

L'adoption tardive internationale

L'intégration familiale de l'enfant du point de vue
des parents et des grands-parents



Françoise-Romaine Ouellette
Caroline Méthot

INRS-Culture et Société
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec

L'adoption tardive internationale
L'intégration familiale de l'enfant du point de vue des parents et des grands-parents

Françoise-Romaine **OUELLETTE** et Caroline **MÉTHOT**

Rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale
Projet subventionné RS-2254, dirigé par Françoise-Romaine Ouellette

INRS-Culture et Société
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec

Montréal
Août 2000

Données de catalogage avant publication (Canada)

Ouellette, Françoise-Romaine

L'adoption tardive internationale : l'intégration familiale de l'enfant du point de vue des parents et des grands-parents

Comprend des ref. bibliog.

ISBN 2-922116-33-6

1. Adoption tardive – Québec (Province). 2. Adoption internationale – Québec (Province). 3. Parents adoptifs – Québec (Province). 4. Grands-parents adoptifs – Québec (Province). I. Méthot, Caroline, 1964-. II. Titre. III. INRS-Culture et société.

HV875.58.C32Q8 2000

362.73'4

C00-941277-8

ISBN : 2-922116-33-6

Dépôt légal : 2000

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Tous droits réservés

INRS-Culture et Société

Montréal, Québec, Canada

Vente et information :

INRS Urbanisation, Culture et Société

3465, Durocher

Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4016

Télécopieur : (514) 499-4065

SOMMAIRE

Le présent rapport rend compte d'une recherche qualitative portant sur l'insertion familiale de l'enfant adopté à l'étranger, dans des cas où il y a eu adoption tardive, i.e. où l'enfant était âgé de trois ans ou plus. À partir des récits de parents et de grands-parents adoptifs, il s'agissait d'identifier les représentations et les pratiques qui affectent le déroulement de ce processus, en recherchant ses spécificités. Trois dimensions principales de l'adoption internationale ont été considérées : les étapes de constitution de la famille adoptive, les origines et l'identité de l'enfant adopté et la construction de ses liens d'appartenance à sa parenté adoptive.

Le premier volet du rapport traite des motivations des parents et de leur préparation à l'adoption tardive, de l'adaptation de l'enfant, du rapport à ses origines, ainsi que de l'implication de la famille élargie et de la place faite à l'enfant dans ce réseau de parenté. En conclusion, un article déjà publié est reproduit, qui montre le rôle structurant de l'idéal de normalité familiale poursuivi par les parents. La majorité d'entre eux ont trouvé plus difficile que prévu cette adoption d'un enfant souvent souffrant ou carencé. Ils sont cependant à l'aise avec la question de ses origines, sauf exception ; ils s'efforcent de les reconnaître et de les valoriser, tout en renforçant d'abord l'appartenance à la famille d'adoption. Quelques-uns entretiennent des liens avec sa famille biologique, faisant apparaître une facette peu connue des parentés adoptives.

Le deuxième volet s'intéresse au point de vue des grands-parents adoptifs rencontrés. Il cherche à cerner comment ils se sont impliqués dans l'adoption, ainsi que leurs représentations de leur petit-enfant adopté et de ses origines. Il montre qu'ils ont majoritairement développé un style grand-parental dit de « compagnonnage », comme les autres grands-parents d'aujourd'hui. Il souligne leur attitude de non-ingérence dans le foyer adoptif, de même que leur insistance sur leur traitement égalitaire de tous leurs petits-enfants.

La conclusion générale du rapport montre, entre autres, que si l'on considère l'insertion familiale de l'enfant adopté tardivement sous l'angle de ce qu'implique devenir parent et devenir grand-parent adoptif, des temporalités distinctes se dessinent. Ces discordances de temps peuvent, dans certains cas, rendre moins efficace le renforcement qu'apportent habituellement les proches aux nouveaux parents. En même temps, elles présentent peut-être l'avantage d'obliger chacun à prendre du recul et à réfléchir sur des relations familiales qui fonctionnent souvent comme allant de soi, malgré leur impact si grand sur la vie des individus.

REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier d'abord tous les parents et grands-parents adoptifs qui ont accepté chaleureusement de nous recevoir et de partager avec nous une parcelle de leur expérience adoptive et familiale. Sans leur témoignage cette étude n'aurait pu voir le jour. Nos remerciements vont aussi aux personnes qui ont participé à notre comité aviseur, pour leurs réflexions et judicieux conseils. Enfin on ne saurait passer sous silence l'incalculable travail fait par certains organismes agréés, associations de parents adoptants, conseillers du Secrétariat à l'adoption internationale et parents adoptifs pour nous mettre en contact avec des familles adoptives.

Merci également à nos collaborateurs Hélène Belleau, Louis-Robert Frigault et Frédérique Bernier pour leur participation au travail de terrain et aux premières analyses.

Cette recherche a pu être réalisée grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale. La constitution du corpus d'entrevue a également été supportée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et par Patrimoine canadien (subvention obtenue avec Deirdre Meintel). Nous les remercions.

Dans le respect de la confidentialité des témoignages recueillis, les extraits d'entrevue contenus dans ce rapport ont été reproduits en éliminant les informations identifiantes. Les noms, professions ou lieux de résidence ont ainsi été changés. De même, le sexe, le nombre et l'âge des enfants adoptés ou leur pays d'origine ont été parfois modifiés pour brouiller un peu mieux les pistes. Les extraits ont été altérés chaque fois qu'ils pouvaient être trop révélateurs et permettre à des tiers d'identifier un informateur.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	v
Remerciements.....	vii
Table des matières.....	ix
Liste des tableaux.....	xv
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1. La problématique de l'adoption tardive.....	2
2. Objectif de recherche poursuivi.....	4
3. Principales dimensions étudiées.....	5
3.1 Les étapes de constitution de la famille adoptive.....	5
3.1.1 Les conditions administratives et légales de réalisation d'une adoption internationale.....	5
3.1.2 L'idéal de normalité familiale guidant la famille en transition.....	6
3.2 Les origines et l'identité de l'enfant adopté.....	6
3.3 La construction des liens de parenté adoptive.....	9
3.3.1 Le soutien apporté à la famille adoptive.....	9
3.3.2 La transmission.....	10
4. Démarche méthodologique.....	12
4.1 Constitution d'un corpus d'entrevues sur des adoptions tardives et des adoptions précoces.....	12
4.2 L'identification et la sélection des répondants.....	13
4.2.1 Les critères de sélection.....	13
4.2.2 Nombre et répartition des cas retenus.....	15
4.3 Les entrevues.....	16
4.3.1 Les instruments de recherche.....	16
4.3.2 Le contenu du guide d'entrevue.....	17
4.4 L'analyse des entrevues.....	18
4.5 La diffusion des résultats.....	19
5. Profil des familles adoptives rencontrées.....	20
5.1 Caractéristiques des parents interrogés.....	20
5.2 Composition des familles.....	21
5.3 Les enfants adoptés dans les familles étudiées.....	24
5.4 Les adoptions de fratries.....	27
5.5 Les adoptions étudiées par rapport à l'ensemble de celles réalisées au Québec.....	28
5.6 Profil des grands-parents interrogés.....	29
6. Structuration du rapport.....	30

VOLET 1

L'INTÉGRATION FAMILIALE DE L'ENFANT ADOPTÉ TARDIVEMENT À L'ÉTRANGER : LE POINT DE VUE DES PARENTS 31

Françoise-Romaine Ouellette et Caroline Méthot

Introduction	33
Chapitre 1 : Le projet d'adoption tardive	35
1. Le choix d'un enfant plus âgé.....	35
1.1 L'infertilité et les autres motivations fréquentes en adoption internationale.....	36
1.2 Les motivations de l'adoption tardive lorsque c'est le projet initial.....	37
1.3 Les motivations de ceux qui prennent une décision plus « tardive ».....	38
2. La préparation à l'adoption tardive.....	42
2.1 La recherche d'information spécialisée.....	43
2.2 Les échanges avec d'autres adoptants.....	43
2.3 L'évaluation psychosociale.....	44
2.4 Les expériences parentales, professionnelles ou bénévoles.....	45
3. Le rapport à l'enfance et à la famille d'origine dans l'élaboration du projet d'adoption.....	47
3.1 Les expériences vécues pendant l'enfance.....	48
3.2 Les valeurs que l'on veut transmettre à ses enfants.....	50
4. La famille que l'on veut construire.....	52
4.1 Une famille différente : mixte ou internationale.....	52
4.2 Une famille centrée sur le temps de l'enfance.....	53
4.3 Une famille « comme les autres ».....	55
Chapitre 2 : Devenir parent par adoption	57
1. Les étapes et les moments clés du processus d'adoption.....	57
1.1 Étape 1 : De la décision d'adopter à la réception d'une proposition d'enfant.....	57
1.2 Étape 2 : De l'acceptation de la proposition d'enfant à la prise en charge.....	59
1.3 Étape 3 : La prise en charge de l'enfant et les premiers ajustements.....	60
1.4 Étape 4 : Vers une normalisation de la situation.....	61

2.	Les spécificités et différences relatives au statut et au rôle de père et de mère	62
2.1	Le choix initial de l'âge de l'enfant et l'accueil de la proposition d'enfant.....	64
2.2	Les premiers contacts avec l'enfant.....	65
2.3	La répartition des tâches et des rôles quand l'adaptation de l'enfant est difficile.....	66
3.	La fréquentation et le soutien d'autres adoptants.....	68
 Chapitre 3 : De l'enfant désiré à l'enfant réel.....		77
1.	Les conditions de prise en charge de l'enfant	77
2.	Le poids du passé dans la création de nouveaux liens	80
3.	L'adaptation de l'enfant à sa nouvelle famille.....	84
3.1	L'adoption sans problème majeur.....	84
3.2	L'adoption présentant certaines difficultés.....	85
3.3	L'adoption présentant des difficultés importantes.....	87
3.4	L'adoption qui a conduit au placement de l'enfant.....	89
4.	Le développement du lien d'attachement.....	91
4.1	Les facteurs qui aident ou qui nuisent à l'attachement	94
4.2	Les réactions des parents aux difficultés de l'enfant.....	95
4.3	L'interprétation des difficultés d'attachement.....	96
4.4	Les stratégies déployées pour faciliter le lien	97
5.	Les réactions de la fratrie à l'arrivée de l'enfant	99
 Chapitre 4 : La place réservée aux origines de l'enfant.....		103
1.	Le récit de la naissance et de l'abandon	103
2.	Les liens avec les parents biologiques de l'enfant	105
3.	Les liens avec les autres enfants de la parenté biologique adoptés au Québec.....	109
4.	Les liens avec l'entourage d'origine de l'enfant.....	111
5.	Les attitudes et les pratiques concernant la culture d'origine de l'enfant.....	114
5.1	La culture d'origine envisagée dans une perspective de continuité pour l'enfant	114
5.2	Les origines de l'enfant envisagées dans une perspective de rupture.....	118
5.3	Les limites des différentes approches de la culture d'origine.....	119
6.	La nomination de l'enfant	121
7.	La perception de la différence ethnique de l'enfant	124

Chapitre 5 : L'implication de la famille élargie	131
1. La place des relations de parenté dans le réseau social des parents.....	132
1.1 Les fréquentations familiales	132
1.2 L'importance des autres liens de sociabilité et de soutien.....	133
2. La famille élargie par rapport au projet d'adoption tardive	135
2.1 L'annonce du projet d'adoption à la parenté.....	136
2.2 Les réactions au projet d'adoption tardive	138
2.3 L'implication et le soutien de la famille élargie.....	142
2.3.1 L'aide à la réalisation du projet.....	143
2.3.2 L'aide à l'arrivée et dans les premières semaines.....	143
2.3.3 L'aide apportée par la suite	145
2.4 À propos de l'ingérence de la famille élargie	146
3. La place de l'enfant dans la famille élargie	149
3.1 L'accueil de l'enfant à son arrivée	149
3.2 L'incorporation de l'enfant dans le groupe.....	152
3.2.1 L'introduction à la famille et à ses codes.....	152
3.2.2 Les pratiques de sociabilité	156
3.2.3 Les marqueurs symboliques de l'appartenance	160
3.2.4 Statut réservé à l'enfant dans la parenté.....	164
Conclusion du volet (non inclus dans la version PDF)	171
Article : Ouellette, Françoise-Romaine et Caroline Méthot, 1996. « La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale », <i>Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille</i> , 133 : 16-29.	

VOLET 2

L'INTÉGRATION FAMILIALE DE L'ENFANT ADOPTÉ TARDIVEMENT À L'ÉTRANGER : LE POINT DE VUE DES GRANDS-PARENTS	179
---	-----

Caroline Méthot et Françoise-Romaine Ouellette

Introduction	181
Chapitre 1 : Présentation des grands-parents rencontrés	183
1. Les grands-parents paternels Madeleine et Gérard.....	184
2. Les grands-parents maternels Andréa et Jean-Louis.....	185

3. La grand-mère paternelle Jeanne d'Arc	185
4. Les grands-parents maternels Pierrette et Georges.....	186
5. La grand-mère maternelle Yolande	187
6. Les grands-parents paternels Simone et Maurice	187
7. Les grands-parents paternels Laurette et Marcel.....	188
8. Les grands-parents maternels Françoise et Rémi.....	188
9. Les grands-parents paternels Monique et Roger	189
10. Les grands-parents maternels Pauline et Yvon.....	190
11. Les grands-parents maternels Réjeanne et Jacques	190
Chapitre 2 : Devenir grand-parent adoptif	193
1. Le désir d'un petit-enfant et la préparation à l'adoption.....	193
1.1 L'aspiration à devenir grand-parent	193
1.2 Le deuil du petit-enfant biologique.....	194
1.3 L'ouverture à la filiation adoptive et à un enfant étranger de couleur.....	195
2. L'accompagnement des parents durant le processus d'adoption.....	197
2.1 La recherche de contacts à l'étranger.....	198
2.2 L'intervention à distance afin d'accélérer les formalités.....	198
2.3 Le gardiennage pendant le voyage d'adoption	199
2.4 Le séjour à l'étranger avec son fils ou sa fille lors du voyage d'adoption.....	200
3. Changements dans les rapports intergénérationnels	202
3.1 Une plus grande proximité avec sa fille ou son fils	202
3.2 L'éloignement d'avec son fils ou sa fille.....	203
3.3 L'impression d'avoir « perdu son enfant »	204
3.4 Faire de sa maison le pôle d'attraction de la famille élargie	204
3.5 L'ingérence ou la non-ingérence dans les affaires de la famille.....	205
3.6 La valorisation à outrance de son enfant perçu comme un héros.....	208
4. Investissements à l'égard de l'enfant adoptif comparativement à ceux envers les petits-enfants biologiques	209
5. L'apport de l'expérience adoptive.....	211
5.1 Changements d'opinion et d'attitude à la suite de l'adoption	211
5.2 Apport de l'expérience adoptive au développement individuel des grands-parents.....	212
Chapitre 3 : Les représentations de l'enfant, de son lien adoptif, de ses origines et de sa différence	217
1. L'enfant tel que perçu par ses grands-parents.....	217
1.1 Ses attitudes et sa personnalité.....	217
1.2 Son identité ethnoculturelle	220
1.3 Ses conditions de vie d'origine et sa situation d'abandon	222

2.	Discours sur la différence de l'enfant	224
2.1	La différence entre filiation adoptive et filiation biologique.....	225
2.2	La différence de couleur	228
2.3	La différence d'origine et de culture.....	230
2.4	Le principe de l'équité envers tous les petits-enfants	233
2.5	Conclusion sur la question de la différence	235
Chapitre 4 : L'exercice de la grand-parentalité adoptive.....		237
1.	La transmission matérielle, culturelle et symbolique	237
2.	Le soutien à la famille adoptive	239
2.1	La garde des petits-enfants	240
2.2	L'écoute et le soutien moral.....	242
2.3	L'aide matérielle ou financière.....	245
2.4	La proximité affective avec les parents.....	246
2.5	Conclusion sur le soutien	247
3.	Les relations entretenues avec l'enfant.....	248
3.1	Le style grand-parental.....	248
3.2	Le sentiment d'attachement	252
Conclusion du volet		255
CONCLUSION GÉNÉRALE : RETOUR SUR LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE		261
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		271
ANNEXES		
1.	Fiche de maisonnée et tableaux généalogiques (non inclus dans la version PDF)	277
2.	Guide d'entrevue avec les parents (non inclus dans la version PDF)	283
3.	Guide d'entrevue avec les grands-parents	289

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1

Nombre et composition des familles adoptives rencontrées par sous-groupes (AP, AT) 23

Tableau 2

Répartition des enfants adoptés par pays et/ou continent d'origine et sexe,
selon le sous-groupe 25

Tableau 3

Répartition des enfants par groupes d'âge, selon le sous-groupe 26

Tableau 4

Portrait des fratries adoptées dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives 27

INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport rend compte d'une recherche qualitative sur l'intégration familiale de l'enfant dans l'adoption internationale, dans des cas où il y a eu adoption tardive, i.e. où l'enfant a été accueilli dans sa nouvelle famille alors qu'il était âgé de trois ans ou plus. Il discute du processus d'adoption, y compris des motivations et des circonstances du choix d'un enfant déjà grand, de la manière dont ce dernier est perçu compte tenu de son statut d'adopté et de son origine ethnoculturelle, ainsi que de la place qui lui est faite dans sa nouvelle parenté.

Les points de vue analysés sont ceux de parents (21 entrevues) et de grands-parents adoptifs (11 entrevues) que nous avons interrogés sur leur expérience de l'adoption tardive. Les entrevues auprès de ces familles constituent un sous-ensemble d'un corpus plus vaste incluant aussi des entrevues auprès de parents (17) et grands-parents adoptifs (11) d'enfants adoptés alors qu'ils avaient entre 0 et 2 ans¹.

Plusieurs de ces données ont été diffusées à travers des communications scientifiques et des articles déjà publiés, dans une perspective plus théorique et réflexive qu'essentiellement descriptive (voir, notamment, Ouellette 1996a, 1996b, 1996c, 1997). Sur l'adoption tardive uniquement, un article de synthèse intitulé « La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale » est déjà paru en 1996 (Ouellette et Méthot 1996) ; il est intégralement reproduit ici en conclusion du volet 1.

Dans ce rapport, nous présentons de façon plus détaillée notre démarche de recherche et les analyses de contenu réalisées sur les principaux thèmes abordés par nos répondants ayant vécu une ou plusieurs expériences d'adoption tardive. Un premier volet traite des entrevues auprès des parents et un deuxième des entrevues auprès des grands-parents.

En introduction, nous présentons brièvement la problématique de l'adoption tardive, l'objectif de recherche poursuivi, les principales dimensions étudiées, la démarche méthodologique et le profil des familles rencontrées.

1. L'ensemble du corpus a été constitué en combinant des subventions obtenues du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) – sur l'adoption tardive, du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) – sur l'adoption internationale en France et au Québec, et de Patrimoine canadien (subvention obtenue avec Deirdre Meintel) – sur l'identité ethnique et de parenté des enfants adoptés à l'étranger.

1. La problématique de l'adoption tardive

L'âge de l'enfant au moment de son adoption pourrait affecté de façon importante son intégration familiale, les adoptions d'enfants plus âgés étant plus à risque (Kühl 1985, Linowitz et Boothby 1988, Kvist et al. 1989, Lydens 1989, Maughan et Picckles 1990, Verhulst et al. 1990, Nabinger 1994, Tizard 1991, Terre des Hommes 1992, Silverman 1993, Harper 1994). La définition de l'adoption tardive varie selon les auteurs. Pour certains, toute adoption d'un enfant de plus d'un an, ou même de plus de six mois, est à risque (Hoksbergen et al. 1987), au sens où elle implique une séparation inévitablement perturbatrice d'avec les personnes qui ont pris soin de lui jusque-là et la perte de ses divers repères sensoriels (les sons, les odeurs, les sensations tactiles, les formes et les couleurs qui ont constitué jusque-là son environnement familial) et parce qu'il a pu manquer pendant ces six mois des soins, des stimulations et de l'affection nécessaires à son bon développement. Néanmoins, la majorité des études concernant l'adoption tardive retiennent les cas d'enfants adoptés à trois ans ou plus, qui ont conscience de leur déplacement, qui ont déjà une bonne compréhension de leur langue maternelle et certains acquis culturels leur permettant de communiquer adéquatement dans leur environnement d'origine, et dont l'histoire personnelle est déjà relativement longue.

Ces adoptions dites tardives ne sont pas exceptionnelles, bien que l'image classique de l'adoption soit celle d'un très jeune enfant. En effet, les adoptions domestiques concernent maintenant surtout des enfants déjà grands que leurs parents ont abandonnés de fait à la charge des services de protection de la jeunesse et qui, après avoir été placés pendant plusieurs années en famille d'accueil sont finalement rendus admissibles à l'adoption. De plus, les adoptions internationales sont souvent, aussi, tardives (Vanier et Oxman-Martinez 1989, Westhues et Cohen 1995, Ouellette et Frigault 1996). Nous verrons d'ailleurs, dans ce rapport, qu'une fois leurs démarches amorcées, plusieurs adoptants finissent par accepter un enfant plus âgé, ou même une fratrie, bien qu'ils ne le souhaitaient pas au départ (voir aussi Costa-Lascoux 1988, Gravel et Roberge 1984).

Entre 1990 et 1994, c'est-à-dire dès l'instauration de la loi et des procédures qui sont actuellement en vigueur dans ce domaine au Québec, 24% des enfants adoptés à l'étranger par des Québécois avaient trois et plus (Ouellette et Frigault 1996).

La première étude québécoise sur l'adoption tardive (Vanier et Oxman-Martinez 1989) a conclu à la satisfaction de la majorité des enfants et des parents adoptifs. L'état actuel des connaissances scientifiques sur l'adoption tardive internationale indique aussi qu'un ajustement familial satisfaisant peut habituellement être trouvé, à moyen ou à plus long terme (voir la recension des écrits sur l'intégration des enfants adoptés à l'étranger réalisée par Ouellette et Belleau 1999). Toutefois, plusieurs travaux soulignent des difficultés parfois importantes lors de la période d'adaptation.

Les enfants adoptés tardivement ont une histoire personnelle complexe de ruptures et d'abandons, souvent couplée à d'autres problèmes de santé ou de développement. Ils auraient plus fréquemment des relations problématiques avec leurs parents et leurs frères et sœurs (Cordell et al. 1985, Kühl 1985, Hoksbergen et al. 1987, Kvist et al. 1989, Lydens 1989, Simon et Alstein 1991, Lussier 1992). Le retour à l'équilibre de leur nouvelle famille est une entreprise à long terme et parfois éprouvante, car ces enfants présentent souvent des problèmes émotifs et de comportement.

Les expériences qui suivent le placement de ces enfants semblent jouer un rôle aussi déterminant, sinon plus, pour leur adaptation que leurs antécédents ou leurs éventuelles pathologies. Ils vivent non seulement une désillusion par rapport aux attentes qu'ils avaient à l'égard de leur mère adoptive et de l'adoption (Maury 1992, Beal 1993, Balland et al. 1995), mais ils doivent aussi composer avec la culture occidentale et se faire au monde réduit de la famille nucléaire et à ses exigences. La période initiale d'adaptation est très émotive et requiert des parents adoptifs une grande disponibilité et souvent un fort investissement thérapeutique qui visera à donner sens à la colère de l'enfant.

Les obstacles au développement rapide d'une relation de confiance et de complicité avec l'enfant amènent plusieurs parents à se sentir incompetents et à ressentir de la culpabilité et, parfois, de la colère (par exemple, Linowitz et Boothby 1988, Harper 1994). C'est pourquoi le soutien de professionnels, de groupes d'entraide ou de membres de la famille proche serait important. Cependant, dans certains cas, l'adoption d'un enfant plus âgé peu susciter des réticences ou engendrer des conflits au sein de la famille élargie. Or, jusqu'à maintenant, rares sont les travaux sur l'adoption - surtout sur l'adoption tardive - qui ont considéré le réseau de parenté des familles adoptives et son implication.

Dans une situation d'adaptation réussie, l'enfant lui-même aura vécu un processus intérieur complexe. La plupart des études sur le sujet sont d'ailleurs réalisées dans une perspective clinique et envisagent

l'adoption comme un processus de restructuration psychique réparatrice centrée sur l'intériorisation des figures parentales adoptives. Alors que Maury (1991) et Decerf (1993) soulignent que l'abandon vécu par l'enfant le met en position de sujet rejeté de l'amour parental, Ozoux-Teffaine (1987) met plutôt en évidence que la rupture du lien avec son milieu d'origine peut lui donner accès à une expérience structurante, qui s'amorce par une relation fusionnelle aux parents pour ensuite lui permettre de s'en dégager. Pour Maury (1992), l'intégration familiale de l'enfant est réussie lorsque le thème des différences entre les membres du groupe laisse place dans une large mesure aux ressemblances dans l'activité fantasmatique familiale.

Dans une perspective plus socio-anthropologique, Harper (1994) note l'écart irrécupérable que les années précédant l'adoption instaurent entre parents et enfant. Elle souligne aussi l'obstacle que représente la mauvaise compréhension par ce dernier du fonctionnement, des obligations et des rôles familiaux. Selon cet auteur, le temps de création de liens familiaux durables pourrait être aussi long que le nombre d'années vécues par l'enfant hors de sa famille. Or, parce qu'il apprend souvent très rapidement la langue de son pays d'accueil, ses parents ont souvent à son égard des demandes trop hâtives d'adaptation à son nouveau contexte culturel (Beal 1993, Balland et al. 1995). Ils postulent parfois qu'il assumera automatiquement l'héritage de sa famille adoptive et oubliera le sien (Cordell et al. 1985).

2. Objectif de recherche poursuivi

L'objectif de la recherche était précisément de comprendre comment se réalise l'intégration de l'enfant adopté tardivement à l'étranger à sa famille et à sa parenté, du point de vue de deux catégories d'acteurs familiaux : les parents et les grands-parents adoptifs.

Cet objectif a été poursuivi dans une perspective exploratoire et qualitative. À partir des récits des parents et grands-parents concernant leur expérience d'adoption tardive, il s'agissait d'identifier les représentations et les pratiques qui affectent cette intégration, en recherchant les spécificités qui pourraient être induites par le fait que l'enfant était déjà grand à son arrivée.

3. Principales dimensions étudiées

La cueillette et l'analyse des données d'entrevues ont été structurées autour de trois dimensions principales de l'adoption et, plus particulièrement, de l'adoption internationale : les étapes de constitution de la famille adoptive, les origines et l'identité de l'enfant adopté, la construction de ses liens d'appartenance à sa parenté adoptive.

3.1 Les étapes de constitution de la famille adoptive

Toute histoire d'adoption internationale s'amorce avec le désir d'un adulte ou d'un couple d'avoir un enfant et se poursuit par le franchissement des différentes étapes menant jusqu'à ce que la nouvelle famille adoptive ait atteint une situation d'équilibre. Or, ces étapes sont à peu de choses près les mêmes dans tous les cas. Elles sont déterminées par deux contraintes principales : d'abord par les conditions administratives et légales de réalisation d'une adoption internationale, ensuite par l'idéal de normalité familiale qui apparaît guider les familles en transition.

3.1.1 Les conditions administratives et légales de réalisation d'une adoption internationale

Les étapes administratives et légales qu'ont à respecter les adoptants constituent la trame commune de toutes les histoires d'adoption internationale. En effet, tous ceux qui s'engagent dans un tel projet sont soumis aux mêmes contraintes et procédures : inscription auprès d'un intermédiaire autorisé, évaluation psychosociale, constitution du « dossier d'adoption », attente d'une proposition d'enfant, voyage d'adoption (à moins d'accompagnement de l'enfant par une escorte jusqu'au Québec), demande de jugement d'adoption, rapports de suivi de l'enfant... Tous sont affectés par la nécessité de se justifier de leur choix d'adopter, par l'attente, par l'inquiétude face à l'inconnu, par la dépendance obligée à l'égard des organismes et institutions avec lesquels ils doivent transiger.

Nous verrons que ces étapes demeurent sensiblement les mêmes dans le cas d'une adoption tardive, bien que les circonstances de ce choix peuvent varier considérablement et modifier leur succession habituelle. Elles ont servi de support principal aux différents récits des parents adoptifs, comme nous l'avions anticipé en constituant le guide d'entrevue.

3.1.2 L'idéal de normalité familiale guidant la famille en transition

Le processus administratif et légal d'adoption en recoupe un autre qui concerne plutôt le rapport des individus au projet familial et à l'enfant lui-même. Ce processus, pour les parents adoptifs, s'articule aux représentations sociales dominantes de la famille et de la parentalité qui les définissent sous un angle relationnel et qui tendent à postuler l'émergence spontanée de l'affection et de la solidarité entre les parents et leurs enfants biologiques. Devenir parent adoptif représente d'abord, pour eux, une entreprise de construction d'une famille normale dont le succès s'évalue principalement sur le plan émotionnel : l'adoption réussie serait celle où les parents adoptifs se sentent liés à leur enfant par l'affection spontanée, réciproque et indéfectible attribuée (parfois à tort) aux familles biologiques (Hoffmann-Riem 1986).

Quand l'enfant est plus âgé, l'atteinte de cet objectif de normalité émotionnelle est plus difficile. Comme dans les situations de placement en famille d'accueil, la période parfois idyllique des premiers jours, des premières semaines ou des premiers mois peut souvent donner à croire que cet idéal s'est instantanément réalisé. Toutefois, une période d'adaptation souvent plus pénible s'ensuit généralement. Elle peut alors être d'autant plus insécurisante qu'elle vient briser l'illusion d'un lien spontanément gratifiant et réciproque. Les parents adoptifs doivent investir dans un travail souvent frustrant d'interprétation d'un enfant dont ils découvrent progressivement la personnalité et dont ils ne connaissent que très partiellement le passé (Eheart et Power 1988).

Comme les parents, les grands-parents et les autres membres de la famille ont aussi à construire progressivement leur propre vision de l'enfant adopté de manière à développer avec lui des interactions qu'ils ressentent comme « normales » ou comparables à celles qu'ils ont avec un petit-enfant biologique, par exemple. Dans le cas de l'enfant déjà grand adopté à l'étranger, ce travail d'interprétation s'organisera, notamment, autour de la question de ses origines nationales et ethnoculturelles.

3.2 Les origines et l'identité de l'enfant adopté

Comme toute adoption, l'adoption internationale pose la question de l'affiliation d'origine de l'enfant. De plus, les enfants concernés étant souvent « de couleur », elle touche aussi à la question de leur identité ethnoculturelle.

Bien qu'elle soit de plus en plus valorisée, dans un contexte où les modalités d'accès à la parentalité se diversifient de plus en plus (parentalité célibataire, monoparentale ou de l'enfant du conjoint, notamment), l'adoption conserve un caractère de marginalité étant donné l'absence de lien biologique entre parents et enfant. Elle implique d'ailleurs un deuil de la parenté biologique, même pour les adoptants fertiles qui ont déjà des enfants (Kirk 1985, Miall 1989, Sachdev 1989, Ouellette 1996c), ce qui facilite ensuite la reconnaissance de la différence entre parenté biologique et adoptive essentielle à une communication empathique avec l'enfant (Kirk 1984). Les grands-parents qui souhaitent une descendance ont aussi à faire le deuil de la grand-parentalité biologique, mais ils y sont peu préparés lorsque leurs enfants ne les ayant pas informés au préalable de leur projet d'adopter les mettent devant un fait accompli (Galainena 1988).

Pour les adoptés eux-mêmes, la différence qu'instaure l'adoption ne tient pas seulement à l'absence de lien biologique avec leurs parents, elle tient aussi au fait qu'ils ont deux affiliations identitaires : une affiliation d'origine et une affiliation adoptive. Cette double affiliation n'est pas légalement reconnue (l'adoption plénière rompt définitivement la filiation d'origine et un nouvel acte de naissance est rédigé selon lequel l'enfant serait né de ses parents adoptifs). Elle est souvent aussi niée ou refusée par certains adoptants. Toutefois, personne ne saurait maintenant faire abstraction de la question des origines de l'enfant adopté, surtout lorsqu'il est originaire d'un pays étranger et que son apparence physique très différente de celle de ses parents adoptifs (couleur de la peau et des cheveux, traits, morphologie) rappelle constamment cette réalité aux observateurs extérieurs. Les représentations que se font les parents, les grands-parents et leurs proches de cette origine étrangère affectent inévitablement leur rapport à l'enfant et leur manière de l'inscrire avec son histoire personnelle dans la dynamique du groupe de parenté (Triseliotis 1991, Westhues et Cohen 1995, Trolley et al. 1995, Ouellette 1996a, par exemple). Dans le cas de l'enfant déjà grand, ces représentations pourront servir, de plus, à interpréter ses attitudes et ses comportements.

Intégrer pleinement un enfant dans sa nouvelle parenté tout en reconnaissant son statut d'adopté et son affiliation d'origine peut représenter pour les adoptants une situation paradoxale. En effet, le lien parent-enfant est normalement exclusif et, pour certains, la reconnaissance de l'affiliation d'origine peut comporter un risque d'affaiblissement de leur statut et de fragilisation de l'ancrage familial de leur enfant. En pratique, la plupart résolvent ce dilemme en reconnaissant à la filiation d'origine un statut d'antériorité par rapport à la filiation adoptive, mais sans lui concéder d'autre portée que d'appartenir au passé de l'enfant, à son histoire. Comme le suggère le modèle juridique de l'adoption plénière, la filiation adoptive est ainsi définie comme se substituant à la filiation d'origine, cette dernière étant désactivée. La question des origines

n'étant plus escamotable, elle est généralement déplacée dans le registre de la culture et de l'ethnicité, de sorte que les origines sexuelles et familiales de l'enfant adopté passent à l'arrière-plan ou sont même largement occultées, alors que son pays et sa culture d'origine, ainsi que son apparence physique, passent à l'avant-plan (Ouellette 1996b, 1996c).

Les parents adoptifs s'efforcent souvent de conserver et de communiquer à leur enfant ce qu'ils connaissent de ses origines nationales et culturelles par des photographies, informations, anecdotes, etc. (Meyra 1992, Belleau 1996, Ouellette 1997, Rude-Antoine 1999, Westhues et Cohen 1995). Plusieurs tentent de jouer un certain rôle de relais en le mettant en contact avec sa langue, la cuisine ou des coutumes de son pays, ou avec des personnes et d'autres enfants adoptés de même origine, etc. Il est plus rare, mais pas exceptionnel, qu'ils rencontrent sa mère biologique (Greenfield 1995). Dans les cas d'adoption tardive, l'enfant a déjà accumulé un bagage culturel important avant d'arriver au Québec et, dans une large mesure, il doit s'en départir ou s'en détacher afin de s'adapter à son nouveau milieu et de se lier solidement à ses nouveaux parents. En conséquence, ces derniers pourront avoir à se situer différemment de ceux qui ont adopté un jeune bébé par rapport aux enjeux de préservation ou de valorisation de certaines dimensions de sa culture d'origine. Il arrive aussi que l'enfant adopté tardivement ait un souvenir conscient de sa famille biologique. Dans ces cas, la mise à distance de la filiation d'origine ne va pas de soi et un défi particulier d'intégration de l'enfant est posé à la famille adoptive (Rorbech 1991, Maury 1992).

L'apparence physique de l'enfant, son identité ethnoculturelle ou « de couleur » est une question qui entre en jeu dès la décision d'adopter, lorsqu'il faut choisir le pays d'origine. Elle se pose ensuite au moment d'informer le réseau familial de ce choix et lorsque l'enfant lui est présenté. Elle peut affecter les réactions de l'entourage et la manière dont ils font une place à l'enfant. Elle se trouve relancée chaque fois que ce dernier est confronté à des attitudes stigmatisantes ou discriminatoires et chaque fois que ses parents se font renvoyer l'image d'une différence visible entre eux et cet enfant. Il semble qu'elle soit souvent un aspect important de la crise d'identité des adolescents adoptés (Terre des Hommes 1992, Westhues et Cohen 1995). L'âge à l'adoption n'est pas identifié, dans les écrits sur le sujet, comme ayant un impact sur la manière de composer avec cette dimension de l'identité. Toutefois, plus l'enfant est âgé au moment de son adoption, plus il sera susceptible d'avoir conservé des caractéristiques propres à renforcer l'effet de différence provoqué par son apparence physique : accent, manière de bouger ou d'interagir, par exemple.

3.3 La construction des liens de parenté adoptive

Bien que l'adoption soit surtout définie socialement comme la réalisation d'un projet parental individuel ou de couple ou comme une mesure de protection de l'enfance abandonnée, elle est aussi fondamentalement une institution de filiation. Elle a pour effet de créer un lien de parenté non seulement entre l'adopté et ses parents adoptifs, mais aussi avec les différents membres de leurs parentèles respectives. Elle donne un enfant à des parents qui ont fait ce choix de l'adoption, mais aussi un petit-fils ou une petite-fille à des grands-parents, un neveu ou une nièce à des oncles et des tantes qui, eux, se voient assignés à ce statut d'adoption sans l'avoir choisi. En tant que personnes clés de son réseau social et de soutien (Dandurand et Ouellette 1992), les grands-parents et les autres membres de la famille proche sont susceptibles d'affecter durablement le processus à l'issue duquel l'enfant adopté sera lui-même doté d'un réseau d'appartenance et de soutien auquel il pourra se référer tout au long de sa vie. Comprendre, dans une perspective préventive, le processus d'intégration familiale de l'enfant adopté à l'étranger, particulièrement celui qui est déjà grand, demande donc de prendre aussi en compte la dynamique du réseau de parenté et les pratiques et représentations qui l'orientent.

3.3.1 Le soutien apporté à la famille adoptive

Encore plus que l'adoption traditionnelle, l'adoption tardive exige d'innover pour en arriver à intégrer dans l'espace de la parenté, c'est-à-dire dans l'espace du même et du semblable, cet Autre différent par ses origines, son apparence, sa langue et la culture dans laquelle il a d'abord été socialisé. Les adoptants et leur entourage évoluent sans le garde-fou de repères normatifs qui seraient spécifiquement adaptés à leur situation (Kirk 1988 : 27). Ils ne disposent pas de repères sociaux institutionnalisés ayant fonction de support : il n'existe pas, en effet, de modèle, de règles à suivre et de mécanismes sociaux de renforcement positif concernant le rôle de parent (ou grand-parent) adoptif d'un enfant adopté tardivement originaire d'un pays étranger. Les comportements familiaux acceptables, souhaitables ou inadéquats dans ces situations peuvent faire l'objet de préoccupations chez les intervenants, mais les principaux intéressés doivent largement improviser tout en sachant qu'ils seront jugés ou évalués en fonction de situations familiales plus courantes qui ne ressemblent pas nécessairement à la leur. D'autant plus, que ceux qui adoptent à l'étranger n'ont pas de préparation spécifique, alors qu'ils ont à faire face à des difficultés particulières, comme on le verra.

À l'arrivée d'un nouvel enfant dans une famille, les relations intergénérationnelles se trouvent habituellement relancées et les fréquentations de parenté dominant souvent pendant les années de parentage intensif. Les grands-parents sont alors la principale source d'aide matérielle, de dépannage pour la garde des enfants et en cas de maladie. De plus, ils maintiennent actives les sociabilités familiales en organisant les réunions de famille ou simplement en étant informellement le pôle d'attraction de leurs propres enfants et de leurs familles. En l'absence de repères institutionnalisés pour les supporter, les soutiens informels que les parents adoptifs mobilisent en provenance de la parenté sont donc particulièrement importants. Comme dans les autres familles, il semble que les ouvertures sont plus importantes du côté maternel (Trolley et al. 1995).

Les parents qui adoptent un enfant à l'étranger doivent avoir un minimum d'aisance financière pour en assumer les coûts. De plus, ils appartiennent pour la plupart à des fractions de population très scolarisées et aisées. Dans ces milieux, les réseaux personnels des parents sont habituellement vastes et diversifiés plutôt que concentrés sur la parenté. Une part de l'aide vient des amis et l'aisance financière permet de se procurer certains services rémunérés. De plus, l'aide professionnelle n'insécurise pas, car on a les moyens de résister à l'ingérence éventuelle des experts (Dandurand et Ouellette 1995). En ce sens, on peut anticiper que la majorité des parents adoptifs peuvent trouver dans leur environnement informel ou formel l'aide dont ils peuvent avoir besoin pour faire face à leurs difficultés. Par contre, on peut aussi anticiper qu'un certain nombre de ces couples adoptent plutôt des attitudes propres aux foyers de classe moyenne qui jouent moins facilement de la diversité de leurs liens sociaux et misent plutôt sur la préservation de leur indépendance et de leur autonomie. Ils seront alors plus réticents à s'appuyer sur leur parenté, de même qu'à rechercher l'information et l'aide que pourraient leur apporter des professionnels (ce qu'ont aussi noté Eheart et Power (1988) dans leurs travaux sur l'adoption).

3.3.2 La transmission

Les pratiques de transmission au sein de la famille élargie viennent signifier à l'enfant et à ses parents la place qui revient à chacun dans cette parenté adoptive, permettant à l'enfant de se sentir personnellement concerné par son histoire et ses traditions. Or, les enfants adoptés à l'étranger ne sont pas d'emblée associés à la symbolique des liens de parenté. Cette dimension de leur intégration est encore peu explorée, comme si leur socialisation à la culture familiale allait nécessairement de soi (Ouellette et Belleau 1999).

La transmission de valeurs matérielles se cristallise, en principe, autour de la question de l'héritage. Toutefois, avec l'allongement actuel de la vie, la transmission d'argent et de biens tend de plus en plus à se faire du vivant des ascendants (Gotman 1988). Les grands-parents font, par exemple, des dons d'argent et de meubles lors de l'achat d'une première maison par leurs enfants. Lors d'une naissance, ou d'une adoption internationale toujours coûteuse, ils sont susceptibles de les aider financièrement ou par des cadeaux. Cette circulation intergénérationnelle orientée vers les nouveaux parents concerne aussi l'enfant, parce qu'elle contribue à lui assurer une place dans sa famille.

Cette place de l'enfant dans la famille est définie par un ensemble d'attributs symboliques qui sont aussi objets de transmission (patronyme, prénom, langue, style de vie, religion...). Dans l'adoption, des choix significatifs se font précisément autour de la nomination : garder à l'enfant son prénom d'origine, lui en donner un autre, qui le rattache symboliquement à son milieu d'adoption ou qui marque, au contraire, une volonté de maintenir un lien avec le passé (Soulé 1984, Galainena 1988, Balland et al. 1995, Couant 1996, Ouellette 1997). Les études de Rorbech (1991) et de Terre des Hommes (1995) indiquent que la conservation du prénom d'origine serait plus fréquente chez les enfants adoptés tardivement. Quant à l'attribution du patronyme, elle serait souvent perçue comme plus importante que le jugement d'adoption pour indiquer l'inscription de l'enfant dans sa nouvelle famille et le statut parental des adoptants (Rude-Antoine 1999).

D'autres formes de transmission traversent aussi la vie quotidienne des familles, qui s'entremêlent aux processus de socialisation : la transmission des manières de faire et des habitudes de vie, mais aussi la transmission de valeurs morales. En entrevue, c'est principalement en rapport avec leur enfance et l'éducation reçue de leurs propres parents que les personnes interrogées identifient les valeurs qu'ils associent à un héritage transmis. L'adhésion à de telles valeurs, reprises intégralement ou transposées pour correspondre au contexte de vie actuel, peut alors constituer un témoignage d'appartenance à une lignée (Tillon 1995). En ce sens, la capacité d'un enfant adopté déjà grand de se faire reconnaître comme porteur de ces valeurs pourrait affecter son appartenance au groupe familial.

Selon les rares études traitant des relations intergénérationnelles dans les familles ayant adopté à l'étranger, les grands-parents occupent une place importante pour leurs petits-enfants adoptés, comme pour leurs petits-enfants biologiques (Simon et Alstein 1987, Terre des Hommes 1995).

4. Démarche méthodologique

Les dimensions d'analyse explicitées ci-dessus ont orienté l'ensemble de la démarche de recherche. Celle-ci étant de type exploratoire, il s'agissait d'analyser de manière qualitative différents parcours d'intégration familiale d'un enfant adopté à l'étranger alors qu'il avait trois ans ou plus, et non de rechercher à établir une représentativité sur le plan statistique ou de valider des hypothèses. Les données ont donc été recueillies par entrevues semi-dirigées auprès de parents et grands-parents adoptifs recrutés de manière à rejoindre une diversité de situations.

4.1 Constitution d'un corpus d'entrevues sur des adoptions tardives et des adoptions précoces

L'objectif visé ne prévoyait pas une comparaison systématique entre l'adoption tardive et l'adoption d'enfants très jeunes. Toutefois, il a été décidé de profiter du fait que d'autres travaux subventionnés concernant l'intégration sociale des enfants adoptés à l'étranger étaient menés simultanément par la responsable de la recherche² afin de constituer un corpus de données comportant à la fois des entrevues sur l'adoption tardive et d'autres sur des adoptions plus précoces (d'enfants adoptés à moins de deux ans). Ce choix a permis de réduire et de mieux contrôler le coût d'ensemble de la collecte de données, tout en offrant une possibilité de comparaison entre les deux types d'adoption. Le présent rapport ne concerne que les analyses des entrevues sur l'adoption tardive, mais il fait fréquemment référence aux adoptions d'enfants plus jeunes.

L'ensemble des opérations de recherche (sélection des répondants, élaboration des instruments de cueillette de données, analyse...) ont été appuyées sur une connaissance préalable du processus d'adoption et de ses enjeux acquise lors d'une précédente recherche auprès des acteurs institutionnels et associatifs dans ce domaine (Ouellette 1994, 1995, 1996c, Ouellette et Séguin 1994). Néanmoins, par rapport aux interrogations que pose l'adoption tardive, à l'orientation adéquate du guide d'entrevue et au recrutement des répondants ayant adopté un enfant de trois ans ou plus, un comité ad hoc de cinq personnes ayant une expertise en adoption (locale ou internationale) a été consulté en novembre 1994³. Il a notamment

-
2. Un programme de recherche sur l'adoption internationale en France et au Québec (subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada) et un projet sur les rapports entre identité ethnique et identité de parenté (subvention de Patrimoine canadien obtenue avec Deirdre Meintel).
 3. Il s'agit de : Jacqueline Oxman-Martinez, alors responsable de la recherche aux Centres jeunesse de la Montérégie, co-auteure d'une étude sur l'adoption tardive au Québec (Vanier et Oxman-Martinez 1989) ; Lucie Deslauriers,

souligné l'importance d'être attentif à la préparation des parents aux particularités d'une adoption tardive, à certaines réactions fréquemment rencontrées chez les enfants adoptés plus grands, aux attitudes à l'égard de leur origine ethnique et aux besoins des parents en post-adoption.

4.2 L'identification et la sélection des répondants

Les personnes susceptibles de nous accorder une entrevue ont été rejointes à travers plusieurs intermédiaires et en utilisant différentes stratégies. Des membres du comité aviseur ont contribué généreusement de leur temps pour nous mettre en relation avec des parents adoptifs qu'ils connaissaient. Des lettres ont été envoyées à des membres de la Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ) et de l'Association des parents pour l'adoption internationale (APPAl, maintenant dissoute). Quelques autres organismes agréés d'adoption internationale ont été approchés, notamment l'organisme Accueillons un enfant qui a fait paraître une annonce dans son journal, *Hibiscus*. Des contacts directs ont aussi été faits avec des adoptants lors du colloque « Dessine-moi une famille » tenu à Saint-Hyacinthe à l'initiative du SAI les 11 et 12 novembre 1994 et à travers des amis et connaissances. Rapidement, nous avons obtenu les coordonnées de 73 familles adoptives correspondant aux deux principaux critères de sélection énoncés ci-dessous ; 38 ont finalement été rencontrées.

Le recrutement des grands-parents a été fait par l'intermédiaire des parents. À notre demande, s'ils estimaient pertinent de le faire, les parents ont demandé aux grands-parents paternels et/ou maternels s'ils accepteraient de nous accorder une entrevue et nous ont ensuite communiqué leur réponse.

4.2.1 Les critères de sélection

Lors de la constitution du corpus d'entrevues, deux principaux critères ont déterminé le recrutement des répondants : l'âge de l'enfant à l'adoption (0-2 ans ou 3 ans et plus) et la durée de sa vie au sein de sa nouvelle famille (au moins un an, mais pas plus de 5 ans).

travailleuse sociale en pratique privée (évaluation psychosociale en adoption) qui était également impliquée dans l'accompagnement des retrouvailles aux Centres jeunesse de Mauricie/Bois-Francs ; Clément Laurin, qui était alors conseiller en adoption au SAI ; Pierrette Malo, initiatrice des adoptions québécoises en Chine et de l'organisme Enfants du Monde, à ce moment-là collaboratrice de l'organisme Terre des Hommes ; et Nicole Jalbert, étudiante et mère adoptive.

Le critère d'âge de l'enfant au moment de son adoption devait évidemment présider à la délimitation de deux sous-ensembles à l'intérieur du corpus de données : celui des adoptions précoces (AP) et celui des adoptions tardives (AT). Nous avons sciemment évité de prendre des cas d'adoption d'enfants ayant entre 2 et 3 ans, qui n'étaient déjà plus des bébés sans être non plus clairement perçus comme des enfants déjà grands. Toutefois, les familles rejointes à travers un autre enfant avaient parfois un enfant adopté à cet âge charnière (c'est le cas de 6 familles qui ont adopté un enfant de 2½ ans, dont 5 avaient aussi réalisé une adoption tardive).

Les entrevues ayant été faites en 1994-95, l'enfant devait être entré au Québec entre 1989 et 1994, pour respecter le critère de durée de sa vie au sein de sa nouvelle famille : au moins un an, mais pas plus de cinq ans. Ce critère a été établi afin de recruter des cas où la famille était déjà passée à travers la période instable (même si parfois idyllique) suivant l'arrivée de l'enfant et avait commencé à acquérir une certaine « vitesse de croisière », sans pour autant avoir plus ou moins déjà oublié l'histoire des débuts de l'adoption.

D'autres critères ont été appliqués au cours du recrutement des répondants de manière à diversifier les situations étudiées : le pays d'origine de l'enfant, la résidence des adoptants, la structure de leur foyer et les difficultés qu'ils ont rencontrées.

Nous avons limité le nombre de cas d'adoption d'enfants originaires d'Asie même si les adoptés viennent surtout de ce continent, de manière à ce que les adoptions d'autres régions du monde soient aussi bien représentées. Même dans le sous-ensemble des adoptions précoces, les enfants originaires d'Asie comptent pour moins de la moitié.

Nous avons rencontré des parents adoptifs résidant dans les grandes agglomérations de Montréal et de Québec, mais aussi dans des villes de taille moyenne et dans de plus petites municipalités (petites villes, villages et milieu rural) de l'Estrie, de la Mauricie, de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

Considérant que les adoptions par des parents uniques touchent plus fréquemment que les autres des enfants plus âgés (Ouellette et Frigault 1996), quelques cas de mères adoptives célibataires ont été retenus. Cette décision a aussi été motivée par l'intérêt manifesté par certaines adoptantes célibataires.

L'histoire d'adoption vécue par les personnes rencontrées ne nous était pas préalablement connue, de sorte que le type et le niveau de difficultés rencontrées n'ont pas été des critères de sélection, sauf dans deux cas que nous avons délibérément sélectionnés parce que l'enfant avait été placé en famille d'accueil ou en centre d'accueil. L'une de ces familles nous a été référée par un membre de notre comité aviseur et l'autre a d'elle-même répondu à une lettre que nous avons fait circuler par l'entremise d'une association de parents adoptants. Il nous apparaissait d'autant plus important de les inclure que les recherches sur l'adoption internationale ne rejoignent habituellement pas de cas d'échec ou de difficultés graves.

La scolarité, le revenu ou l'activité professionnelle n'ont pas été pris en compte dans la constitution du corpus. Nous anticipions rejoindre un groupe assez homogène, composé surtout de familles très scolarisées et de milieux socio-économiques relativement aisés (classe « moyenne » ou « supérieure »), étant donné les coûts élevés d'une telle adoption (variant, au début des années 1990, de 5 000\$ à 25 000\$) et les exigences qu'elle comporte en termes de recherche d'information, communication et voyage à l'étranger, négociation de la différence ethnoculturelle, etc.

4.2.2 Nombre et répartition des cas retenus

Nous avons finalement rencontré 38 familles adoptives différentes dont un ou les deux parents ont bien voulu nous consacrer quelques heures pour relater leur histoire et dont les caractéristiques permettaient, comme prévu, de diversifier notre corpus (pays d'origine de l'enfant, lieu de résidence, type de foyer) : 17 entrevues avec des parents ayant réalisé une ou plusieurs adoptions précoces et 21 entrevues avec des parents ayant réalisé au moins une adoption tardive (et, parfois, une ou plusieurs adoptions précoces), incluant 4 entrevues auprès de mères célibataires.

Avec des grands-parents, nous avons fait 22 entrevues concernant 18 familles adoptives différentes (pour quatre familles, nous avons interrogé à la fois les grands-parents maternels et paternels). De ces 22 entrevues, 11 concernent l'adoption précoce et 11 l'adoption tardive, dont deux adoptions par des mères célibataires.

4.3 Les entrevues

Les entrevues, d'une durée moyenne de deux heures, ont toutes été enregistrées et transcrites intégralement. Elles ont presque toutes eu lieu au domicile des personnes. Une entrevue a été réalisée dans les bureaux de l'INRS-Culture et Société, une au domicile d'un interviewer et quatre sur le lieu de travail des répondants. Un feuillet de présentation de la recherche leur était remis, identifiant les responsables et membres de l'équipe de recherche, les objectifs et la méthodologie de la recherche, la durée et la procédure d'entrevue et la manière dont seraient diffusés les résultats. Le consentement écrit de chaque personne interviewée a été obtenu, en garantissant la confidentialité de son témoignage.

À peu près la moitié des entrevues auprès des parents ont été réalisées avec le couple, l'autre moitié avec les mères seulement. Seulement 3 entrevues ont été faites uniquement avec le père, dont un cas d'adoption tardive. Souvent, les enfants étaient absents ou endormis, ce qui facilitait l'expression des parents sur les sujets concernant l'identité de l'enfant ou les difficultés rencontrées. Les entrevues avec les grands-parents adoptifs ont toujours été réalisées après les entrevues avec les parents, en la présence des deux conjoints, dans la mesure du possible. Un plus grand nombre ont cependant été faites avec les grands-mères. Lorsqu'une famille avaient réalisé plusieurs adoptions, l'entrevue a porté sur ces différentes adoptions.

Après chaque entretien, un bref compte-rendu a été rédigé consignait les impressions personnelles de l'interviewer et certains détails pouvant éclairer la lecture de l'entrevue par une autre personne : par exemple, une description du lieu, du quartier, des personnes se trouvant à la maison, les circonstances de la rencontre, l'atmosphère générale qui s'en dégageait ou une déclaration faite à micro fermé. Un journal de bord a aussi été tenu surtout au cours de la période de réalisation des entrevues. Les 60 entrevues ont été menées entre novembre 1994 et mai 1995.

4.3.1 Les instruments de recherche

Les mêmes instruments ont été utilisés pour tous les cas du corpus d'entrevues qui a été constitué, qu'il s'agissent d'adoptions tardives ou plus précoces. Un premier combinait une fiche de maisonnée (pour la cueillette des informations socio-démographiques) et une série de tableaux généalogiques identifiant les membres du réseau de parenté des deux parents et précisant les fréquentations avec chacun (annexe 1).

L'autre instrument était un guide d'entrevue semi-dirigée qui a servi à recueillir le récit de l'expérience d'adoption de la personne ou du couple interrogé (annexe 2).

Ce guide d'entrevue couvre l'ensemble des aspects d'un processus d'adoption. Il constitue à la fois un répertoire des thèmes qui devaient être abordés et une mise en forme du cadre d'analyse et d'interprétation ayant structuré l'ensemble de la recherche. Après un pré-test, le guide d'entrevue utilisé auprès des grands-parents a été simplifié comparativement à celui utilisé avec les parents et plus exclusivement centré sur leur expérience immédiate (annexe 3), considérant qu'ils ont un rapport plus distant que les parents au processus d'adoption et n'ont pas une vue d'ensemble de la dynamique sociale qui s'installe autour de la famille adoptive.

4.3.2 Le contenu du guide d'entrevue

Les thèmes ou catégories d'analyse de ce guide d'entrevue ont été regroupés en quatre sections : les étapes du processus d'adoption, les dimensions à explorer pour chacune des étapes, les acteurs impliqués et les perspectives d'ensemble. Chacune de ces sections est expliquée brièvement ci-dessous.

Les étapes du processus d'adoption

Les étapes administratives et légales du processus d'adoption, de même que les étapes vers une normalisation de la situation familiale ont été explorées en rapport au découpage chronologique suivant : 1) le contexte familial et social (enfance, adolescence, style de vie adulte avant l'adoption...), 2) de la décision d'adopter à la proposition d'enfant, 3) de la proposition d'enfant à la prise en charge, 4) l'arrivée de l'enfant et les premiers ajustements et 5) la «normalisation» de la situation.

Les dimensions à explorer pour chacune des étapes

Pour chacune des étapes et en tenant compte des différents acteurs concernés ou impliqués, le guide prévoyait que soit abordés : les moments clés du processus, les interactions sociales, les réorganisations de la vie conjugale, familiale et professionnelle, les perceptions et sentiments (concernant l'adoption, l'enfant, ses origines), le soutien (désiré, attendu, reçu), l'accueil de l'enfant par la parenté (nomination, fêtes, relations, comparaisons...), son intégration sociale (voisinage, école...).

Les acteurs

Cinq catégories d'acteurs devaient être considérés : l'enfant, ses parents, sa fratrie, le réseau de parenté maternel et paternel et les autres personnes qui peuvent avoir joué un rôle dans le processus d'adoption. Concernant l'enfant, les thèmes identifiés portaient sur sa filiation d'origine, sa filiation adoptive, son identité ethnoculturelle et ses relations interpersonnelles. Ceux concernant les parents touchaient trois grandes problématiques : devenir parent, devenir parent adoptif (spécificité de la parentalité adoptive) et les différences entre père et mère dans un processus d'adoption. À propos de la fratrie, ils visaient à clarifier l'ajustement des frères et sœurs à la venue de l'enfant, l'évolution des interactions avec lui et des sentiments à son égard. À propos du réseau de parenté paternel et maternel, il s'agissait de repérer surtout les dynamiques particulières soulevées par l'adoption, les pratiques de transmission et l'implication spécifique des grands-parents. Concernant les autres acteurs nous cherchions à connaître leurs liens avec la famille adoptive, leur implication, leur soutien et leurs réactions face à l'enfant.

Les perspectives d'ensemble

Généralement l'entrevue s'achevait par une invitation à comparer sa situation familiale actuelle avec celle de son enfance, ce qui soulevait la question de la transmission. En conclusion, il était aussi demandé au participant de commenter globalement le processus d'intégration de l'enfant et d'évaluer si les parents étaient, à son avis, adéquatement préparés à l'adoption (particulièrement dans les entrevues sur l'adoption tardive).

4.4 L'analyse des entrevues

Après le codage de tous les *verbatim* d'entrevues, une première analyse verticale a consisté à établir la synthèse des points saillants de chaque entrevue. Par la suite, elles ont été mises en relation les unes avec les autres pour identifier les convergences, les récurrences et les particularités (analyse horizontale).

Le *codage* des entrevues a été fait en fonction des catégories et thèmes de la grille d'entrevue et réajusté en cours de route. Les premières fiches de résumé d'entrevue ont été faites de manière détaillée pour chaque thème et chaque sous-thème, puis une formule plus synthétique a été établie permettant de résumer sur une seule page les grandes lignes de l'entrevue sous divers thèmes, en tenant compte des informations

complémentaires contenues dans les tableaux généalogiques, la fiche de maisonnée (informations sociodémographiques) et les notes de terrain.

L'étape suivante des analyses horizontales, menant à l'établissement de tableaux synthétiques, a porté notamment sur : *les antécédents du processus d'adoption* (motivations pour adopter, choix d'un enfant plus âgé, expériences antérieures des adoptants, conception de la famille à construire), *l'enfant et son identité* (prénoms d'origine et adoptif, attribution des parrain et marraine, adaptation à son nouveau milieu familial, contacts avec la famille biologique ou le milieu social d'origine), *la parentalité adoptive* (sentiment d'attachement et de légitimité, différence entre père et mère), *l'intégration de l'enfant dans la parenté* (importance de la famille élargie pour les parents adoptifs, la famille élargie face au projet d'adoption tardive, implication de la famille élargie et ses relations avec l'enfant).

Ces grands thèmes ont impliqué des analyses sur des sujets connexes plus restreints, tels que le motif de l'infertilité, l'écart quant à l'âge de l'enfant désiré et celui de l'enfant adopté, les expériences particulières des parents auprès d'enfants, dans les pays du Tiers-Monde et/ou dans les relations interculturelles, la composition des familles au moment des adoptions, etc.

Les entrevues réalisées auprès des grands-parents ont été traitées de la même façon. Les analyses horizontales ont porté, entre autres, sur la *grand-parentalité adoptive* (désir d'un petit-enfant, accompagnement du projet d'adoption, changements dans la dynamique des rapports intergénérationnels, apport de l'expérience adoptive), *les représentations de l'enfant* (personnalité, origine ethnoculturelle, différence de l'enfant, de la filiation adoptive), *les pratiques entourant la grand-parentalité adoptive* (transmission, soutien, relations avec l'enfant), etc.

4.5 La diffusion des résultats

Afin de respecter l'engagement de confidentialité que nous avons pris, les données diffusées l'ont toujours été en éliminant les informations identifiantes. Les noms, les professions ou lieux de résidence ont été changés chaque fois qu'un cas réel a été cité en exemple. De même, le sexe, le nombre et l'âge des enfants adoptés ou leur pays d'origine ont été parfois modifiés pour brouiller un peu mieux les pistes. Lorsque plusieurs cas se ressemblaient, il nous est arrivé d'en faire un amalgame pour des fins d'illustration. Les

extraits d'entrevue ont été altérés chaque fois qu'ils pouvaient être trop révélateurs et permettre à des tiers d'identifier avec précision un cas.

5. Profil des familles adoptives rencontrées

Les 38 familles adoptives rencontrées donnent accès à des expériences diversifiées. Toutefois, l'application d'un critère de durée de vie (1 à 5 ans) de l'enfant dans sa nouvelle famille implique qu'elles ont réalisé leurs projets d'adoption dans les mêmes années, c'est-à-dire dans un même contexte. Bien qu'elles aient eu ensemble 71 enfants adoptés à l'étranger, tous ces enfants sont arrivés au Canada entre 1989 et 1994 inclusivement (sauf un, adopté en 1985). Il s'agit donc de familles qui ont participé à l'accélération marquée de l'adoption internationale depuis les débats publics sur le sujet à la fin des années 1980, l'assouplissement de la loi en 1990 et l'ouverture aux adoptants québécois de la République populaire de Chine, puis de certains pays d'Europe de l'Est, à partir de ces mêmes années. Certaines ont pu bénéficier de la possibilité d'adoption par contacts privés à l'étranger et de l'action de plusieurs nouveaux organismes agréés. Néanmoins, d'autres ont procédé par des intermédiaires qui ne sont plus actifs actuellement, i.e. les services d'adoption des anciens Centres de services sociaux (CSS – devenus les Centres jeunesse) et le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI)⁴.

Les caractéristiques des parents, de leur famille et de leurs enfants diffèrent, à certains égards, selon qu'ils ont réalisé uniquement une ou des adoptions précoces ou qu'ils ont réalisé au moins une adoption tardive.

5.1 Caractéristiques des parents interrogés

L'âge

Au moment de l'entrevue, les parents de ces familles (34 couples et 4 célibataires) avaient tous 30 ans ou plus : 67 % avaient entre 35 et 44 ans, 22% avaient de 45 à 54 ans et 11% avaient moins de 35 ans. Les adoptions précoces ont été réalisées par des mères qui étaient âgées entre 25 et 46 ans à l'arrivée de

4. Les services d'adoption des Centres Jeunesse s'occupent maintenant surtout des adoptions domestiques, mais sont responsables des évaluations psychosociales et des rapports progrès concernant les projets réalisés dans les pays où il n'y a pas de procédure judiciaire d'adoption (procédure administrative ou devant notaire, par exemple). Ils mandatent alors, le plus souvent, des évaluateurs en pratique privée rémunérés par les adoptants. Le Secrétariat à l'adoption internationale, quant à lui, ne sert plus qu'exceptionnellement d'intermédiaire auprès d'autorités étrangères.

l'enfant ; en moyenne, elles avaient alors 35 ans. Les pères avaient entre 27 et 46 ans, la moyenne étant de 36,5 ans. Lors des adoptions tardives, les mères étaient un peu plus âgées : elles avaient de 28 à 50 ans, la moyenne ayant 38 ans. La différence est moins notable pour les pères : ils avaient entre 28 et 47 ans, la moyenne ayant 37 ans. En fait, dans les cas d'adoption tardive, les pères sont légèrement plus jeunes que leurs conjointes au moment de l'adoption.

La scolarité, l'activité professionnelle et le revenu

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité de ces familles font partie de fractions relativement aisées de la population, compte tenu du niveau de scolarité des parents, de leur activité professionnelle et de leurs revenus. En effet, 86 % ont un diplôme d'études collégiales (ou l'équivalent) et 52% ont au moins un diplôme de premier cycle universitaire. De plus, la majorité exerce une activité rémunérée dans le cadre de laquelle ils jouissent d'une large autonomie. Certains travaillent à leur propre compte (entrepreneurs, médecins, avocats, agriculteurs...), mais la plupart sont salariés : ils sont, par exemple, enseignants, professionnels du secteur public ou para-public, administrateurs, etc. Les moins scolarisés ont un emploi spécialisé dans les secteurs technique, industriel ou financier, dans la construction ou la vente. Quelques exceptions avaient un emploi non spécialisé (commis, par exemple) ou étaient sans travail. Dans ces cas-là, la situation professionnelle du conjoint était plus avantageuse.

À titre indicatif seulement, nous avons évalué approximativement le revenu annuel des familles à partir des réponses données en entrevue à une question qui situait chaque parent dans une tranche de revenu (par intervalles de 10 000 \$). En attribuant à chacun un revenu correspondant à la moitié de l'intervalle donné (ex : un revenu de 45 000 \$ est attribué à la personne dont le salaire se situe dans la tranche 40 000 à 49 000 \$), nous avons évalué que plus des deux tiers (69%) des 36 familles ayant répondu à la question avaient un revenu annuel supérieur à 70 000 \$.

5.2 Composition des familles

Le tableau 1 de la page 23 résume les principales caractéristiques de ces 38 familles du corpus sur le plan de leur composition, en distinguant le groupe des 17 familles ayant été rencontrées suite à une adoption précoce et celui des 21 familles rencontrées en rapport à une adoption tardive. Il précise leur situation conjugale, le nombre total des adoptions réalisées et les régions d'origine des enfants, la présence

d'enfants biologiques dans la famille, le nombre d'enfants dans ces familles et le nombre de familles présentant certaines caractéristiques particulières.

Au moment de l'entrevue, 32 familles sont biparentales, 4 sont dirigées par une mère ayant adopté en tant que célibataire et 2 par une mère divorcée. Leurs situations conjugales sont donc très majoritairement celles de couples mariés stables. Par contre, les situations parentales sont beaucoup plus diversifiées.

Au total, ces familles ont ensemble 91 enfants, dont 71 enfants adoptés. Seulement 8 d'entre elles ne comptent qu'un seul enfant : 13 ont aussi un ou plusieurs enfants biologiques et 23 ont un ou plusieurs autres enfants adoptés. Parmi ces dernières, 6 ont des enfants adoptés de différents pays et, dans 5 d'entre elles, ils sont de types physiques contrastés (5). Ajoutons que deux familles ont aussi adopté un enfant au Québec. Parmi les enfants adoptés, 44 (62%) étaient encore bébés à l'adoption et 27 (38%) avaient déjà trois ans ou plus.

Près de la moitié des familles (17) ont réalisé au moins une adoption en Asie. Dans de moindres proportions, elles ont aussi adopté en Haïti ou Afrique (23%), en Amérique latine (23%) et en Europe de l'Est (15%).

Lorsque l'on compare les familles ayant réalisé uniquement une adoption précoce avec celles qui ont réalisé au moins une adoption tardive, cette hétérogénéité apparaît être surtout le fait de ces dernières. Les 4 mères célibataires sont toutes dans le groupe des adoptions tardives. De plus, sur ces 21 familles, 10 (48%) ont des enfants biologiques contre seulement 3 (18%) des 17 familles qui n'ont adopté que des enfants plus jeunes. Elles ont aussi réalisé les 7 adoptions de fratrie du corpus. Enfin, alors qu'aucune des familles du groupe des adoptions précoces n'a déjà adopté d'enfant de 3 ans ou plus, 13 (64%) de celles qui ont adopté des enfants plus âgés ont aussi adopté des bébés (dans 5 cas, l'enfant avait toutefois 2½ ans).

Les familles du groupe des adoptions tardives ont, comme les autres, plus souvent adopté en Asie, mais dans une proportion un peu moins élevée : 43% contre 47% des familles du groupe des adoptions précoces.

Tableau 1
 Nombre et composition des familles adoptives rencontrées par sous-groupes (AP, AT)

	ENSEMBLE DU CORPUS (38 familles)	ADOPTIONS PRÉCOCES (17 familles)	ADOPTIONS TARDIVES (21 familles)
Situation conjugale :			
- Mères célibataires	4	0	4
- Familles biparentales	32	17	15
- Familles divorcées	2	0	2
Familles ayant adopté en :			
- Asie	17 (27 enfants)	8 (14 bébés)	9 (8 grands, 5 bébés)
- Europe de l'Est	6 (7 enfants)	2 (3 bébés)	4 (4 grands)
- Haïti, Afrique	11 (17 enfants)	4 (4 bébés)	7 (8 grands, 5 bébés)
- Amérique latine	9 (20 enfants)	4 (6 bébés)	5 (7 grands, 7 bébés)
<i>Total des adoptions internationales</i>	<i>71 enfants</i>	<i>27 enfants, tous bébés</i>	<i>44 enfants dont 27 grands</i>
Familles avec enfants biologiques	13 (20 enfants)	3 (4 enfants)	10 (16 enfants)
Familles ayant adopté :			
- un enfant au Québec	2	2	0
- un seul enfant	15	8	7
- plus d'un enfant	23	9	14
- une fratrie	7	0	7
- des enfants de types physiques contrastés	5	2	3
- des enfants de pays différents	6	2	4
- des enfants bébés et plus grands	13	0	13

5.3 Les enfants adoptés dans les familles étudiées

Le tableau 2 de la page suivante présente la distribution des 71 enfants adoptés, selon leur sexe et leur pays et/ou continents d'origine.

Ce sont 31% (22) de ces enfants qui sont originaires de République populaire de Chine (38% d'Asie), le deuxième sous-groupe le plus important étant celui des enfants originaire d'Haïti et d'Afrique (24%) ou, si l'on procède par continent plutôt que par pays, celui des enfants du Mexique et d'ailleurs en Amérique latine (29%).

La majorité sont des filles (43, soit 61%) : 100 % des enfants de République populaire de Chine (93% de ceux venant d'Asie) et 59% des enfants originaires d'Haïti et d'Afrique sont des filles. Les garçons sont majoritaires dans les autres sous-groupes : ils représentent 70% des enfants venant du Mexique et d'ailleurs en Amérique latine et 71% des enfants venant d'Europe de l'Est.

Lorsque l'on distingue les familles ayant adopté uniquement des bébés de celles ayant adopté un ou plusieurs enfants de trois ans ou plus, ce portrait général demande à être nuancé fortement.

Comme le montre le tableau 2, les enfants adoptés par les familles du sous-groupe des adoptions tardives représentent 62% de tous ceux dont nous avons recueilli l'histoire d'adoption (44/71). La majorité d'entre eux, soit 27 (62%) sont originaires d'Haïti, d'Afrique ou du Mexique, ce qui contraste avec les données d'ensemble et avec les enfants des familles du sous-groupe des adoptions précoces dont un peu plus de la moitié (52%) sont originaires d'Asie (48% de la République populaire de Chine). Ils sont presque également répartis selon le sexe, alors que les garçons sont nettement minoritaires parmi les enfants du sous-groupe des adoptions précoces (18%).

Tableau 2
Répartition des enfants adoptés par pays et/ou continent d'origine et sexe, selon le sous-groupe

ENSEMBLE DES CAS		SOUS-GROUPE DES ADOPTIONS PRÉCOCES			SOUS-GROUPE DES ADOPTIONS TARDIVES		
Pays / continent d'origine de l'enfant	Nombre d'enfants	Γ	Ε	Total	Γ	Ε	Total
République populaire de Chine	22 (31 %)	-	13	13 (48 %)	-	9	9 (20 %)
Asie, sauf Chine	5 (7 %)	-	1	1 (4 %)	2	2	4 (9 %)
Haiti et Afrique	17 (24 %)	1	3	4 (15 %)	6	7	13 (30 %)
Mexique	16 (23 %)	1	1	2 (7 %)	12	2	14 (32 %)
Amérique latine, sauf Mexique	4 (6 %)	1	3	4 (15 %)	-	-	-
Europe de l'Est	7 (9 %)	2	1	3 (11 %)	3	1	4 (9 %)
Total	71 (100 %)	5	22	27 (100 %)	23	21	44 (100 %)

Le tableau 3 ci-dessous, plus précis quant aux groupes d'âges des enfants à l'adoption, indique que les enfants âgés entre 0 et 3 ans au moment de leur adoption (les deux sous-groupes confondus) représentent 62% de l'ensemble. Les enfants de moins d'un an sont les plus nombreux (48%) de ce groupe d'âge. Suivent ceux qui avaient entre 1 an et 2 ans (39%). Les 6 enfants âgés entre 2 et 3 ans avaient tous 2½ ans, i.e. l'âge charnière que nous avons cherché à éviter en sélectionnant les familles. Ils comptent pour 6% de l'ensemble de tous les enfants du corpus, mais représentent 13% du sous-groupe des adoptions précoces.

Les enfants adoptés à trois ans ou plus comptent pour 38% de l'ensemble. Parmi eux, 92% avaient entre 3 et 6 ans (48% avaient 3 ou 4 ans et 44% avaient 5 ou 6 ans) et 8 % avaient entre 7 et 12 ans. Ces données plus précises ne sont pas illustrées dans ce tableau.

Tableau 3
Répartition des enfants par groupes d'âge, selon le sous-groupe

GRUPE D'ÂGE DE L'ENFANT À L'ADOPTION	ADOPTIONS PRÉCOCES (Nb)	ADOPTIONS TARDIVES (Nb)	ENSEMBLE DES CAS (Nb)
- de 1 an (inclus)	17	4	21
+ de 1 an et - de 2 ans (inclus)	9	8	17
+ de 2 ans et - de 3 ans	1	5	6
+ de 3 ans	0	27	27
Total	27	44	71

5.4 Les adoptions de fratries

Des 44 enfants adoptés dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives, 16 sont arrivés dans le cadre d'une fratrie. Lors d'une telle adoption, au moins l'un des enfants a trois ans ou plus dès que l'écart d'âge entre eux est de plus de 1½ an, surtout si le plus jeune n'est déjà plus un nourrisson. Néanmoins, dans les 7 fratries adoptées, on compte 9 enfants de moins de 3 ans (sur 16) et dans l'une de ces fratries les deux enfants avaient moins de 3 ans. Les adoptions de fratries sont responsables de 53 % de toutes les adoptions de bébés (17) dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives.

Comme l'indique le tableau 4, les enfants de ces fratries sont tous d'âge très rapproché, à l'exception des enfants de la fratrie E. Dans ce cas, il est possible qu'un lien de parenté ait été présumé à tort entre deux enfants qui n'étaient pas nécessairement apparentés parce que l'on voulait ainsi faciliter l'adoption du plus vieux. Dans le cas des fratries E et G, l'enfant plus âgé ne vit plus dans la famille adoptive ; l'un ayant été remis à l'adoption et l'autre placé en centre d'accueil.

Tableau 4
Portrait des fratries adoptées dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives

FRATRIE ADOPTÉE	NOMBRE D'ENFANTS	ÂGE DES ENFANTS
A	3	2, 3 et 4 ans
B	2	2 et 3½ ans
C	2	2 et 4 ans
D	2	1½ et 2½ ans
E	2	2½ et 12 ans
F	3	1, 2½ et 3 ans
G	2	2½ et 5½ ans

On ne sera pas surpris que les 7 fratries soient originaires d'Haïti, du Mexique ou d'un pays d'Asie autre que la Chine. En effet, les enfants adoptés en République populaire de Chine et en Europe de l'Est viennent d'orphelinats où ils sont placés très jeunes et n'ont habituellement plus de famille connue.

Nous n'avons pas considéré dans les fratries deux autres adoptions simultanées de deux enfants qui n'avaient aucun lien biologique entre eux (une dans le sous-groupe des adoptions précoces et l'autre dans celui des adoptions tardives).

5.5 Les adoptions étudiées par rapport à l'ensemble de celles réalisées au Québec

Considérant les caractéristiques des enfants adoptés à l'étranger par des Québécois de 1990 à 1994 inclusivement (Ouellette et Frigault 1996), le groupe d'enfants que nous avons étudié reflète assez bien la réalité de l'adoption internationale au Québec pendant cette période quand on considère l'origine, le sexe et l'âge des enfants. Il n'est aucunement représentatif sur le plan statistique, d'autant plus que nous avons délibérément surreprésenté les adoptions tardives (et les adoptions de fratries), mais il est traversé par les mêmes tendances qui ont été identifiées pour l'ensemble des adoptions.

Comme dans notre corpus, les enfants adoptés de 1990 à 1994 étaient surtout (46,3%) originaires d'Asie, principalement de République populaire de Chine (33%). La grande majorité de ceux qui ont été adoptés entre 0 et 2 ans venaient de ce pays : 40,2% des 0 - 6 mois ; 61% des 6 mois - 1 an et 33,8% des 1 - 2 ans. Comme dans notre corpus, les enfants adoptés à trois ans ou plus étaient surtout originaires d'Haïti, du Mexique ou d'ailleurs en Amérique latine. Plus souvent que ceux adoptés plus jeunes, ils ont été accueillis dans une famille ayant déjà plusieurs enfants ou par des célibataires. Ils comptaient pour plus de la moitié (55,8%) des enfants ayant été adoptés en fratrie.

Dans l'ensemble, entre 1990 et 1994, les filles adoptées à l'étranger étaient deux fois plus nombreuses que les garçons (66,5% de tous les enfants). L'écart en faveur des filles était particulièrement grand parmi les enfants originaires d'Asie. Il y avait légèrement plus d'adoptions de garçons au Mexique et en Russie. Dans notre corpus aussi, les filles sont majoritaires (61%), surtout parmi les enfants venant d'Asie (93%), et les garçons sont majoritaires parmi ceux venant du Mexique et d'ailleurs en Amérique latine (70%) et parmi les enfants venant d'Europe de l'Est (71%).

Toutefois, contrairement à l'ensemble des enfants adoptés dans les années 1990 à 1994, qui étaient dans 85% des cas le premier enfant de leurs parents adoptifs, seulement 45% des enfants de notre corpus ont été adoptés dans une famille qui ne comptait pas déjà d'autre enfant (59% des enfants adoptés dans les familles du sous-groupe des adoptions précoces et seulement 36% des enfants adoptés dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives).

5.6 Profil des grands-parents interrogés

Au total, 22 entrevues ont été réalisées auprès de grands-parents : 11 auprès de grands-parents dans les familles du sous-groupe des adoptions précoces et 11 auprès de grands-parents dans les familles du sous-groupe des adoptions tardives. Dans 16 des 22 cas, les grands-parents vivaient en couple (6 grands-pères étaient décédés, mais aucune grand-mère). Les conjoints ont presque le même âge. Les grands-mères ont entre 52 et 77 ans (moyenne = 65 ans) et les grands-pères ont entre 55 et 78 ans (moyenne = 64,5 ans).

On observe toutefois une différence significative lorsque l'on compare l'âge des grands-parents en fonction du type d'adoption. Les grands-parents des familles du sous-groupe des adoptions précoces sont plus âgés (moyenne = 67 ans pour les grands-mères et 66 ans pour les grands-pères) que ceux du sous-groupe des adoptions tardives (moyenne = 62 ans pour les grands-mères et 63 ans pour les grands-pères).

Les 22 entrevues réalisées ne concernent pas 22 familles adoptives différentes, mais bien 18 familles car dans quatre cas nous avons rencontré à la fois les grands-parents maternels et paternels (3 cas d'adoptions précoces et un cas d'adoption tardive). Elles concernent 34 enfants adoptés, tout groupe d'âge confondu, mais surtout des enfants adoptés tardivement (22, soit 65%). Ceci s'explique principalement par le fait que les familles ayant réalisé une adoption tardive dont nous avons rencontrés les grands-parents sont des familles plus nombreuses (aucune des familles du sous-groupe des adoptions précoces ne compte plus de 2 enfants).

Considérant que ce rapport ne concerne que les 11 entrevues menées auprès des grands-parents dont leur fils ou leur fille a réalisé une adoption tardive, un portrait plus détaillé de ce groupe est présenté en introduction du deuxième volet consacré au point de vue des grands-parents.

6. Structuration du rapport

Les pages qui suivent rendent compte des analyses d'entrevues réalisées. Celles-ci sont présentées en deux grands volets.

Le premier volet expose le point de vue des parents sur leur expérience de l'adoption tardive. Il traite ainsi de leurs motivations et des choix auxquels ils ont été confrontés, de leur préparation à l'adoption tardive, des étapes qu'ils ont franchies avant et après l'arrivée de l'enfant, des spécificités de la parentalité adoptive, du soutien d'autres adoptants, du décalage existant entre l'enfant désiré et l'enfant réel quant à son adaptation familiale et au développement du sentiment d'attachement et de la place réservée à ses origines. Ce premier volet analyse aussi le discours de ces parents adoptifs sur leurs relations avec leur famille élargie, les réactions et l'implication de celle-ci dans le processus d'adoption et la place faite à l'enfant dans ce réseau de parenté. Le principal article rédigé suite à cette recherche est reproduit en guise de conclusion. Il s'intitule « La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale » ; il offre à la fois une synthèse de nos résultats et une mise en perspective théorique.

Le deuxième volet s'intéresse exclusivement au point de vue des grands-parents adoptifs sur l'intégration familiale de l'enfant adopté tardivement. Le premier chapitre présente, sous forme de vignettes, tous les grands-parents rencontrés. Le deuxième cherche à mettre en lumière les spécificités de la grand-parentalité adoptive. Le troisième s'attarde aux représentations de l'enfant, de son lien adoptif, de ses origines et de sa différence. Enfin, le dernier chapitre se penche plus spécifiquement sur l'exercice de la grand-parentalité adoptive.

Une conclusion générale du rapport effectue un retour sur les analyses présentées afin de souligner les spécificités de l'adoption tardive selon les récits analysés et de mettre en évidence le rapport particulier que parents et grands-parents entretiennent avec l'adoption et ses exigences d'incorporation de l'enfant au groupe familial lorsque ce dernier est déjà grand à son arrivée dans sa nouvelle famille.

Volet 1

L'INTÉGRATION FAMILIALE DE L'ENFANT

ADOPTÉ TARDIVEMENT

À L'ÉTRANGER :

LE POINT DE VUE DES PARENTS

INTRODUCTION

Les parents des 21 familles rencontrées qui avaient réalisé une ou plusieurs adoptions tardives ont adopté ensemble 44 enfants, dont 27 avaient trois ans ou plus au moment de leur adoption. Nous avons d'abord recueilli auprès d'eux des informations sur la composition de leur famille, leur activité professionnelle, leur scolarité et leur revenu, ainsi que sur leur réseau de parenté : l'âge, la résidence et l'activité professionnelle de leurs parents et de leurs frères et sœurs, de leurs conjoints et de leurs enfants, les circonstances et la fréquence de leurs rencontres. Déjà après ces quelques échanges, ils avaient rapidement tracé un portrait assez détaillé de leur vie familiale. Ensuite, à notre demande, ils ont relaté leur expérience en commençant par expliquer brièvement quel genre de contexte de vie familiale ils ont connu dans leur enfance et leur adolescence. Ils ont pour la plupart poursuivi spontanément leur récit en retraçant les grandes étapes de constitution de leur famille, y compris celle de l'émergence d'un désir d'enfant, qui semble avoir toujours été présent chez certains, alors que d'autres ont vécu longtemps en couple avant de penser à devenir parents.

L'objectif des entrevues était clairement de comprendre le processus d'insertion familiale d'un enfant adopté tardivement à l'étranger, du point de vue de parents adoptifs dont l'expérience est encore récente (l'enfant devait être arrivé dans sa famille depuis au moins un an, mais depuis moins de cinq ans). Ce point de vue particulier a nécessairement mis en évidence le versant de ce processus qui touche le plus directement ces parents, c'est-à-dire celui de l'entrée dans la parentalité adoptive, des premières années d'exercice du rôle parental et du développement de la relation parent-enfant. À ce propos, les circonstances et les exigences particulières de l'adoption tardive ont été ouvertement discutées. L'analyse a surtout consisté à organiser le matériel recueilli en fonction de nos catégories d'analyse et autour des phases principales du processus, en travaillant à distinguer ce qui relève de l'adoption en général, ou même de toute expérience de constitution d'une famille, et ce qui serait plus spécifique à l'adoption d'un enfant déjà grand.

Le point de vue des parents a aussi permis de saisir comment ils conçoivent l'identité de l'enfant, en tant qu'adopté et originaire d'un autre pays, et comment ils perçoivent et ressentent l'implication de leur famille élargie. Sur ces thèmes précis, les particularités de l'adoption tardive ont été parfois assez peu explicitement identifiées ou reconnues en entrevue, sauf dans certains cas évidents de relations difficiles avec des membres de la parenté. Plusieurs sont néanmoins ressorties à l'analyse, souvent parce qu'elles

contrastent avec ce que nous connaissons des situations d'adoptions précoces ou de situations familiales plus conventionnelles.

Les chapitres de ce premier volet du rapport présentent les résultats d'analyse en suivant une logique progressive d'explicitation des expériences vécues.

Le premier chapitre traite du choix d'adopter un enfant déjà grand, précisant d'entrée de jeu comment les projets d'adoption des parents interrogés se démarquent de ceux des autres parents adoptifs, notamment quant à la préparation à l'adoption tardive. Il établit aussi certains liens entre le projet familial des parents interrogés et leurs expériences antérieures. Le deuxième précise les étapes qu'ils ont eu à franchir pour devenir parents adoptifs, distingue l'expérience des hommes et des femmes à cet égard et relève l'importance du soutien apporté notamment par d'autres adoptants.

Le chapitre 3 est celui qui porte le plus directement sur les exigences concrètes de l'accueil d'un enfant déjà grand. Il se concentre sur l'arrivée et l'adaptation de l'enfant et le développement des liens avec sa nouvelle famille. Il présente la diversité des situations rencontrées par nos informateurs, des plus favorables à une reprise rapide de la vie familiale normale jusqu'aux plus complexes et douloureuses.

Au chapitre 4, il est question de la manière dont les parents abordent la question des origines de leur enfant, y compris les relations avec la famille biologique lorsque celle-ci est connue. Les différentes pratiques qui concernent la construction de l'identité de l'enfant en rapport avec sa culture d'origine ou son apparence physique sont abordées.

Le dernier chapitre porte sur les relations avec la famille élargie, son implication dans le processus d'adoption et la place faite à l'enfant dans la parenté, toujours en fonction de ce que perçoivent les parents et de ce que nous livre leur récit.

La conclusion présente la synthèse de ce volet de la recherche qui avait déjà été publiée dans un article de Ouellette et Méthot (1996) intitulé « La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale ».

CHAPITRE 1

LE PROJET D'ADOPTION TARDIVE

En adoptant un enfant déjà grand, les parents interrogés se sont engagés dans un processus qui s'avère souvent, selon la plupart des spécialistes, plus difficile et plus risqué qu'un autre et qui justifierait un accompagnement professionnel soutenu. Pour quelles raisons ont-ils alors fait ce choix ? Dans quelle mesure s'estimaient-ils préparés à l'assumer ? Comment le situent-ils dans leur propre trajectoire de vie et comment s'inscrit-il dans leur projet familial ?

Ce premier chapitre rassemble les éléments de réponse à ces questions contenus dans les récits recueillis. Il traite des motivations de ces parents et des divers arguments qu'ils ont invoqués en sa faveur au début de leur projet ou quand ils se sont expliqués au moment de l'entrevue. Il cherche à mettre en lumière leur préparation à l'accueil d'un enfant déjà grand, compte tenu des informations qu'ils avaient et des expériences sur lesquelles ils pouvaient miser. Enfin, il cerne brièvement comment ils relient ce projet à leur histoire familiale personnelle et quelle vision ils ont de leur famille adoptive.

On verra que l'âge de l'enfant, le caractère tardif de l'adoption, a nécessairement dû être justifié et faire l'objet de réflexions, mais qu'il n'occupe pas une place importante dans la manière dont les parents ont élaboré leur projet et dans la manière dont ils en parlent rétrospectivement.

1. Le choix d'un enfant plus âgé

Ces adoptants d'un enfant plus âgé ont d'abord été animés par les mêmes aspirations que tous les autres adoptants, qui ne font pas entrer en cause l'âge de l'enfant désiré : aimer un enfant et en être aimé, devenir parent pour la première fois ou devenir parent adoptif après avoir été parent d'un enfant biologique, fonder une famille ou agrandir celle que l'on a déjà. Les considérations relatives à l'adoption d'un enfant plus grand sont intervenues en second lieu, parfois dès la formulation du projet, mais souvent seulement lors d'un changement de cap en cours de route.

1.1 L'infertilité et les autres motivations fréquentes en adoption internationale

L'infertilité est la motivation la plus fréquente pour recourir à l'adoption internationale. Ainsi, bien qu'un peu plus du tiers des répondants dans cette recherche aient eu aussi des enfants biologiques, 73% (28 cas) ont dit avoir adopté pour cause d'infertilité : c'est le cas de toutes les familles du sous-groupe des adoptions précoces (d'ailleurs seulement 3 avaient déjà un enfant biologique) et de 11 des 21 familles du sous-groupe des adoptions tardives (10 avaient un enfant biologique). Certaines mères ne sont devenues enceintes que pendant ou après le processus d'adoption, dans lequel elles s'étaient engagées parce que leurs chances de concevoir étaient très minces. D'autres avaient eu des enfants biologiques avant d'adopter mais ne pouvaient plus en avoir pour des raisons médicales ou parce qu'elles étaient maintenant stérilisées.

Comme solution à leur problème d'infertilité, plusieurs couples avaient d'abord tenté l'insémination artificielle ou la fécondation in-vitro. Pour certains, le choix de l'adoption est apparu ensuite comme allant de soi, pour d'autres il n'a été envisagé qu'après un long cheminement personnel (deuil difficile de la parenté biologique ou encore découragement devant les procédures longues, difficiles et coûteuses).

D'autres raisons d'adopter que l'infertilité ont aussi été mentionnées par ces adoptants d'enfants plus âgés, qui peuvent tout autant être formulées par ceux qui s'en tiennent à une adoption précoce : réaliser un rêve qui a toujours été plus ou moins conscient de former une famille adoptive, donner à un enfant ce que l'on a soi-même reçu, poser un geste humanitaire en venant au secours d'un enfant orphelin, avoir une fille, etc⁵.

Peu importe leurs autres motivations, le premier choix de ceux qui étaient infertiles n'a jamais été celui de l'adoption tardive : ils ont commencé d'abord par adopter un bébé ou une fratrie comportant un bébé et un enfant un peu plus âgé (pas plus de 4 ans), à moins d'avoir déjà un enfant biologique (2 cas). Une mère a cependant affirmé que la naissance de son premier enfant n'avait pas été planifiée et qu'elle n'avait pas nécessairement souhaité un enfant biologique. D'ailleurs, le couple a ensuite opté pour une stérilisation volontaire pour se consacrer uniquement à l'adoption. Envisager dès le départ une adoption tardive semble

5. Les raisons hypothétiques suivantes : adopter un enfant pour éviter la grossesse ou encore pour donner un enfant à un conjoint n'ont pas été évoquées par les femmes de notre groupe d'étude. Néanmoins, une femme ayant volontairement choisi d'être stérilisée après la naissance de son dernier enfant est ensuite allée vers l'adoption lorsque son nouveau conjoint a souhaité avoir des enfants.

donc répondre à des situations particulières, surtout à celles de familles comptant déjà au moins un autre enfant.

1.2. Les motivations de l'adoption tardive lorsque c'est le projet initial

Certains ont pris la décision d'adopter un enfant plus âgé dès le départ. En d'autres termes, leur projet initial d'adoption en était un d'adoption tardive. En entrevues, les motivations qu'ils ont explicitement mentionnées sont de deux ordres. D'une part, celles qui supposent que l'adoption d'un enfant déjà grand serait moins exigeante ou plus favorable à la vie familiale. D'autre part, celles qui se rapportent à ses bénéfices pour l'enfant lui-même.

Une adoption moins exigeante

Passer par-dessus les années de maternage intensif a plusieurs fois été présenté comme un souhait personnel ou, du moins, comme un avantage : se soustraire à la période des biberons, des couches, des nuits blanches et du « non ». Ainsi, des parents qui avaient déjà eu des enfants disaient ne pas sentir le besoin de revivre à nouveau ces moments gratifiants, mais épuisants. Certains considéraient avoir un travail exigeant qui ne leur permettait pas la grande disponibilité qu'exige un nourrisson. Un autre disait avoir voulu un enfant avec qui faire tout de suite des activités (« je voulais un enfant que je pouvais prendre par la main ») ou avoir une attirance moins grande pour les nourrissons.

Certains ont dit avoir choisi d'adopter un enfant plus grand afin d'éviter qu'il y ait une trop grande différence d'âge entre leurs enfants. Ils pensaient préférable qu'ils puissent dès le départ jouer ensemble (« comme des amis ») et que cela faciliterait leur adaptation. Ils considéraient que l'enfant plus âgé serait perçu comme moins menaçant par les enfants déjà dans la famille (comparativement à un bébé qui demande beaucoup d'attention et qui prend de la place). La plupart avaient cependant le souci de ne pas modifier le rang de chacun dans la fratrie.

La préoccupation d'éviter de trop grands écarts d'âge dans la famille concernait aussi la différence d'âge entre les parents et leur enfant. Certains ont mentionné qu'à plus de 45 ans, ils ne voulaient pas prendre un petit bébé : il s'agissait de couples ayant déjà un autre enfant et d'une mère célibataire. Par contre, des parents du même âge, mais n'ayant pas déjà d'enfant, ont tenu à adopter un bébé.

Les mères célibataires ont voulu dès le départ adopter des enfants plus âgés pour ne pas se retrouver seules avec un bébé exigeant une disponibilité de tous les instants. Elles tenaient compte du fait qu'elles ne peuvent prendre un long congé parental étant la seule source de revenu dans le foyer et qu'un enfant plus vieux est déjà plus autonome. Elles ont toutes adopté leurs enfants (1 ou 2) alors qu'elles étaient âgées entre 39 et 45 ans. Par ailleurs, il semblerait que les professionnels chargés de l'évaluation psychosociale du projet parental des célibataires candidates à l'adoption appuient ce choix, de préférence à celui d'un bébé.

Une adoption au bénéfice de l'enfant

Mettant plutôt de l'avant les avantages que l'adoption représente pour l'enfant lui-même, certains parents ont dit avoir comme philosophie d'adopter celui qui a le moins de chances d'être choisi : « Tout le monde veut des bébés, nous ça ne nous dérange pas de ne pas catiner, on l'a déjà fait ». Cet argument est soutenu par le fait que ces parents ont déjà l'expérience d'un nourrisson, ayant déjà eu de jeunes enfants, biologiques ou adoptés. Il est souvent formulé par des parents qui considèrent être d'un âge avancé.

Les enfants les moins « désirables » sont aussi ceux qui resteraient le plus longtemps à regarder les autres partir, sans jamais voir leur tour venir. Une femme dit ainsi avoir adopté deux enfants noirs de 6 et 9 ans, considérant qu'ils étaient les moins « recherchés », parce qu'ils étaient noirs, des garçons et âgés de plus de deux ans. Une autre disait aussi vouloir un enfant assez grand pour qu'il « sache » qu'il se faisait adopter, autrement dit pour qu'il puisse jouir pleinement de sa chance.

1.3 Les motivations de ceux qui prennent une décision plus « tardive »

Si pour certains l'adoption d'un enfant déjà grand a répondu à leur préférence initiale, la majorité n'a pris cette décision qu'après avoir eu l'intention d'adopter un bébé. Pourquoi voulaient-ils d'abord un bébé et qu'est-ce qui les a fait ensuite changer d'idée ? Pourquoi adopter un enfant de quatre ans quand au départ on souhaitait accueillir un bébé d'un an ?

La préférence initiale pour un bébé

Ceux qui auraient d'abord préféré adopter un bébé envisageaient eux aussi que cela créerait un contexte de vie familiale plus à leur portée ou plus facile. Plusieurs de leurs arguments allaient alors exactement à l'inverse de ceux mentionnés ci-dessus en faveur de l'adoption tardive.

Au début de leur démarche d'adoption, ces parents désiraient recevoir les premiers sourires de leur enfant et être témoin de ses premiers pas. Ils auraient aimé vivre la période de maternage intensif parce que cela leur aurait procuré davantage la sensation d'être sans ambiguïté ses parents. Certains se sentaient incertains de leurs capacités parentales. Ils considéraient qu'un enfant adopté bébé leur permettrait d'acquérir graduellement les compétences et les attitudes d'un parent adéquat. Face à un enfant plus grand, ils craignaient de manquer de repères.

Nous, on ne voulait pas trop vieux, parce qu'on ne pouvait pas nécessairement l'encadrer. J'avais déjà un autre enfant, mais à temps partiel. Je ne pouvais pas vraiment dire que j'étais un parent dans tous les sens du terme. Personne ne pouvait nous dire ce que c'est un enfant de 6 ans. E 301

La perspective de l'adoption tardive est aussi celle de participer au déracinement d'un enfant qui a déjà acquis une culture et qui a un passé. Elle soulevait la crainte de lui faire subir un trop grand choc et qu'il ne puisse vraiment s'adapter. D'éventuels traumatismes liés à un passé douloureux et à des abandons successifs faisaient aussi peur à plusieurs parents qui ne se sentaient pas prêts à affronter de telles souffrances. Chez un bébé, la rupture d'avec son milieu d'origine est perçue comme étant moins importante et moins menaçante. De plus, le sentiment d'abandon semble souvent perçu comme n'affectant pas l'enfant adopté bébé.

La peur de ne pas s'attacher à un enfant plus vieux et de ne pas en être aimé fait aussi partie des raisons qui font rejeter l'adoption tardive. L'enfant plus vieux est susceptible de vivre un conflit de loyauté entre ses parents biologiques (connus ou imaginés) et ses parents adoptifs. De plus, son passé peut avoir compromis sa capacité d'établir de nouveaux liens d'attachement positifs. Les craintes bien fondées reliées à cela se trouvaient amplifiées chez ceux dont le sentiment de légitimité par rapport au projet d'adoption était fragile. Elles s'exprimaient en rapport avec les expériences parentales antérieures (n'avoir encore aucun enfant ou aucun enfant déjà grand et douter de sa capacité parentale) ou d'autres expériences personnelles vécues avec des enfants, ou encore avec le fait d'avoir été témoin ou d'avoir vécu soi-même des situations familiales difficiles.

Enfin, le souci de ne pas surclasser l'aîné de la famille ou modifier la place d'un enfant dans la fratrie a été une autre motivation pour envisager d'abord l'adoption d'un bébé. D'autant plus que les professionnels qui font l'évaluation psychosociale des candidats à l'adoption incitent aussi à la prudence sur cette question.

Les facteurs qui ont fait changer d'idée

Lorsque les futurs adoptants ont précisé les caractéristiques de l'enfant qu'ils désirent (pays, sexe, groupe d'âge, nombre, etc.), ils s'attendent à se faire proposer un enfant répondant à ces critères précis lorsque leur tour viendra sur la liste d'attente. L'intermédiaire (organisme, SAI ou contact privé) attend normalement d'identifier un enfant correspondant à leur demande, qu'il leur propose si aucun autre postulant souhaitant le même type d'enfant ne les précède sur la liste d'attente.

En pratique, les choses ne vont pas toujours ainsi. On peut avoir demandé, au départ, un enfant de 2 ou 3 ans et finalement adopter un enfant de 5 ans. On peut avoir eu comme projet initial l'adoption d'un petit bébé, puis acquiescer à la proposition d'un enfant de 3 ans, mais finalement adopter un enfant de 5 ans.

Chez nos informateurs, ces changements de dernière minute ont toujours concerné des adoptions tardives, exception faite d'un couple qui avait demandé un enfant plus vieux, mais qui a finalement accepté la proposition d'un bébé de trois mois (une adoption tardive a cependant été réalisée quelques années plus tard). Une autre famille avait accepté d'adopter un bébé, mais ce dernier étant malade, elle a finalement adopté un enfant de cinq ans comme prévu initialement.

Comment les postulants à l'adoption désirant un bébé en viennent-ils à changer d'idée et à accepter un enfant plus grand? Les pistes d'explications fournies par les récits recueillis indiquent qu'ils subissent, d'une part, la pression du temps et, d'autre part, la pression des intermédiaires.

Accepter un enfant plus grand sous la pression du temps qui passe

Il n'y a pas de doute que les bébés (0-2 ans) sont les enfants les plus demandés et qu'en conséquence les listes d'attente sont souvent longues. Selon les pays, les délais peuvent varier de 2 mois à 2 ans avant d'avoir une proposition⁶. Fatigués d'une attente qui, pour plusieurs, s'additionne à des années d'infertilité, certains modifient leur demande dans le but d'accélérer le processus. D'autres reçoivent une proposition non sollicitée d'un enfant plus vieux et l'acceptent lorsqu'ils prennent conscience que l'adoption risque alors d'être rapidement complétée.

6. Les délais de proposition peuvent aussi varier en fonction du sexe de l'enfant demandé.

La proposition est d'autant plus difficile à refuser quand la procédure légale et administrative dans le pays est déjà complétée. Soumis à la pression de l'attente, plusieurs se disent « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » et acceptent un enfant plus âgé que leur demande initiale quand ils constatent que tous les précieux documents le concernant sont déjà réunis. En effet, une proposition d'enfant en bonne et due forme, ainsi que l'assurance que les papiers de l'enfant sont en ordre (acte de naissance et d'abandon) représentent la condition nécessaire et la plus attendue de tout processus d'adoption : « les papiers de l'enfant c'est la chose la plus dure à avoir en adoption ». Nous avons même rencontré des parents qui ont reçu une proposition d'enfant par un intermédiaire privé qu'ils connaissaient, mais auquel ils n'avaient adressé aucune demande. Ils ont alors décidé de « monter leur dossier » en catastrophe pour ne pas laisser passer l'occasion. Une femme a ainsi accepté une fratrie, considérant que le long et coûteux voyage valait la peine pour deux enfants, mais la fratrie n'ayant pu être finalement adoptée pour des raisons médicales, elle n'a adopté qu'un seul enfant.

La pression du temps s'exerce aussi en rapport avec l'évolution de la vie personnelle et familiale des adoptants. Lorsque la proposition d'enfant tarde trop, leur mode de vie change. Leurs autres enfants vont à l'école et socialisent davantage avec l'extérieur, ce qui rend leurs parents plus disponibles et leur permet de se consacrer à d'autres intérêts. Il arrive alors qu'ils pensent à l'adoption tardive parce que la perspective de se retrouver à nouveau avec un bébé perd de son attrait et peut même être vue comme un problème.

Notre demande a changé pour un enfant de deux ans à un de cinq ans, parce qu'entre temps nos deux enfants vieillissaient. (...) Un bébé, je ne voulais pas, ça aurait fait trop un contraste avec les deux autres. Puis recommencer aux couches à mon âge, je ne voulais pas. Je me suis dit qu'un jour, nous autres, on va partir et que les enfants seront là et qu'ils vont se rapprocher. E 303

Accepter un enfant plus grand sous la pression d'un intermédiaire

Certains parents ont plus ou moins remis leur projet d'adoption entre les mains d'une tierce personne, décidant de lui faire confiance. Ils attendaient depuis déjà longtemps et étaient assez désespérés devant la complexité des choix à faire (changer de pays, se fier à tel ou tel organisme, attendre encore ?) ou ils étaient encore néophytes dans le domaine, n'en connaissant pas du tout les rouages. Une proposition est alors venue pour un enfant plus âgé que prévu et ils n'ont pas osé la refuser.

D'autres ont considéré qu'il était moralement inacceptable d'opposer un refus à une proposition ne correspondant pas vraiment à leurs attentes, mais provenant d'un intermédiaire qui en appelait à leurs

sentiments ou à l'urgence d'aider l'enfant et qu'ils ne voulaient pas décevoir. Ils ont alors accepté en se convainquant de tous les avantages d'une telle adoption.

De telles réactions sont susceptibles d'intervenir notamment dans les adoptions de fratries. Les fratries étant peu nombreuses et difficiles à placer, elles sont rapidement proposées à ceux qui en font la demande même lorsqu'elle ne correspondent pas à tous les critères de leur projet, comme le nombre d'enfants, leur âge, leur sexe et leur condition physique (un des enfants peut avoir un handicap, par exemple). Dans notre groupe d'étude, dans une fratrie sur deux, l'un des enfants ne correspondait pas aux caractéristiques préalablement demandées (surtout en termes d'âge). Par exemple, une fillette de 2½ ans et son frère de 12 ans ont été proposés et acceptés par un couple ayant demandé des enfants âgés entre 2 et 6 ans. Refuse-t-on une fratrie parce qu'un des enfants est plus vieux? Ici encore, un dilemme moral est posé aux adoptants.

2. La préparation à l'adoption tardive

Comme il en sera question au chapitre 3, ces parents adoptifs ont été confrontés à diverses situations beaucoup plus problématiques que dans les cas d'adoption d'un bébé. Certains ont accueilli des enfants ayant vécu en orphelinat depuis leur naissance, d'autres un enfant qui se souvient clairement avoir été abandonné par ses parents ou un enfant récemment devenu orphelin. Presque toujours, l'enfant avait connu l'extrême pauvreté et certains avaient vécu de mendicité. Certains enfants avaient été victimes de négligence, de mauvais traitements ou d'abus sexuels ; d'autres avaient été témoins de violence organisée et en restaient marqués. Quelques-uns avaient connu de nombreux placements (et avaient vécu chaque déplacement comme un abandon). Certains présentaient des retards de développement physique, moteur, cognitif ou émotif, leurs besoins essentiels n'ayant pas été comblés.

Les adoptants ne savent à peu près rien de ce passé troublant. Ils n'en perçoivent que l'écho, qui est plus manifeste chez les enfants qui ont des comportements perturbateurs, difficiles à comprendre et à tolérer. Désordres alimentaires, manipulation extrême, crises à répétition, refus de s'attacher à la mère ou au père, désir de détruire la famille et disputes avec la fratrie sont quelques-unes des manifestations qui ont été très bien décrites par certains parents ayant participé à notre recherche. Certains ont aussi souligné des états dépressifs ou de retrait, mais ceux-ci affectant moins brutalement la vie quotidienne, ils sont moins discutés.

Étant donné ces problèmes, qui indiquent une souffrance importante chez l'enfant et dont l'impact sur la vie familiale peut être très profond, la préparation des parents qui adoptent des enfants plus âgés peut faire une différence importante dans leur capacité d'aider l'enfant et de maintenir leur famille en équilibre. Pourtant, les parents adoptifs que nous avons rencontrés avaient une préparation très limitée aux situations qui les attendaient (surtout ceux qui ont eu à faire face à de nombreux problèmes de comportement). D'après leurs témoignages, ils ont eu peu d'information au début et ont relativement peu tiré profit, à cet égard, de leurs échanges avec d'autres adoptants ou de la démarche d'évaluation psychosociale. Ils se sont engagés dans cette entreprise en misant principalement sur leurs expériences parentales, professionnelles ou bénévoles.

2.1 La recherche d'information spécialisée

Au moment de faire leur choix ou avant l'arrivée de l'enfant, les adoptants rencontrés n'ont eu que peu ou pas d'information spécialisée portant spécifiquement sur l'adoption tardive. La plupart n'étaient pas particulièrement sensibilisés à cette problématique et n'ont pas cru nécessaire de faire des recherches pour se préparer autrement que pour toute autre adoption. Ceux qui l'ont fait ont trouvé peu de documentation qu'ils jugeaient utile. Les quelques exceptions sont ceux et celles qui connaissaient, par profession, les travaux concernant les enfants carencés ou traumatisés ou qui avaient un psychologue parmi leurs proches. Une seule mère a dit avoir pu s'appuyer sur un ouvrage qui présentaient l'adoption tardive de manière détaillée et réaliste.

C'est un livre américain, « Adopting older children », puis je pense que ce livre-là c'est le meilleur. Il y a tout dans ça. J'en avais lu d'autres avant de tomber sur lui, puis quand je rencontre des gens qui ont des problèmes, je leur dis de lire ce livre-là, que d'après tout ce qu'ils sont train de me raconter, ils ne comprennent pas ce que leur enfant vit. C'est expliqué dans ça. E 401

Depuis les dernières années, la documentation sur le sujet est certainement mieux connue et diffusée étant donné la préoccupation croissante dans les milieux d'adoption pour une meilleure préparation des adoptants.

2.2 Les échanges avec d'autres adoptants

À peu près tous les parents rencontrés se sont adressés à d'autres adoptants dont ils ont demandé l'avis. Ces derniers acceptaient alors informellement d'être personnes ressources ou agissaient déjà comme intermédiaires ou facilitateurs dans le projet d'adoption. Ils ont apporté leur propre témoignage sur l'adoption tardive, à partir de leur expérience personnelle ou d'autres qu'ils ont connues de proche.

Les échanges qui ont été rapportés en entrevue ont pris surtout la forme de réassurances et d'encouragements visant à calmer les craintes des adoptants. En ce sens, les informations et les exemples qui leur ont été soumis avaient trait à des expériences réussies ou à des difficultés qui avaient été surmontées assez rapidement, dans le but de dédramatiser la situation et d'insuffler confiance en soi et en l'avenir. L'adoption tardive a été généralement présentée comme une adoption semblable aux autres, exception faite de premiers temps un peu plus difficiles. Il semble que cela ait été d'ailleurs ce que les adoptants eux-mêmes souhaitaient entendre, particulièrement lorsqu'ils avaient reçu des mises en garde inquiètes de leur entourage et en étaient déstabilisés. Une mère ayant une expérience en tant que famille d'accueil a vécu le même type de message rassurant de la part d'autres familles d'accueil qui avaient adopté des enfants québécois déjà grands, mais fait-il préciser que ces familles avaient certainement bénéficié d'une période de préparation et d'apprivoisement que n'offre jamais l'adoption internationale.

Certains de nos informateurs ont eux-mêmes parrainé d'autres adoptants après avoir réalisé une adoption tardive. Forts de leur expérience, ils déploraient que les nouveaux adoptants acceptent difficilement de dépasser les interrogations habituelles sur les procédures et le voyage d'adoption pour aborder le sujet plus compromettant du contact à établir avec un enfant déjà grand qui ne leur plaira peut-être pas spontanément et qui n'acceptera pas nécessairement d'emblée ses nouveaux parents. Ils admettent cependant qu'eux-mêmes, à l'époque, avaient cherché à être informés ou rassurés, mais sans considérer que l'adoption d'un enfant déjà grand était potentiellement bien différente d'une adoption de bébé.

2.3 L'évaluation psychosociale

L'évaluation psychosociale invite, en principe, les candidats à l'adoption à faire une réflexion approfondie sur leur projet, mais sa fonction n'est pas d'apporter une préparation concrète et clairement orientée en fonction de besoins précis. Elle peut permettre d'écarter ceux à qui l'adoption tardive ne convient pas du tout, de façon évidente et rapidement perceptible et, pour les autres, elle peut être l'occasion de prévenir les mauvaises surprises en les informant des défis qu'ils auront à relever s'ils persistent dans leur décision. Une réelle préparation à ce qu'ils auront à vivre ne s'acquiert toutefois pas dans ce contexte. Et les mises en garde, comme on l'a vu plus haut, ne sont pas nécessairement comprises avant d'être mis soi-même en situation.

Nos répondants n'ont pas délibérément fait de recherche d'information à l'occasion de leur évaluation psychosociale. Ils disent plutôt avoir évité de poser trop de questions de peur de paraître hésitant, anxieux ou mal préparés à faire face à toutes les éventualités. Sauf exception, il ne semble pas non plus qu'ils aient reçu des informations qui leur ont paru utiles ou pertinentes pour se préparer. Plusieurs se plaignent plutôt que l'évaluateur ou l'évaluatrice ait tenté de les dissuader de poursuivre leur projet et de leur instiller des craintes.

Quelques informateurs ont été évalués à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par une travailleuse sociale d'un centre de services sociaux (CSS), avant la création des centres jeunesse. Certains considèrent qu'ils ont alors pu bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi avec une personne en qui ils avaient confiance, avec qui ils pouvaient exprimer honnêtement leurs difficultés et qu'ils pouvaient appeler ou rencontrer au besoin, ce dont les adoptants actuels ne peuvent facilement bénéficier dans le cadre d'une évaluation limitée dans le temps et rémunérée. Il ne semble pas, toutefois, que cette travailleuse sociale ait eu réellement un rôle de préparation à l'adoption tardive. Sa présence a d'ailleurs surtout été appréciée quand il a été possible de la consulter une fois l'enfant arrivé.

De façon générale, l'appel à des professionnels pour de l'information et du soutien est survenu un certain temps après l'arrivée de l'enfant, bien souvent alors que les parents se sentaient à bout de ressources. De plus, même lorsqu'elle s'est globalement bien déroulée, ils admettent que leur adoption n'avait souvent pas été guidée par une vision réaliste. Au mieux, ils ne pouvaient prendre appui que sur des expériences personnelles reliées de façon très ténue à l'adoption tardive.

2.4 Les expériences parentales, professionnelles ou bénévoles

Certains parents interrogés avaient à leur actif des expériences de vie qui semblent avoir favorisé ou soutenu leur engagement dans une adoption tardive. En effet, ils étaient nombreux à avoir déjà une expérience parentale ou à avoir des expériences professionnelles ou bénévoles les rendant familiers avec des problématiques d'éducation des enfants ou de relations interculturelles. Elles pouvaient en effet constituer des formes de prédisposition à ce type de parentalité, sans qu'il s'agisse d'une véritable préparation.

Les expériences parentales

Le fait d'avoir une expérience parentale antérieure à laquelle se référer semble avoir été un élément rassurant pour ceux qui avaient déjà des enfants (biologiques ou adoptés), ce qui était le cas de la majorité (15 cas sur 21). Ils avaient confiance en leurs capacités parentales et avaient déjà connu les gratifications qu'apporte la relation avec un nourrisson ou un très jeune bébé.

Je ne sais pas si je conseillerais de commencer par un enfant plus vieux si tu n'en as jamais eu (...) Le fait d'avoir déjà des enfants, j'avais des attentes peut-être plus réalistes par rapport à un enfant de 5 ans. E 313

Toutefois, trois couples ont adopté des enfants plus âgés que les leurs (sur classement de l'aîné) et n'avaient donc pas d'expérience en tant que parent d'un enfant de cet âge-là. Quant aux adoptants qui n'avaient aucune expérience de parent, ils étaient trois couples et trois mères célibataires. La moitié ont pourtant adopté une fratrie.

De plus, le fait d'avoir déjà eu des enfants a été discuté différemment selon qu'il s'agissait d'enfants du couple adoptant ou d'enfants issus d'une précédente union. Lorsqu'un couple avait ensemble un ou des enfants, cela était considéré comme un atout indéniable ayant contribué à raffermir la confiance en soi. Lorsque l'enfant était né d'une autre union, cette expérience parentale a été présentée comme n'étant qu'indirectement pertinente au projet, puisqu'elle était personnelle à un seul des conjoints, surtout quand c'était la mère qui n'avait jamais eu d'enfant. Certains enfants d'une autre union ne vivaient pas dans le foyer adoptif (déjà grands ou habitant avec l'ex-conjoint). Dans un cas, le parent ne voyait plus cet enfant depuis qu'il avait adopté avec sa nouvelle conjointe.

Les expériences professionnelles ou bénévoles reliées à l'éducation des enfants

L'expérience professionnelle ou bénévole de 8 familles (sur 21) les mettait aussi dans une situation plus favorable que d'autres pour comprendre et prévoir les problèmes éventuels. En effet, deux mères avaient été famille d'accueil pour des enfants québécois (l'une l'était d'ailleurs toujours). L'une d'elles expliqua d'ailleurs longuement que le placement en famille d'accueil d'enfants très carencés déjà grands ne leur assurait pas suffisamment de stabilité pour que leurs progrès se consolident. Après quelques expériences frustrantes et difficiles, elle a préféré l'adoption de petits enfants : « Je voulais un bébé, c'était très, très clair ». Elle a toutefois adopté un enfant de deux ans, puis un autre de quatre ans qu'on supposait apparenté à celui qu'elle avait adopté précédemment.

Deux autres parents (un père et une mère) étaient travailleurs sociaux, l'un travaillant en protection de la jeunesse et l'autre en psychiatrie auprès d'enfants. Une mère étudiait en psychologie et deux autres travaillaient quotidiennement avec de jeunes enfants, en milieu scolaire et en garderie. Enfin, un père avait été pendant plusieurs années le *Grand Frère* d'un jeune garçon « difficile ».

Les expériences personnelles, professionnelles ou bénévoles reliées aux relations interculturelles

À ces expériences susceptibles de soutenir la détermination d'adopter un enfant plus grand, on pourrait ajouter la connaissance préalable du pays d'origine de l'enfant ou, du moins, de pays du Tiers-Monde, et la familiarité avec des problématiques de relations interculturelles. Toutefois, peu de parents pouvaient faire valoir de telles expériences, en-dehors du fait qu'ils avaient déjà voyagé à l'étranger en touristes ou pour une autre adoption ou qu'ils avaient eu des relations amicales ou amoureuses avec des gens d'autres origines. Un couple de parents était mixte ; une mère avait un enfant d'un ex-conjoint d'une autre origine ethnoculturelle ; une autre travaillait auprès d'immigrés ; une autre avait parrainé des réfugiés du Sud-Est asiatique au Québec et s'était impliquée dans le parrainage international.

Dans l'ensemble, toutefois, ce sont leurs expériences de vie personnelle pendant l'enfance que les personnes interrogées ont le plus spontanément mises en relation avec leur expérience d'adoption et qui semblent avoir eu le plus d'influence sur la manière dont ils ont envisagé la constitution de leur famille. Elles ne relèvent pas du thème de la préparation à l'adoption tardive, mais de celui des trajectoires familiales des parents en regard desquelles leur expérience d'adoption tardive a été élaborée ou, du moins, relatée.

3. Le rapport à l'enfance et à la famille d'origine dans l'élaboration du projet d'adoption

Du point de vue des parents adoptifs, la réalisation d'une adoption est d'abord celle d'un projet parental personnel ou de couple, d'un projet de famille. Comme celui de tout autre parent, il s'inscrit dans une certaine représentation de soi, de ses valeurs et de son histoire personnelle. En faisant référence à leur enfance et à leur adolescence, les parents interrogés ont souvent établi des associations plus ou moins directes entre ce qu'ils ont alors vécu ou acquis et leur projet d'adoption tardive. Ces liens ne sont pas, en eux-mêmes explicatifs, mais ils offrent un aperçu de la manière dont ce projet a été consciemment assumé,

vécu et interprété, souvent dans une perspective de continuité avec l'histoire familiale, mais aussi parfois dans une volonté de rupture.

3.1 Les expériences vécues pendant l'enfance

En parlant des expériences particulières de leur enfance, les répondants ont pour la plupart été assez laconiques, mais ont rapidement ciblé les aspects qui leur paraissait significatifs de leur trajectoire (par exemple, avoir appartenu au groupe des « petites » dans la famille, s'être fait « voler » son enfance, avoir fait des études classiques, avoir quitté le foyer familial très jeune...).

Ce sont évidemment les expériences les plus belles, celles qui procurent les plus beaux souvenirs, qu'ils ont dit souhaiter reproduire pour leurs enfants en transmettant les valeurs familiales qui s'y rattachent. À l'inverse, les expériences troublantes ou négatives suscitent plutôt une volonté de réparer le passé en donnant ce que l'on n'a pas soi-même reçu ou en éliminant ce qui a été pour soi source de souffrance. Ces deux orientations distinctes : rompre avec un passé difficile et douloureux ou chercher à recréer des situations positives et enrichissantes, ne sont pas antithétiques. Elles peuvent être complémentaires et être poursuivies simultanément.

Parmi les expériences d'enfance ou d'adolescence relatées par les parents rencontrés qui ont pu avoir une incidence sur leur décision d'adopter et leur ouverture à l'adoption tardive, nous avons noté celles qui ont rapport à la composition de la famille d'origine, à l'adoption ou au placement familial et, enfin, à l'influence exercée par une personne de l'entourage.

La composition de la famille d'origine

La majorité des répondants ont parlé de la famille en général et de leur propre famille d'origine de façon positive, mais sans intensité particulière. Plusieurs ont cependant insisté sur le fait qu'ils ont été élevés dans une fratrie de plusieurs enfants, ce qui est souvent associé à des commentaires sur l'entraide et le partage, mais aussi sur le jeu et une vie quotidienne pleine d'animation. Les quelques exceptions qui étaient enfants uniques ou n'avaient qu'un frère ou une sœur étaient presque tous actuellement en couple avec un conjoint venant d'une grosse famille.

Pour certains, adopter plusieurs enfants est associé à un plaisir à se retrouver en la présence d'un groupe d'enfants :

Il n'y a pas seulement une raison à une adoption. Il y a beaucoup de choses qui s'imbriquent probablement les unes dans les autres. Mais il doit y avoir comme base ce plaisir-là d'avoir beaucoup d'enfants autour de nous. E 310

Quelques-uns ont dit avoir voulu adopter plusieurs enfants parce qu'ils ont trouvé « plate » d'être enfant unique.

Des parents ont parlé de reproduire aussi d'autres aspects de leur milieu familial d'origine notamment l'écart d'âge entre parents et enfants et la division des tâches entre père et mère. Ainsi, une mère a dit avoir commencé très tôt sa famille pour que ses enfants aient, comme elle, des parents très jeunes. Une mère célibataire, qui élève seule ses enfants adoptés et qui ne cohabite pas avec son conjoint de fait, considère qu'elle a adopté un mode de vie semblable à celui de ses parents : sa mère s'occupait, seule et avec beaucoup d'efficacité, de toute la maisonnée pendant que son père passait le plus clair de son temps au travail.

Les expériences reliées à l'adoption ou au placement familial

Quelques parents ont eux-mêmes été élevés par d'autres que leurs parents biologiques, ce qui les avaient sensibilisés à l'adoption. Ainsi, une mère qui a elle-même été adoptée, voyant qu'il lui était très difficile d'avoir un enfant, n'a pas hésité et attendu pour proposer à son mari l'adoption.

Je trouve que c'est une chance que j'ai eue. Ma mère naturelle n'aurait pas pu me donner ce qu'elle n'avait pas... On s'était dit : « On va vraiment aller chercher un enfant qui sait qu'il n'est pas adopté, puis qui en a plus besoin ». E 312

Trois autres parents ont dit être devenus orphelins alors qu'ils étaient très jeunes, dont cette mère élevée par des femmes de sa parenté qui considère qu'elle aura réussi sa vie quand elle aura « remis à quelqu'un ce que d'autres m'ont donné : je vais refaire avec elle ce que l'on a fait avec moi ».

D'autres parents n'avaient pas été adoptés, mais des membres de leur famille l'avaient été : dans un cas, il s'agissait de la mère, dans deux cas de cousins et, dans deux autres cas, de neveux. Pour eux, la parenté adoptive était une réalité familière.

D'autres avaient côtoyé pendant leur enfance des familles adoptives et ont dit que cela les avait influencés dans leur choix de l'adoption comme solution à l'infertilité.

D'autres faisaient un lien entre leur ouverture à l'adoption et le fait qu'ils ont été élevés dans une famille ayant accueilli des enfants en foyer nourricier : la grand-mère ou la mère avait été responsable de la famille d'accueil et certains enfants placés chez elle faisaient maintenant presque partie de la famille.

Dans tous les cas, même lorsque l'adoption ou l'accueil d'enfants délaissés n'a pas fait partie de l'univers enfantin, la proximité avec des situations d'adoption a existé au moins dans les mois précédant l'adoption et a eu une influence très grande sur les perceptions et les attitudes des parents.

L'influence exercée par une personne de l'entourage

Quelques parents ont dit qu'un membre de leur famille proche ou éloignée était coopérant volontaire ou missionnaire dans un pays du Tiers Monde quand ils étaient enfants. Les lettres et les visites de cette personne les auraient sensibilisés très jeunes à la situation des enfants dans les pays en voie de développement et donné envie de faire aussi quelque chose pour eux.

D'autres ont eu dans leur vie un ami ou une personne admirée dont le pays d'origine a exercé sur eux une attirance inhabituelle. C'était un peu comme si adopter dans ce pays prolongeait la relation.

3.2 Les valeurs que l'on veut transmettre à ses enfants

À travers la diversité des trajectoires familiales qui nous ont été rapportées et des anecdotes qui sont venues les illustrer, ce sont d'abord les valeurs véhiculées par le milieu d'origine qui ont été soulignées. L'entraide et le partage ont été mentionnés en rapport aux nécessités de la vie au sein d'une fratrie de plusieurs enfants, de même que le sens des responsabilités et la générosité. Ce sont des valeurs que les parents souhaitent transmettre à leurs enfants, particulièrement ceux qui ont plusieurs enfants.

Bien que la majorité aient reçu une éducation religieuse et aient été élevés dans un contexte assez rigide, les valeurs qu'ils disent avoir retenues de leur passé familial sont celles, plus libertaires, auxquelles ils

estiment que leurs parents ont adhéré lorsque, adolescents, ils ont commencé à vouloir s'émanciper : la tolérance, le respect de la différence, la liberté et l'autonomie individuelle.

Moi j'ai fait ma crise d'adolescence : les cheveux longs, la barbe, la veste de cuir, la moto. Puis aujourd'hui je m'aperçois de l'acceptation de mes parents qui ont dit : « Il veut vivre ça, ce n'est que superficiel, laissons-le vivre... ça ne durera pas longtemps ». Ça c'est l'acceptation de la différence. Ça a peut-être influencé par la suite le fait, pour nous, d'accepter la différence chez nos enfants. Mes parents ont toujours été fiers de nous laisser aller. Il n'y avait jamais trop de contraintes, juste des limites acceptables. E 309

Les discours centrés plutôt sur une rupture avec les valeurs du milieu d'origine se présentent un peu comme l'envers des précédents. Le souhait de se démarquer de ses propres parents concerne surtout certaines attitudes et comportements dont on ne dit pas nécessairement avoir souffert, mais que l'on remet maintenant en question et que l'on désapprouve : la fermeture à la différence, l'égoïsme et le repli sur soi, la recherche du bonheur personnel des parents, l'absence de communication entre parents et enfants et les querelles et mésententes dans la fratrie.

Je viens d'un milieu ordinaire, mais de parents catholiques (...). Il y a l'ouverture sur le monde que j'avais peut-être un peu de misère à retrouver chez nous. Quand je me rappelle de ma jeunesse, je me rappelle surtout de ça... mes parents, pour eux, c'est blanc ou c'est noir, le gris n'existe pas. (...) C'était discipline, travail, valeur de l'argent, honnêteté. Des valeurs de l'époque dans le fond. E 313

Dans certains cas, l'adoption relève explicitement d'un souci de véhiculer d'autres valeurs que celles de la famille d'origine. Pour plusieurs, la différence entre ce qu'ils ont connu et ce qu'ils veulent offrir à leurs enfants se situe uniquement à ce niveau des valeurs, puisqu'ils ont eu une enfance relativement heureuse. Par contre, dans certains cas, les bribes d'enfance qui nous ont été racontées indiquent que la personne avait clairement en tête que l'absence de communication entre parents et enfants, par exemple, peut dégénérer en mauvais traitements comme ceux qu'elle a connus.

Que ce soit dans une perspective de continuité ou de rupture, le sentiment de transmettre à travers l'adoption des valeurs auxquelles on tient et d'apporter réellement quelque chose de plus à la génération qui nous suit constitue, en soit, une réalisation importante : « Il me semble qu'au soir de ma vie, je me dirai que je ne pars pas les mains vides ».

L'âge de l'enfant adopté n'intervient pas dans cette réflexion, sauf de façon accessoire. Les parents n'ont pas, par exemple, indiqué avoir pensé au préalable aux valeurs que l'enfant lui-même aurait acquises dans son milieu d'origine ou aux expériences qui auraient forgé son rapport au monde.

4. La famille que l'on veut construire

En fondant une famille, tous les parents ont une idée plus ou moins précise du type de relations qu'ils veulent construire avec leurs enfants. Les adoptants ont cependant, plus que d'autres, l'occasion de s'interroger sur le sujet et de formuler clairement la conception de la famille qui les anime et la place qu'ils attribuent aux enfants dans cette famille (notamment parce qu'ils seront interrogés sur le sujet par la personne qui procédera à l'évaluation psychosociale).

À travers les récits des parents rencontrés, se dessinent trois différents modèles de la famille que l'adoption permet de construire. Ils sont en réalité très proches les uns des autres, car ils correspondent aux mêmes valeurs, mais ils se distinguent en fonction du thème qui prend le plus d'importance dans l'organisation du discours tenu sur ce projet. En effet, certains se voient comme ayant formé une famille différente (mixte ou internationale), en insistant sur l'origine étrangère de leurs enfants, alors que d'autres ne le font pas. Certains associent principalement leur projet familial au temps de l'enfance de leurs enfants, alors que d'autres ont une vision plus intemporelle. D'autres ne soulignent aucune particularité ou caractère distinctif de leur projet familial, considérant former une famille « comme les autres ».

4.1 Une famille différente : mixte ou internationale

L'adoption implique un écart par rapport à la norme familiale dominante et, conséquemment, fait vivre à chacun de ses protagonistes une expérience spécifique. Toutefois, aucun des parents rencontrés n'a insisté ainsi sur la différence entre famille biologique et adoptive. Ceux qui ont parlé de la recherche d'une famille différente des autres l'ont plutôt fait en parlant de la mixité des liens de filiation qui la constitue, i.e. biologiques et adoptifs, ou à propos de son caractère international.

Une famille mixte

Certains parents (5 cas) ont formé, par choix préférentiel, une famille mixte, afin de vivre à la fois l'expérience de la parentalité biologique et de la parentalité adoptive. Ayant déjà des enfants biologiques et n'étant aucunement infertiles, ils ont préféré adopter pour agrandir leur famille. Ils avaient tous déjà rêvé, à un moment de leur vie, d'adopter un enfant et deux d'entre eux n'avaient pas tenu à procréer avant d'adopter (cela aurait pu être l'inverse).

Je me suis fait ligaturée à 32 ans en me disant que si jamais je veux un enfant, je l'adopterai. J'étais décidée à ça. C'est une grosse décision à prendre. J'ai dit : « Je me fait ligaturer, il y a assez d'enfants qui sont malheureux à travers la planète, si jamais j'en veux un autre je l'adopterai ». E 304

À cette mixité de liens biologiques et adoptifs peut s'ajouter le fait que les enfants adoptés ont des frères et sœurs biologiques vivant dans d'autres familles, ce qui crée de nouvelles affiliations. Il en sera question plus loin dans ce rapport. Les enfants sont alors à l'origine de nouveaux liens familiaux pour leurs parents.

Une famille internationale

Certains parents ont adopté des enfants de pays différents. Dans cinq cas, ces derniers étaient d'apparence physique très contrastée (un enfant noir et un enfant asiatique par exemple), de sorte que la différence allait être facilement reconnue – et accentuée – par le regard des autres. D'autres parents avaient un nouveau projet d'adoption en cours qui allait aussi diversifier l'origine de leurs enfants.

Ces parents savaient devoir prendre acte du fait que le regard des autres allait leur renvoyer l'image d'une famille composite. La plupart d'entre eux n'ont pas véritablement recherché cette diversité, sans pour autant l'éviter se sentant à l'aise avec des enfants de multiples origines. D'autres défendaient cependant explicitement un projet de famille internationale. Il venait, par exemple, faire écho au caractère international de la trajectoire personnelle (ses propres origines, celles de son ex-conjoint, de son premier enfant...), du réseau social (amis, autres adoptants...) et du cadre de vie d'une mère qui avait déjà un enfant biologique métissé, un enfant adopté antillais et qui avait voulu adopter un autre enfant en Amérique du Sud : « On s'est dit pourquoi pas un enfant d'un autre pays, on va être international ».

4.2 Une famille centrée sur le temps de l'enfance

Certains adoptants ont associé leur projet de vie familiale essentiellement à l'enfance et à l'adolescence de leurs enfants. Ils se disent principalement intéressés et mobilisés par la relation avec l'enfant qui grandit, celui que l'on peut câliner, soigner et qui reste près de ses parents. Pour eux, la présence de jeunes enfants dans la famille est un plaisir qu'ils cherchent à renouveler en adoptant. C'est ce qu'exprime bien cette mère qui a adopté un enfant lorsque sa fille biologique, avec laquelle elle avait eu « une relation idéale, idyllique, fantastique » est devenue pré-adolescente et a commencé à imposer une distance à sa mère : « J'ai senti qu'elle n'avait plus besoin de moi ».

Ce regard sélectif, qui se concentre sur la phase la plus intense et la plus nécessaire de la vie en famille des enfants, semble soutenir l'évocation sereine du moment où ces derniers les quitteront pour vivre une vie indépendante. Ainsi, une mère expliquait à sa fille : « *Tu vas rester avec nous autres jusqu'à ce que, à un moment donné, tu fasses ta vie* ». Son arrivée à l'âge adulte allait être le moment d'assumer pleinement le principe souvent affirmé par les adoptants, en référence à un poème de Khalil Gibran, que les enfants ne nous sont que prêtés⁷.

Dans mon idée, elle m'est comme prêtée. Je me dis : il y a eu une personne, qui a eu cette enfant-là, qui a été obligée, pour une raison ou pour une autre, de me la laisser un jour. J'ai eu l'idée... on a eu l'idée d'essayer de partager ce que l'on avait avec une enfant. E 303

Dans le cas des enfants adoptés, l'échéance du prêt pourrait être un retour dans le pays d'origine ou même des retrouvailles avec la famille d'origine. Certains informateurs anticipent clairement cette possibilité :

Il aura besoin de se replonger dans ses racines, de savoir ce que sont devenus ses frères et sœurs et de les voir, par curiosité. Peut-être aussi qu'il y a un lien qui est là... tant mieux. Je ne suis pas possessive. Je me dis que c'est important qu'il retourne. Je lui dit même : « Si tu veux, si tu travailles bien à l'école, tu pourras peut-être faire quelque chose pour aller les aider là-bas. » C'est stimulant pour lui. E 304

Dans certains cas, d'ailleurs, les parents préparent cette étape en maintenant eux-mêmes des contacts dans le pays d'origine.

Le fait de se concentrer sur la durée limitée de ce temps fort de la famille (une vingtaine d'années) permet de penser à fonder plus d'une famille. Pour certains informateurs, l'adoption a d'ailleurs été le moyen de fonder une deuxième famille après que leurs enfants biologiques ont été grands. Ils voulaient éprouver à nouveau la joie de voir grandir un enfant et se sentir utiles ou constructifs. D'autres envisagent refaire une adoption quand leurs enfants actuels seront grands :

Ce qu'on a comme projet, en vérité, c'est probablement de fonder une deuxième famille plus tard, vu qu'on est jeunes là. (...) On veut aller en Amérique latine et au Viêt-Nam avec nos enfants. On veut vivre ça avec eux autres. Puis, à cinquante ans, quand ils seront... plus loin, on aura une autre famille probablement. E 302

7. Le poème en question est cité dans de nombreuses publications d'associations impliquées en adoption et les personnes actives dans le domaine utilisent très fréquemment dans leurs argumentations cette phrase disant « les enfants nous sont prêtés ». Par contre, la majorité des adoptants qui la reprennent n'en connaissent probablement pas l'origine.

4.3 Une famille « comme les autres »

Nonobstant les conceptions de la famille qui viennent d'être mentionnées, plusieurs adoptants insistent aussi pour dire qu'ils ont formé « une famille comme les autres ». Pour les couples, l'histoire de cette famille occidentale « normale » est celle d'un homme et d'une femme qui se rencontrent, deviennent amoureux l'un de l'autre, se marient et ont ensemble des enfants. Qu'ils les aient par la naissance ou adoption ne change rien. Et la trajectoire des enfants adoptés ne diffère pas de celle des enfants biologiques : ils vont à l'école primaire, puis secondaire, font un choix de carrière, entrent plus ou moins rapidement sur le marché du travail, quittent le foyer familial pour former à leur tour un couple et fonder une famille, sans que cela les isole pour autant de leurs parents. La famille est envisagée dans une perspective de continuité, de pérennité.

Les mères célibataires considèrent aussi qu'elles ont formé une famille comme les autres, au sens où la composition de leur foyer ressemble à tant d'autres et que leurs enfants ne sont pas les seuls à devoir composer avec l'absence d'un père :

Tu regardes autour, puis des familles reconstituées, il y en a plein. Je ne serai pas pire qu'une autre, puis elle ne sera pas aussi marginalisée que ça. C'est plein d'enfants que les pères sont disparus de leur vie, puis ils ne sont pas adoptés. C'est même leur père biologique qui a disparu. E 401

Ceux qui ont conçu un projet de famille mixte ou internationale ou pour qui la famille tenait essentiellement à la présence d'enfants ne se situaient pas nécessairement en opposition à cette idée que les familles adoptives sont « comme les autres ». Simplement, ils développaient un discours plus réflexif qui les amenait à souligner l'aspect de leur famille qui leur paraissait le plus caractéristique.

Conclusion du chapitre 1

En somme, les parents que nous avons rencontrés apparaissent avoir élaboré leur projet d'adoption tardive en le définissant d'abord comme un projet d'adoption semblable aux autres. L'âge de l'enfant intervenait comme une particularité importante au moment du choix initial ou de l'acceptation de la proposition d'enfant, mais ils n'ont en aucune manière pensé qu'ils s'engageaient dans une forme d'adoption spécifique.

Sauf en ce qui concerne le souhait de donner une chance à des enfants moins en demande, les autres raisons qu'ils ont invoquées en faveur d'une adoption tardive sont fondées sur l'idée qu'elle serait plus facile

qu'une adoption précoce, pour les parents (qui éviteront la période de maternage intensif ou une perte importante de revenu), pour leurs autres enfants (qui auront un frère ou une sœur d'âge rapproché) ou même pour l'enfant lui-même (parce que ses parents ne seront pas trop vieux pour son âge et qu'il sera soutenu par ses frères et sœurs). Même le souhait d'aider un enfant dont personne ne veut peut aussi avoir trait à une idée de plus grande facilité, dans la mesure où ces enfants peuvent être perçus comme étant plus disponibles, puisqu'il n'est pas nécessaire pour les adopter de se mettre sur une longue liste d'attente.

Ces parents ont été encouragés à poursuivre leur projet par certains et inquiétés par d'autres, sans avoir véritablement l'occasion de mesurer en toute connaissance de cause les qualités particulières que sollicite l'enfant adopté plus grand. Ils ont abordé cette entreprise en prenant appui sur leurs expériences personnelles. Sauf exception (un travailleur social), ils ne semblent pas avoir eu conscience des points de vue d'experts qui envisagent l'adoption tardive comme une forme d'accueil familial ne permettant pas toujours de construire une relation familiale fondée sur des rapports affectifs harmonieux et gratifiants.

Dans la manière dont ils ont parlé de leurs expériences d'enfance et d'adolescence, des valeurs qu'ils en ont retenues et de celles qu'ils voudraient transmettre à leurs enfants et dans la manière dont ils ont caractérisé leur projet familial, ces parents n'ont pas non plus laissé entendre qu'ils avaient envisagé une différence entre le projet d'adoption d'un enfant déjà grand et celui de l'adoption précoce. Pourtant, certains chercheurs avancent l'idée, par exemple, que l'adoption tardive s'apparente davantage à un mariage entre deux individus qu'à une naissance. De plus, les praticiens des services de protection de l'enfance considèrent aussi que l'enfant adopté tardivement peut avoir besoin d'adultes « accompagnateurs » qui renoncent à un projet parental conventionnel. Clairement, de tels points de vue n'ont pas coloré les conceptions de nos informateurs. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner. Leurs motivations et leurs trajectoires de vie les orientaient vers la réalisation d'un projet familial « normal », peu importe l'âge de l'enfant, sans visée thérapeutique. De plus, ils étaient guidés par les mêmes conceptions de l'enfant que tout autre adoptant (un petit être en devenir avec qui établir un lien d'amour et de confiance et à reconnaître comme sien), et non par des conceptions psychologiques orientées vers la distinction entre le normal et le pathologique.

CHAPITRE 2

DEVENIR PARENT PAR ADOPTION

Le projet d'adoption tardive s'élabore, comme on vient de le voir, dans la même perspective que tout autre projet d'adoption, malgré les incidences spécifiques du choix qui est fait. De même, devenir parent adoptif dans ce cadre précis ne se présente pas d'emblée de manière particulièrement contrastée par rapport à ce qui se passe dans une adoption précoce. Néanmoins, certaines différences existent que nous soulignons ci-dessous en rapport avec trois aspects importants du processus d'accès à la parentalité adoptive : d'abord, les étapes liées aux exigences administratives et légales ainsi qu'aux réalités affectives et sociales qui s'y greffent ; ensuite, la manière dont l'expérience est vécue au sein du couple parental ; enfin, la fréquentation d'autres adoptants et le soutien qu'ils apportent.

1. Les étapes et les moments clés du processus d'adoption

Dans les entretiens, les parents adoptifs ont fait le récit de leur expérience en reprenant grosso modo le déroulement du processus d'adoption. Cette première section de chapitre présente brièvement les principales étapes et leurs moments clés, en indiquant comment les circonstances de l'adoption tardive en affectent la teneur.

1.1 Étape 1 : De la décision d'adopter à la réception d'une proposition d'enfant

Cette étape est celle de la formulation explicite d'un projet d'adoption et de la réalisation des démarches que cela implique. Les adoptants doivent réussir l'évaluation psychosociale obligatoire et « monter leur dossier ». Ils sont alors appelés à réfléchir sur leur désir d'enfant, sur leur motivation à s'engager auprès d'un enfant étranger et sur leurs capacités parentales, mais aussi sur le poids de leurs expériences antérieures (d'adulte, mais aussi d'enfant) dans leur décision ainsi que sur leurs aspirations quant à la famille qu'ils veulent créer.

La décision d'adopter implique, à cette étape, de nombreux choix, commençant par celui d'aller vers l'adoption internationale : il faut choisir d'adopter un enfant de couleur (noir, latino-américain ou asiatique) ou un enfant blanc, le pays où l'on ira adopter et/ou l'intermédiaire dont on demandera l'aide, le nombre d'enfants (un seul ou une fratrie), le sexe et le groupe d'âge que l'on préfère. On choisira aussi parfois, d'adopter un

enfant présentant un handicap (surdit , malformation cong nitale, etc.). Les adoptants qui r sistent d'abord   exprimer ainsi un choix relativement pr cis doivent finalement s'y r soudre car les personnes ou organismes susceptibles de les aider tiendront   conna tre le type d'enfant auquel ils s'attendent et qu'ils pr f rent adopter. De plus, l' valuation psychosociale de leur projet d'adoption les oblige   le pr ciser et peut se conclure par une recommandation particuli re concernant le nombre d'enfants, le groupe d' ge ou l'origine ethnoculturelle (par exemple, un seul enfant, qui ne soit pas noir et qui n'ait pas plus de 2 ans). Le choix doit donc parfois  tre « d fendu ».

On voulait en adopter deux... mais elle ne faisait que nous brosser un tableau noir et nous dire que l'on divorcerait. (...) Elle a quand m me fait une  valuation favorable pour un enfant. On s'est battu pour qu'elle accepte, finalement, un deuxi me enfant, mais en bas de trois ans. E 301

Au cours de cette  tape, les adoptants d couvrent la complexit  des d marches administratives et juridiques   accomplir, comment les r seaux d'adoption sont structur s, quels sont les obstacles   franchir. Un certain nombre proc de   travers un interm diaire qu b cois officiel, d'autres par contacts priv s. La plupart s'appuient presque enti rement sur l'interm diaire et n'entrent eux-m mes en contact avec le pays d'origine de l'enfant qu'au moment o  ce dernier leur est formellement propos . L'attente d'une proposition apr s l'envoi du dossier   l' tranger peut varier de 2 semaines   2 ans.

En principe, ceux qui adoptent un enfant plus  g  l'ont d cid  apr s m re r flexion et n'ont qu'ensuite fait une demande formelle en ce sens   un interm diaire (un contact priv , le SAI ou un organisme d'adoption). En pratique, plusieurs de nos informateurs ont plut t d cid  d'accepter un enfant plus  g  qui leur a  t  propos , sans qu'ils le demandent et, parfois, cette proposition est survenue avant m me que leur  valuation psychosociale soit faite et que leur dossier soit constitu . Cela est d  en bonne part au fait que plusieurs ont proc d  par contacts priv s ou par des agences encore en phase d'organisation, ce qui devrait  tre actuellement plus exceptionnel car les adoptions par organismes agr es sont les plus fr quentes et que les proc dures officielles et les listes d'attente de ces derniers sont bien  tablies.

Une des familles rencontr es avaient par exemple adopt  un enfant ayant un handicap, ce qui lui a par la suite valu des offres inattendues. Au premier abord, l'id e est de ne pas choisir, de ne pas refuser un enfant en fonction de ses caract ristiques, mais cela revient en pratique   choisir de se consacrer   l'adoption d'enfants difficiles   placer.

Il est arrivé à plusieurs familles de recevoir une proposition d'enfant qu'ils ont refusée ou qui n'a finalement jamais pu se concrétiser. Lorsqu'une proposition ne peut avoir de suite, pour toutes sortes de raisons (pour raisons médicales, l'enfant ne sera pas adoptable, l'enfant meurt, les parents biologiques se rétractent...) les adoptants le vivent comme un deuil. Quant aux refus, ils sont pénibles à assumer parce qu'ils peuvent être jugés négativement par l'entourage.

À un moment, il y a eu l'examen médical d'un enfant qui n'a pas passé... Puis, je n'aime pas tellement en parler. (...) Et on ne se voyait pas tellement avec un enfant noir. (...) Alors plusieurs nous ont traités de racistes. Pourtant, j'ai une Asiatique dans la maison. (...) E 303

1.2 Étape 2 : De l'acceptation de la proposition d'enfant à la prise en charge

Entre le moment où un enfant est proposé et accepté par les adoptants et celui où ils peuvent le prendre entièrement avec eux, les délais sont assez variables mais sont rarement inférieurs à un mois. Les futurs parents doivent la plupart du temps se rendre dans le pays pour aller chercher l'enfant. Ils tenteront d'abord d'en apprendre le plus possible à son propos, mais souvent ils devront se contenter d'en connaître l'âge, le sexe et l'apparence physique (grâce à une photographie ou à un vidéo). Leurs familles sont alors associées au projet de façon plus explicite qu'auparavant.

La proposition d'enfant que l'on accepte n'est pas nécessairement celle qui va se concrétiser. Plusieurs de nos informateurs ont accepté deux ou trois propositions différentes avant de recevoir celle qui a mené à une adoption. Certains en parlent à demi-mots, parce qu'il s'agit d'un souvenir douloureux ou parce qu'ils auraient autrement à dévoiler les agissements peu responsables ou carrément malhonnêtes d'un intermédiaire. D'autres racontent ces multiples tentatives sans amertume : « Il y a quelque chose dans l'adoption qui fait que la destinée... au bout du monde quelqu'un te propose un enfant, puis ce n'est même pas celle-là qu'on a eue ».

À cette étape, le rôle des photographies est très important. Les futurs parents envoient des photos d'eux-mêmes, de leur maison, de leurs autres enfants et parfois de leur famille élargie, à montrer à celui qu'ils iront chercher, pour qu'il sache un peu à quoi s'attendre, pour qu'il puisse les reconnaître quand ils se présenteront à lui. De leur côté, ils commencent à donner une forme plus incarnée à leur projet en regardant la photo de l'enfant. Ils s'intéressent de façon générale à toutes les photos d'enfants adoptés que leur montrent d'autres

adoptants et ont un peu le sentiment de « connaître » les enfants qui apparaissent sur les photos prises au même orphelinat que celui où se trouve leur enfant.

Particulièrement cruciale dans l'adoption tardive, la préparation de l'enfant lui-même à son adoption à l'étranger et la communication d'informations aux adoptants devraient, en principe, se situer à cette étape. En pratique, il semble que les enfants sont généralement assez peu préparés à ce qui les attend et que les adoptants ne disposent que d'informations fragmentaires, qui se révèlent parfois erronées. Souvent, ils n'en réclament d'ailleurs pas.

Est-ce qu'elle savait exactement ce qui se passait? On n'en est pas sûrs. On est même sûrs qu'elle ne le savait pas.(...) Ce qu'on savait sur elle exactement? Rien, on n'a rien demandé. Et elle n'avait pas été préparée. Ils lui ont dit, le matin qu'on allait à l'orphelinat : « Ce sont tes parents ». E 313

1.3 Étape 3 : La prise en charge de l'enfant et les premiers ajustements

Cette étape de l'adoption est souvent celle qui occupe la plus large part des récits des adoptants, parce qu'elle implique dans la majorité des cas un voyage à l'étranger qui, souvent, se prolonge pendant plusieurs semaines. Une fois rendus dans le pays, les parents peuvent parfois en apprendre un peu plus sur les origines de l'enfant, sa situation de santé et son histoire. Surtout, ils ont à passer à travers une diversité de démarches administratives qui se révèlent souvent très fatigantes et angoissantes, d'autant plus qu'existe parfois un doute quant à l'obtention des autorisations pour emmener l'enfant ou du visa d'entrée au Canada. Le voyage d'adoption est toutefois aussi le moment magique de rencontre avec l'enfant et il se double d'un voyage touristique mémorable. Il arrive que les parents prennent l'enfant en charge progressivement, mais le plus souvent il semble leur être confié dès la première rencontre.

Dans les adoptions précoces, la première rencontre est assez généralement un moment émouvant de contact physique intime avec un petit être qui ne demande qu'à être tenu, nourri, soigné, aimé. Souvent, les parents se sentent d'emblée à l'aise dans leur nouveau rôle, malgré les hésitations, la fatigue et les angoisses que suscitent les premiers ajustements. Par contre, dans l'adoption tardive, les circonstances et le climat de la première rencontre avec l'enfant varient beaucoup plus largement d'un cas à l'autre. Plusieurs facteurs entrent en jeu : l'âge, l'état émotif et le tempérament de l'enfant, son degré de préparation à l'adoption, son attachement plus ou moins intense à son actuel milieu de vie, les conditions matérielles de la rencontre (dans

un bureau devant plusieurs témoins inconnus ou, au contraire, dans des lieux familiers à l'enfant), les sentiments ressentis par les adoptants (la joie, la peur, la tendresse, le dégoût...), etc.

Les premières semaines suivant cette rencontre constituent une parenthèse dans la vie habituelle de la famille adoptive. Quelques jours ou quelques semaines se passent souvent dans le pays d'origine avant le retour chez soi, à moins que l'enfant soit amené au Canada par une escorte et que ses parents l'accueillent à l'aéroport. Ce séjour à l'étranger peut être vécu comme un temps privilégié où la confiance d'être liés les uns aux autres s'installe en chacun, mais il peut aussi être moins rassurant dans la mesure où certains problèmes se font évidents.

À son arrivée dans son nouveau foyer, l'enfant doit absorber le choc du déplacement et du dépaysement : changement de climat, de langue, de nourriture et surtout d'environnement social. L'enfant plus âgé découvre avec plus ou moins de plaisir sa chambre, ses jouets, un espace à investir. Par ses comportements alimentaires, sa réaction face aux étrangers, son sommeil, par exemple, il se révèle plus ou moins capable de contenir le flot d'émotions diverses qui le touchent. Sa famille apprend à mieux décoder ses humeurs, ses besoins, ses réactions. La parenté, les amis, les voisins font leur entrée en scène. Cette période est souvent vécue dans un état d'euphorie, ou du moins de conscience altérée de tout ce qui se passe autour, ne serait-ce qu'à cause de la fatigue et des émotions. Ceci, jusqu'à ce que les exigences de la vie quotidienne rappellent tout le monde à la réalité.

Elles voulaient des parents, eux autres. Elles avaient autant besoin de parents que nous autres on voulait des enfants. Les premiers huit mois, ça a été une lune de miel. C'est sûr qu'après, elles ont pris leurs aises. E 312

1.4 Étape 4 : Vers une normalisation de la situation

La reprise du quotidien suppose une réorganisation de la vie conjugale et familiale, le développement de sentiments et de modes d'interactions basés sur la proximité et sur une connaissance mutuelle de plus en plus réaliste. Chacun apprend à connaître et à comprendre la personnalité de l'autre. Les liens avec l'enfant se tissent à travers la résolution concrète d'événements ou de problèmes variés, comme dans toute famille. En même temps, le couple ou le parent célibataire doit réorganiser sa vie, son réseau. Devenir un parent met alors à jour les différences et les similitudes entre la mère et le père quant à leurs conceptions et leurs attitudes ayant trait à la famille.

Pour certains, il s'agit d'une première expérience parentale, alors que pour d'autres il s'agit plutôt du renouvellement d'une expérience déjà vécue. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, mais davantage lorsqu'il s'agit d'une adoption tardive, l'attachement à l'enfant peut être ressenti comme problématique et le sentiment de légitimité comme parents peut à l'occasion être ébranlé. Devenir un parent adoptif oblige aussi à clarifier ses positions par rapport aux origines de l'enfant et à sa différence ethnoculturelle.

Lorsque les parents de l'enfant adopté plus âgé commencent à lui imposer un cadre de vie plus structuré que celui qu'il a connu avec eux au cours des premiers jours ou des premières semaines, ils constatent la plus ou moins grande capacité qu'a l'enfant de fonctionner à l'intérieur de ce cadre, sa plus ou moins grande disponibilité à créer avec eux un lien d'attachement tel qu'ils l'entendaient au départ. Par ailleurs, ils commencent progressivement à prendre la mesure de ce qu'il peut accomplir à l'école, de ses facilités à apprendre la langue, à se lier à d'autres enfants, etc. Le temps requis pour qu'ils sentent que l'adaptation de l'enfant est réussie sera nécessairement plus long que dans une adoption précoce. Dans certains cas, des difficultés subsisteront.

L'ensemble des parents interrogés, que leur adoption ait été facile ou difficile, proposait comme principal repère dans l'évolution des relations avec l'enfant la question de l'amour ressenti de leur part et reçu de l'enfant. Leur modèle de référence était une relation d'affection réciproque postulée comme étant celle qui s'établit « normalement » entre un parent et son enfant.

Dans cette brève présentation des étapes du processus d'adoption, il a été question des parents sans égard à la différence entre père et mère. Toutefois, une telle différence existe et est importante à souligner, bien qu'elle ne soit pas à l'avant-plan des préoccupations de la plupart des familles.

2. Les spécificités et différences relatives au statut et au rôle de père et de mère

Le fait que l'accès à la parentalité adoptive n'implique ni grossesse, ni accouchement pour la mère explique sans doute que les parents adoptifs rencontrés identifient peu de différences entre les conjoints dans leur expérience d'adoption tardive et sont plutôt portés à souligner les points communs.

De plus, ces couples semblent tous avoir un fonctionnement égalitaire favorisant la symétrie. Même quand leur mode de vie implique une division sexuelle du travail marquée (comme chez des exploitants agricoles

ou dans des couples où l'un des conjoints reste à la maison), cette division apparaît découler des circonstances, et non d'un attachement à des modèles de genre très différenciés. D'ailleurs, les hommes semblent aussi présents à la maison, sinon plus, que les femmes lorsque les deux conjoints travaillent à l'extérieur. Certains hommes ont aussi été à la maison à plein temps pendant de longues périodes.

Ceci dit, il n'en reste pas moins que leurs récits font ressortir un rapport différent des hommes et des femmes à l'adoption, à l'enfant et à la vie familiale. Le projet d'adoption dans ses débuts est le plus souvent porté surtout par la femme, l'homme s'y associant plus progressivement notamment autour de l'évaluation psychosociale et de l'acceptation de la proposition d'enfant. Le moment où il commence réellement à s'impliquer intensément est, le plus souvent, celui du voyage d'adoption, mais quelques-uns ne prennent une part très active que quelques temps après l'arrivée de l'enfant. Par ailleurs, sauf exception, ce sont les femmes qui jouent le rôle prédominant auprès des enfants, dans l'organisation de la vie domestique et dans le suivi scolaire. Elles accusent aussi plus durement, semble-t-il, les contrecoups des difficultés rencontrées.

En somme, les choses ne se passent pas en adoption autrement que lors d'une naissance : les rôles sont de plus en plus interchangeables et égalitaires, mais les mères sont au centre de la prise en charge affective et matérielle des jeunes enfants.

Des liens entre adoption et naissance sont fréquemment faits par les adoptants. Certains remarquent par exemple que le temps d'attente de l'enfant est positif car cela permet d'entrer progressivement dans la parentalité, « comme les neuf mois de la grossesse ». Ils indiquent aussi par leurs commentaires et par leurs choix de métaphores ou de comparaisons qu'hommes et femmes pensent leur rapport à l'enfant en fonction du modèle de la parentalité biologique.

Dans l'avion, j'avais les jambes qui tremblaient et le cœur qui battait. Parce que dans l'avion c'est comme un accouchement un peu là. Tu regardes l'heure et tu dis : « Ça arrive là. ». Tu sais que ça approche, tu vas la voir, tu la sens, tu l'entends. Tu as toutes les mêmes émotions. E 402

Alors que de telles remarques sont très courantes dans le discours de parents ayant adopté un bébé, elle le sont beaucoup moins chez nos répondants qui ont adopté un enfant déjà grand. Ceux-là parlent plus facilement en termes de rencontre, de rencontres amoureuses parfois (« le coup de foudre », « l'amour au premier coup d'œil », « on est embarqué dans notre rêve... »), d'amour déçu parfois aussi (« Je sentais bien qu'elle ne m'aimait pas »). Ce modèle de rencontre correspond plus étroitement à leur réalité qu'à celle des

adoptants d'un bébé : elle place la construction de la relation avant l'émergence du sentiment intime d'être père ou mère de cet enfant-là. Alors que les métaphores de l'accouchement impliquent l'inverse. Néanmoins, une mère d'enfants adoptés déjà grands décrira son processus d'adoption en se référant constamment à une naissance :

Je suis enceinte. J'attends un enfant. Je vais accoucher bientôt, mais c'est juste moi qui le sais. Les autres ne le savent pas : ils pensent que j'adopte un enfant, mais ce n'est pas vrai, je le porte. (...) Je suis comme une femme normale [à propos du fait qu'elle fasse une dépression après chaque adoption]. C'est normal. Les femmes qui accouchent le font, ce n'est pas seulement le changement hormonal, c'est un changement de vie. Mais c'est moins accepté pour une femme qui adopte que pour une femme qui accouche. E 310

Cette femme développera cependant son propos surtout autour de la dépression post-partum, dans le souci de montrer, non pas tant que l'adoption est comme une naissance, mais que les difficultés qu'elle éprouve à devenir parent d'un enfant adopté tardivement sont comme celles de toute mère (il s'agit moins de faire équivaloir adoption et naissance que dépression post-partum et dépression post-adoption).

L'analyse des différences entre homme et femme, spécifiques à l'adoption tardive, montre qu'elles se manifestent dans le choix initial de l'âge de l'enfant, dans la manière dont est accueillie la proposition d'un enfant plus grand, dans les premiers contacts avec l'enfant et, lorsque l'adaptation de l'enfant est difficile, dans la répartition des tâches et des rôles par la suite.

2.1 Le choix initial de l'âge de l'enfant et l'accueil de la proposition d'enfant

Bien que les entrevues n'abordent pas très explicitement la différence homme / femme à cet égard, il en ressort toutefois une impression générale que ce sont les femmes qui s'expriment le plus clairement sur l'âge de l'enfant désiré et que ce sont elles qui font pencher la balance d'un côté ou de l'autre. En fait, c'est un peu comme si le conjoint s'ajustait à ce qui se passe chez sa partenaire quant à ses émotions et ses préférences.

Lorsqu'une proposition d'enfant déjà grand a été faite, alors que les parents désiraient un bébé, ils ont dû s'ajuster ensemble à des circonstances extérieures, plutôt qu'uniquement l'un à l'autre, tenant compte des procédures, des caractéristiques de l'enfant, de l'opinion des autres dans la famille, des conseils de l'intermédiaire, etc. Cependant, là encore, la mère a été habituellement la plus explicite quant à ses inquiétudes ou, à l'inverse, quant à sa confiance. La plupart ont réagi toutefois par une acceptation quasi

immédiate, avec plus ou moins de réserve, s'encourageant l'un l'autre à risquer le coup : un peu comme s'ils plongeaient dans le vide. Rétrospectivement, quand un conjoint a ensuite eu plus de difficultés avec l'enfant, il est arrivé qu'il se rappelle avoir réagi différemment à la proposition ou à la photo qui leur avait été présentée. Une mère raconte :

Elle avait l'air haïssable sur la photo. Elle avait vraiment un air espiègle sur la photo. Même que je me suis dit : « Elle, elle va nous en faire voir de toutes les couleurs ». J'avais un feeling de ce genre-là. (...) Je ne peux pas dire, en tous cas moi là je ne peux pas dire que je l'ai aimée du premier coup comme ça. Il fallait vraiment s'approprier. Elle a vraiment du caractère, qu'on voit même à partir d'une photo. E 309

2.2 Les premiers contacts avec l'enfant

Pour tous les parents adoptifs qui ont fait le voyage dans le pays d'origine de leur enfant, ce moment est très important. Toutefois, les hommes nous sont apparus plus souvent que les femmes portés à concevoir leur engagement avec l'enfant comme s'ancrant au départ dans cette expérience du pays d'origine et dans ce qu'elle a comporté d'obstacles à surmonter. Peut-être est-ce le cas parce que c'est à cette étape qu'ils commencent à s'impliquer très activement dans le projet, au moins autant que leur conjointe, alors que la préparation du dossier et son suivi constant jusqu'à la proposition d'enfant sont plus souvent pilotés par cette dernière.

En général, la période des premiers contacts est vécue en couple, en-dehors des activités quotidiennes qui imposent une division des tâches et une division des journées en temps de travail, de loisirs, de repos, etc. Cette période favorise une entrée simultanée et relativement bien synchronisée dans l'exercice du rôle de parent à l'égard de cet enfant-là. Néanmoins, les parents peuvent réagir différemment à l'enfant et ce dernier peut aussi faire une différence marquée entre les deux . Ainsi, une mère dit de ses deux fils :

Quand on est arrivés, je n'ai pas eu de problèmes avec eux autres : ils ne m'ont même pas regardée. Ils ont été trois semaines à considérer que moi je n'existais carrément pas, mais pas du tout. Les premières semaines, c'était vraiment un père qu'ils n'avaient pas eu, puis c'est ça qui leur manquait. E 312

Il importe toutefois de mentionner que dans certains cas le voyage d'adoption n'a pas été fait en couple ou, du moins, pas en entier. Différentes situations ont été décrites par les parents rencontrés. Certains s'y sont rendus ensemble lors d'un premier voyage, mais n'ont pu ramener l'enfant avec eux. Un seul des parents est ensuite retourné dans le pays. En raison des engagements professionnels de son mari, une femme a

demandé à son père de l'accompagner. Un père s'est d'abord rendu dans le pays d'origine avec sa conjointe, mais le voyage s'éternisant il est revenu au pays pour s'occuper de son fils. Une amie de la mère puis son père l'ont successivement rejointe. C'est dire que les premiers contacts avec l'enfant peuvent s'être faits en compagnie d'une tierce personne, qui n'est pas forcément de la famille.

Quand le père ou la mère « tombe en amour » avec un enfant que l'autre réussit difficilement à aimer, le projet affectif du couple s'individualise. Chacun doit devenir parent à sa manière, à son rythme, de façon plus solitaire. Des attentes doivent nécessairement être révisées.

Moi ça ne s'est pas passé comme mon mari. Quand j'ai vu notre fille aînée la première fois, c'était clair, c'était ma fille, elle faisait partie de moi en quelque part. Pour mon fils ensuite ça a été la même chose, mais pas pour elle [troisième enfant adopté]. Je n'ai pas vécu la même intensité au niveau appartenance. Ce n'était pas pareil, vraiment pas pareil. D'ailleurs ce n'est pas encore pareil. Il y a encore du travail à faire et ça se peut que ça ne vienne jamais pareil et c'est correct aussi. On a accepté ça aussi. J'ai moins d'affinité avec elle et je le reconnais et je me dis c'est comme ça. E 309

Le fait qu'un enfant s'accroche plus à l'un ou à l'autre parent, comme il arrive parfois, n'est pas nécessairement lié à une différence entre eux, mais plutôt aux circonstances (l'un des parents est allé seul dans le pays chercher l'enfant et a tissé des liens privilégiés), au sexe de l'enfant lui-même (les fillettes étant souvent plus à l'aise avec la mère, les garçons avec le père) ou au fait qu'il a des réactions négatives face à tous les hommes ou à toutes les femmes. Beaucoup de parents s'attendent à de telles réactions et acceptent de devoir se faire accepter progressivement. Toutefois, il arrive que le rejet ou l'indifférence de l'enfant se prolonge et celui qui en subit les inconvénients en souffre, l'expérience étant finalement pénible pour tous.

Il arrive aussi qu'un parent s'implique peu au début et se sente alors à l'écart du grand mouvement de réorganisation que subit la famille. Deux pères ont dit qu'un rapprochement s'était opéré lorsqu'ils avaient décidé de se consacrer plus activement aux enfants ou que les circonstances les y avaient forcés (un arrêt de travail involontaire, par exemple). Un autre père n'a cependant jamais pris sa place, selon son ex-conjointe, dans une situation un peu chaotique où justement le nouvel enfant prenait trop de place.

2.3 La répartition des tâches et des rôles quand l'adaptation de l'enfant est difficile

Étant donné les comportements difficiles de certains enfants, la personne qui passe le plus de temps avec eux, qui est le plus régulièrement appelée à inculquer les règles de vie applicables au sein de la famille, dans

la maison ou à l'extérieur, se trouve aussi à être la cible des colères, des refus, des tentatives de manipulation ou des actes de violence. C'est elle qui doit réagir aux mensonges, vols, escapades, etc. Elle doit aussi être patiente, aidante, savoir consoler, rassurer, encourager. Il est difficile dans ces circonstances de trouver ses marques, de déterminer une conduite et de s'y tenir, d'indiquer à l'enfant ses limites et de les faire respecter. Or, lorsque l'autre parent rentre du travail content de revoir son enfant qui lui fait la fête, il ne comprend pas toujours le climat qui règne dans la maison. Le conjoint lui paraît manquer de patience et d'affection pour l'enfant, lequel lui réserve par ailleurs ses moments les plus calmes et les plus chaleureux. Les orientations prises dans la journée sont remises en question, de même que l'attitude de l'autre parent. Dans la plupart des cas, c'est la mère qui est placée dans la situation déplaisante décrite ci-dessus.

Mon mari, lui, c'est autre chose parce qu'il ne voyait pas toutes les crises que moi je subissais à la maison pendant qu'il était à son travail. Il n'avait pas à subir ça. Parce qu'au point de vue manipulation, elle lui disait : « Maman ne veut pas que je fasse ça ». Elle n'écoutait pas [les consignes], elle aurait voulu se faire plaindre. Moi je disais à mon mari : « Il faut qu'on soit d'accord, comme on dit. S'il y a telle chose qui se fait, bien... ». E 303

À l'exception d'un cas où le père n'a pas pris sa place, dans toutes les situations qui nous ont été relatées, celles qui étaient difficiles comme celles qui l'étaient moins, les pères adoptifs jouent pleinement leur rôle de parent, s'impliquant dans les soins, les jeux, l'éducation. Quelques-uns ont pris des congés parentaux prolongés ou ont profité d'arrêts de travail pour rester à la maison et se consacrer exclusivement aux enfants. Les mères, de leur côté, sont toutes des femmes très actives sur le plan professionnel, exerçant pour la plupart leurs activités à l'extérieur du domicile familial⁸. En fait, certaines mères étaient très peu disponibles (travail et études, notamment) comparativement à leurs conjoints.

Lorsqu'un des parents a plus de difficultés à s'entendre avec l'enfant ou à tolérer ses comportements ou lorsqu'il est rendu au bout du rouleau, il devient primordial qu'il trouve à se réajuster, mais aussi que l'autre puisse prendre le relais :

Il a eu à supporter notre dernière beaucoup plus que moi à un moment donné. Parce que moi, il y avait des comportements que je ne pouvais plus... Sauf que j'ai lu et j'ai changé beaucoup de choses. E 309

8. Trois des mères rencontrées ont un travail rémunéré qu'elles exercent au domicile familial. Une seule mère n'a pas d'emploi et demeure à la maison pour prendre soin des enfants.

Les différences entre père et mère dans le processus d'adoption ne sont pas spécifiques à l'adoption tardive. Elles sont susceptibles de se retrouver dans n'importe quelle famille. Ce que l'adoption tardive induit toutefois de particulier, c'est l'évolution indépendante de la relation que chacun a avec l'enfant et ceci, dès le départ. Les difficultés principales dans les couples (et les ruptures) sont d'ailleurs liées au fait que les deux conjoints n'ont ni les mêmes perceptions de l'enfant et de ses comportements, ni les mêmes expériences d'interactions avec lui. Une fois qu'un tel écart s'installe, les incompréhensions se multiplient. C'est alors que chacun réalise à quel point le défi à relever était grand et qu'un soutien extérieur serait grandement utile ou l'aurait été dès le début du processus. À ce chapitre du soutien, l'implication d'autres adoptants est un aspect majeur de l'expérience vécue par la plupart.

3. La fréquentation et le soutien d'autres adoptants

Les réseaux de sociabilité des parents interrogés sont très diversifiés et se composent de différents types de liens : amis de longue date, collègues de travail, voisins, parents des amis de leurs enfants, connaissances plus ou moins proches, membres de la famille, etc. Ils présentent cependant une spécificité qui demande à être analysée distinctement. En effet, toutes les personnes interviewées ont rapporté avoir eu (et au moins la moitié ont encore) des relations avec d'autres adoptants. Ces liens constituent un réseau de soutien parfois inestimable pour une majorité d'entre eux, et ce, aux différentes étapes du processus d'adoption, car en plus d'être une démarche administrative complexe, l'adoption représente une expérience particulière de la parentalité (surtout quand l'enfant adopté est déjà grand). Ce père de trois enfants résume bien les émotions communes que partagent de manière exclusive les adoptants :

Ceux qui ont vécu ça [l'adoption], c'est comme ceux qui sont allés au régiment ensemble, tu sais. C'est à peu près comme ça que je pourrais te dire. Il y a quelque chose au travers de tout ça, les mêmes montées d'adrénaline, quand tu vois ton enfant pour la première fois, etc. Moi quand j'ai vu mon fils pour la première fois j'étais donc mal à l'aise avec lui. Je me suis dit : « Je vais-tu être capable d'être un bon père pour ce petit gars-là? ». E 311

Chacune des étapes du processus d'adoption internationale comporte son lot d'interrogations et parfois de remises en question que la présence d'autres adoptants aide à traverser.

La période de formulation d'un projet d'adoption est généralement celle qui est la moins teintée de contacts avec d'autres adoptants. La majorité des futurs parents découvrent d'abord leur infertilité et tentent d'y remédier sans envisager l'adoption. Toutefois, la présence d'adoptants dans leur entourage (proche ou

même parfois lointain) suscitera une réflexion en ce sens et c'est ensuite en s'adressant directement à eux ou à une association regroupant des parents adoptifs qu'ils franchiront le pas pour amorcer des démarches. Un couple rencontré, ayant adopté trois enfants, raconte la teneur de leur implication auprès d'autres adoptants en tout début de processus :

On faisait des rencontres ici dans la maison. On pouvait recevoir six couples à peu près par soir. On leur expliquait les procédures parce que c'était au tout début et il n'y avait rien d'établi, les organismes n'étaient pas encore mis sur pied. Nous on a toujours axé ça beaucoup plus sur l'aspect humain. Il y a des couples aussi qu'on a carrément pris depuis le début alors qu'ils ne pensaient même pas à l'adoption. Nous on arrivait et tranquillement on travaillait le terrain. On ne les a pas forcés là. C'est aller jusqu'au point où quand ils sont partis chercher leur deuxième enfant en Chine c'est nous qui avons gardé leur première fille. C'est des gens avec qui ont a de très très bons contacts. E 309

Une mère a aussi raconté qu'elle et son mari n'avaient jamais vraiment envisagé l'adoption, n'étant pas stériles et ayant un enfant biologique. Mais un jour elle a eu une longue conversation avec une amie de sa sœur, très impliquée dans l'adoption internationale, ce qui a fait naître son désir d'adopter. Plusieurs autres situations de ce genre nous ont été racontées venant témoigner du rôle de « promoteur » joué par certains adoptants dans leur environnement social.

Pendant les périodes d'attente et d'incertitude entre la décision d'adopter et la prise en charge de l'enfant, les futurs adoptants sont principalement en recherche d'information : sur les démarches concrètes d'adoption, sur l'évaluation qui sera faite de leur situation conjugale et de leurs aptitudes parentales, sur la santé de l'enfant qui leur est proposé, sur son pays d'origine, sur les modalités de voyage, etc. Cette phase peut être très courte (quelques mois), mais aussi très longue (notamment pour ceux qui ont débuté leurs démarches avant 1990), ouvrant ainsi la porte à diverses occasions de rencontres entre adoptants. Pour cette mère qui a attendu cinq ans avant d'avoir une proposition, les réunions d'une association ont été une source de réconfort indéniable :

Ça aide beaucoup d'en voir d'autres qui attendent comme toi et qui ont des problèmes eux aussi. C'est un soutien important(...). Puis aussi quand vient le temps de faire les démarches, les procédures judiciaires ou réunir tous les papiers, l'association de parents est là et ils donnent toute la démarche à suivre. Moi je me demandais comment j'allais arriver à faire tout ça toute seule. Mais ce qui est bien c'est que tu peux leur téléphoner facilement si tu es embêtée sur un point. Ils sont toujours là. La journée où tu as un enfant qui t'es proposé, tu fais quoi là? C'est épeurant la première fois. Je trouve qu'on a été chanceux pour ça, ceux qui ont pu avoir accès à ça. E 404

Cette étape est également celle où les gens désirent rencontrer des adoptants qui se sont rendus dans la même région ou, quand cela est possible, au même orphelinat dont ils attendent une proposition. Ils cherchent ainsi à se préparer en s'informant des manières de faire du pays ou de l'institution et à se sécuriser par rapport à certains détails de la culture et des habitudes s'y rattachant. Tous les gens interviewés ont dit avoir fait cette démarche « initiatique » de recherche d'aide. Ces rencontres non fortuites pouvaient être sans lendemain, alors que d'autres furent le point de départ de nouvelles amitiés :

La personne qui s'occupait de notre dossier nous avait donné des noms de familles qui avaient déjà adopté dans cette région-là. On les a fait venir à la maison puis on est devenus amis avec eux. E 307

Des adoptions s'étaient faites l'année d'avant, il y avait quelques couples qui avaient réussi à aller en Chine, alors on les a rencontrés. On s'était préparés comme ça. E 302

L'étape du voyage d'adoption et des premiers ajustements de l'enfant à son nouvel environnement familial et géographique, est sans doute celle où les contacts avec les adoptants sont les plus fréquents. On n'a qu'à penser aux adoptions en Chine qui se font pour la très grande majorité en groupes réunissant une dizaine d'adoptants. Ces personnes voyagent ensemble pendant deux ou trois semaines, se rendant au même orphelinat et logeant au même hôtel. La plupart du temps, les enfants leur sont tous présentés au courant de la même journée (parfois de façon individuelle) et la suite du séjour est ponctuée de visites touristiques auxquelles tous sont conviés. Ce voyage rend propice la création d'un réseau d'entraide et peut même faire naître des amitiés durables. Les témoignages à cet effet sont nombreux et ne concernent pas seulement les adoptions en Chine. La même dynamique s'observe à propos des adoptions en Russie, en Roumanie, au Viêt-nam, etc. Une mère raconte comment elle et son mari se sont liés d'amitié avec un couple qui avait vécu, comme eux, l'expérience de l'adoption d'un enfant taiwanais (arrivé au pays avec une escorte) puis qui ont ensuite voyagé ensemble en Chine :

On a un couple d'amis avec qui on a vécu comme deux adoptions. À Taiwan, parce que nos enfants sont arrivés la même année, puis ensuite la deuxième adoption quand on est allés ensemble en Chine. On se voit souvent et on s'appelle souvent. On s'est beaucoup entraidé et on s'est donné beaucoup de soutien moral aussi. Eux ils sont encore en processus d'adoption, alors c'est à notre tour de faire un petit peu de relation d'aide et à les supporter. E 309

De telles amitiés ne se créent pas nécessairement lors d'un voyage en groupe. Ce père raconte comment ils ont rencontré un autre couple d'adoptants venus seuls, comme eux, pour adopter leur enfant :

Là-bas, à l'hôtel, il y avait plusieurs gens qui étaient là pour adopter et moi je me lie d'amitié pas mal avec les gens. Ce qui fait que moi je leur ai parlé, je leur ai demandé d'où ils venaient, ils étaient Français. Après on a fait garder les enfants par notre couple d'amis puis on a été souper ensemble. C'est comme ça qu'on est devenus des amis. E 307

Le voyage d'adoption peut aussi favoriser la création d'un lien très particulier entre certains couples, comme dans le cas des parents qui se voient confiés la tâche, par l'organisme qui sert d'intermédiaire, d'acheminer aux autorités locales les dossiers de candidats à l'adoption et de rapporter avec eux des propositions d'enfants⁹. Cette situation particulière crée parfois un lien tangible entre ces « porteurs de bonnes nouvelles » et des adoptants enfin jumelés à un enfant, comme le démontrent ces deux extraits. Elle prolonge aussi le lien déjà existant entre les enfants ayant vécu dans le même milieu d'accueil avant leur adoption :

Nos autres amis d'adoption ce sont des gens qu'on a aidés, qu'on a parrainés en fait. Quand on est allés chercher notre fille on a apporté avec nous quatre dossiers complétés et on est revenus avec quatre propositions. Ce qui fait que là ces gens-là nous appelle « le parrain et la marraine » quand on se voit, parce qu'on fait des rencontres de groupe au moins deux fois par année. E 309

Quand on est allés chercher Karine, on a rapporté les papiers pour deux ou trois petites filles du même orphelinat. Donc Karine a ses petites amies ; puis quand elles sont arrivées, on a été à l'aéroport les accueillir. Quelques fois aussi on s'est vus dans les pique-niques ou on se donnait rendez-vous. E 302

La dernière étape, celle durant laquelle se normalise la situation de l'enfant et de la famille adoptive, plus souvent nommée la période « post-adoption » (qui peut s'échelonner pour certains sur plusieurs années) est certainement celle où les contacts entre adoptants sont les plus intimes et les plus intenses. L'adaptation de l'enfant pouvant poser des problèmes, certains adoptants n'hésitent pas à se consulter pour obtenir des conseils ou simplement du support moral.

C'est très important de faire partie d'une association aussi. Le fait de se retrouver entre parents. Dire : « Bon c'est vrai mon enfant agit de telle façon, c'est peut-être causé par telle chose. Moi je l'ai vécu, je me suis prise de telle manière ». Tu te sens moins seule. E 310

9. Les personnes choisies pour jouer ce rôle sont habituellement, quand cela est possible, une personne qui siège sur le conseil d'administration de l'organisme agréé qui organise le voyage et rend possible cette adoption. Sinon une personne est désignée et préparée à assumer ce rôle.

J'ai une amie qui a adopté une enfant qui a à peu près le même âge que la mienne, au même orphelinat, mais elle l'a fait deux ans après moi. On s'est soutenues beaucoup, beaucoup. On se parle surtout au téléphone, mais on se parle toutes les semaines. Elle et moi on est toujours restées en contact et, en même temps que je lui donnais de l'aide, elle m'en donnait parce que je revivais et je comprenais des affaires que je n'avait pas comprises. Alors elle m'en a donné autant. (...) Le soutien est venu comme ça, comme avec une autre mère adoptive que j'ai connue dès le début. On avait adopté en même temps et des enfants du même âge aussi. On avait peu de temps pour se rencontrer, mais on se parlait souvent au téléphone : « Ah oui elle fait ça, bien la mienne aussi! ». Ça a été ce qu'il y a eu de plus extraordinaire. D'avoir une autre personne qui vivait la même chose. C'était tellement, je ne dirais pas encourageant, mais c'était comme... « D'accord, ce n'est pas moi, ce n'est pas parce que je fais quelque chose de travers puis ce n'est pas parce qu'elle a un problème, c'est vraiment le fait d'avoir été adoptée, l'adaptation. » Il y avait plein de choses que ma fille faisait et que la sienne faisait aussi. Les deux faisaient la même, même chose. Ce ne sont pas des enfants pareilles, elles ont des caractères complètement différents, mais elles avaient les mêmes comportements dans certaines situations. On se suivait comme ça puis ça nous a donné un grand, grand support ; ce que je n'ai jamais eu de l'extérieur. E 308

Cette mère référe ici aux problèmes sérieux qu'elle a vécu avec sa fille adoptée à 6 ans et aux très nombreuses démarches de tout genre qu'elle a faites pour trouver une aide professionnelle. S'étant butée à des personnes incompetentes ou parfois méprisantes, et n'ayant, au bout du compte, trouvé aucune ressource avec laquelle elle se sentait à l'aise, elle considère que ses amies adoptantes, qui ont vécu des choses semblables avec leur enfant adopté tardivement, représentaient la meilleure source de support et de réconfort.

Ce soutien moral a aussi été très bien décrit par deux mères célibataires de notre corpus, lesquelles semblent avoir davantage tendance à s'impliquer au sein d'associations de parents adoptants et à s'entraider mutuellement. Comme le dit cette mère, elles partagent à la fois la situation de mère adoptive et celle de mère célibataire :

Il y a beaucoup de mères célibataires et je pense que c'est un besoin qu'on a, parce que tu sais, les couples ils sont deux pour parler des problèmes des enfants, tandis que nous autres on est toutes seules. Ton enfant ne vit pas les mêmes choses que les autres enfants. Quand même je parle à ma sœur, elle va comprendre, mais si je le dis à mon amie qui est aussi célibataire et qui a adopté comme moi une petite fille, ce n'est pas pareil. Tu sais il y a plus de compréhension je pense entre nous. E 401

Il y a une mère célibataire comme moi qui fait partie de l'association [de parents adoptants] qui est devenue une copine. Elle n'habite pas très loin en plus. On se rencontre au parc à côté de chez elle et elle vient au parc à côté de chez moi. Nos enfants suivent des cours de musique avec le même professeur. Quand j'ai des problèmes je l'appelle et mutuellement. On s'entraide beaucoup. Des fois je garde sa fille quand elle a des réunions. Et puis nos enfants s'entendent très bien, c'est plaisant. E 402

Les réseaux d'adoption sont variés et ils agissent à différents niveaux. Mis à part les amitiés et les relations informelles durables qui se créent entre certains parents adoptifs (qui représentent une des sources de soutien les plus importantes), il s'est créé également plusieurs associations de parents adoptants (développées en fonction des régions du Québec, des pays d'adoptions, etc.) qui militent en faveur de l'adoption et qui mettent en place différentes activités axées entre autres sur les échanges entre parents adoptants et entre leurs enfants adoptés ou biologiques. Certaines organisent des conférences en réponse à des demandes précises formulées par leurs membres. Nombreux sont les adoptants qui adhèrent à ces associations. Plusieurs y participent plus ou moins assidûment, alors que d'autres contribuent surtout par un appui financier et symbolique. D'autres ignorent complètement l'existence de ces organisations.

Ces associations peuvent jouer un rôle de référence important car elles entretiennent des liens parfois étroits avec des professionnels de différentes disciplines liées, de près ou de loin, à la problématique de l'adoption : médecins généralistes ou spécialistes, pédopsychiatres, psychologues, orthopédagogues, orthophonistes, professeurs, avocats, notaires, traducteurs, conseillers en voyages, etc. Il n'est pas rare que certains de ces professionnels soient eux-mêmes des adoptants. Ces gens peuvent être consultés pour leurs compétences respectives ou alors pour permettre d'identifier rapidement une personne qui pourra apporter son aide face à un besoin bien précis d'un membre ou de l'organisation.

L'influence morale que détiennent les associations d'adoptants n'est pas négligeable. Elles peuvent fournir un soutien « technique » lors des démarches, par exemple, mais elles peuvent aussi exercer une certaine pression morale sur les adoptants par une attitude militante en faveur de l'adoption des enfants abandonnés. L'une des mères interviewées a été soumise à une telle pression par un membre d'une association qui fut informé de sa réticence première à accepter la proposition d'un enfant de 5 ans par un intermédiaire privé :

J'ai dit à l'avocat : « Attendez une minute, je n'ai pas encore dit oui pour cet enfant, il a peut-être des problèmes ». Par la suite j'ai reçu un autre téléphone d'un parent de l'association, que je ne connais même pas, c'est pour montrer qu'il y a un bon réseau d'entraide dans tout ça, et qui me dit : « Vous savez, ça ne se fait pas de refuser un enfant. Quand vous êtes enceinte, vous avez un enfant, vous n'aller pas choisir non plus. » Je me suis dit il a raison, c'est vrai, on a pris cette décision d'adopter un enfant d'un pays du Tiers-Monde, probablement sous-alimenté et tout. On va essayer, on va aller au bout de notre truc. Alors le lendemain on a rappelé et euh... on a dit : « D'accord ». E 304

Il arrive également que des responsables d'une association (ou d'un organisme agréé d'adoption) cherche à influencer des parents qui pensent remettre en question leur projet (à quelque étape qu'il soit) ou encore les désapprouve quand ils n'adoptent pas une attitude conforme à leurs valeurs. Les adoptants bénéficient donc d'un bon réseau d'entraide, mais sont aussi exposés aux pressions et à l'ingérence de certains militants favorisant la circulation de leurs propres valeurs. Or, le milieu de l'adoption étant relativement petit, les nouvelles et les rumeurs circulent aisément. Une mère que nous avons rencontrée, consciente de l'influence des réseaux d'adoption, préfère se tenir à distance :

Bon c'est sûr que je ne veux pas demeurer éternellement dans un milieu où il n'y a que des parents adoptants puis des enfants adoptés. Ce n'est pas la vraie vie. Alors je ne fais partie d'aucune association puis je ne milite pas pour l'adoption. Si des gens veulent me parler, ma porte est toujours ouverte. Les célibataires qui veulent adopter peuvent m'appeler, je leur dis comment ça se passe, mais je ne fais pas de promotion, je ne milite pas. E 403

Bien sûr, certains parents n'ont jamais recherché de soutien auprès d'autres adoptants, une fois l'enfant arrivé dans la famille, soit parce qu'il n'en avait aucun besoin, parce qu'ils étaient trop pris par leurs obligations et activités familiales pour avoir le temps de sortir de leur cercle habituel de relations, ou encore parce qu'ils craignaient d'être jugés négativement et que la perspective de rencontrer des familles adoptives sans problème et sûres d'elles les rebutait.

Conclusion du chapitre 2

À travers la récapitulation du processus d'adoption, l'identification des différences entre père et mère et l'identification du soutien qu'apportent les réseaux d'adoptants, on voit bien que les parents adoptifs d'un enfant déjà grand ne ressentent intimement la spécificité de leur situation qu'une fois réinstallés dans la vie quotidienne avec leur enfant. C'est à ce moment-là seulement que leur attention se déplace, inévitablement, vers l'enfant bien réel. C'est alors que se clarifie l'enjeu central de l'entreprise, du point de vue des parents, c'est à dire sentir qu'on aime l'enfant et que l'on en est aimé. Il est ressorti de façon assez limpide que, malgré des interactions de couple généralement égalitaires et, souvent, assez symétriques, les deux conjoints ne développent pas aussi facilement et rapidement une relation d'intimité avec leur enfant. De plus, les tâches relatives au processus sont souvent assumées principalement par l'un des deux, le plus souvent la mère.

L'une des particularités de l'accès à la parentalité adoptive est qu'il entraîne souvent un élargissement important du réseau de sociabilité et de soutien, sinon une réorganisation au moins provisoire de ce réseau. En effet, des liens sont créés avec d'autres adoptants, amis ou personnes ressources, sur la base d'une expérience commune de l'adoption. Après l'arrivée de l'enfant, ces liens se renforcent s'ils sont identifiés comme supportants. À l'inverse, il arrive aussi qu'ils ne soient pas entretenus quand le besoin ne s'en fait pas sentir ou qu'ils tendent à véhiculer une image de l'adoption dans laquelle on ne se reconnaît pas.

CHAPITRE 3 DE L'ENFANT DÉSIRÉ À L'ENFANT RÉEL

Le présent chapitre porte spécifiquement sur la rencontre avec l'acteur le plus important de l'adoption tardive, l'enfant, et sur le développement de la relation avec lui. Par le biais de l'expérience des parents, il retrace différents aspects de son adaptation et de son insertion dans sa nouvelle famille, en tenant compte de ses comportements, mais aussi de ceux de ses parents et de leurs autres enfants.

Ce chapitre met d'abord en lumière les conditions dans lesquelles se réalise la prise en charge de l'enfant. Il montre ensuite comment les parents adoptifs interprètent les ruptures qu'il a pu vivre dans le passé et leurs conséquences sur la création de nouveaux liens. Puis il se déplace à l'étape subséquente à l'arrivée de l'enfant, i.e à son adaptation à sa nouvelle famille ; les expériences d'adoption tardive étudiées sont alors réparties en quatre catégories en fonction de la plus ou moins grande difficulté avec laquelle l'enfant s'est intégré à sa nouvelle famille, selon le récit des parents. La question du développement du lien d'attachement est examinée en tenant compte des facteurs qui aident ou qui nuisent à l'attachement, des réactions des parents aux difficultés de l'enfant, de leur interprétation de ces difficultés et des stratégies déployées pour faciliter le lien. Une dernière section se penche sur les réactions de la fratrie à l'arrivée de l'enfant.

1. Les conditions de prise en charge de l'enfant

La grande majorité des enfants adoptés à trois ans et plus par les parents interrogés ont été pris en charge par ceux-ci dans leur pays d'origine. Seuls quelques enfants originaires d'Asie (mais pas de la République populaire de Chine) et d'Haiti sont arrivés sous escorte. Le plus souvent, l'enfant a rapidement été laissé entièrement à la garde de ses nouveaux parents, dès la première rencontre ou à la deuxième ou troisième visite. Dans quelques cas, la prise en charge a cependant été retardée, parfois pour une longue période, parce que toutes les formalités nécessaires n'étaient pas complétées. Dans ces cas, les parents ont été forcés de faire deux séjours dans le pays avant de pouvoir ramener l'enfant avec eux, ce qu'ils ont trouvé extrêmement pénible (stressant, coûteux, insécurisant) et ils n'ont pu être ensemble pendant toute la durée des démarches. De plus, ils ont craint que l'enfant se sente une nouvelle fois abandonné puisque ses

nouveaux parents ne l'emmenaient pas tout de suite avec eux. Par contre, cela a peut-être eu des avantages pour l'enfant, au sens où il a eu du temps pour anticiper ce qui se passerait et se sentir partie prenante de la situation. Cette façon graduelle de vivre le processus est cependant offerte à peu d'enfants.

Les parents disent généralement que les enfants se sont laissés assez facilement emmenés par eux. Certains par docilité, un peu inhibés ; d'autres, tout à fait de leur plein gré ou même avec enthousiasme. Une mère raconte l'état de « neutralité » dans laquelle se trouvait son fils de 6 ans durant la semaine qu'a duré le voyage d'adoption :

Il était serré dans ses culottes toute la semaine. Comme l'enfant pas sûr qu'il ne se fera pas rejeter à la dernière minute. Il a commencé à relaxer dans l'avion. Il n'avait pas de sourire, il ne faisait rien.
E 312

Si quelques enfants semblaient savoir très bien qu'ils allaient avoir de nouveaux parents et comprendre ce que cela impliquait concrètement de les suivre, la plupart n'auraient pas été vraiment préparés. Ils ont donc été mis devant un fait accompli et pris conscience plus ou moins graduellement de ce qui leur arrivait véritablement, le plus souvent sans pouvoir communiquer avec quelqu'un parlant leur langue et en qui ils avaient confiance. À cet égard, les enfants hispanophones ont bénéficié de conditions plus favorables car leurs parents adoptifs pouvaient toujours arriver à parler un peu avec eux. Les enfants faisant partie d'une fratrie conservaient aussi la possibilité de communiquer avec des personnes familières, leur frère ou leur sœur.

En entrevue, les parents indiquent avoir senti l'urgence de sortir l'enfant le plus vite possible de sa situation, définie comme une situation de carence matérielle et affective, mais qu'ils n'ont pas vraiment eu le choix de la manière dont s'est opéré le transfert de responsabilité. Plusieurs se sont accommodés d'une prise en charge rapide d'un enfant plutôt désorienté ou qui n'évaluait pas la situation de façon réaliste, tout en prenant toutes les précautions possibles pour le rassurer et l'amadouer. Ils parlent de la première rencontre comme d'un instant de séduction où ils étaient préoccupés surtout de l'effet qu'ils faisaient, en tant que personnes, à l'enfant et de ce qu'ils ressentaient à son égard en découvrant ses traits, sa physionomie, ses attitudes. L'extrait qui suit met en évidence le moment de grâce qu'a vécu cette mère lors de la première rencontre avec sa fille de 6½ ans :

La première fois que je l'ai vue c'était à l'orphelinat. De son côté, je pense que c'était juste son regard. Elle n'a pas dit un mot, elle a seulement... je pense que quelqu'un qui te dévisage comme ça là c'est... c'est comme un rayon X. Puis elle s'est collée sur moi tout le temps qu'on a été

ensemble. Ça a duré peut-être une demi-heure, mais j'ai l'impression que ça a duré deux minutes tellement que tout était figé là. J'avais apporté une petite poupée puis des bonbons puis là tout ce qu'elle faisait c'était de me toucher, toucher sa poupée, puis me regarder, sans mot, aucun son qui sort. Ce qui était difficile c'est que tous les enfants étaient autour de nous puis là, elle, elle m'avait tout de suite. J'étais sa mère puis elle regardait les autres enfants et elle se collait sur moi. Puis aussitôt qu'un enfant s'approchait elle le repoussait. Puis là les autres enfants se sont mis à vouloir des bonbons, puis elle a pris ma main pour que je la protège, elle puis ses bonbons et sa poupée. Ça fait que ça a été tout de suite immédiat. Sans un mot là. Ça a été extraordinaire. Tu peux pas rêver mieux que ça. E 401

Cette situation ressentie idéale n'a toutefois pas été celle de tous les adoptants et de tous les enfants. Ainsi, quelques parents ont formulé des commentaires sur le caractère potentiellement traumatisant des circonstances du transfert. Une autre mère raconte ici comment la prise en charge de leur fille de 5 ans fut une épreuve pour l'enfant, mais aussi pour elle et son conjoint :

Ça n'a pas vraiment été très bien, vite, mais pas très bien. Ils l'ont amenée de l'orphelinat à l'hôtel, sans lui expliquer rien. Elle n'était pas préparée. Et une fois rendus à l'hôtel, le test c'était de voir comment les parents réagissaient. Alors ils sont arrivés, ils étaient cinq ou six ensemble, avec notre fille. Nous étions dans les premiers à adopter en Chine, ils étaient méfiants. Là ils nous ont amené notre fille et elle ne connaissait même pas le monsieur qui était l'intermédiaire. J'avais apporté une marionnette pour entrer en contact avec elle. Là elle s'est approchée puis elle a commencé à jouer avec ça. Elle était émerveillée. Alors pendant qu'elle s'intéressait à ce jouet-là, eux ils se sont sauvés. Toute la gang, sauf le monsieur qu'elle ne connaissait pas et qui s'est mis devant la porte avec une chaise! Quand elle s'est retournée et qu'elle a vu ça, ce fut la panique. Elle s'est mise à hurler. Moi aussi d'ailleurs j'en revenais pas. On la touchait pour la calmer, il n'y avait rien d'autre à faire. C'était l'enfer tu sais. Tu te dis : « Ah mon Dieu, comme premier contact c'est affreux. » C'est pas comme ça que je voyais ça dans mes rêves, bien sûr. C'était encore un traumatisme, comme si elle était abandonnée encore une fois. Ça ne venait pas d'elle ce choix-là. E 308

Quand le voyage d'adoption se fait en groupe, ce qui arrive généralement en Chine, la prise en charge de l'enfant peut se réaliser dans un contexte plus chaleureux. Après avoir été jumelés à leur enfant, dans un lieu formel et parfois aux yeux de tous, les couples se dirigent ensemble vers leur hôtel, accompagnés de leurs enfants et passent les premiers jours en contacts fréquents. La proximité d'autres adoptants et d'autres enfants est appréciée pour la plupart et laisse de bons souvenirs.

Les premiers moments d'intimité se passent habituellement dans une chambre d'hôtel. Avec un enfant plus grand, ce qui se ferait spontanément avec un bébé, suscite plus de prudence ou d'appréhension : donner le bain et laver les cheveux, faire endosser de nouveaux vêtements, partager un lit... Ces moments sont toutefois, comme avec un bébé, des moments importants dans la construction de la relation. Certains ont été un peu déconcertés – contents, mais surpris – qu'une fillette déjà grande se laisse, par exemple, donner un

bain en présence du père et recherche avidement un contact physique rapproché avec sa mère dès le premier jour. Ils se seraient attendus à plus de réserve. D'ailleurs, bien des enfants se laissent approcher par un seul des parents et restent longtemps effrayés par l'autre ou, tout bonnement, refusent d'en tenir compte.

2. Le poids du passé dans la création de nouveaux liens

Dans la grande majorité des adoptions internationales, qu'elles soient précoces ou plus tardives, les adoptants n'obtiennent que très peu d'informations sur le passé de leur enfant et ils ont rarement des informations identifiant les parents d'origine et les circonstances de l'abandon. Il est exceptionnel qu'ils rencontrent la famille d'origine, au moment de la prise en charge, sauf dans certains pays. Dans les cas d'enfants plus âgés, il est quand même possible, parfois, de glaner progressivement un peu plus de renseignements. Dans certains pays, le dossier remis par les autorités peut donner des indications sur les motifs de l'abandon et le nom de la mère peut y figurer ; il peut aussi contenir des rapports médicaux. Par ailleurs, les personnes qui avaient la charge de l'enfant dans l'orphelinat où il a vécu ou par lequel il a transité livrent parfois d'autres détails. Puis, ne l'oublions pas, l'enfant lui-même peut parler de son passé après un certain temps, quand un souvenir émerge ou à travers des rêves, des cauchemars ou des comportements qui semblent parfois liés à l'effet d'un traumatisme.

C'est souvent en fonction de ce qu'ils comprennent du passé qu'a pu avoir leur enfant que les parents adoptifs s'expliquent la manière dont il a réagi à eux et s'est adapté à sa nouvelle vie. Leurs récits font, grosso modo, référence à quatre différentes trajectoires d'enfants, définies en fonction des circonstances de leur abandon (qui ne sont pas nécessairement exclusives).

Les enfants ayant vécu plus d'un abandon ou dont on soupçonne que l'histoire est très discontinuë

Cette trajectoire réfère à deux types d'enfants : 1) ceux qui sont encore trop jeunes à leur arrivée pour avoir un souvenir de leur histoire ou encore pour en parler (il s'agit surtout d'enfants adoptés vers 3 ou 4 ans) et, 2) ceux qui sont un peu plus grands et qui comprennent au moins un peu ce qui s'est passé (dans notre groupe d'étude ces enfants avaient 5 ans, mais surtout 6 et 7 ans). L'extrait suivant relate l'histoire d'une petite fille qui a successivement subi trois abandons avant d'être confiée à un orphelinat de son pays :

Bout à bout, ce que j'ai pu refaire comme histoire, c'est que... Bon elle se souvient d'avoir eu une mère, mais pas un père. Sa mère et elle vivaient dans un petit village très pauvre à même la montagne. Elle se rappelle qu'elle dormait souvent dehors, à la belle étoile. Sa mère était malade et

elle était toujours couchée, ce qui fait que c'est elle qui faisait tout dans la maison. J'ai figuré qu'elle devait avoir à peu près trois ans, trois ans et demi. Il y avait plein de choses qu'elle savait faire quand elle est arrivée, c'était comme une adulte, elle avait déjà pas mal de vécu derrière elle. Puis elle dit que sa mère est morte. Dans ses souvenirs, elle a assisté à une crémation. Elle aurait vu un corps brûler. Plus tard elle se souvient qu'elle est allée dans une autre famille, mais ils avaient un garçon à eux et ils n'étaient vraiment pas gentils avec elle. Ils étaient très méchants avec elle même. Et, une journée, ils sont allés au marché ensemble, ils lui ont expliqué quelque chose, va par là et tout ça, puis quand elle est revenue ils n'étaient plus là. Alors elle s'est retrouvée toute seule et elle a été amenée par des gens âgés. Elle dit que ces gens-là étaient très très gentils, elle les a beaucoup aimés mais ils lui ont dit qu'ils étaient trop pauvres pour la garder, qu'ils allaient mourir, mais qu'ils l'aimaient beaucoup. Moi je figure qu'elle devait avoir 4 ans parce qu'elle a été à l'orphelinat pendant un an et elle avait 5 ans quand on a été la chercher. Puis elle se rappelle qu'il y a des gens en uniforme qui sont venus puis qui ont amené le monsieur aussi. E 308

La mère expliquera en entrevue la difficulté de l'enfant de créer des liens d'intimité avec son père adoptif (qu'elle accepta après plus d'un an) par le fait que la fillette n'a jamais eu de père dans sa vie. Il y a certes eu deux hommes, mais le premier la battait et le second était un vieillard, voire un « sage » comme le soutient la mère : « Alors elle avait eu peu d'hommes dans sa vie puis les images n'étaient pas très bonnes ».

Les enfants récemment abandonnés par leur famille

Dans cette trajectoire on retrouve, comme dans le cas présenté plus haut, l'enfant qui aurait été « égaré » volontairement et l'enfant qui fut « donné » en adoption pour des raisons économiques ou de santé (de l'enfant et/ou de sa mère). Se trouve aussi dans cette catégorie un enfant de notre groupe qui aurait « accepté » d'être adopté.

Là la dame de l'orphelinat me dit : « Bon, je lui ai dit que c'était vous sa maman ». (...) Elle l'a su qu'elle allait s'en aller dans un autre pays à la dernière minute quand les papiers ont été prêts. Puis là c'était un drame pour cet enfant-là. J'ai su tout ça par après. (...) C'est que son père, quand il l'a conduite à l'orphelinat, il lui a dit : « Va avec la dame, elle va te donner des bonbons puis je vais revenir te chercher ». Il ne lui a jamais dit qu'elle se ferait adopter. Il ne lui a jamais dit qu'elle ne reviendrait pas. Donc, elle, elle était en attente de son père. Puis là il y a une étrangère qui arrive et qui l'amène en avion au Canada. E 402

Les enfants gravement négligés (qui ont manqué de soins et de protection, qui ont survécu en mendiant, par exemple) et/ou qui ont été maltraités et/ou qui ont subi des traumatismes liés à la situation dans leur pays (qui ont été témoins de violence)

Dans ces cas très pathétiques, l'abandon formel a souvent été précédé d'une longue période où l'enfant était, en pratique, privé d'un véritable soutien parental. L'histoire d'abandon qui suit concerne un garçon qui fut adopté alors qu'il avait 6 ans :

Jérôme avait un père d'après les travailleurs sociaux de là-bas. Il était très âgé puis il battait ses enfants. Jérôme a été beaucoup battu quand il était jeune. Si je lui parlais doucement, il n'était pas capable de gérer ça. Lui avoir donné un bon coup de bâton de baseball ça ne l'aurait pas impressionné je pense. C'est un enfant que physiquement il peut avoir très mal quelque part. Il est endurant ça n'a pas de sens. C'est vraiment effrayant comment ce petit bonhomme-là est dur pour son corps. Il connaissait sa mère et il l'aimait beaucoup puis sa mère aussi l'aimait beaucoup. Elle l'a donné parce que vraiment... Lui il avait une maladie très sévère et très avancée et si elle ne l'avait pas donné en adoption il serait mort ça c'est sûr. On l'a fait soigné à Sainte-Justine après avoir réussi à obtenir le bon diagnostic. (...) Quand il est arrivé, il n'était pas mature, il était vraiment bébé bébé, il était très en retard dans son développement. Ça s'explique un peu, il était très malade. (...) Avec Jérôme on a travaillé longtemps pour qu'il solutionne ses problèmes autrement que violemment. Ça a pris bien du temps. Ce qu'il faisait c'est qu'il mordait les gens, il mordait au sang. Ou bien il leur sacrait des coups de pieds. C'était un moyen d'avoir du pouvoir. Il se servait de ça comme moyen d'attaque. Il était violent. Il cassait tout. Vraiment c'était systématique qu'il était violent. (...) Il n'a jamais parlé de son pays la première année qu'il a été ici. Ce n'est pas lui qui m'a dit qu'il avait été battu. C'est le médecin qui a diagnostiqué sa maladie qui me regardait d'un drôle d'air. Il aurait eu des coups violents à la tête à plusieurs reprises. Ça ne me surprend pas qu'il ait subi n'importe quoi. C'est sûr que quand il est arrivé, certainement qu'il n'avait pas mangé à sa faim. Et il avait une maladie qui faisait extrêmement mal. C'est sûr qu'il n'a pas eu un départ dans la vie qui fut bien bien drôle. Ça c'est certain. E 312

L'histoire de maltraitance et de maladie de cet enfant se trouve ici reprise par cette mère pour expliquer certains comportements observés à la suite de l'adoption (difficulté de négocier avec des personnes qui lui exprimaient de la tendresse, endurance physique très grande à la douleur et violence envers les autres).

Cet autre extrait d'entrevue met en évidence le lourd passé d'une fillette adoptée à l'âge de 5 ans suite à l'abandon de ses parents :

Esther quand elle est arrivée elle avait une peur bleue des hommes. Pendant deux mois mon mari n'a pas pu manger à la même table que nous. Il ne pouvait pas être dans la même pièce qu'elle. Elle vomissait, elle avait la diarrhée sur place, elle devenait en sueur et elle se mettait à hurler. Par la suite, ça a été tous les autres hommes qui ne pouvaient entrer dans la maison, elle avait très peur. Elle perdait conscience, elle faisait des crises effrayantes. Ensuite, elle a commencé à raconter des choses. Elle a assisté à des assassinats horribles où les gens ont eu les cheveux brûlés et les yeux crevés. Elle s'est retrouvée seule avec des gens morts, elle a vu des personnes mourir aussi. Ça l'a beaucoup marquée. Elle détestait le monde. Elle avait des parents, mais... il aurait été préférable qu'elle n'en ait pas ou qu'elle n'ait pas son père en tous cas. Les problèmes viennent de son père et des amis de son père. Tout vient de là. À un moment donné sa famille s'est retrouvée dans un bidonville et il y avait peut-être 20 personnes qui vivaient dans la maison de sa mère. Puis la maison de sa mère c'était une cabane en tôle. Il n'y avait pas de toilette, pas d'eau, il n'y avait rien. C'est sûr qu'elle a vu et vécu là des choses assez atroces et ça a donné ce que ça a donné. E 310

Ici cette mère arrive à la conclusion que la terreur vécue par son enfant en présence d'hommes est attribuable aux nombreux actes violents dont elle a été un témoin privilégié et aux comportements de son père biologique et de son entourage.

Les enfants qui ont été abandonnés alors qu'ils étaient encore très jeunes bébés et ont passé le reste de leur vie en orphelinat

Ces enfants n'ont évidemment aucun souvenir de figures parentales et ils ont souvent des carences au niveau de la socialisation. L'histoire suivante est en quelque sorte typique d'une telle situation.

Quand Pascal est né ses parents l'ont laissé tout de suite puis il a vécu jusqu'à l'âge de 6 ans en institution. (...) Il a eu des problèmes au début de l'année scolaire parce qu'il était souvent pris dans des batailles, des bagarres. Mais depuis trois mois ça s'est réglé. Graduellement il a réussi à faire sa place, mais c'est une chose qui m'a beaucoup énervé. À un moment donné j'ai eu un appel de l'école comme quoi il avait assommé un grand de quatrième année. C'est parce qu'il vient d'une institution qu'il a appris à se battre. Puis il se bat très bien. Pascal ne dit jamais d'insultes aux autres, il leur saute dessus [rires] ! Au début de l'année, ça ne faisait pas encore un an qu'il était ici, il est parti à l'école plein d'espoir puis graduellement il est devenu de plus en plus agressif. Il n'acceptait pas du tout les questions et les remarques que les autres enfants lui faisaient sur sa couleur entre autres.
E 310

Ces quatre exemples montrent comment les parents adoptifs mettent en relation les ruptures et les blessures de l'enfant, héritées d'un passé lourd et parfois très douloureux, avec les comportements sociaux et émotifs qui sont observés après son adoption.

En adoptant un tel angle de vision sur le passé de leur enfant, les parents adoptifs se situent dans la même perspective que les spécialistes de l'enfance en difficulté qui relient les problèmes des enfants à la qualité de leurs premiers liens d'attachement et aux circonstances qui ont pu nuire à leur capacité d'en créer de nouveaux. À la différence de ces experts, toutefois, la plupart ont développé ce regard surtout après l'arrivée de leur enfant, car au départ ils avaient tendance à envisager l'adoption comme le début d'une nouvelle vie pour leur enfant, et non comme la poursuite d'une vie qui a plutôt mal commencé. De plus, aucun n'envisageait évidemment la possibilité d'un échec et presque aucun ne se préparait à une adaptation telle que celle qui a été vécue. Cette situation s'explique sans doute en partie par la pauvreté des informations disponibles sur le passé de l'enfant et sur son état de santé et son développement au moment de la proposition d'enfant.

3. L'adaptation de l'enfant à sa nouvelle famille

Dans cette section nous avons essayé de qualifier chacune des 27 expériences d'adoptions tardives¹⁰ de notre corpus de manière à les distinguer selon le niveau de difficulté qu'elles ont représenté, compte tenu du discours des parents, de ce qu'ils disent avoir ressenti et des problèmes concrets auxquels ils ont été confrontés. Cet exercice a mené à l'identification de quatre catégories de situation : l'adoption sans problème majeur, l'adoption présentant certaines difficultés, l'adoption présentant des difficultés importantes et l'adoption qui a conduit au placement de l'enfant. Afin de faciliter la compréhension des catégories énoncées de façon synthétique, nous avons reconstitué l'histoire d'une adoption dans chacune de ces quatre catégories, à partir d'extraits d'entrevues.

3.1 L'adoption sans problème majeur

Ce type d'expérience d'adoption tardive concerne neuf enfants sur les 27 de notre corpus. Sans être facile, l'adaptation de l'enfant s'est faite sans problème majeur, même s'il a fallu prendre le temps de l'appivoiser, d'établir une discipline, de le sécuriser et de parer à certains dérapages. Dès le départ il y a eu acceptation mutuelle, parfois un « coup de foudre » entre la mère et l'enfant et jamais les parents ne se sont sentis embarqués dans une aventure incertaine. Globalement, ils trouvent que cela s'est bien passé et ils disent que l'enfant se développe normalement et ne diffère pas des autres enfants de son âge, notamment sur le plan scolaire. L'extrait qui suit relate l'histoire d'une fillette adoptée à 5 ans au Viêt-nam. Pour des raisons administratives, le père adoptif ne fut pas autorisé à prendre en charge l'enfant lors du premier voyage d'adoption. C'est donc au cours du deuxième voyage, où cette fois les deux parents étaient présents, que l'enfant leur fut confié.

Quand on a débarqué sur la piste d'atterrissage mon mari m'a dit : « Regarde elle est là ». Et puis tout à coup je l'ai vue, elle a passé entre les barreaux, elle est partie à courir, elle m'a pris la main puis elle m'a dit : « Maman ». Là j'avais les genoux comme de la guenille, je pleurais. Puis tout de suite ça a été le coup de foudre, pour elle et pour moi. Puis elle n'était pas fâchée contre son père. Je l'embrassais, mais je faisais attention, j'essayais d'être discrète. Et puis je lui disais que je l'aimais, mais je pense qu'elle le sentait dans ma voix. Puis elle était gênée et soupirait beaucoup beaucoup. On se parlait, on se faisait des signes, on finissait par se comprendre. Elle ne parlait pas du tout vietnamien devant nous. Elle parlait dans l'oreille à la traductrice. Je ne l'ai jamais entendu parler

10. Deux expériences n'ont pu être qualifiées, car certaines entrevues n'apportent pas de précisions suffisantes sur l'un des enfants adoptés par les parents.

vietnamien. Quand elle était avec nous, c'était comme si c'était fini ça. Pour elle, elle avait une autre langue à apprendre.(...) Dans la chambre d'hôtel, toute seule avec nous, elle était bien. (...) Quand on a atterri à l'aéroport à Montréal, elle a bousculé tout le monde pour être la première à sortir. Ses frères l'attendaient avec des ballons et elle s'est enlignée sur les ballons. Je suis sûre qu'elle savait que c'est elle que les gens attendaient. (...) Arrivée dans sa chambre, elle s'est installée dans son lit, puis là elle regardait tout, puis là elle était chez elle. J'avais peur la première nuit. Je me suis couchée avec elle puis j'ai changé de lit plus tard. Au petit matin, je suis arrivée dans sa chambre, elle dormait dur, dur. (...) Les premiers repas, ça a été plus difficile, mais ça a été tout. (...) Au bout d'un mois à peu près j'ai senti qu'elle prenait ses aises alors que les autres avaient des règles à respecter. Au début on disait : « bien elle ne comprend pas », mais à un moment donné il faut les mettre les restrictions. (...) Puis je l'ai envoyée réfléchir dans sa chambre, probablement pour une peccadille et elle m'a fait une de ces crises (...). Elle me lançait ses poupées et je les prenais et je les mettais dans la poubelle. Là elle était insultée. Elle s'est mise à pleurer puis elle faisait un train d'enfer. C'était vraiment la crise, elle bavait et tout. (...) Je voyais que c'était une guerre... qu'il fallait qu'elle comprenne que c'était moi le boss. Alors je me suis fâchée. (...) Elle a compris facilement [rires] parce qu'elle n'a plus jamais fait de crises après ça. Je pense qu'elle voulait voir jusqu'à quel point j'étais prête à... (...) Elle est arrivée en juin et en septembre elle commençait sa première année et elle a passé son année comme tous les élèves. (...) Karine c'est une petite fonceuse, bien la façon qu'elle s'est adaptée ici le prouve. Ça fait que je n'ai pas peur du tout pour l'avenir. Elle va prendre sa place dans la société. E 302

Dans ces cas d'adoptions tardives, l'adaptation de l'enfant à sa nouvelle famille (y compris à sa fratrie), à sa nouvelle langue et à son nouvel environnement se fait somme toute sans grandes anicroches. L'enfant trouve sa place aisément dans la famille et ses parents affichent à la fois un sentiment de confiance et d'épanouissement dans leur rôle de parents adoptifs. L'intégration à la famille élargie s'en suit « naturellement ».

3.2 L'adoption présentant certaines difficultés

Pour huit enfants (sur 27), certaines difficultés d'adaptation se sont posées (et se sont échelonnées) pendant l'année qui a suivi leur adoption. Pour les parents, le défi à relever était parfois important : l'enfant ne s'est pas facilement coulé dans la dynamique familiale et/ou il a eu des problèmes de **santé** ou des problèmes **scolaires** parfois sérieux. Devant ces difficultés les parents n'ont pas toujours pu trouver le moyen de l'aider. Ils ont fait appel à toutes leurs ressources personnelles et dans certains cas ils ont dû consulter des professionnels. Certaines inquiétudes demeurent parfois, mais les parents n'ont jamais douté de leurs capacités et de celles de l'enfant. Malgré ces difficultés, l'adoption n'est pas racontée comme une mauvaise expérience. Au contraire, les parents en parlent de façon plutôt positive, à posteriori. L'extrait suivant concerne une petite fille d'origine latino-américaine adoptée alors qu'elle avait 5 ans. Elle fut intégrée à une famille qui comptait déjà deux enfants biologiques.

Le plus difficile ça a été la fois où je pense que je me suis posé des questions à savoir quelle idée j'avais eu d'aller adopter un enfant. C'était parce que ces enfants-là ont des parasites, c'est sûr, il ne faut pas le cacher. Il a fallu qu'elle prenne des médicaments assez forts et assez mauvais au goût et elle ne voulait pas les prendre. Elle était, comme on dit par chez nous, « boquée ». Elle avait assez de caractère. C'était des grosses demi-heures de négociation. Bon ça a été une victoire quand on a réussi finalement les traitements parce qu'il a fallu recommencer par deux fois. Ça a été la seule fois, je pense, où je me suis posé la question : « Veux-tu me dire dans quelle aventure je me suis lancée? » Ensuite, au point de vue médical, il a fallu aussi qu'elle ait une opération parce qu'elle avait toujours des infections. Elle a pris des antibiotiques assez longtemps jusqu'à ce qu'un moment donné on me réfère à un spécialiste. Puis finalement après plusieurs démarches, plusieurs radiographies, ils l'ont opérée. Depuis ce temps-là ça va bien, mais le dossier n'est pas encore fermé. (...) Là ça va bien en classe mais elle a eu un professeur de français pendant deux ans, elle y avait droit. La première année a été très difficile parce que ce sont des enfants qui sont passifs un peu... il faut les pousser. Ils ne prennent pas beaucoup d'initiatives parce qu'ils ont été tellement à vide [dans leur pays]. Comme au point de vue sport, on a essayé de lui faire faire de la bicyclette, mais elle est tombée une fois et elle ne veut plus remonter. Alors je me suis dit : « Bien tiens, je vais lui faire prendre des cours de natation, ça va peut-être... », mais elle a peur de l'eau. Elle ne voulait pas passer son cours. À un moment donné elle m'a dit : « Maman, je ne veux plus prendre des cours de natation, je préfère apprendre le piano ». Ça fait que là elle prend des cours de piano. (...) Ça a été un petit peu difficile pour elle la première année, d'arriver de l'école et d'avoir à faire des devoirs. Et puis euh... côté caractère, quand y a rien qui allait, elle prenait les jouets puis elle les jetait par terre. Souvent ce qu'elle faisait aussi c'est qu'elle s'en allait dans sa chambre puis elle barrait sa porte. Elle s'isolait. (...) Elle nous testait un peu, beaucoup, un peu beaucoup disons. (...) Elle disait souvent au début : « Je ne veux pas de mes frères, je veux rester toute seule. ». Je ne sais pas ce qui se passait dans sa tête. (...) Alors moi je lui ai dit : « Dis-toi Camille que si papa et maman ont pris la peine d'aller te chercher, c'est parce qu'ils t'aimaient. Puis ils t'aiment encore, quoique tu fasses. Tu peux m'en chanter des bêtises, ça ne me fait rien. Je suis capable d'en prendre. Mais ce que tu vas faire par exemple, tu vas faire ton devoir ». (...) Après le français, là c'est les mathématiques. Elle a de la misère. (...) Moi l'adoption je ne pensais pas que ça allait être comme ça, c'est-à-dire que c'est toute une aventure. Mais on est allés chercher de l'aide quand on en a eu besoin. E 303

Dans ces cas d'adoptions tardives, les difficultés ont été surtout liées à des problèmes de santé de l'enfant ou à des problèmes scolaires. Des solutions ont été trouvées et l'adaptation a quand même pu se réaliser dans des délais acceptables, compte tenu de l'âge de l'enfant et de la problématique en jeu. On observe que, dans ces cas, l'attachement a aussi, en général, été plus progressif pour au moins un parent. L'intégration à la famille élargie ne se trouve pas forcément influencée par cette dynamique familiale, les membres de la parenté n'ayant pas à composer avec les difficultés de la vie quotidienne. Ce sont généralement les enfants de la famille (fratrie) qui sont les plus sollicités pour leur patience, compréhension et bonne collaboration.

3.3 L'adoption présentant des difficultés importantes

L'adoption d'un enfant déjà grand apporte bien sûr son lot d'incertitudes, mais elles sont plus importantes quand l'enfant est très perturbé émotionnellement. Il est plutôt rare que ses parents connaissent à l'avance les blessures et les nombreuses ruptures qu'il a connu dans le passé et ils ne s'attendent pas à certaines séquelles majeures. Sur les 27 enfants dont nous avons recueillis l'histoire d'adoption, six se sont très difficilement intégrés dans leur nouvelle famille.

Dans tous ces cas, l'enfant a présenté des problèmes de comportement jugés assez importants. De plus, au moins l'un des parents n'a pas facilement appris à l'aimer, ce qui a accentué la tension familiale. Des moments de réelle détresse ont été vécus tant chez l'enfant que chez le (ou les) parent(s). Les progrès langagiers et/ou scolaires ont été lents ou limités. Pendant des mois ou des années, la lourdeur d'un quotidien fait de crises, de manipulation et de répétitions incessantes a épuisé les parents. Leurs ressources personnelles ont souvent été taxées au-delà de ce qu'ils se sentaient capables et désireux de fournir. Même lorsqu'un ajustement semble accompli, que le pire est enfin passé et que les parents commencent à vraiment être fiers d'eux-mêmes et de leur enfant, il reste des traces. Leur confiance est ébranlée, d'autant plus que l'enfant continue d'avoir certains problèmes, avec lesquels ils ont appris à vivre, sans nécessairement les avoir acceptés.

Ces situations d'adoptions tardives s'avèrent particulièrement pénibles dans certaines phases critiques dont les parents restent marqués. Néanmoins, la plupart réussiront à s'attacher à l'enfant après un travail « thérapeutique » entrepris avec l'aide ou non d'un professionnel, conjointement ou non avec l'enfant. Cette démarche aura été nécessaire à cette mère et à cet enfant (adoptée à l'âge de 5½ ans) dont l'histoire d'adoption est longuement relatée ici.

La deuxième adoption ça a été très différent de la première. Mais dans l'avion j'avais la même excitation que pour la première adoption. J'avais toutes les mêmes émotions et aussi fort. J'étais comme plus en contrôle mais toujours avec l'énerverment.(...) Là le monsieur pour les adoptions vient nous chercher et nous amène dans une petite salle. Là il y avait une petite fille triste qui était assise avec son toutou et un gros sac de bonbons. Alors je vois cette petite fille-là qui est assise toute penchée puis ça a été très différent. Quand je l'ai vue ce n'était pas du tout pareil. L'autre ça a été tout de suite mon bébé, ça a été tout de suite comme un accouchement. Je savais ce qui était bon pour elle. J'étais sa mère puis je le savais. Elle, c'était comme vraiment une enfant étrangère. Puis là je l'ai prise par la main, mais elle n'avait pas été préparée, c'est ça aussi le problème. (...) [À propos de la différence entre une adoption précoce et une adoption tardive]: Oui j'étais consciente que ce n'est pas la même chose, mais j'avais en tête l'histoire d'une amie qui

avait adopté un enfant de 5 ans et pour qui ça avait été le coup de foudre. Le lien affectif avait été tout de suite très fort. Mais ça ne se produit pas toujours comme ça. Je pouvais m'attendre à ce que ça se passe comme elle, mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Ce qui s'est passé, c'est qu'elle m'a détestée. Ce n'était pas juste qu'elle ne m'aimait pas, elle avait une agressivité épouvantable face à moi. Tu comprends, moi je l'ai enlevée à son père, c'était moi la méchante. Non seulement je ne pouvais pas lui donner d'affection ou de réconfort, mais je recevais des coups. Elle ne me parlait pas à moi au début. Elle a été pendant 32 jours à pleurer tout le temps. Quand elle ne pleurait pas, c'est parce qu'elle avait fini par s'endormir quelque part ou parce qu'elle mangeait. Le reste du temps c'était des pleurs, soit des hurlements, soit des pleurs comme un animal ou des pleurs réguliers. (...) Ce n'est pas la même enfant maintenant que la première année. C'était une enfant profondément malheureuse, profondément, atrocement. Ça moi j'avais bien de la misère avec ça. Je me disais : « Pourquoi je suis allée faire ça à un enfant? » Tu sais c'était toute la joie d'adopter un enfant qui était complètement démolie. C'était le cœur à l'envers tout le temps. Ça c'est les six premiers mois. Au bout de six mois, là c'était différent. Là c'est moi qui ne l'aimais plus. C'est moi qui avais de la misère avec elle. Elle, elle ne m'aimait pas du tout, elle me haïssait toujours. Avant je souffrais avec elle, même s'il y avait un rejet complet. Après c'était : « qu'elle arrête de brailler ». Je n'en pouvais plus. Je ne ressentais pas d'affection pour elle. Au bout de six mois ça a été plus dur parce que là elle a tout verbalisé : « Tu n'es pas ma mère puis je ne t'aime pas et je ne t'aimerai jamais ». Elle me disait aussi : « Je ne t'aime pas et je vais casser ta maison. Tu comprends? Je vais casser ta maison et je vais casser ton auto. Je vais déchirer ton linge, je vais t'ouvrir le cœur et tout ton sang va tomber par terre. Je vais te couper en morceaux avec un grand couteau. » C'était le genre de discours qu'elle me tenait. Là on est allés en psychiatrie [rires]! (...) La psychiatre elle dit que c'est une enfant qui est très saine d'esprit à tous points de vue, d'intelligence supérieure, qui réagissait sagement à une situation malsaine. Elle a réagi en exprimant sa souffrance. En six mois ça s'est réglé. (...) Elle ne s'est pas renfermée : elle criait, elle hurlait, elle brisait des choses. Elle a beaucoup exprimé sa peine, sa colère. Là ça va très bien, ça fait un an et demi qu'elle est ici et là c'est : « Maman je t'aime, c'est ma maman à moi ». Je dirais que j'ai des liens bien forts avec elle parce que je l'ai gagnée. (...) La psychiatre dit que c'est une richesse qu'elle soit arrivée avec autant de souvenirs. Elle a des souvenirs très précis de tout, même des mauvaises choses, qu'elle recevait le fouet et tout ça. Elle raconte ça, mais elle en parle beaucoup moins. Parce que là maintenant sa vie c'est quand même ici. Là elle va parler de Noël l'an dernier. E 402

Dans les cas d'adoptions de ce type où des difficultés se sont posées avec acuité, les problèmes sont davantage reliés aux réactions émotives et aux comportements de l'enfant qu'à sa santé ou à ses performances scolaires, par exemple. La manipulation, les crises, le mensonge, le vol, l'énurésie diurne et nocturne, la glotonnerie, l'agressivité et la désobéissance des enfants sont souvent cités par les familles. Mis à part les parents qui sont souvent les premières cibles de l'enfant en détresse, la fratrie se trouve aussi extrêmement sollicitée et parfois même complètement désarçonnée par l'attitude du nouveau venu dans la famille.

L'intégration à la parenté se réalise souvent dans des conditions meilleures que l'intégration à la famille nucléaire, composée généralement d'autres enfants. Ainsi, on observe que la famille élargie peut être en retrait, pour différentes raisons – souvent pour des raisons externes à l'adoption – ou encore plutôt présente, mais pas toujours forcément supportante pour les parents (mais parfois très liée à l'enfant). Grands-parents et parenté peuvent développer des affinités avec l'enfant qui se montre souvent sous un meilleur jour en leur présence.

Kim n'avait pas ses comportements-là difficiles quand on allait en visite ailleurs, dans la parenté, par exemple. C'était beaucoup plus avec nous. Au contraire... parce qu'elle a comme une façade à tenir. Elle est comme la bonne petite fille là. Pour elle c'est la façade, l'apparence, les clinquants. E 309

3.4 L'adoption qui conduit au placement de l'enfant

Plus rarement, l'adoption d'un enfant peut prendre une tournure dramatique et s'avérer, au bout du compte, un échec. C'est ce qui est arrivé dans deux des cas dont nous avons recueilli l'histoire. Dans l'un, l'enfant a été remis à l'adoption, dans l'autre, il fut placé en institution.

Dans les deux situations, l'enfant a montré des problèmes de comportement si considérables qu'il ne lui fut pas possible de s'adapter à son nouvel environnement familial, social, scolaire et culturel. La difficile dynamique qui s'est alors installée a engendré, de part et d'autre, des moments de réelle détresse qui n'ont pas réussi à être surmontés. Aussi, les problèmes de l'enfant se sont tellement accentués qu'il n'a pu continuer à partager en permanence la vie familiale. Les capacités de la famille furent largement dépassées. C'est avec regret et culpabilité que les parents ont dû prendre la décision d'abandonner la lutte. L'histoire qui suit est celle d'un garçon adopté à l'âge de 12 ans qui vit maintenant en centre d'accueil, mais qui conserve des liens avec sa famille adoptive.

Enfin on a eu une proposition. On avait fait une demande pour un enfant. On avait demandé un garçon, mais là on a changé le dossier pour prendre une fratrie, deux gars ou deux filles, ça n'avait pas d'importance. Mais j'avais quand même un pressentiment. Je me suis dit : « Je suis à peu près certain qu'ils vont nous proposer un enfant beaucoup plus vieux » parce que j'avais dit de 2 à 6 ans à peu près. Puis ils nous ont proposé une petite fille de 2½ ans et son frère de 12 ans qui avait une cinquième année, introverti... En tous cas, il avait des petits problèmes mais tellement pas ce qui était la réalité. Là on a pris un mois pour y penser. J'ai contacté des familles d'accueil qui avaient adopté. Tout le monde ça a bien été sauf moi. J'ai appelé l'organisme et j'ai dit : « Ok je plonge! ». J'avais l'impression de plonger vraiment là. On a demandé une évaluation psychologique et tout était correct. Même on a fait un appel dans le pays et j'ai la cassette où ils me disent qu'il est en cinquième année. J'ai dit : « Est-ce que c'est un enfant qui a été abusé? ». Ils ont dit non. Pourtant c'était un enfant abusé, abuseur, qui n'était jamais allé à l'école, il n'avait pas de scolarité du tout. Ils ne s'en occupaient pas. Il est déficient, il a 8 ans d'âge mental. (...) Ils nous ont remis les enfants tout

de suite en arrivant. Je le regardais aller puis je demandais à mon mari : « Es-tu sûr qu'il est correct? ». Parce que quand on allait au restaurant, il aurait pu vider le restaurant. (...) Puis tout ce qu'il était capable de faire, c'était sexuel. (...) Là j'ai eu peur avec la petite aussi puis j'avais raison d'avoir peur parce qu'il a essayé de l'abuser. C'est pour ça qu'il est parti d'ici, il est en centre d'accueil. (...) On a eu beaucoup de frustrations avec ça mais je me dis aujourd'hui qu'on a quand même fait notre possible avec cet enfant-là. Ça a pris à peu près un an et demi avant que je voie dans son jeu parce que c'était un manipulateur d'un professionnalisme épouvantable. Il manipulait tout le monde. (...) Il est comme un animal, ça fait trois chambres que je lui fait et il en a quasiment démoli deux. Il était très pervers aussi. (...) La minute qu'il a vu qu'il y avait quelqu'un de l'extérieur qui est venu pour parler de lui, si ça n'a pas été l'enfer, je ne sais pas comment tu peux appeler ça. Il cassait des vitres, il a blessé et tué des animaux. (...) La fille du CLSC est venue nous voir de temps en temps jusqu'au point final où on a dit : « Là on ne veut plus d'éducateur, c'est tout de suite que vous le placez ». (...) On a reçu son rapport l'autre jour. Nos attentes ne sont pas très, très grandes. Elles n'étaient pas très grandes au début et maintenant elles le sont encore moins. Si c'était juste la déficience je n'aurais pas de problème avec ça, je serais capable de m'en sortir, mais c'est le problème de comportement : la surveillance, la protection des autres. C'est tout le temps, tout le temps. C'est un suivi continu. (...) L'organisme m'a dit : « Cet enfant-là a été béni des dieux d'être tombé sur vous. Le monde ne l'aurait pas gardé ». Pour moi c'était bien sacré quand je les ai acceptés. (...) Là ils nous ont demandé à l'avant dernière réunion qu'est-ce qu'on prévoyait avec Kevin. Je ne pense pas qu'il y ait de retour à la maison éventuellement. Il n'y a plus rien d'espoir. Il n'aime pas les femmes, pourquoi je me morfondrais, pourquoi je me battrais en quatre avec lui? (...) Nous on a fait notre possible, on a tout essayé. Câlina! Ça ne donne absolument rien. Pourquoi s'acharner? (...) Au début il y avait eu un bon dé clic de fait entre lui et moi puis il y avait beaucoup d'amour puis je voulais investir, il en valait la peine et tout ça. Je calcule que j'investis encore beaucoup mais il m'a trop... J'ai encaissé bien des fois et il a brisé bien des choses. Disons qu'il a bien gros dérangé notre vie sur bien des affaires. Aujourd'hui je ne lui fait plus confiance pas une graine. (...) Je pense qu'à travers tout ça, il reste qu'il est bien placé, bien encadré, mais en quelque part c'est frustrant. E 315

Ces situations pour le moins difficiles ébranlent l'ensemble de la famille : l'enfant, les parents et les autres enfants composant la fratrie qui sont, eux aussi, entraînés dans le « raz de marée ». Du côté de la famille élargie les remous aussi se font ressentir. Ou bien l'enfant sera surprotégé par certains membres de la parenté qui ont une perception différente de la situation – les parents adoptifs se voyant ainsi discrédités dans leur rôle de parents protecteurs – , ou bien l'enfant sera tenu à l'écart de la famille, ne trouvant pas une place dans cette nouvelle parenté. On assiste alors à un déni d'affiliation qui pourra éventuellement être confirmé légalement par une procédure judiciaire qui rendra l'enfant admissible à nouveau à l'adoption et qui lui permettra d'acquiescer une nouvelle filiation en effaçant la précédente.

En résumé

Cette analyse des différentes histoires d'adoption tardive étudiées indique qu'environ les deux tiers se sont réalisées sans problème majeur (i.e. assez facilement) ou ont présenté certaines difficultés, mais sans que celles-ci remettent en question les capacités des parents et de l'enfant de vivre en harmonie. L'autre tiers ont été marquées par des difficultés importantes qui ont toutes laissées des traces tant chez les parents que chez les enfants. Elles n'ont pas toutes ébranlé les familles de la même façon, mais quelques-unes ont durement été éprouvées.

Certains parents ayant vécu une adoption classée comme difficile ont adopté plus d'un enfant grand et ont vécu au moins une autre adoption tardive qui a été apparemment sans problème majeur. Ajoutons à cette observation que, dans une fratrie, l'enfant le plus jeune a toujours été celui qui présentait le moins de problème pour les parents et sur qui l'attention était la moins centrée.

La plupart de nos informateurs semblent avoir su qu'ils pouvaient, dès le début, être confrontés à toutes sortes de comportements négatifs de l'enfant : crises de colère, refus de communiquer, boulimie, agitation et indiscipline, indifférence ou même rejet de l'un ou l'autre des deux parents. Certains savaient à cause de leur formation ou de leurs lectures que les abandons successifs et les traumatismes subis par certains enfants pouvaient les avoir marqués. Par contre, aucun n'a dit avoir envisagé la possibilité d'un échec ou d'une relation qui soit définitivement insatisfaisante et douloureuse. Ils anticipaient une adaptation peut-être difficile les premiers temps, mais qui trouverait finalement son épanouissement au sein d'une famille aimante et dévouée. Souvent, d'ailleurs, cette confiance en l'avenir ne les avait jamais quittés, même lorsque l'adoption continuait d'être pénible pour eux.

4. Le développement du lien d'attachement

En pratique, l'accès officiel et concret à la parentalité ne confère pas d'emblée aux adoptants le sentiment intime d'être liés à leur enfant. C'est lorsqu'ils ressentent de l'amour pour celui-ci et qu'ils pensent que ce dernier les aime aussi qu'ils se sentent à l'aise dans leur statut de parent et qu'ils considèrent qu'ils ont réussi leur projet.

Plusieurs parents disent avoir aimé leur enfant adopté avant même qu'on le leur propose ou dès qu'ils ont entendu parler de lui pour la première fois. Le temps d'attente qui s'écoule entre la proposition de l'enfant et la prise en charge permet que se développe et se renforce ce sentiment. Les photographies et les vidéos servent alors de support à l'élaboration d'un rêve d'enfant à travers lequel les adoptants commencent à se représenter en tant que parents de cet enfant-là, dont ils ne connaissent généralement que peu de choses : le sexe, l'âge et l'apparence à travers une photo souvent trompeuse.

D'autres disent avoir été habités du sentiment d'aimer et d'être aimés dès la première rencontre ou, du moins, dès les premiers jours : « Elles étaient cimentées après nous autres en dedans de la première semaine ». Les premiers contacts directs peuvent donc aussi être l'occasion de « tomber en amour ».

Les contacts physiques intimes (prendre l'enfant dans ses bras, le bercer, le caresser, le laver) sont très importants pour les parents dans les cas d'adoptions de bébés et servent de base aux échanges qui construiront le lien. Avec les enfants plus grands, le toucher entre moins facilement en jeu car ils sont plus souvent distants, effrayés et n'apprécient pas toujours qu'on les approche de trop près. Les nouveaux parents commencent souvent par s'en tenir à des contacts visuels et verbaux (souvent avec interprète) et misent sur des échanges médiatisés par des jouets, des friandises, des livres ou des photos. La présence d'autres enfants (ceux du couple, notamment) facilite généralement la prise de contact.

Les premiers jours ça a été terrible. Elle ne voulait pas se laisser approcher. Dès qu'on s'approchait, elle se retournait puis elle ne voulait pas qu'on la touche. Ils l'avaient habillée avec à peu près cinq épaisseurs de linge puis il n'était pas question qu'elle enlève ça pour se coucher. Au bout de deux jours j'ai commencé à pouvoir lui enlever un morceau de linge et l'amener à la toilette pour la laver parce qu'elle était sale. Elle avait les mains noires puis elle avait les cheveux gras et collants. E 308

Parfois, il arrive aussi que l'enfant s'agrippe à sa mère ou à son père pendant les premiers jours. Une telle manifestation d'angoisse a été perçue surtout sous l'angle de la confiance exprimée, ce qui a considérablement rassuré les parents. D'autres enfants ont dès le départ eu des comportements très familiers, sans retenue particulière ; cela a aussi été ressenti comme positif par les parents. Avec le temps, toutefois, certains se sont aperçus que l'enfant se comportait ainsi avec tout le monde et que cela représentait davantage un problème qu'un atout dans l'établissement d'un lien privilégié avec lui.

Il est fréquent qu'avec l'enfant plus grand les parents ne s'attachent que progressivement, à mesure qu'ils apprennent à le connaître, à l'amadouer, à faire partie de son monde (il n'a plus peur, s'exprime spontanément et se réfère à eux lorsqu'il a besoin d'être rassuré ou dirigé).

Au début, avec moi, ça ne fonctionnait pas du tout parce qu'elle détestait tout le monde et elle avait très peur de moi. (...) Elle ne voulait pas créer de lien avec moi en se disant je vais être blessée, je vais encore perdre ce lien-là. Le lien s'est créé quand même à un moment donné, ça a été du jour au lendemain. E 310

Mais il arrive parfois aussi qu'un parent constate qu'il n'aime pas l'enfant ou qu'il ne l'aime plus, après avoir vécu des moments difficiles avec lui :

Je dirais que ce n'est pas un enfant que je n'aime pas, mais à ce moment-là, je ne le savais plus si je l'aimais ou si je ne l'aimais pas. Je peux dire que quand je l'ai vue, oui je l'aimais. Mais quand tu te fais... en tous cas, à un moment donné ça finit, ça brise, il y a des choses qui se brisent. E 309

Lorsque se prolonge le moindrement l'absence d'attirance pour l'enfant, de plaisir à vivre avec lui et d'un mouvement spontané pour lui consacrer le meilleur de soi, ce vide provoque une grande souffrance. Les parents se sentent coupables et honteux de ne pas être des parents comme les autres. Ou encore, ils se sentent rejetés par l'enfant et parfois aussi par leur entourage. Légalement et socialement, leur position de parent est sans conteste, mais ces critères ne sont pas ceux qui les soutiennent dans l'exercice de ce rôle : implicitement, la notion de parentalité véhicule pour eux celle de bien-être et de satisfaction à aimer et être aimé et, à cet égard, ils se sentent en situation d'échec.

Avec des enfants très angoissés, qui ont des problèmes de comportement ou des troubles de l'attachement, la construction d'un lien positif entre parents et enfant peut être difficile, longue et très fragile. Elle demande patience, dévouement, fermeté, confiance en soi-même et capacité de renoncer aux gratifications qu'apporte l'enfant équilibré et qui se développe bien. Il faut parfois réviser ses objectifs à la baisse, pour s'adapter aux possibilités de l'enfant. Il faut aussi parfois envisager l'échec.

Un problème de comportement, un problème de blocage affectif, c'est très très dur. On passe à travers, mais je ne suis pas certaine que tout le monde le peut. Il y a beaucoup de couples qui ont été détruits à cause d'un enfant adopté qui avait des problèmes trop graves.(...) Ils apportent leur angoisse à la maison puis on dirait qu'ils sont là pour détruire. Qu'ils veulent te détruire, toi, ta famille. Ils sont très forts. Ce sont de bons manipulateurs aussi, c'est dangereux. E 310

On a même pensé à la placer dans une famille d'accueil. Mais c'est notre enfant et on était quand même prêt à investir au niveau de plein de choses pour qu'elle reste ici. Ce n'était pas un rejet. (...) C'est sûr, on ne peut pas aimer quelqu'un tous les jours. E 309

Sauf quelques exceptions (personnes travaillant avec des enfants en difficulté ou ayant été famille d'accueil d'enfants carencés), il semble que nos différents informateurs ne savaient pas vraiment qu'ils pouvaient eux-mêmes se trouver en situation de faire le deuil, au moins provisoirement, d'un enfant aimable et aimant. Ceux qui étaient un peu prévenus s'attendaient à ce que ce soit difficile dans les premiers temps, mais pas à ce que cela se prolonge sur une très longue période ou encore indéfiniment. Quelques mères rencontrées en entrevue ont même vécu des périodes de dépression à la suite d'adoptions qui ont présenté des difficultés importantes quant au développement du lien d'attachement.

4.1 Les facteurs qui aident ou qui nuisent à l'attachement

Alors que certains facteurs vont nuire au développement d'un lien d'attachement entre parent et enfant, d'autres vont plutôt le favoriser. Ainsi, la **personnalité** et l'**attitude** de certains enfants seront vécus comme des éléments facilitants dans l'établissement de relations lorsque, par exemple, les enfants sont souriants, se montrent solides et capables d'arriver à leurs fins quand ils y tiennent. Les parents nourrissent à leur égard moins d'inquiétudes quant à leurs capacités de faire leur chemin dans la vie. D'autres se montrent plus fragiles et sensibles, mais savent s'adapter aux situations et entrer en contact avec les autres. Il semble plus facile de s'attacher à ces enfants, dans la mesure où les parents peuvent les laisser se développer avec leurs faiblesses et leurs défauts sans constamment craindre que cela handicapent lourdement leurs chances d'avenir.

Elle ne se laisse pas mettre en boîte. Elle ne se laisse pas tasser dans le coin puis elle ne se laisse pas marcher dessus et je trouve ça très bien comme ça. Inévitablement bien ils développent leur jugement. Elle a appris rapidement à s'allier avec des gens qui étaient bons pour elle. Elle est très déterminée, elle a beaucoup de jugement et de bon sens pour une enfant de cet âge-là. E 403

Par contre, les enfants très renfermés, capricieux, plus agressifs, qui ne parviennent pas à créer une relation d'interdépendance sereine avec leurs parents, qui semblent avoir peu de talent pour être heureux ou n'avoir jamais appris à l'être vraiment, sont des enfants qui gagnent plus difficilement les parents. Ce n'est pas tellement qu'ils sont plus difficiles que les autres à vivre dans le quotidien, car il arrive qu'ils soient beaucoup plus calmes et dociles que certaines personnalités de vainqueur qu'ont nous a décrites, mais c'est surtout qu'ils semblent rester en retrait de la vie qu'on leur offre et, par la même occasion, refuser d'emblée de s'investir. C'est alors très angoissant de se demander comment ils vont grandir et s'ils seront ainsi toujours à la fois malheureux et peu aimables.

Les situations les plus difficiles semblent celles où les parents se trouvent devant un enfant manipulateur qui présente des problèmes de comportement dont parfois des troubles graves de l'alimentation. Face aux nombreuses crises de colère, aux vols répétés, aux mensonges et aux comportements troublants, voire déviants, les parents se sentent impuissants à régler la situation et ils sont à bout de souffle.

Elle avait de l'agressivité et elle refusait de se conformer aux consignes. Il y avait un gros manque de respect. (...) Elle n'a jamais rien eu puis c'est comme si tout lui appartient. J'ai senti une intrusion dans ma vie. (...) Il faut que tu lui montres tout comme à un bébé, mais ce n'est pas un bébé. Tu as à reprendre les 5 ans de sa vie (...) Les autres, on ne les tapait pas, mais elle il fallait lui donner quasiment une volée pour lui faire comprendre quelque chose. (...) Comme parents, on ne se comprenait plus. On se disait : « Ce n'est pas nous autres. Je ne suis pas comme ça, moi ». (...) Moi j'ai fait une dépression suite à ça. Mais une dépression ça n'arrive pas du jour au lendemain. (...) On s'est dit : « Est-ce que ce n'est pas un conflit de personnalité entre elle et moi ? » J'ai pris ça sur mes épaules. (...) Mais quand je suis sortie de l'hôpital, quelqu'un de l'école m'a dit : « Avez-vous déjà pensé à lui donner une bonne volée ? Vous devriez rencontrer le psychologue et c'est comme urgent. ». Là je me suis dit : ce n'est pas juste moi, c'est un problème comportemental de l'enfant aussi. (...) J'ai été vraiment libérée. Quand je suis arrivée à la maison, c'est mon mari qui a mangé le plat ! J'ai dit : « Il n'y a pas juste moi. C'est fini, je ne braillerai plus pour ça ». C'est là qu'on a consulté. E 309

4.2 Les réactions des parents aux difficultés de l'enfant

Les réactions des parents aux difficultés d'attachement rencontrées et les interprétations qu'ils s'en font sont diverses. Ils peuvent se sentir ou non coupables d'avoir « arraché » leur enfant à son milieu d'origine (à son pays, sa langue, sa nourriture, son environnement social, son climat, etc.) de sorte qu'il vit un dépaysement multiple, est exposé au racisme, etc. Ils peuvent se questionner sur leur légitimité (se sentir ou non le vrai parent), sur le rapport avec les parents biologiques et sur leur capacité d'être à l'aise avec cet enfant.

Les difficultés d'établissement du lien font surgir des questions qui autrement ne se verraient pas posées ou alors seraient reportées à une autre étape de la vie. Les parents adoptifs ont-ils une dette envers les parents biologiques? Comment vivre la différence des sentiments entretenus envers son enfant biologique et son enfant adopté? Les parents adoptifs exigent-ils trop de leur enfant adopté? Existe-t-il un seuil « raisonnable » d'attachement auquel s'attendre de la part des enfants adoptés tardivement? Cette (ré) interprétation du processus d'adoption émane du besoin de se sentir juste, équitable et raisonnable envers l'enfant.

Plusieurs mères ont spontanément expliqué en mots simples leurs interprétations des problèmes rencontrés par leur enfant et les sentiments que cette difficile situation a fait émerger en elles. Ainsi, une mère explique que son enfant n'a jamais demandé ou choisi d'elle-même d'être adoptée, de changer de langue, de quitter les lieux qui lui étaient familiers et que, pour cette raison, elle se sent coupable de l'avoir « arrachée » à son pays. Devant les comportements de rejet de leur fillette, une autre s'est questionnée à savoir si elle n'était pas en compétition avec la mère biologique. Au terme de nombreuses démarches, les parents ont convenu de lui faire « revivre » son abandon en abordant le sujet très ouvertement de manière à ce que l'enfant, mais les parents aussi, puissent exprimer leur détresse. Une autre mère donne sens à sa dépression et la dédramatise en faisant le parallèle avec la dépression post-partum. Elle se trouve en même temps à situer la cause du problème dans la situation vécue, plutôt que dans l'enfant lui-même ou dans ses comportements. Une autre encore dit avoir appris qu'elle n'était pas seule responsable et que le problème était d'abord celui de l'enfant.

Parce que l'adoption est une décision habituellement longuement réfléchie, qui s'échelonne sur plus d'une année, qui exige une évaluation positive de ses capacités parentales, qui implique des sommes considérables, qui peut à tout moment être mise en veilleuse ou complètement abandonnée, les parents adoptifs éprouvent d'autant plus de culpabilité ou de responsabilité devant les difficultés ou les échecs et ils hésitent avant de se confier.

Ça arrive très souvent que les parents ont des enfants qui vivent des problèmes de comportement. Le pire, c'est qu'en général ils n'en parlent pas. C'est très caché, dans le sens que les parents se sentent coupables de ne pas réussir ou n'osent pas se plaindre. (...) Si une mère adopte un enfant et se plaint par la suite, ce n'est pas acceptable. E 310

4.3 L'interprétation des difficultés d'attachement

En plus de se questionner sur son rôle de parent, sur sa manière de concevoir l'adoption et le lien adoptif, et sur la parentalité de façon plus générale, le parent adoptif qui vit une situation difficile quant à l'attachement (émanant de l'enfant ou de lui-même) ou qui vit avec un enfant présentant des problèmes de comportement, cherche aussi à comprendre les mécanismes en jeu dans la relation.

Une des façons d'interpréter les difficultés sera de tenter de se mettre à la place de l'enfant pour chercher à saisir et comprendre son point de vue.

Je pense qu'elle a une dent contre sa mère. Elle lui en veut de l'avoir abandonnée et c'est ce qui prédomine dans son cas à elle. Elle a des comptes à régler vis-à-vis de son pays, ce n'est pas fermé

comme blessure. Elle leur en veut de lui avoir fait ça, je pense. Comme je la connais, c'est sûrement un peu ça. E 312

Elle a fait des crises. On avait l'impression que c'était peut-être des crises d'enfant de deux ans qui veut quelque chose puis qui tape du pied. On s'est demandé : Est-ce que dans sa tête c'était une façon de recevoir de l'attention, pas de la bonne façon, parce que probablement qu'elle en a reçu des taloches quand elle était là-bas. Est-ce que c'était la façon pour elle d'avoir l'exclusivité de l'adulte en se faisant tapocher? Est-ce que ça égalait amour? On s'est posé la question. E 309

Nombreuses sont les interprétations qui font reposer les problèmes sur le caractère et le tempérament de l'enfant. En mettant ainsi l'importance sur le caractère de l'enfant, les parents situent alors le problème ailleurs qu'au niveau de l'âge.

C'est facile de mettre ça sur le fait que l'enfant est plus vieux ou que l'enfant est plus jeune. Mais chaque enfant est différent et je pense que c'est le caractère de l'enfant qui y est pour beaucoup, peu importe l'âge. C'est entendu qu'à quatre mois ils protestent moins fort, mais ils vont protester plus tard à mon avis. E 302

Par ailleurs, une explication par l'incompatibilité des caractères situe le problème moins dans la relation parent-enfant que dans les personnes, sans attribuer de responsabilité ou de tort.

Une des choses importantes à dire quand on adopte un enfant plus âgé, c'est que dans le fond l'enfant a déjà son caractère, puis toi tu as le tien. (...) Il a 6 ans, il atterrit ici, puis bang ! les deux s'affrontent. Il faut que t'apprennes à connaître l'enfant en très peu de temps et qu'il apprenne à te connaître toi aussi. E 312

D'autres expliqueront que les problèmes étaient dus à la difficulté de communiquer. Par exemple, une mère reconnaît qu'au début sa fille n'avait pas les mots pour s'exprimer et être entendue, ce qui pouvait expliquer son agressivité, mais elle ajoute par contre cette nuance :

On se rend compte qu'aujourd'hui elle a les mots mais elle ne s'exprime pas plus. Elle était comme ça et c'était amplifié du fait qu'elle n'avait pas les mots pour s'exprimer. C'est le caractère. E 309

4.4 Les stratégies déployées pour faciliter le lien

Différentes stratégies sont déployées par les parents pour faciliter le développement du lien d'attachement et pour aider l'enfant qui vit des problèmes importants de comportement. Une de celles-ci est **la détermination** à poursuivre le processus malgré les embûches rencontrées.

On est allés voir un psychologue tous les deux. (...) J'ai suivi des cours, j'ai lu, j'ai essayé de changer ma façon d'être avec elle. On a essayé d'abord plein de choses. (...) En tous cas, on a fait beaucoup de travail et on continue à en faire. E 309

Un **encadrement ferme** des enfants qui présente des problèmes de comportement ou d'attachement est souvent cité, non pas comme le choix d'un style éducatif mais comme une solution nécessaire au bon fonctionnement de la vie familiale. Cet encadrement exige rigueur, discipline et ténacité, le moindre relâchement s'avérant parfois catastrophique. Dans certains cas il ne sera pas suffisant ou efficace. Les parents n'auront alors d'autre choix que de **consulter un professionnel de la santé** (un psychologue ou un pédopsychiatre), seuls ou avec l'enfant. Pour certains, cette démarche, qui arrive souvent bien tard, aura été très utile et importante.

Le médecin qui la suit, je ne sais pas comment il s'y prend. Il ne dit rien, il ne fait rien. Il la laisse jouer. Il cible seulement certaines choses, il confirme avec elle que c'est ça qu'elle vient de dire, c'est tout. On a appris des choses extraordinaires, incroyables et elle évolue là-dedans. Je ne sais pas comment il s'y prend. Chapeau ! (...) Ça nous change, nous, dans le sens qu'on comprend plus. Déjà on avait fait un bon bout de chemin, puis on avait besoin d'aide pour poursuivre. Avec elle ça a été tellement dur qu'on avait pris des plis, des mauvais plis en quelque sorte. Il fallait être super sévères, super rigides sur ses propres choix. Les choses s'étant améliorées, c'était difficile pour nous de s'assouplir parce que si tu assouplissais un peu, elle semblait vouloir basculer en arrière. Les plis se sont pris, il fallait réapprendre. Elle a tellement changé qu'il faut se réajuster. Pour nous ça fait du bien de se sentir soutenus et, elle, ça lui fait du bien. E 310

Les parents de cet enfant déploraient l'absence d'aide pour les enfants adoptés. Pendant trois ans, ils ont consulté leur pédiatre (qui croyait que le temps arrangerait les choses) et le psychologue qui avait fait leur évaluation psychosociale (qui trouvait que l'enfant faisait des progrès et qu'il fallait laisser les choses aller). D'autres parents ont plutôt refusé de consulter avec leur enfant, constatant qu'il manipulait les personnes adultes qui s'y intéressaient et évitait ainsi d'assumer les conséquences de ses gestes. Ils ont décidé de ne pas lui offrir une attention qui pourrait renforcer ses comportements négatifs.

Une autre des stratégies déployées fut d'**affronter le conflit de loyauté** avec les parents biologiques. Une mère a ainsi refusé de se faire attribuer le mauvais rôle en rappelant à son enfant que c'est elle-même qui a raconté avoir été abandonnée. La démarche visait à lui rappeler que ses parents adoptifs ne l'avaient pas arrachée à d'autres.

Enfin, le fait de **parler avec d'autres adoptants** des difficultés rencontrées sera une autre stratégie mise de l'avant par nombre d'adoptants. Bien souvent, le principal soutien reçu sera l'aide morale et la compréhension qu'apportent ceux ayant vécu des choses semblables. Ce soutien reste toutefois limité dans la mesure où plusieurs ne racontent pas vraiment ce qu'ils vivent à d'autres à moins d'être devenus intimes.

Le groupe s'est élargi... ce sont mes amies et on a commencé à se parler très clairement. Mais on a remarqué que les autres parents qui arrivent à l'association ne parlaient pas de leurs problèmes d'intégration. Tout est merveilleux, tout va bien ! Si tu creuses un tout petit peu... « peut-être qu'il y a ça... », « ça nous a fait de la peine », « vraiment, ce n'était pas ce qu'on pensait », « on ne pensait pas que ce serait si dur ». Surtout pour les enfants plus vieux. Pour les bébés, ce n'est pas la même chose. E 310

5. Les réactions de la fratrie à l'arrivée de l'enfant

Le processus d'adoption ne concerne évidemment pas que les parents et l'enfant adopté. L'arrivée d'un nouveau membre dans la famille affecte également les autres enfants qui la composent, qui ont aussi à s'adapter personnellement en plus de faire une place au nouveau. Bien que la très grande majorité des enfants (biologiques ou adoptés) faisant partie de la famille soient consultés sur leur désir d'accueillir et de vivre avec un nouvel enfant, tous n'éprouvent pas le même enthousiasme à partager leurs parents et leur demeure (parfois aussi leur chambre). Plusieurs aussi ne sont pas nécessairement en âge de comprendre toutes les conséquences que cela entraîne. Par ailleurs, certains parents considèrent que ce choix ne relève que d'eux-mêmes et n'attendent pas qu'il soit endossé par leurs autres enfants.

Généralement l'adaptation des enfants au nouveau venu se fait sans trop d'anicroches, à la manière un peu d'une naissance où parents et enfants vivent à la fois excitation, fatigue et un nécessaire réaménagement des lieux, du temps, des loisirs, etc. L'adoption tardive a bien sûr la particularité que le nouveau venu n'est pas un nourrisson qui ne bouge pas de lui-même, ne déplace pas d'objet, ne parle pas, etc. L'enfant déjà grand originaire d'Asie, d'Europe ou d'ailleurs arrive avec une langue que bien souvent personne ne parle dans la famille, un caractère parfois très marqué et des traumatismes qui se révèlent un peu plus chaque jour. L'enfant peut être très dérangeant et perturber grandement la vie familiale, du moins dans les premiers mois. Celui qui a vécu quelques semaines seul avec ses nouveaux parents, ne s'attend pas toujours (malgré qu'on le lui ait expliqué auparavant) à avoir des frères et des sœurs avec qui il partagera son quotidien. Et puis comprend-il vraiment ce que représente la vie de famille? Il n'est donc pas si étonnant que des affrontements avec la fratrie aient lieu. Chacun devant trouver sa place dans ce nouvel univers, les moyens pour y parvenir seront très différents : douceur, empathie, manipulation, agressivité...

Kim a un caractère très fort, très très fort. (...) Dès qu'elle est arrivée elle s'est affrontée avec son frère. Elle était portée à briser beaucoup de choses. Ce n'était pas facile pour elle non plus, il fallait qu'elle prenne sa place (...) Son frère faisait des constructions, puis elle pouvait tout détruire. Elle aimait beaucoup ça détruire. (...) Est-ce qu'elle s'attendait à être toute seule dans la famille? Elle ne savait peut-être pas c'était quoi un frère et une sœur? (...) Elle brisait des choses, c'était de

s'approprier. (...) On s'est aperçus que ça perturbait les deux autres. Émile était rendu moins bon à l'école parce que je m'occupais juste d'elle. (...) Elle manipulait tout le monde, son frère et sa sœur aussi. Si Émile lui confiait quelque chose, après ça elle le manipulait avec ça puis elle lui disait : « Si tu ne veux pas me donner telle affaire, je vais dire que tu m'as dit ça ! » Émile c'est un enfant qui nous parle beaucoup alors il est venu nous en parler. À un moment donné on se demandait ce qui arrivait parce qu'il pleurait. (...) On a été obligés d'intervenir là-dedans. On lui a dit : « Kim, tu arrêtes de te mêler des affaires des autres » parce qu'elle a une petite tendance à faire ça. E 309

Plusieurs parents ont dit que la première année a été difficile pour leurs autres enfants. Grandement perturbé, l'enfant adopté tardivement a exigé beaucoup d'attention de leur part (gestion des crises, de l'agressivité, de la manipulation, de l'acquisition du français, de la discipline personnelle...) leur laissant moins de temps à consacrer aux autres. Certains en ont beaucoup souffert, le rendement scolaire étant l'aspect le plus visible de cette difficile transition.

Du côté caractère, elle en avait ! Quand il n'y a rien qui allait, elle prenait les jouets puis elle les tirait par terre. Elle faisait des crises aussi. (...) À un moment donné mon fils m'a dit : « Ça n'a pas d'allure, elle pleure tellement maman que ça m'empêche de faire mes devoirs ». (...) Au début elle disait souvent : « Je ne veux pas de mes frères, je veux rester toute seule ». (...) À un moment donné notre fils le plus vieux, il a réagi drôlement. C'est comme s'il avait perdu sa place. Au début on voyait bien qu'il avait le cœur gros. Il ne voulait pas venir manger, il s'enfermait dans sa chambre. Il m'a dit : « Maman, depuis qu'elle est arrivée, je ne l'aime pas. Elle prend bien de la place ». J'ai dit : « C'est vrai qu'elle prend de la place ». Là il a sursauté, il a dit : « Tu trouves ça toi aussi? » J'ai dit : « Qu'est-ce que tu penses qu'on fait depuis qu'elle est arrivée? Tu vois, maman elle reste ici, elle va à l'hôpital pour des examens, pour ci, pour ça, elle va chercher les antibiotiques puis tout ça pour elle. Mais on va essayer de l'aider. On a toujours voulu ça, dans la famille, avoir un troisième enfant. On est capable de partager, voyons donc ! » E 303

J'ai été obligé de changer mon garçon d'école parce qu'ils étaient tous les deux en première année puis ils allaient à la même école. Ils avaient deux professeurs différents mais ma fille est allée charmer le professeur de mon fils. Puis là elle me disait : « Ah c'est pas facile avec Samuel, mais Geneviève, quelle enfant charmante ! » Elle mettait ma fille sur un piédestal et mon fils à terre, elle tombait sous ce charme-là. (...) L'espace qu'elle grugeait était en train d'étouffer l'autre. Puis l'autre, personne n'avait jamais un bon commentaire pour lui : « Quelle est belle ta sœur, qu'elle est fine ta sœur, qu'est l'fun ta sœur » puis gna gna gna ta sœur. Alors lui ses notes baissaient, il ne voulait plus aller à l'école, il haïssait l'école. E 308

Les enfants qui ont posé le plus de difficultés d'adaptation ont à peu près tous manifesté ces mêmes « symptômes » très extériorisés : colères répétées devant les règles (on parle souvent de l'enfant qui n'avait rien mais qui veut maintenant tout), agressivité envers ses pairs, manipulation de leur entourage, affrontement avec la fratrie, demande exagérée de l'attention du parent, consommation démesurée de nourriture (en plus d'en cacher et/ou d'en voler), etc. Face à ces comportements excessifs et très difficiles à contenir, les parents arrivaient à les relativiser, mais les enfants de la famille, eux, n'avaient pas

nécessairement les capacités de leur trouver un sens. Certains ont alors ouvertement, et très instinctivement, fait part de leur désarroi. Parfois, le nouveau venu est perçu comme un intrus que l'on voudrait voir disparaître pour retrouver la quiétude des jours anciens : parce qu'on ne l'aime pas, on voudrait qu'il s'efface et même l'éliminer. Puisque cette option n'est tout simplement pas possible, on se demande alors si l'enfant pourrait être retourné dans son pays. L'extrait suivant met en scène une fillette adoptée à l'âge de 5 ans. Elle a manifesté de nombreux problèmes d'adaptation, dont de l'agressivité envers son frère adoptif, les parents ont été contraints de devenir très fermes à son endroit, ils ont dû consulter un professionnel de la santé pour traverser les moments les plus éprouvants et le fils biologique a vivement exprimé son désarroi devant la situation.

La première semaine elle a assommé deux fois son frère et il a presque perdu connaissance. Mais je m'étais préparée. Je me disais ça va être le conflit parce qu'ils sont du même âge ou presque. Effectivement ça a été le gros conflit. En fait, ça a été très difficile. J'aurais bien aimé avoir du soutien à ce moment-là. Ça a été difficile pour Samuel parce qu'elle était très accaparante, elle était toujours dans mes bras, toujours collée mais ce n'était pas de l'amour. C'était comme un besoin de... (...) Quand elle est arrivée, non seulement elle ne parlait pas sa langue [de son frère], donc il n'y avait pas de contact possible, mais en plus elle haïssait les jeux qu'il voulait faire avec elle et c'était toujours non. Elle a développé ça, au début, juste comme pour l'affronter. C'était tout le temps la compétition. En fait, son but, au début, c'était de l'éliminer, lui, pour qu'il y ait juste elle pour nous. (...) À un moment donné mon fils m'a demandé délicatement : « Maman, est-ce que ma sœur on aurait le droit de la tuer? Est-ce que je pourrais la tuer? ». Je lui ai demandé pourquoi il aurait le goût de faire ça. « Bien là j'suis bien tanné de la voir. Bien d'abord si on ne peut pas la tuer, est-ce que je peux la retourner dans son pays? Je l'aime pas ma sœur. » C'était la déception. E 308

Mais comme dans presque tous les cas, malgré les énormes embûches du départ, ces deux enfants ont trouvé graduellement chacun leur place respective au sein de la famille, ils ont appris à se connaître, s'apprécier et ils vivent maintenant des relations nettement plus harmonieuses.

Maintenant c'est rendu..., moi je dirais, en tous cas, comparé à d'autres couples que je connais qui ont des frères et des sœurs très rapprochés là, les miens je les vois comme des jumeaux. Avec autant d'affinités, ils sont complices de bien des choses. Maintenant ils ont des bonnes relations. Samuel va être torturé avant de dire qu'il aime sa sœur, mais dès qu'elle s'en va, il demande : « Quand est-ce qu'elle revient? ». Ils sont bien ensemble. E 308

Bien sûr les cas d'adoptions tardives ne sont pas tous aussi «spectaculaires», la majorité s'étant réalisés sur le mode de l'adaptation sans problème majeur. Les enfants se sont alors plus ou moins vite acoquinés ensemble, sans qu'il y ait de réels conflits. Parfois aussi les relations entre les membres de la fratrie ont été bien meilleures et plus faciles qu'avec les parents, du moins avec l'un deux. Relativement aux adoptions de fratries (7 cas), trois d'entre elles ont été intégrées dans une famille qui comportait déjà un ou des enfants

(biologiques ou adoptés). Dans deux de ces cas, l'adaptation d'un des enfants a posé de sérieux problèmes (notamment quant aux relations avec les autres membres de la famille) qui ont menés non seulement à la séparation d'avec les parents adoptifs, mais aussi avec le membre de sa fratrie biologique.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre axé davantage sur la rencontre avec l'enfant fait ressortir l'écart qui peut exister entre l'enfant désiré et l'enfant réel, le premier ne présentant pas vraiment de problèmes d'adaptation, de comportement ou d'attachement, et le second posant parfois des difficultés très importantes. Contrairement aux adoptions précoces, les adoptions tardives concernent un enfant dont la trajectoire de vie avant son arrivée dans sa nouvelle famille détermine longuement la qualité et le rythme de son adaptation. Or, comme on l'a vu, les abandons et autres traumatismes vécus ont un impact parfois si lourd que les parents en sont dépassés.

L'adoption tardive semble exiger presque inévitablement un travail de deuil de la part des parents adoptifs, dans la mesure où même les histoires les plus heureuses se démarquent de ce qu'ils avaient anticipé et que l'acceptation des failles et des faiblesses de l'enfant implique un certain renoncement. Certains parents surmontent les embûches seuls, alors que d'autres ont besoin d'une aide professionnelle pour eux et/ou pour l'enfant. Une telle aide semble difficilement accessible. Les parents rencontrés ont parfois fait de longues recherches avant de trouver un interlocuteur adéquat, et certains y ont renoncé. Dans quelques cas, l'aide thérapeutique a permis à la famille de reprendre pied, et souvent, à l'enfant de soulager sa souffrance.

Il arrive que l'attachement à l'enfant reste fragile ou ne se tisse que très progressivement. En général, on remarque que les parents ont cherché à expliquer les obstacles rencontrés en évitant de jeter le blâme sur l'enfant lui-même ou de remettre en question l'adoption d'un enfant déjà grand.

Les autres enfants de la famille sont aussi happés par la tourmente, mais ils réussissent en général à mieux composer avec la situation, n'étant pas interpellés dans le processus de la même façon (aspirations, engagement moral, responsabilité légale...). Certaines histoires indiquent quand même que l'expérience est parfois pour eux très éprouvante.

CHAPITRE 4

LA PLACE RÉSERVÉE AUX ORIGINES DE L'ENFANT

Être le parent d'un enfant adopté suppose indubitablement de se situer par rapport à ses origines. Le chapitre ci-dessous cherche à mettre en lumière la façon dont les parents adoptifs appréhendent (et parfois vivent concrètement) l'existence des parents et de la fratrie biologiques de leur enfant adopté. D'abord que savent-ils de ces derniers et, ensuite, quelle position prennent-ils à leur égard? Des liens sont-ils conservés avec la parenté biologique quand la situation le permet et à quels intérêts cela répond-il? En l'absence de toute trace de la famille biologique de l'enfant, des contacts sont-ils établis avec d'autres personnes de son entourage?

Comme les origines familiales, les origines ethnoculturelles (d'autant plus structurantes chez un enfant adopté tardivement) sont aussi à la base de l'identité personnelle. Elles ne peuvent être mises à l'écart dans l'analyse du point de vue des parents face aux origines. Il sera donc aussi question de leur intérêt pour la culture du pays d'origine de leur enfant, de la place qu'ils font à sa différence ethnique et de la manière dont ils contribuent à la construction de son identité.

1. Le récit de la naissance et de l'abandon

Dans l'adoption tardive, la révélation à l'enfant de son adoption et de l'existence de ses parents biologiques ne se pose pas comme dans les adoptions plus précoces. L'enfant est conscient d'être entré dans sa famille après avoir d'abord vécu dans un autre contexte et il arrive qu'il se souvienne de ses parents s'il a été abandonné peu de temps avant son adoption. Il en sait plus long que ses nouveaux parents sur son propre passé, bien qu'il n'est pas facile de distinguer entre les souvenirs et les histoires imaginaires lorsqu'il commence à pouvoir raconter en français ce qui lui est arrivé. En ce sens, ce sont souvent les parents adoptifs qui sont en attente d'informations nouvelles que pourrait leur livrer l'enfant.

Ils n'en savent souvent pas plus au sujet de leur enfant que ceux qui ont adopté un nourrisson. Ils ont rarement l'occasion de rencontrer sa famille d'origine (voir plus loin) et, même lorsque c'est le cas, ils ne connaissent que des bribes de son passé, qui peuvent aussi leur avoir été communiquées par un intermédiaire ou par l'orphelinat où vivait l'enfant. Comme d'autres parents adoptifs, ils racontent donc à

leur enfant l'histoire de son adoption en se basant surtout sur ce qu'ils ont vécu eux-mêmes au cours des procédures, lors de la première rencontre et pendant le voyage d'adoption. Ils ont peu à lui dire sur son histoire familiale.

Les parents rencontrés qui ne parlent pas à leur enfant de sa mère d'origine sont l'exception. Dans un couple qui est dans ce cas, le père et la mère n'en parlent jamais non plus entre eux. Cette dernière dira d'ailleurs : « Il n'y a pas de mère biologique. La mère, c'est moi ». D'autres parlent à l'enfant de sa naissance, mais en évitant d'utiliser le mot « mère » tant que lui-même ne sera pas assez grand pour formuler ses questions. Ils lui parlent, par exemple, d'une « madame » qui l'a porté dans son ventre et qui, lorsqu'il est né, a cherché pour lui une famille où il y a un papa et une maman qui ne seraient pas malades comme elle. Plus l'enfant a été adopté jeune (à peine 3 ans), plus l'histoire ressemble à celle que l'on raconte à un enfant adopté bébé. Plus l'enfant a été adopté grand, plus l'histoire réfère à des faits précis, notamment certains déjà racontés par l'enfant lui-même.

Lorsqu'ils font à leur enfant le récit de ses origines, la majorité des parents s'efforcent de clarifier les circonstances de sa naissance et de son abandon tout en véhiculant l'idée que sa mère ou ses parents biologiques l'ont certainement beaucoup aimé pour avoir consenti à s'en séparer. Ils veulent ainsi renforcer l'estime de soi de leur enfant, éviter qu'il se perçoive comme l'objet d'un rejet, tout en le rassurant sur le fait que ses parents d'origine ont eux-mêmes voulu qu'il s'attache à de nouveaux parents. Ils insistent aussi sur le grand bonheur que cette mère ou ce père leur a ainsi procuré et sur le respect qu'ils lui portent.

En général, ils se présentent à l'enfant comme étant maintenant ses seuls et uniques parents. Ils le soutiennent dans le deuil qu'il a à faire de ses parents biologiques, tout en l'amenant à se reconnaître comme appartenant maintenant de manière pleine et entière à sa nouvelle famille. L'adaptation relativement aisée de l'enfant à son nouveau milieu, son apprentissage rapide du français, sa facilité à se lier avec d'autres enfants et son refus fréquent d'échanger avec des étrangers qui parlent sa langue d'origine sont tous des arguments qui viennent soutenir l'idée qu'il tient lui-même à tourner la page. Un père adoptif selon lequel les enfants font finalement le vide et oublient volontairement leur passé et leur famille d'origine dira ainsi : « C'est comme un tiroir qu'ils viennent de fermer. »

Dans quelques cas où l'enfant refusait d'abord de les reconnaître comme parents, ils ont raconté avoir dû lui signifier de manière plus brutale qu'ils ne l'auraient souhaité, que son abandon était bien réel et irréversible et qu'il n'avait plus d'autres parents qui l'attendaient dans son pays d'origine. Une mère célibataire a aussi expliqué à ses enfants qu'ils n'avaient pas plus de père dans leur pays d'origine que dans leur famille adoptive, car ils étaient nés de père inconnu.

Contrairement à la majorité, quelques parents adoptifs ont offert à leur enfant de se représenter comme étant en situation de parenté plurielle. Ne considérant pas que l'adoption efface les liens d'origine, ils disent à leur enfant qu'il a, par exemple, deux mamans :

Vous êtes chanceux, vous avez deux mamans. Puis deux mamans qui vous aiment. Celle d'Haiti, elle vous aimait beaucoup, mais elle n'était pas capable de vous garder. Elle vous voyait devenir malades parce qu'elle n'avait pas de quoi vous donner à manger et elle était malheureuse de vous voir comme ça. Elle a pris une décision bien difficile, elle a décidé d'essayer de vous trouver une autre maman qui serait elle capable de vous faire manger, de vous envoyer à l'école et de bien s'occuper de vous autres. (...) Des fois, elle dit bien fièrement : « Moi, j'ai deux mères ». E 404

2. Les liens avec les parents biologiques de l'enfant

Les contacts directs entre parents biologiques et parents adoptifs sont plutôt rares¹¹. Souvent, les parents sont décédés, sont inconnus (c'est le cas pour la plupart des adoptions en République populaire de Chine) ou ne peuvent être rencontrés pour différentes raisons : ils habitent une région éloignée, la régulation du pays interdit de tels contacts, les autorités ne divulguent pas d'information les concernant, etc. Lorsque les parents sont bien identifiés, il arrive (mais pas dans tous les cas) que leur identité, mais aussi parfois leur adresse, soit dévoilées aux parents adoptifs.

Des 38 familles adoptives interrogées (adoptions précoces et tardives confondues), seulement trois ont eu de tels contacts lorsqu'ils ont fait le voyage pour aller chercher l'enfant. Les deux premiers cas concernaient des enfants de moins de 8 mois, tandis que le troisième concernait un enfant de 5 ans. Dans deux cas les parents biologiques ont été visités à leur maison par les parents adoptifs qui ont photographié (et dans un cas filmé) les lieux et les personnes s'y trouvant.

11. Par contre, au Viêt-nam de tels contacts sont plutôt fréquents puisque la remise de l'enfant aux parents adoptifs se fait lors d'une petite cérémonie à laquelle sont conviés les membres de la famille biologique de l'enfant. À moins que les parents soient décédés ou totalement inconnus, ils sont présentés aux parents adoptifs.

Seuls les parents adoptifs de l'enfant de 5 ans ont conservé des liens avec sa famille biologique. Les deux autres n'ont maintenu aucun contact avec les parents qu'ils ont rencontrés, interrogés et photographiés ; ils n'ont pas expliqué leur position à ce sujet. Cependant, trois autres familles adoptives ont développé elles aussi des liens avec la famille de leur enfant, mais après l'adoption. Ces quatre cas (sur 38) où il y a aujourd'hui un lien entre les familles biologiques et les familles adoptives sont tous des adoptions tardives d'enfants haïtiens réalisées grâce à un intermédiaire privé (et non par le biais d'un organisme agréé).

Les motivations des adoptants à entretenir de tels liens varient selon le contexte. Les parents adoptifs du petit Guillaume, adopté à 5 ans, n'ont pas précisé longuement les raisons pour lesquelles ils ont d'abord recherché les parents biologiques de leur fils lors de leur voyage d'adoption, présentant cette démarche comme un désir très naturel de connaître son milieu d'origine et ses parents. Ce dernier vivait alors dans un foyer d'accueil de la capitale et ses parents habitaient dans une autre province. La mère adoptive a souligné en entrevue l'image positive qu'elle a eue de l'endroit où est né son fils et l'ampleur du choc que celui-ci a dû subir lorsqu'il a été placé en foyer d'accueil :

On est allés voir ses parents, ils vivaient dans un petit village. Mais c'est le paradis! Tu sais il y a des noix de coco, des petits huttes sympathiques, le vrai petit village africain! Il y avait des enfants partout qui couraient avec les poules et tout. Il était heureux là lui. Et du jour au lendemain il s'est retrouvé dans un foyer d'accueil sombre et dans la capitale. Puis euh... il était battu, il n'était pas bien, il était mal nourri. Et finalement il a été obligé de rester là 8 mois. E 304

Dans ce cas, la rencontre avec les parents a permis d'éclaircir les raisons de l'abandon afin d'être en mesure de mieux l'expliquer à l'enfant plus tard. Ils ont même pu recueillir ce témoignage sur bande vidéo :

Ses parents avaient trop d'enfants. À l'époque c'était le petit dernier, mais la mère est enceinte à chaque année puis ils le disent dans le vidéo qu'on a tourné que c'est parce qu'ils voulaient lui donner une chance d'avoir une meilleure vie. E 304

Des trois autres adoptants qui entretiennent des liens avec la famille biologique de leur enfant, deux n'avaient pas fait le voyage en Haïti ; les enfants avaient été escortés par l'agence d'adoption jusqu'au Canada. Ils ont établi un premier contact en cherchant un autre enfant à adopter dans ce pays au cours de la même année. Dans les deux cas il fut même question d'adopter un enfant de la même famille, mais ces projets ont avorté. Toutefois, des liens sont entretenus par le biais de lettres et de photos que les religieuses responsables de l'orphelinat où les enfants avaient été accueillis transmettent aux parents.

Dans le dernier cas les parents adoptifs se sont rendus en Haïti pour aller chercher l'enfant, mais les renseignements qu'on leur a fournis sur les parents et la famille biologiques n'étaient pas très précis et nombreux. Quelques années plus tard, la mère adoptive initia des recherches pour les retrouver. Étant elle-même adoptée, elle a vécu des retrouvailles et ne se sentait pas insécurisée par la perspective de rencontrer la mère biologique de son enfant. Son enquête lui a appris que cette dernière ainsi que la grand-mère biologique (qui avait pris soin de l'enfant au décès de sa fille) étaient toutes deux décédées et a permis de retracer les sœurs de l'enfant. Ce dernier entretient depuis ce temps un contact par lettres avec elles.

Pour saisir comment se situaient les adoptants face à la famille biologique de leur enfant, il aurait été intéressant de connaître le point de vue de ceux qui refusent ces contacts lorsqu'ils sont possibles. Mais cette question n'a pas été soulevée en entrevue et ils n'ont pas abordé spontanément le sujet. Est-ce parce qu'ils se sentiraient menacés par des parents qui risquent de devenir envahissants ou parce qu'ils craignent que leur enfant entretienne une ambivalence à leur égard, ne se sentant appartenir réellement à aucune de ses deux familles ou, encore, qu'il exprime le désir de retourner chez lui? Certains discours indiquent certainement le besoin d'un lien exclusif qui évacue définitivement les parents biologiques, même si ceux-ci sont à l'étranger. Le discours tenu par une mère adoptive dont le conjoint a rencontré les parents biologiques de leur fillette adoptée à l'âge de 6 mois va dans ce sens. En entrevue, elle soutient qu'ils se sont repliés sur l'adoption internationale « parce qu'on s'est dit qu'on irait chercher des enfants assez loin qu'il n'y a personne qui va revenir les chercher. Alors on a fait des démarches dans plusieurs pays ». Ce couple avait réellement vécu ce que craignent tant d'adoptants : il s'est vu retirer la garde d'un nourrisson québécois qu'ils avaient pris en famille d'accueil dans le cadre du programme de la banque mixte¹², la mère biologique ayant obtenu de reprendre son enfant. Considérant la perte qu'ils ont alors subie, il est aisé de comprendre leur raisonnement. Ces parents sont parmi les rares qui ont rencontré les parents biologiques de leur enfant et ils n'ont conservé aucun contact avec eux.

Qu'est-ce qui différencierait les parents qui entretiennent des liens avec la famille biologique de leur enfant quand la situation le permet? Une des pistes à explorer est le projet familial de ces familles. Or, les quatre familles qui ont de tels contacts avaient tous déjà un ou des enfants au moment de l'adoption et, de surcroît,

12. Le programme dit « banque mixte » consiste à confier à des couples, en attente d'une adoption mais reconnus aussi comme familles d'accueil, un enfant dont les probabilités d'adoption sont très grandes. Un pourcentage très élevé (plus de 90%) de ces enfants seront rendus adoptables et ils seront ainsi adoptés par le couple qui les a accueillis.

trois de celles-ci avaient déjà un enfant biologique. Cette adoption n'était donc pas motivée par l'infertilité et visait plutôt l'élargissement de la famille. Ayant à la fois des enfants biologiques et adoptés, ces parents seraient-ils plus ouverts à la pluralité des liens de filiation, plus confiants dans la stabilité de leur statut parental et capable de tolérer plus aisément que leur enfant expérimente aussi cette dualité de relation filiale? Il n'est sans doute pas exagéré de répondre par l'affirmative. La situation suivante permet tout au moins de vérifier que la présence de la mère biologique dans la vie d'une famille adoptive peut n'être pas du tout vécue comme une menace, même si l'enfant tente des comportements de manipulation, comme le raconte sa mère adoptive :

Pendant un bout de temps il nous faisait un peu de chantage avec ça. Il disait qu'il avait sa vraie mère puis il avait moi. Mais j'ai vite senti que c'était du chantage émotionnel. (...) Elle est heureuse d'avoir des nouvelles puis tout ça, mais si elle n'en n'avait pas, ça ne serait pas grave non plus.
E 302

Même si les enfants participent à la correspondance avec leur famille d'origine en écrivant quelques mots, voir quelques pages, ce sont avant tout les parents (et de surcroît davantage les mères) qui prennent l'initiative d'entretenir ces liens en réunissant photos, argent, dessins, etc. et en écrivant les lettres qui informent sur la santé et le développement de l'enfant. Est-ce pour le bien-être psychique (imaginé ou réel) actuel ou futur de l'enfant? Est-ce pour favoriser les retrouvailles dans un plus ou moins lointain futur ou dans le but d'apaiser les craintes de l'enfant qui connaît la situation fragile de ses parents biologiques? Voilà autant de questions auxquelles il reste difficile de répondre. Toutefois le témoignage de cette mère indique qu'à ces éléments de réponse peut aussi s'ajouter une conception de l'adoption comme lien de parenté qui se superpose au lien d'origine sans l'éteindre, contrairement à l'idée plus largement répandue de l'adoption comme lien de substitution tout à fait exclusif.

Des fois mon fils se pose des questions à savoir ce qui arrive à son père, il s'en fait pour eux. Il a entendu qu'il y avait eu un ouragan dans son pays et il m'a dit : « Est-ce que tu penses que mon autre papa est encore en vie? » J'ai dit : « Bien oui parce qu'on lui a envoyé de l'argent pour qu'il se fasse une maison. Il a une bonne maison maintenant. Il n'a pas une petite maison en paille, c'est une vraie maison. » Donc on garde le contact. Il lui écrit lui-même. Et le père il nous écrit aussi. On lui répond, l'enfant lui répond lui-même maintenant. On lui dit que les parents divorcés c'est pareil. Les enfants ont deux papas et deux mamans. La blonde à mon père et le chum de ma mère ça devient un deuxième parent. Donc je lui ai dit : « C'est pareil, tu as deux papas et deux mamans, sauf que les autres sont dans un autre pays ». E 304

Ici l'enfant est réconforté quant à la situation matérielle de ses parents biologiques, reconnus comme ses parents à part entière, mais avec qui il n'entretient que des liens épistolaires. Les parents adoptifs, quant à eux, trouvent une satisfaction dans le bien-être de leur enfant ainsi réconforté, mais aussi, sans doute,

dans l'espace de liberté intérieure que peut créer le renoncement à s'approprier totalement l'enfant. Ces parents sont engagés dans des démarches qui vont au-delà de l'adoption et du contact avec la famille biologique de leur enfant en s'impliquant dans des projets de développement en Haïti.

Le type de contacts (lettres, dons, etc.) que cette famille entretient avec les parents biologiques de leur enfant se retrouve chez les trois autres qui ont de tels liens. Toutefois, de ces quatre familles, deux entretiennent également des liens étroits avec un ou des membres de la fratrie biologique (ou parenté biologique) de leur enfant qui a (ont) aussi été adopté(s) par une famille québécoise.

3. Les liens avec les autres enfants de la parenté biologique adoptés au Québec

L'adoption plénière rompant définitivement les liens de l'enfant avec tous les membres de sa famille d'origine, ses frères, sœurs ou cousin(e)s biologiques qui ont été adoptés par d'autres familles sont tous légalement affiliés à des parentés différentes. Il arrive en effet que des enfants d'une même famille élargie soient confiés séparément en adoption, dans un même pays, une même province ou une même ville. Cette situation est celle de trois enfants faisant partie de notre groupe d'étude (mais concerne deux familles) pour lesquelles il y a maintien des liens entre les enfants biologiquement apparentés et leurs familles adoptives.

Ces contacts s'inscrivent bien sûr en dehors de tout cadre légal. Ils sont laissés à la discrétion des parents adoptifs qui réagissent à cette filiation antérieure selon leurs valeurs et leurs conceptions de la famille. Les commentaires d'une mère sur ce qu'aurait représenté de positif l'adoption d'une sœur ou d'une cousine biologique de sa fille (ce qui ne s'est finalement pas réalisé) indique qu'elle conçoit les liens biologiques de germanité comme une valeur inestimable pour un enfant :

Je trouvais ça fantastique pour elle ; elle aurait eu sa famille d'Haïti avec elle. Je trouvais ça extraordinaire de dire que c'était deux vraies sœurs, qui ont eu les mêmes parents (...) Elles auraient été deux pour retracer leur la famille (...) Je me disais elles vont peut-être avoir une hérédité semblable. J'étais ravie. » E 402

Pour bien des parents, l'adoption d'une fratrie favorise un meilleur équilibre personnel des enfants et une meilleure intégration dans leur société d'accueil : avoir un frère ou une sœur biologique créerait un sentiment d'appartenance supplémentaire, garantirait un lien de solidarité.

Par ailleurs, nous avons été informés d'adoptants qui refusent de reconnaître les liens antérieurs à l'adoption, interdisant à leur enfant séparé de sa fratrie de renouer avec ses frère et sœur. Tel n'est pas le cas dans les deux familles de notre corpus qui présentent cette particularité.

Une de celle-ci a recherché de sa propre initiative des parents prêts à accueillir les frères et sœurs biologiques de leur fils qu'ils ne pouvaient adopter eux-mêmes. Au départ, leur volonté de maintenir des liens avec ces enfants était sans équivoque. La famille recherchée devait s'engager à favoriser les relations entre les enfants et entre leurs familles adoptives. C'est pourquoi ils s'adressèrent d'abord à leurs amis :

On n'a pas rencontré sa mère biologique mais on a un lien avec elle par l'entremise de la sœur qui nous a aidés à l'adopter. Elle nous écrit à l'occasion puis on lui envoie des photos et de l'argent. Parce que bon, il faut que je vous dise, Julien a été le premier de ses enfants à être adopté mais, par la suite, elle était enceinte et puis j'étais intéressée à adopter cet enfant-là, sauf que quand elle a accouché, j'étais en processus d'adoption pour Karine et puis on ne pouvait plus faire les deux. Puis la sœur m'a dit : « Écoute Isabelle, sens-toi pas obligée parce que tu risques d'avoir une grosse famille si tu adoptes tous ses enfants. » Je l'avais trouvée méchante de dire des choses comme ça, mais j'ai compris après parce que, effectivement, il y a eu quatre autres enfants qui ont suivi (rires). Finalement, j'avais une amie qui essayait d'adopter elle aussi ça fait que je l'ai appelée puis je lui ai demandé : « Es-tu prête à adopter le frère de Julien? À une seule condition, c'est que, à la vie à la mort on se voit! » Et puis, oui, ça l'a intéressée et elle a adopté cet enfant-là. Et puis par la suite, quand il y a eu les autres frères et les autres sœurs, bien là on a trouvé une autre famille, d'amis encore, qui eux aussi ont dit oui. Alors il a un frère et une sœur placés dans une famille et puis un autre frère et une autre sœur placés dans une autre famille qu'on voit régulièrement. Ça devient des familles élargies (rires), on est trois à se partager la famille ! E 302

Ces liens sont entretenus dans la mesure où ils répondent aux besoins et désirs de l'enfant, mais aussi des familles. Dans le cas qui suit, les frères et sœurs biologiques de l'enfant ainsi que leurs parents adoptifs participent aux rituels familiaux, à la demande de l'enfant, mais ils ont un statut différent maintenant qu'ils ont une affiliation familiale tout à fait distincte. Cet enfant, adopté à 3 ans, considère dorénavant son frère adoptif comme étant son « vrai » frère, alors que ses frères biologiques adoptés par une autre famille sont devenus ses « faux frères ». Il est intéressant d'observer la stratégie alors utilisée par la mère adoptive pour relier son fils à ses frères de sang puisqu'il semble éprouver un certain malaise à les situer par rapport à lui. Les liens du sang ne paraissant pas pertinents aux yeux de son fils, elle utilise la couleur de leur peau (qu'ils ont en commun et qu'ils ne partagent pas avec le frère adoptif) pour marquer le lien qui les unit :

Il s'entend bien avec eux [ses deux frères biologiques], sauf que quand il parle de son vrai frère, c'est Mathieu [frère adoptif]. Et puis, quand il parle d'eux, il les appelle ses « faux frères ». Je lui ai expliqué que c'était ses « frères noirs ». Le mois passé c'était sa fête et je lui ai demandé qui on invitait puis il a dit : « mon frère noir ». Alors on a invité toute sa famille et ils sont tous venus célébrer. Puis là en fin de semaine on s'en va à la fête de sa sœur [biologique]. E 302

Dans les cas étudiés, la réactualisation des liens d'origine de l'enfant aura eu l'incidence heureuse d'en créer de nouveaux. Des familles adoptives non apparentées, même totalement inconnues au départ, ont ainsi été sollicitées à nouer des relations d'amitié, de complicité et symboliquement aussi des relations de type familial. Car, comme le note cette mère adoptive déjà citée précédemment, les liens biologiques entre les enfants ouvrent la porte à une nouvelle forme de parenté, celle-ci nettement plus élective :

Ce que je trouve unique dans cette histoire d'adoption, c'est qu'on s'est refait des familles... On a rencontré une famille dans l'association, une femme qui s'appelle Lise, bien il se trouve que par hasard elle a adopté la cousine biologique de ma fille. Donc Lise devient comme ma sœur. Et on s'entend super bien aussi, c'est une bonne amie. Donc on se crée des liens à travers l'adoption de nos enfants. Et on a aussi un autre couple d'amis qui ont adopté le cousin de notre fils. Et on est en contact. E 304

Ce désir de maintenir des liens et cet engagement de la part des adoptants auprès de ces enfants apparentés et de leurs familles pourrait constituer une façon de se légitimer comme parent adoptif en compensant la rupture de liens et d'identité provoquée par l'adoption. Ce pourrait être aussi une contestation en douceur d'un régime d'adoption plénière qui privilégie le repli des familles sur elles-mêmes et les identités fixes et exclusives, en contradiction directe avec les histoires de vie des enfants concernés.

4. Les liens avec l'entourage d'origine de l'enfant

Comme nous l'avons vu, les liens avec la parenté biologique de l'enfant sont malgré tout assez rares (cette situation concerne 6 enfants [adoptés tardivement] parmi les 71 qui ont été adoptés par les 38 familles rencontrées en entrevue) et dans tous les cas il s'agit d'enfants qui ont été adoptés en Haïti par le biais d'un intermédiaire privé. Ce qui est par contre plus fréquent, ce sont les contacts entre les familles adoptives et différentes personnes faisant partie de l'entourage d'origine de leur enfant. Ces personnes peuvent être, par exemple, celles ou ceux qui en ont pris soin avant sa prise en charge (nourrice et/ou éducatrice de l'orphelinat, famille d'accueil...), l'interprète ou le (la) directeur (trice) de l'orphelinat,

l'intermédiaire dans le pays qui a rendu possible l'adoption (religieuse, infirmière, avocat, etc.), certains enfants du même orphelinat adoptés par une famille québécoise, etc.

Dans ces cas, les pays d'origine des enfants sont plus nombreux et diversifiés, quoique la plupart viennent de République populaire de Chine et d'Haiti. Précisons qu'en Chine il n'y a pratiquement aucune chance d'identifier la famille d'origine. Les adoptants ne peuvent établir de contacts au cours du voyage d'adoption qu'avec les personnes qui ont pu être proches de l'enfant et connaître une partie de son histoire personnelle sans lui être apparentées.

Ces contacts semblent être beaucoup moins réguliers et intenses que ceux entretenus avec la famille d'origine, surtout après un certain nombre d'années suivant l'adoption. En effet, c'est nettement tout de suite après la prise en charge de l'enfant que les relations sont les plus étroites. La première correspondance a lieu quelque temps après le retour au Canada et vise essentiellement à remercier pour l'aide reçue lors du voyage d'adoption et à donner des nouvelles de l'enfant. Par la suite, la fréquence des lettres diminue graduellement, l'effet de la distance et du temps se manifestant. Les relations seront cependant réactivées si une autre adoption a lieu dans le même pays, la même province ou encore au même orphelinat.

Des relations « obligées », souvent à sens unique, sont en principe entretenues dans les cas où les adoptants se sont engagés à fournir, à chaque année, des nouvelles de l'enfant par l'envoi d'un « rapport » faisant mention de son développement¹³. Ce document, de longueur variable, peut contenir les bulletins de l'enfant, un bilan de santé, des photos, etc. Il est expédié directement à l'orphelinat ou à l'instance chargée de régulariser les adoptions ou encore à l'organisme agréé qui a procédé aux démarches et qui se charge de l'acheminer aux autorités. Cette obligation, à laquelle les adoptants ont consenti par la signature d'un document administratif, prévaut dans certains cas jusqu'à la majorité de l'enfant adopté.

En dehors de ces contacts, il peut également se développer, au fil du temps, des amitiés plus importantes. Avec l'interprète, par exemple, avec qui il est bien sûr plus facile d'entretenir une correspondance puisque la langue n'est pas un obstacle. D'autant plus que celui-ci peut avoir joué un rôle beaucoup plus important que

13. Cette obligation a notamment lieu au Viêt-Nam. Notons qu'il ne s'agit pas ici des « rapports-progrès » rédigés par la personne chargée de l'évaluation psychosociale, mais de rapports beaucoup moins formels et écrits par les adoptants eux-mêmes.

son titre le laisse croire. En effet, il arrive que l'interprète soit associé de près au fonctionnement de l'orphelinat et qu'il connaisse ainsi très bien les enfants qui y ont transité. Ajoutons à cela l'âge tardif des enfants qui implique qu'un dialogue parfois intime ait pu régir leurs relations. Même dans le cas d'un nourrisson, il se peut que l'interprète soit une femme et qu'elle ait eu à jouer un rôle maternant auprès du bébé avant son adoption.

Nous pensons notamment à ce couple rencontré qui, à la suite de l'adoption, a parrainé la jeune fille qui leur avait servi d'interprète en la faisant venir au Québec dans le cadre d'un programme d'emploi de domestiques. Elle fut engagée comme aide familiale et elle demeura pendant quelques temps chez les adoptants. Ce cas est sans doute singulier, mais il demeure que les interprètes sont les personnes avec qui des liens sont le plus souvent entretenus. À ceci, il faut ajouter que les visites au Québec de délégations étrangères représentant un orphelinat ou une instance gouvernementale d'adoption, et que les adoptants récents sont invités à rencontrer, peuvent être accompagnées du même interprète qui était alors en service au moment de l'adoption.

Ces visites de délégations favorisent aussi la réunion des familles ayant adopté au même orphelinat, le temps d'une cérémonie officielle. De tels rassemblements d'adoptants semblent assez courants. En effet, bon nombre des familles rencontrées ont dit conserver des liens avec des gens qui, pour la plupart, avaient adopté un enfant du même âge, au même orphelinat, à peu près à la même époque. Considérant l'âge avancé des enfants au moment de leur adoption, ils étaient souvent déjà des copains de jeux et de vie dans leur pays. Ils partagent, en quelque sorte, une histoire commune. Ces rencontres se font indépendamment des visites de délégations étrangères, mais ces dernières peuvent permettre de faire de nouvelles rencontres, par exemple de familles adoptives n'habitant pas la même région.

De tels liens entre familles adoptives sont entretenus d'abord parce que les parents développent entre eux des amitiés et sont, les uns pour les autres, des sources de soutien, tel que décrit précédemment. Mais ces rencontres sont aussi chargées de sens et sources de plaisir pour les enfants eux-mêmes. En effet, elles se situent dans la continuité de leur histoire et permettent qu'ils y renouent des liens que les parents adoptifs reconnaissent comme étant des liens familiaux ou quasi-familiaux.

Un des autres couples de notre groupe a adopté le petit garçon qui avait vécu pendant trois ans avec notre fille, pas dans le même lit, mais à côté. (...) Aujourd'hui c'est comme son frère. On se revoit souvent. C'est aussi important pour elle que si c'était son frère. Ils habitent à deux heures d'ici. On

les voit au moins cinq fois par année : quand c'est la fête des enfants, deux fois durant l'été au moins, l'hiver aussi. Samedi prochain il y a une fête de Noël organisée par l'association, ils vont venir. (...) Ce sont les enfants qui le demandent [à se voir]. E 401

Alors que dans ce cas-ci la demande de visite et de contacts vient des enfants (la grand-mère adoptive a même dit en entrevue que la petite fille « aime tellement cet enfant-là qu'elle veut se marier avec lui »), la plupart des liens sont toutefois initiés par les parents adoptifs avec l'idée d'assurer une continuité des relations entre les enfants. Si plusieurs enfants recherchent et apprécient de tels contacts, un bon nombre y trouve plus ou moins de satisfaction, leur vie ayant pris une toute autre tournure et apporté de nouvelles amitiés. Certains enfants adoptés tardivement vont dès le départ oublier presque du jour au lendemain leur langue maternelle et ne chercheront pas à revoir les gens qu'ils ont connus. Dans un tel contexte, les amitiés développées dans le pays d'origine ne traverseront pas les frontières. C'est ainsi que des parents adoptifs créent des liens avec d'autres adoptants, en raison d'un lien d'origine entre leurs enfants, alors que ceux-ci ne souhaiteront pas vraiment se fréquenter. Certains parents cesseront alors ces contacts, mais d'autres les poursuivront en raison d'affinités personnelles.

Ajoutons que presque tous les parents interrogés, peu importe leur attitude par rapport aux contacts avec le milieu d'origine de leur enfant, envisagent de faire un voyage dans le pays d'origine quand il sera plus grand et s'attendent à ce que l'enfant veuille y aller un jour et essayer de retracer ses origines. Cela influence certainement leur attitude par rapport à la culture d'origine.

5. Les attitudes et les pratiques concernant la culture d'origine de l'enfant

La majorité des parents rencontrés tiennent compte de la culture d'origine de leur enfant, dans une perspective selon laquelle une part de son identité y demeure reliée. D'autres adoptent plutôt une approche selon laquelle l'intégration de l'enfant à sa société d'accueil se fonde sur une rupture identitaire.

5.1 La culture d'origine envisagée dans une perspective de continuité pour l'enfant

La culture d'origine de l'enfant adopté représente pour plusieurs parents la seule référence à son passé et à ses origines puisque la grande majorité ne peuvent avoir aucun contact avec sa famille biologique (parents et fratrie) et que rares sont ceux qui entretiennent des liens avec une autre personne de son

entourage d'origine. En ce sens, ce sont des éléments de la culture où il est né qui servent le plus souvent à assurer une certaine continuité entre le passé et le présent de l'enfant, si tel est le souhait des parents adoptifs. Ces éléments culturels sont essentiellement ceux auxquels les parents adoptifs peuvent avoir accès, qui peuvent avoir un sens pour eux et qui peuvent être importés dans leur cadre de vie. Le spectre de la sélection opérée par les parents est relativement étroit, touchant des aspects « folkloriques » de la culture ou les traits typiques du mode de vie tels qu'ils sont perceptibles par des étrangers de passage (en voyage touristique, par exemple).

L'élément culturel le plus accessible d'entre tous est sans doute la musique traditionnelle ou populaire du pays d'origine. Elle est introduite dans le foyer adoptif sous forme de cassettes (audio ou vidéo) ou de disques acquis lors du voyage d'adoption ou plus simplement chez un disquaire du Québec. Il peut s'agir de musique pour les enfants (fort populaire au Viêt-nam par exemple) ou de musique pour tous les âges. Chacun l'écoute à sa guise, selon ses goûts, et on la fait jouer parfois lors d'événements particuliers. La consultation de livres sur le pays, l'écoute de reportages télévisés et le visionnement de films sont aussi très populaires. Ils permettent d'acquérir une sensibilité aux sons, aux formes, aux couleurs et aux mouvements de la vie dans cet environnement culturel, tout en développant les connaissances sur l'actualité sociale et politique ou les manifestations artistiques qui y laissent leur marque. La fréquentation de restaurants ou la préparation de mets du pays d'origine sont très fréquentes dans les familles adoptives qui entretiennent un intérêt pour le pays d'origine de leur enfant, mais particulièrement chez celles qui ont adopté un enfant déjà grand attaché à certaines saveurs et à certaines habitudes alimentaires de son pays (l'ordre des plats, les manières de table...). Pendant les premiers mois d'adaptation, plusieurs familles s'efforcent d'offrir à l'enfant une nourriture qui lui est familière et développent de nouvelles habitudes qu'elles conservent ensuite. Ce fut la stratégie adoptée par cette famille qui a adopté quatre enfants âgés entre 3 et 9 ans :

Les premiers repas, je ne les ai pas poussées pour qu'elles mangent. Le premier mois, je leur faisais de la cuisine chinoise. J'avais des livres de recettes. On a vraiment fonctionné à leur façon. Puis j'ai mis le matelas à terre parce que là-bas elles ne dormaient pas dans des lits conventionnels. J'essayais plus de les apprivoiser. Avec le temps elles ont pris des habitudes. Ça s'est fait plus en douceur, j'avais le temps de toute façon. Je suis allée à l'épicerie chinoise et j'ai acheté des bonbons chinois et des petits bracelets de plastique. J'avais des attrapes enfants si tu veux! Ça a marché. (...) Aujourd'hui mes 4 enfants ont l'accent [québécois] puis les habitudes de vie qu'ils ont ce sont les habitudes québécoises, c'est bien évident, parce que je ne les élève pas à l'haïtienne ou à la chinoise. Mais je vais encore aux épiceries ethniques, j'achète des fruits de leur pays puis je leur fait de temps en temps du riz collant. E 312

À cette fréquentation plutôt « privée » de la culture, s'ajoute la participation aux grandes fêtes traditionnelles célébrées par les membres de la communauté d'origine vivant au Québec : par exemple, la fête du nouvel an lunaire (chinois, vietnamien...), le festival des lanternes chinoises qui se tient annuellement au jardin botanique à chaque année, etc. La visite et la fréquentation sporadique d'un quartier ou d'un voisinage ethnique du pays d'origine (quartier chinois en particulier) sont une autre manière d'entretenir des contacts avec la culture d'origine de l'enfant. Ces quartiers, en plus d'être constitués de boutiques où différents objets et aliments peuvent être achetés, offrent des services parfois fort utiles aux adoptants. On n'a qu'à penser aux services de traduction, aux agences de voyages spécialisées ou aux salons de coiffure (fort appréciés des parents ayant adopté un enfant haïtien). C'est aussi là, habituellement, que se trouveront des établissements religieux où se tiennent certaines fêtes et des écoles de langue du pays d'origine. Plusieurs parents adoptifs font suivre un cours de langue à leur enfant (qui se joindra à d'autres enfants originaires de son pays) et il arrive qu'ils s'y inscrivent eux-mêmes, histoire de motiver l'enfant (qui a pris lui-même cette décision ou que l'on a poussé un peu) ou simplement par intérêt personnel, comme l'a fait cette mère d'une fillette chinoise adoptée à 4½ ans :

Je lui avais parlé tout l'été, mais sans jamais pousser, sans jamais forcer la note, si elle voulait prendre des cours de chinois. J'ai fini par trouver une prof extraordinaire, une jeune Chinoise qui faisait une maîtrise à Montréal. Elle venait me rejoindre au bureau chaque deux vendredis et je l'amena à la maison. Pendant que je préparais le souper, elle donnait une heure et demi de cours à Chloé. (...) Ce prof-là donnait aussi des cours de chinois dans une école puis à un moment donné Chloé a demandé de fréquenter l'école chinoise. La moitié des enfants sont nés ici de parents chinois. Dans ces enfants-là il y avait un petit garçon, absolument irrésistible, pour qui elle s'est prise d'une affection sans borne. Bref, elle adore ça. Puis moi aussi je me suis inscrite aux cours. Moi ce n'est pas seulement parce que je suis la mère d'une enfant chinoise, mais parce que je veux réorienter ma carrière éventuellement beaucoup plus vers le secteur international. Alors je le fais aussi par pur intérêt personnel. E 403

Certaines organisations telles les Scouts ont aussi des sections ethniques où les enfants adoptés sont admis à la condition toutefois de parler leur langue d'origine. Bien sûr, plusieurs de ces activités ne sont accessibles que dans la grande région montréalaise.

Nombre de détails de la vie des familles adoptives marquent aussi un intérêt pour la culture du pays d'origine de l'enfant et une préoccupation d'inscrire cette origine singulière dans l'histoire familiale. Il y a souvent fusion de certaines traditions québécoises à celles du pays d'origine : des adoptants ajoutent par exemple à la fête de Noël une petite touche russe, haïtienne, mexicaine... Plusieurs collectionnent des objets typiques du pays et décoorent leur maison à la manière de ce pays. Plusieurs s'efforcent de créer et

de maintenir des liens avec des personnes originaires du pays (voisins, collègues...) et souvent leur empruntent certaines habitudes (par exemple la façon de faire les salutations, de manger certains plats, etc.).

Ces différentes fréquentations d'éléments de la culture d'origine de leur enfant seront initiées par les parents adoptifs d'abord parce qu'ils portent personnellement un intérêt au pays. Cet intérêt préexistait parfois au projet d'adoption et a motivé le choix du pays où il a été réalisé. Certains y avaient déjà voyagé, en connaissaient la langue (espagnol notamment). D'autres ont développé cet intérêt à l'occasion de l'adoption, en se préparant au voyage dans le pays et/ou en profitant de leur séjour pour le connaître. À cet intérêt pour le pays et sa culture, vient parfois se greffer une propension à développer des liens avec des personnes originaires de ce pays, mais il arrive que cela soit totalement exclu parce que la famille habite en région où il n'y a pas de communautés immigrées ou s'intéresse davantage aux aspects « folkloriques » qu'humains de la culture.

L'investissement de la culture d'origine de l'enfant peut constituer une stratégie pour mieux le supporter dans le processus d'adaptation qu'il a à vivre et dans son développement personnel.

Avec son professeur de chinois elle a corrigé son accent dans un premier temps. Elle aimait bien les cours parce que son prof c'est une fille super chouette. Elle est au tout début de la vingtaine et c'est comme une grande sœur pour elle. Elles s'entendent bien ensemble, c'est décontracté. Puis avec une régularité semblable ça se prenait bien. Elle a fait ça à peu près un an de temps puis elle a découvert, je dirais, un espèce de fierté d'être Chinoise. Bien parce que là elle commence à être fière de montrer des caractères chinois à ses petites amies et d'apporter des trucs chinois à l'école. Quand elle était en première année, elle m'avait appelée un midi pour me demander : « Maman, est-ce que je peux apporter mes photos de la Chine à l'école? » J'ai dit : « Oui, oui. ». Moi je lui ai toujours dit : « Cholé, il faut que tu sois fière de toi ». C'est aussi simple que ça. E 403

La majorité des parents disent s'intéresser maintenant à la culture de leur enfant afin de la mettre en valeur et de lui transmettre ainsi la **conscience et le respect de sa différence**. Ils reconnaissent l'influence qu'a eu sur lui cette culture et son histoire personnelle avant son arrivée dans sa famille adoptive. Afin de favoriser un bon équilibre psychique chez leur enfant, ils tentent de lui éviter une rupture totale d'avec tous ses repères culturels. Ils misent alors sur les seuls traits culturels qui sont à leur portée : musique, sports ou loisirs fortement associés au pays ou au continent (soccer, karaté, origami...), relations avec des compatriotes, langue, etc. Certains sont soucieux de lui rendre plus facile d'éventuelles retrouvailles ou à tout le moins un retour au pays d'origine s'il venait à en exprimer le désir. Toutefois, la préoccupation principale est que l'enfant intègre harmonieusement ses origines culturelles dans son identité plutôt que de les rejeter ou d'en

ressentir un malaise, notamment à cause de son apparence parfois si contrastante d'avec ses parents. En ce sens, cela représente une stratégie pour soutenir l'enfant contre la discrimination et le racisme.

C'est une Chinoise qui vit dans un pays d'adoption. Je veux qu'elle soit fière. Évidemment le premier contact qu'un enfant a avec un autre enfant c'est l'aspect physique. Alors il faut qu'elle soit capable de dealer avec le fait qu'elle est une Chinoise. Elle ne défend pas une culture là. E 403

Elle va toujours avoir l'air d'une Chinoise, c'est écrit dans sa face. (...) Une fois on était allé faire un pique-nique dans un parc du quartier Côte-des-Neiges et elle avait joué. Je n'avais rien remarqué de spécial. En revenant elle m'a dit : « Ah! je l'aime ce parc-là, il y a des enfants comme moi ». J'ai réalisé finalement que même si nous on ne la voyait pas différente, elle, elle arrivait à voir des petites différences. Puis de s'associer à des enfants d'origine asiatique elle trouvait ça sûrement intéressant. Alors je me suis dit que peut-être qu'un camp de jour dans le quartier chinois ça serait l'fun. La dame m'a dit qu'il y avait des cours de chinois le dimanche. (...) Là ça fait trois ans qu'elle va à l'école du dimanche. (...) Je trouve qu'elle est quand même bonne, mais ce n'est pas une langue facile. Je ne sais pas si l'année prochaine elle va insister. Par contre, elle aura une petite sœur qui va arriver de Taiwan et qui parlera le mandarin. On lui a dit : « Tu sais, Marie-Ève, tu vas être la seule à être capable de lui parler, c'est bien important ça ». On se dit que peut-être avec l'autre petite, si jamais elles veulent on les inscrira toutes les deux encore au chinois. E 313

5.2 Les origines de l'enfant envisagées dans une perspective de rupture

Alors que nous venons de voir comment se manifeste l'intérêt porté à la culture de l'enfant, il sera question ici des gestes, attitudes et comportements des adoptants qui choisissent plutôt de rompre totalement avec le passé de l'enfant en niant ses origines¹⁴. Quoique les parents ayant ce type de comportements (et qui ont adopté des enfants déjà grands) soient beaucoup plus rares que ceux décrits précédemment, il importe tout de même d'éclairer leurs perceptions.

Deux « stratégies » d'évitement des origines ont pu être identifiées. La première consiste à **mettre l'accent sur l'identité québécoise de son enfant** au détriment d'une identité moins figée où ses origines ethniques (parfois bien visibles) ne sont pas totalement évacuées. Les parents qui adoptent une telle stratégie entretiennent l'idée qu'il est néfaste pour l'enfant d'avoir une double identité ethnoculturelle (et bien sûr l'idée de combiner des identités multiples est totalement exclue). Cette perception, passablement répandue

14. Selon un article paru dans le quotidien français Le Figaro (14 avril 2000), dans la foulée des réflexions émises concernant l'amendement de la loi française d'adoption internationale, il existerait en France une association dont l'objet est de réunir les adoptants qui préconisent la rupture totale des liens et l'impossibilité pour l'enfant de retrouver ses racines. L'auteur de ces propos parle de ces gens comme des « intégristes du milieu d'adoption ».

parmi les immigrants à une certaine époque, est issue notamment des interprétations de la théorie de la double identité ayant longtemps mis l'emphase sur le « malaise identitaire » des jeunes de la deuxième génération qui seraient constamment tiraillés entre deux cultures (Méthot 1995). Le discours qui est alors transmis à l'enfant adopté est à l'effet que dorénavant ses racines sont ici, dans ce nouveau pays et dans cette nouvelle famille. Un père disait ainsi : « Ses ancêtres sont Québécois ! » L'enjeu est que l'enfant, et son entourage, intériorise qu'il n'est pas Mexicain, par exemple, mais Québécois.

Cette stratégie sera souvent (mais pas forcément) accompagnée d'une deuxième qui consiste à **n'accorder aucune importance aux origines de l'enfant**. Les parents qui agissent ainsi connaissent habituellement très peu le pays d'origine de leur enfant ou alors ils en ont développé une très mauvaise perception. Ils n'entretiennent pas vraiment d'intérêt pour ces contrées lointaines qu'ils ont choisie pour des raisons de convenance (facilité des procédures, apparence physique des enfants, proposition faite par le biais d'un intermédiaire connu...) ou financières. Voulant croire que leur enfant ne porte aucune influence de son milieu culturel d'origine et n'a pratiquement aucune attache à son pays qui l'a abandonné, ces parents adoptifs ne cherchent pas à établir de contacts avec les personnes l'ayant connu et, encore moins, à recueillir des informations permettant de retracer ses parents biologiques. Soutenant « *qu'il n'est pas bon de vivre dans le passé* », que « *l'important est le présent et l'avenir* », ils adopteront au plus tôt des comportements assimilationnistes à son égard : emphase soutenue sur l'acquisition du français (et mise au rancart radicale de sa langue d'origine), limitation des contacts avec des compatriotes dès son arrivée, apprentissage accéléré du « savoir-vivre occidental » (bain, nourriture, étiquette à la table, rituels régissant les rapports familiaux et sociaux...), etc. Il s'agit essentiellement de faire de sa terre d'adoption son unique référence et point d'ancrage.

5.3 Les limites des différentes approches de la culture d'origine

Ces stratégies d'évitement ne laissent pas de place aux origines de l'enfant dans la définition de son identité. Il doit même composer avec une négation ou une dévalorisation de sa culture d'origine. Une partie importante et fondatrice de sa vie est ainsi totalement évacuée. On peut voir là une manifestation d'insécurité de parents adoptifs cherchant à confirmer et renforcer leur statut parental exclusif. En devenant la seule source de référence pour leur enfant, leur sentiment de légitimité est assuré, alors que la valorisation de ses origines pourrait faire surgir chez lui un désir de retour au pays et remettre en question

les bases de la relation. Or, celle-ci semble construite sur le modèle de la procréation d'un enfant qui nous ressemble, que l'on modèle dès sa naissance selon ses propres valeurs et dans lesquelles on peut se reconnaître.

À l'encontre de cette interprétation, les parents adoptifs qui font ce choix diraient plutôt qu'ils recherchent le meilleur intérêt de l'enfant, qui serait de ne différer en rien d'un petit Québécois arrivé dans sa famille par la naissance. Une telle approche a traditionnellement été privilégiée dans le cas d'enfants blancs adoptés bébés, mais surprend lorsque l'enfant arrive déjà grand d'un pays étranger.

Il est légitime de se demander si les parents qui prennent une telle attitude face aux origines de leur enfant étaient adéquatement préparés pour une adoption internationale tardive. S'ils l'étaient, ils faisaient alors consciemment le choix de s'opposer aux opinions actuelles les plus influentes sur le sujet, qui favorisent la souplesse et la reconnaissance de l'individualité de l'enfant et de ses antécédents.

Peut-être exprimaient-ils d'une manière radicale des doutes justifiés sur la portée réelle des efforts faits par les autres parents adoptifs quand ils manipulent un peu aléatoirement des référents d'une culture dont ils n'ont qu'une vision éloignée, partielle, et qui n'ont pas nécessairement de rapport précis avec l'histoire personnelle de leur enfant. En effet, cette histoire a d'abord été structurante en tant que parcours relationnel familial, ce que viennent parfois occulter, ou, du moins, faire oublier les manifestations d'intérêt pour la culture d'origine. Une attitude pragmatique mettant en évidence les exigences concrètes de la vie quotidienne incite aussi à remettre en perspective le souci de préserver un intérêt pour la culture d'origine :

On s'est informé énormément sur l'histoire, la culture des pays de nos enfants, c'est très intéressant, c'est passionnant. On lit beaucoup de livres, des choses comme ça. On est informé. Mais je ne vois pas comment poursuivre une culture. Une culture c'est toute une façon de vivre que je n'ai pas. Je ne serai jamais Haïtienne. Je ne peux pas donner la culture haïtienne à mes enfants. Je vais leur parler du pays, je vais leur apprendre à aimer Haïti, mais je n'ai pas la culture créole. C'est la même chose pour la cuisine. Je suis zéro en cuisine canadienne, comment je vais m'y prendre pour faire de la cuisine créole pour eux? Quand ils arrivent plus vieux, bien tu t'adaptes. (...) Bien souvent les parents veulent le faire [transmettre des éléments de la culture d'origine] parce qu'ils veulent le mieux pour leurs enfants. Puis ce n'est pas nécessairement le mieux, ça dépend beaucoup des enfants. Il faut voir avec l'enfant. E 310

La nécessité pour l'enfant de reprendre pied dans son nouvel environnement implique aussi que sa culture d'origine puisse être mise au moins provisoirement entre parenthèse. Ainsi une mère, qui fait maintenant prendre des cours de chinois à sa fille, l'a d'abord tenu à l'écart de ce genre de préoccupations :

Je n'ai pas voulu recréer artificiellement un milieu culturel qui n'est pas le mien sous prétexte qu'on doit maintenir l'enfant dans son milieu et ne pas le couper de sa culture. Je me suis dit qu'avant toute chose il fallait qu'elle prenne racine dans sa nouvelle vie, dans son nouveau pays, dans sa nouvelle famille. Une fois qu'elle sera bien là-dedans, on agrandira le cercle puis on ira vers autre chose. Alors autrement dit, je ne l'ai pas laissée assise entre deux chaises. Et quand j'ai vu que ça l'insécurisait de voir des gens qu'elle ne connaissait pas, j'ai tout coupé. E 403

6. La nomination de l'enfant

Marqueur inaugural de l'identité et de l'appartenance à une famille, à une lignée, ou à une communauté, le nom a une fonction d'intégration indéniable¹⁵. Aussi, l'un des marqueurs importants des origines familiales ou sociales d'un enfant adopté sont les noms (prénoms et patronyme) qu'il portait avant d'être adopté. Ils ont normalement été transmis par leurs parents, mais il arrive que les enfants aient été « trouvés » dans un lieu public sans papier, donc sans identité. Dans ces cas, un nom ainsi qu'une date de naissance fictifs leur sont attribués par l'autorité qui en assume la responsabilité. Les enfants adoptés plus âgés qui sont dans ce cas ont vécu sous leur nom « fictif » pendant plusieurs années, en orphelinat. Les autres ont toujours porté le nom qui leur a été attribué par leur famille. Ces renseignements nominatifs sont inscrits sur leurs différents papiers d'identité (fait plus rare, un couple a choisi le prénom d'origine de son enfant pendant la grossesse de sa mère biologique). Jusqu'à ce qu'un jugement d'un tribunal québécois en autorise le changement, ces noms sont légalement ceux qui désignent l'enfant adopté même si dans la vie quotidienne, bon nombre d'adoptants commencent à interpeller leur enfant, dès sa prise en charge, par le prénom qu'ils lui ont choisi.

L'attribution du prénom à l'enfant est un des premiers gestes symboliques posés par les adoptants, qui président à son intégration familiale et sociale. Il correspond à leurs préférences et à leurs valeurs et révèle une facette de leur positionnement face à ses origines.

Dans les cas d'adoption tardive étudiés, trois grandes tendances ont été observées : ou bien on garde le même prénom, ou bien on le change complètement ou encore on le modifie en partie.

15. L'adoption plénière rompant les liens de filiation entre l'enfant et ses parents d'origine, le patronyme sera attribué normalement en conformité avec les règles du Code civil du Québec qui permettent soit le patronyme du père, soit celui de la mère, soit les deux, dans l'ordre que choisissent les parents.

Au cours de la recherche, le choix le plus souvent rencontré dans les cas d'adoptions précoces a été de donner à l'enfant un nouveau prénom de langue française. Son prénom d'origine est alors éliminé lors de l'inscription à l'état civil ou conservé comme deuxième ou troisième prénom. Chez les enfants adoptés déjà grands, il est arrivé aussi que le prénom d'origine soit éliminé des papiers d'identité officiels, comme dans le cas du petit garçon dont parle l'extrait suivant, qui s'est fait attribuer à titre de prénom d'origine par les autorités de son pays, celui que ses parents adoptifs avaient prévu lui donner :

On s'est rendu compte qu'à l'usage ça faciliterait peut-être son identification. Puis on s'est rendu compte aussi qu'il ne tenait pas vraiment à son nom. C'est comme si ça avait créé vraiment une division entre l'ancienne et la nouvelle vie. E 311

Le prénom est, toutefois, plus souvent conservé intégralement, surtout s'il est court et facile à prononcer. Un deuxième prénom peut être choisi et figurera sur le nouvel acte de naissance. Il pourra éventuellement devenir prénom d'usage si l'enfant le désire, ou, encore, être juxtaposé au prénom d'origine. Quand le prénom peut difficilement être utilisé en contexte québécois, plusieurs parents trouvent alors une solution d'accommodement : plutôt que de l'éliminer, ils le modifient.

Son prénom est inventé, mais à partir de son nom chinois que je n'étais pas capable de prononcer, la façon que c'était chanté je n'étais pas capable. Il y a un Chinois qui me l'a répété cinquante fois, mais j'ai jamais été capable. Ce n'est pas un nom qui est facile, on ne pouvait pas l'intégrer au français. Ce qui fait qu'on est resté le plus près possible. Mais maintenant elle me demande pourquoi j'ai changé son nom. Elle me dit que je n'avais pas d'affaire à changer son nom, elle aurait dû garder son nom chinois. Je lui dit : « Tu l'as gardé, mais prononcé en québécois ! Il fallait trouver une façon. » (...) Maintenant dans ses cours de chinois elle se fait appeler avec son nom chinois. Bien là, ce qui est sympathique, c'est que son nouveau professeur de chinois n'est pas capable de le prononcer comme il faut, ce qui l'a réconciliée avec moi parce qu'elle me disait tout le temps « Pourquoi tu as changé mon nom? » E 308

L'une des stratégies de modification est de conserver une partie du prénom et de la joindre à un prénom de langue française, créant ainsi un nouveau prénom composé qui évoque à la fois l'affiliation d'origine et l'affiliation adoptive. Un exemple fictif de ceci serait le suivant : une fillette d'origine vietnamienne qui se prénomme Anh Phi se voit maintenant attribuer le prénom de Marie-Anh. Une autre façon de modifier le prénom est de le franciser (cette stratégie est surtout utilisée pour les enfants d'Amérique latine).

D'autres parents procèdent à un véritable changement du prénom mais ils font en sorte qu'il évoque l'origine de l'enfant : le prénom est de langue française mais il a la même sonorité finale que celui

d'origine ; le prénom est complètement différent, mais il est en usage dans le pays d'origine de l'enfant ; ou encore le prénom est inventé en y incorporant des particules de la langue d'origine de l'enfant (cette tendance est plus souvent observée pour les enfants chinois, pensons aux particules Li, Han, Zi...). Un exemple concret de cette dernière façon de faire est celle de ce couple qui a adopté une fillette chinoise de 5 ans :

Son prénom on l'a pas gardé parce que ça pouvait prêter à confusion : Xia, Sia, Chia, bon tu vois... Mon mari aimait bien le nom Sophie puis on a dit Anne (Han) parce qu'il y a une dynastie chinoise Han. Alors on a dit on va l'appeler Anne-Sophie. E 303

Dans quelques cas, l'un des prénoms ou une partie du prénom établit un lien particulier entre l'enfant et une personne de la famille :

Ma grand-mère du côté de mon père s'appelait Marie-Belle. On a toujours dit que quand on aurait une fille on l'appellerait Marie-Belle parce qu'il n'y a aucune Marie-Belle dans la famille. Mais j'avais lu dans mes lectures que le prénom Lie en chinois signifiait belle, qui est le nom d'une fleur. Alors on a fait Marie-Lie. E 309

Selon l'évolution des relations familiales, il y a parfois oscillation ou délai dans l'attribution du prénom. Dans le cas suivant, l'enfant a d'abord voulu abandonner son nom, puis y revenir.

Rachel à un moment donné elle voulait s'appeler comme sa grand-mère. C'était un de ses prénoms que je lui avait donnés pour faire plaisir à ma mère. C'est très joli comme nom aussi Clémence. Là elle est arrivée à l'école et elle a dit : « Je ne m'appelle plus Rachel, je m'appelle Clémence. (...) Ça a duré six mois de temps. E 402

Dans un des cas, le changement du prénom a été décidé après quelques mois par la mère adoptive qui souhaitait créer un effet de rupture dans l'histoire de son enfant qui était « tellement perturbée, tellement haineuse, c'était tellement horrible ». Le prénom d'origine est resté le prénom officiel, mais la mère a dit à son mari : « C'est ma fille, je l'adopte et je lui donne un nouveau nom parce qu'elle a une nouvelle vie ». La petite fille a accepté ce nouveau nom sans plus jamais demander de revenir à celui qu'elle avait antérieurement.

On le voit, l'attribution du prénom répond à des préoccupations diverses. Certains font le choix d'un prénom d'usage relativement fréquent en français, mais qui évoque pour eux un univers « exotique » (Kim, Jasmine, Maya, Anaïs, Jade...) D'autres prendront un prénom d'origine étrangère (d'origine arabe, par exemple, pour un enfant chinois).

Les trois grandes tendances dans la nomination de l'enfant (conserver, modifier ou changer le prénom) véhiculent différentes manières de se situer face à la problématique des origines. Un changement complet au profit d'un prénom de langue française opère une mise à distance des origines et signale une discontinuité du parcours identitaire. La conservation intégrale souligne explicitement l'origine étrangère et marque une continuité du parcours identitaire. À mi-chemin, se trouvent les stratégies intermédiaires très variables qui prennent simultanément en compte le passé (ses origines ethnoculturelles) et l'avenir de l'enfant (son nouvel ancrage familial et social). Il importe de souligner que les deux tendances les plus fréquentes chez les Québécois ayant adopté des enfants déjà grands tiennent compte de leurs origines.

7. La perception de la différence ethnique de l'enfant

La question de la différence ethnique entre l'enfant et ses parents adoptifs est une dimension importante de l'adoption internationale mais, dans les faits, les adoptants eux-mêmes en discutent peu. Lorsqu'ils le font, c'est principalement dans trois contextes précis : quand l'adoption est encore à l'étape du projet (choix de l'enfant, anticipation de ses propres réactions et de celles des autres), quand l'enfant pose un problème d'adaptation et quand il est sujet de discrimination ou de stigmatisation. Ceux dont l'enfant est d'un type physique marqué (couleur de la peau, yeux bridés, etc.) sont les premiers concernés, alors que les adoptants d'enfants blancs d'Europe de l'Est peuvent souvent passer à côté de la question (ce qui peut parfois justifier leur choix d'un pays européen).

C'est à l'étape préalable à l'adoption que commencent à s'opérer les représentations de l'enfant et des interactions qui en découleront. Dès le départ trois caractéristiques devront être clairement identifiées : son âge, son sexe et, surtout, pour ce qui nous intéresse ici, son pays d'origine. En effet, le choix du pays équivaut au choix de l'apparence physique de l'enfant. Pour certains, elle a peu d'importance, mais pour la majorité c'est un choix majeur et c'est l'un des éléments importants de l'évaluation psychosociale de leur projet. Les facteurs influençant le choix du pays et de l'apparence de l'enfant sont principalement l'offre (intermédiaire connu, opportunités, réseau personnel...) et les affinités pour un pays, une culture, une langue, mais surtout la manière dont on anticipe pouvoir composer avec les préjugés existants dans la société, avec ses propres préjugés, et, enfin, avec sa propre réaction à un rapport d'intimité physique avec un enfant de cette origine. Certains disent avoir une attirance plus grande pour tel type alors que d'autres ont plutôt des répulsions plus ou moins marquées. Dans ces derniers cas, ils feront leur choix par

élimination, comme le décrit cette mère d'une fillette de 5 ans originaire de la République populaire de Chine :

Je voulais la choisir à notre goût. Je ne voulais pas de noire. J'ai eu de bonnes relations avec les Africains, mais avec les Noirs des îles j'ai eu de mauvais contacts. [...] Je ne voulais pas serrer dans mes bras une petite fille en me disant que j'en voulais à sa race. On était déjà allés en Asie et ça m'avait plu. Je me suis dit : « Une Chinoise, ça ira ». E 303

La possibilité de se représenter l'enfant étranger et d'anticiper que l'effet d'étrangeté disparaîtra dans le cadre domestique, celui de l'intimité familiale, devient primordiale :

Moi je me suis demandé au début : « Est-ce que je vais aimer un enfant asiatique? » [...] Puis il y a des gens qui voulaient adopter et qui nous ont demandé : « Combien de temps est-ce que je vais voir la Chinoise dans le lit ? Est-ce que ça va être toujours pareil? » Parce que les premières semaines, ce que tu vois ce n'est pas ton enfant. Tu vois un enfant chinois, tu sais une Chinoise. » E 309

La seule chose qui m'a peut-être fait hésiter avant d'adopter une fillette d'Haïti, puis c'est niaisieux à dire, mais c'est parce que je me disais : « Est-ce que je pourrai la coiffer? » Je me disais : « Avec ces cheveux-là je n'y arriverai pas ». J'avais essayé de démêler ceux de mon fils et je n'y arrivais pas. Je me disais : « Je ne pourrai pas la coiffer, la pauvre petite. On serait peut-être mieux d'aller voir ailleurs ». Alors on a essayé du côté de la Bolivie. [...] Puis finalement je l'amène au salon de coiffure pour Haïtiens et ils ont réglé le problème. Ils lui ont mis des rallonges et là je peux lui faire une queue de cheval ! E 304

Les premiers contacts avec l'enfant plongent tout de suite les parents dans un contexte d'intimité physique. En général, son apparence n'est pas un problème au développement rapide d'un sentiment de familiarité, qui a d'ailleurs souvent déjà été amorcé grâce à une photo devant laquelle les parents pouvaient déjà se dire : « C'est notre enfant », « Elle a un visage ». On a vu que certains enfants de 5, 6 ou 8 ans autorisent très vite des caresses, des baisers, des contacts physiques intimes (le bain, notamment), malgré qu'ils n'aient pas été préparés à quitter brusquement leur milieu de vie pour suivre des étrangers. Certains ont même des comportements d'agrippement qui durent plusieurs jours ou plusieurs semaines. Ces comportements divers peuvent signaler l'angoisse ou la désorientation de l'enfant, mais présentent l'avantage pour les parents de les rassurer sur la possibilité d'établir un lien de grande proximité et la différence n'apparaît aucunement comme un obstacle. Par contre, dans les cas où l'enfant met du temps à se laisser approcher, le thème de la différence physique réapparaît comme un élément important dans les discours des adoptants. Souvent, ils opèrent un renversement de perspective et s'attardent sur leur propre différence physique, se mettant à la place de l'enfant qui ne les a encore jamais rencontrés et qui, la

plupart du temps, n'a même jamais vu de près une personne d'une origine différente de la sienne. Ils se préoccupent moins d'accepter eux-mêmes l'enfant et son apparence, comme avant l'adoption, que se faire accepter par lui, malgré leur apparence : ils se sentent ainsi interpellés sur une dimension de leur identité qui a toujours été de soi avant. À ce titre, une mère adoptive raconte comment il fut difficile pour sa fillette de 5 ans, originaire de Chine, de développer des liens d'intimité avec son père adoptif :

Les relations avec son père étaient très difficiles. Elle refusait tout contact. Dès qu'il s'approchait d'elle, elle se sauvait. Elle ne voulait rien savoir. Ça a pris un an ou deux ans avant qu'elle l'accepte. [...] Elle avait eu très peu d'hommes dans sa vie puis les images n'étaient pas très bonnes non plus. Puis en plus il est poilu et il a les yeux verts, c'était encore plus impressionnant pour elle. E 308

Les enfants eux-mêmes n'ont pas toujours cette capacité de se mettre à la place de l'autre. Le petit enfant blanc qui souffre des pleurs et des crises de sa sœur en est un bon exemple : « Je n'aime pas qu'elle soit grise. Le sera-t-elle encore lorsqu'elle va parler français? »

Cette stratégie de **renverser la perspective** en s'identifiant soi-même à l'enfant continue parfois d'être utilisée quand son intégration à une société majoritairement blanche, où les manifestations racistes ou xénophobes ne sont pas exceptionnelles, commence à être ressentie par lui comme difficile. Ainsi, une mère dira en entrevue : « J'aimerais mieux ressembler à notre fille que l'inverse... ». Face à l'enfant qui regrette de ne pas être blanc, comme sa mère, on lui dira que l'on voudrait être comme lui, avoir sa beauté, son teint, ses cheveux. L'importance de la couleur de la peau sera quant à elle minimisée par comparaison avec la forme et la taille du nez, par exemple, ou d'autres parties du corps.

Notre plus vieille ça la dérange plus ces remarques-là [sur la couleur de sa peau]. Nous on lui disait : « Si tu étais rouge carotte, c'est ça que tout le monde verrait. C'est la même chose que si tu avais un gros nez, c'est ça que tout le monde verrait aussi. » E 312

Il y avait un groupe de cinquième et de sixième, des beaucoup plus vieux évidemment, ils étaient tous en gang puis ils la traitaient de Chinoise et de face aplatie, tout ça. (...) Là je lui ai dit : « Tu es une Chinoise, tu as des caractéristiques physiques qui se distinguent mais même pour ceux qui ne sont pas Chinois, on se fait crier des noms toute notre vie : T'es grosse, t'es maigre, t'es pas belle, t'as des boutons. Va falloir que tu te fasses la couenne épaisse ». E 403

Comme dans toutes les familles, l'intégration au groupe passe aussi par l'**identification de ressemblances**, malgré un type physique très différent : de caractère, de goûts, d'habitudes (avec les

parents et les frères et sœurs), mais aussi, à l'occasion, certaines ressemblances physiques (des enfants vêtus de façon identique qui sont, par exemple, qualifiées de jumeaux).

Elle a les yeux.... bien mes sœurs ont les yeux en amande un peu là... elle a un peu les yeux de mes sœurs. (...) Les gens disent : « Elle est pareille comme toi du point de vue caractère. Elle est comme sa mère, elle fait tout comme sa mère ». Ça c'est vrai! E 401

L'adoption d'une fratrie ou encore d'un autre enfant de la même couleur sera une autre façon de miser sur les ressemblances entre les membres de la famille pour assurer l'intégration des enfants et la cohésion du groupe.

Je trouvais que c'était un plus d'être deux qui se ressemblent. Je me disais : « Ils vont être les seuls Noirs dans la région ». Pour moi c'était donc un plus qu'ils ne soient pas juste une personne. E 312

Mes filles elles sont très conscientes de la couleur. Puis moi je peux leur dire : « Toi tu es noire comme ta sœur, tu es comme ta sœur puis moi je suis comme Simon [fils biologique]. Puis elles vont le dire ça. Elles vont dire : « Ma mère est blanche, mais moi je suis noire comme ma sœur ». Elles ont comme un appui, quelqu'un de proche d'elles. E 402

Une autre manière de jouer sur la ressemblance entre les membres de la famille est **d'assumer collectivement la différence**. Il s'agit ici d'une tâche inévitable dans un contexte où devenir parent adoptif d'un enfant d'une autre origine ethnoculturelle implique nécessairement de devenir « visible », de perdre en quelque sorte son anonymat, même quand soi-même on oublie sa particularité :

On a des différences physiques c'est sûr. Moi je ne les vois plus mais en quelque part si j'y pense, je le sais qu'on ne se ressemble pas tout à fait. Moi ça fait partie de ma vie quotidienne. Bon si ma nièce vient à la maison, je la trouve plutôt pâle à côté de ma fille, c'est sûr la fille de ma sœur est blonde blanche. Mais moi je ne suis pas portée à remarquer. On ne voit plus ça nous autres. Des fois j'ai des réactions du genre : je vais au village avec eux autres puis je vais dire à mon mari : « C'est l'fun le monsieur il m'a reconnue ». Bien là mon mari il me dit : « Oui mais tu étais avec les enfants ». E 312

Le plus complexe, c'est de s'habituer à vivre avec les autres qui nous regardent. E 313

En pratique, la majorité des parents finissent par adopter une stratégie de **valorisation de la différence** de l'enfant, d'autant plus s'il aspire à devenir blanc comme eux ou s'il est victime des insultes de ses camarades en raison de sa couleur de peau, de ses yeux bridés, de ses cheveux crépus... L'importance reconnue de lui parler de ses origines trouve dans ce contexte l'une de ses principales justifications. Elle sert à soutenir l'enfant confronté au racisme tout autant qu'à l'aider à assumer sa situation d'enfant adopté.

Cette valorisation de sa différence pourra se faire en valorisant sa culture et sa langue par exemple, en lui constituant une mémoire (souvenirs, photos, vidéos, documents...), en favorisant les contacts avec d'autres enfants originaires de son pays (adoptés ou non), en lui proposant des modèles de situations semblables (livres avec personnages de la même origine, poupées noires, etc.) ou encore en soignant attentivement son apparence (vêtements impeccables, soins des cheveux...). Elle évite une polarisation sur les seuls traits physiques les associant à une identité culturelle ou nationale, réintroduisant du flou et de la complexité là où le regard des autres tend à réduire la personne à son apparence, à sa matérialité charnelle.

Mes enfants ils attirent l'attention. Mes filles sont noires, si elles ont des vêtements de mauvaise qualité... Tu sais, un enfant blanc, pauvre, paraît toujours moins pauvre qu'un enfant noir pauvre. Comprends-tu? Je ne veux pas que mes enfants souffrent de ça, ils ont déjà des problèmes d'intégration, dans le sens qu'ils savent qu'ils sont différents. Alors qu'ils se sentent différents parce que leurs vêtements ne sont pas comme les autres enfants, ça va être trop. Il faut que je leur rajoute plus. C'est pour ça que les enfants suivent aussi des cours particuliers, de violon par exemple. E 310

À propos des enfants haïtiens ou africains, la notion de culture est parfois associée tout autant à la couleur de la peau qu'au pays d'origine, ce qui n'est jamais le cas à propos des enfants asiatiques ou latino-américains. L'idée d'une culture noire introduit ainsi une spécificité dans le processus d'intégration sociale des enfants adoptés haïtiens ou africains, car leur origine particulière est associée à une réalité tout à fait nord-américaine. Ainsi, une mère adoptive tient un discours qui combine constamment les références au pays d'origine et à la « culture noire » :

[Pour qu'elle garde la culture haïtienne] Je fais ça par les cheveux, les livres. (...) J'ai des livres avec tous les personnages noirs. (...) En fait, c'est la culture noire, plus que la culture haïtienne. Il y a une librairie à Montréal pour les Noirs spécifiquement. (...) Tu sais, Haïti, c'est un peu mon pays. C'est mon pays par mes enfants. Je suis un peu noire par mes enfants aussi. Tout ce qui a rapport à Haïti et à la culture noire me touche de près, de très, très près. » E 402

Certains parents ont choisi leur quartier en tenant compte de son caractère cosmopolite, afin que leur enfant ne soit pas le seul enfant noir ou asiatique dans sa classe. De plus, celui qui doit s'intégrer à l'école sans encore connaître le français peut alors fréquenter à proximité de chez lui une classe d'intégration pour enfants récemment immigrés.

Parce que les enfants rencontrent des problèmes surtout à l'école où ils sont parfois l'objet de remarques déplaisantes ou de moqueries de la part de leurs camarades, les parents doivent aussi souvent leur

apporter un soutien en leur suggérant des stratégies pour se défendre et se faire respecter. Plusieurs décident alors de s'impliquer en milieu scolaire afin d'y influencer les attitudes à l'égard du racisme :

Normalement, les banlieues, c'est des milieux très conformistes, très conservateurs et très fermés. Alors, ils ont un peu le fardeau de s'intégrer. À l'école de ma fille ils ont un espèce de code d'éthique, alors j'ai fait inclure les propos racistes comme étant une des choses qui sont bannies à l'école. E 403

Dans plusieurs entrevues, le thème de la beauté est apparu, révélant discrètement un angle de vision particulier de l'adoption. Ainsi, certains prénoms donnés aux enfants (surtout chinois) y font référence ou renvoient à un idéal de la beauté. Le charme et la beauté sont souvent présentés comme des traits majeurs de l'identité de l'enfant, ceux qui lui permettront dans certains cas de déclasser ses frères et sœurs adoptifs. Ces traits sont d'ailleurs perçus comme un atout dans les interactions avec la famille élargie et dans les relations avec l'extérieur (notamment auprès des professeurs qui tombent sous le charme de ces enfants). Pour beaucoup de parents, la beauté de l'enfant est rassurante : elle le protégera dans l'avenir quand ses parents ne pourront plus le faire et le succès de l'adoption est visible dans cette beauté.

lan il est « cute », il est taiwanais. Mets-lui n'importe quoi sur le dos, il est « cute » [rires] ! Tout de suite quand les gens le voient leur préjugé est favorable. E 310

À d'autres égards, cette beauté de l'enfant adopté est aussi inquiétante. Ainsi, elle peut permettre à l'enfant difficile de manipuler son entourage, de gagner tout le monde à sa cause. Elle peut aussi permettre à celui qui éprouve des difficultés d'adaptation dans sa famille, de monter les autres contre ses parents. La beauté et le charme de l'enfant pourront même dans ces conditions être une arme assez puissante pour contribuer à l'échec de l'adoption. Ils seront source d'inquiétude aussi quand ils soulèveront la possibilité d'une menace sexuelle, comme le décrit cette mère dont l'enfant serait à protéger, en quelque sorte, de sa beauté :

Elle se fait souvent dire qu'elle est jolie et euh... ça on ne sait pas trop comment réagir à ça. Des fois quand je sors avec elle, quand je l'amène au restaurant puis qu'il y a des messieurs qui s'approchent d'elle puis qui lui flattent les cheveux, je ne sais pas quoi faire. Ils me disent : « Elle a donc bien une belle chevelure cet enfant-là. » Bien je dis : « C'est le propre des Chinois d'avoir les cheveux noirs, je veux dire c'est leur caractéristique ». Mais je ne sais pas... je ne sais jamais comment... Parce qu'une réflexion d'un homme comme ça, qui s'approche d'un enfant, je... Parce que elle, elle fait confiance aux hommes. E 303

Soulignons que les aspects du corps qui entrent dans les discours sur les différences physiques sont étonnamment peu variés : la peau (sans nuance de couleur tellement), les yeux bridés des Asiatiques, les

yeux pâles des Occidentaux, les cheveux (lisses ou crépus), le nez et les poils des parents. En résumé, si la différence physique de l'enfant adopté n'est pas un sujet abordé spontanément par les parents, tel que mentionné précédemment, ils n'en sont pas moins fortement mobilisés par la nécessité de l'intégrer à leur vie. Ils ont d'abord à lui faire une place dans leur intimité et à prendre la mesure de leur propre différence aux yeux de l'enfant. Ils ont à se servir de cette différence pour développer des images de cohésion familiale et à la négocier, pour l'enfant comme pour eux-mêmes, dans leurs rapports aux autres. Surtout, pour aider leur enfant, ils cherchent à interpréter la différence dans ce qu'elle peut présenter de *valeur ajoutée*. Elle n'est pas donc perçue comme contraignante. Par ailleurs, il semble qu'elle soit un support à l'élaboration de vision des enfants adoptés qui sont certainement plus touffues et complexes que ce que notre exploration a permis d'entrevoir. Le thème de la beauté dessine, cependant, quelques pistes.

Conclusion du chapitre 4

À propos des origines de leur enfant adopté tardivement et de la place qu'ils leur font dans son éducation et la définition de son identité personnelle, les parents rencontrés dans le cadre de notre étude ont majoritairement privilégié la reconnaissance explicite de sa culture d'origine. Ils en tiennent compte à travers une large diversité de pratiques de la vie quotidienne (musique, cuisine, etc.), en participant à des fêtes communautaires, en encourageant l'apprentissage de la langue, notamment. Cet intérêt pour la culture d'origine est entretenu de préférence à la recherche de contacts avec la famille biologique, ceci, souvent parce que cette famille est inconnue, mais aussi parce que l'adoption internationale est envisagée par plusieurs comme ne faisant pas entrer en jeu les origines familiales. Quelques familles rencontrées ont, cependant, développé des réseaux riches de liens divers avec la fratrie ou les cousins de leur enfant.

En général, les stratégies d'intégration familiale repérées en entrevue favorisent une identification prioritaire de l'enfant à son milieu d'accueil, mais facilitent la référence à l'identité d'origine. Cela se manifeste, entre autres, dans le choix du prénom et dans la manière d'aider l'enfant à composer avec sa différence sur le plan de l'identité ethnoculturelle. Si les approches parentales de type carrément assimilationniste existent, elles sont le fait d'une petite minorité dans notre corpus, d'autant plus que l'adoption tardive est peu propice à ces approches, l'enfant étant d'emblée et de façon évidente influencé par son milieu d'origine.

CHAPITRE 5

L'IMPLICATION DE LA FAMILLE ÉLARGIE

La venue d'un enfant dans une famille a souvent pour effet de faire resurgir les membres de la parenté, parfois même ceux que les nouveaux parents croyaient indifférents à leur égard. Ainsi, une naissance génère habituellement son lot de visites familiales et de cadeaux. On vient pour voir les parents et les féliciter, pour leur apporter aide et encouragement dans les premières semaines, mais aussi (et surtout?) pour voir le visage du nouveau-né : a-t-il hérité du nez de papa, des yeux de maman, ou encore des oreilles de grand-papa?

L'arrivée d'un enfant étranger dans la famille provoque aussi les mêmes attraites. Les visites à l'hôpital sont remplacées par le rassemblement à l'aéroport où l'on accueille la petite famille fatiguée par un voyage exténuant. Dans les premiers jours suivant cette arrivée, l'entourage vient voir les parents pour les féliciter et leur apporter son soutien, alors que le décalage horaire et la fatigue du voyage se font le plus sentir, mais aussi (et surtout?) pour voir la mine de cet enfant du bout du monde : est-il « chocolat noir » ou « café au lait »? Ses yeux sont-ils tout petits ou plutôt grands? Se montre-t-il distant ou chaleureux?

Cependant, l'intégration d'un enfant adopté ne se pose pas tout à fait dans les mêmes termes que l'intégration d'un enfant biologique. Parents et enfant(s) devront parfois conjuguer avec un oncle raciste, une tante qui couve religieusement l'héritage familial ou encore un grand-père qui accorde beaucoup d'importance aux liens du sang.

Dans ce chapitre consacré à l'implication de la famille élargie, l'intégration de l'enfant sera traitée sous trois angles différents. Le premier met en relief la place des relations de parenté dans le réseau social des parents. Le deuxième situe la famille élargie par rapport au projet d'adoption tardive : ses réactions au moment où elle est mise au courant des démarches et son implication et son soutien apporté au cours du processus. Il sera également question de l'ingérence des membres de la parenté dans les affaires de la famille adoptive. Enfin, il sera discuté de la place de l'enfant dans le réseau familial élargi : l'accueil qui lui est fait à son arrivée et le processus d'incorporation dans le groupe.

1. La place des relations de parenté dans le réseau social des parents

1.1 Les fréquentations familiales

À l'analyse des grilles de parenté des parents adoptifs (identification des membres de leur fratrie et fréquence des relations avec celle-ci, voir annexe 1), on observe une diversité de situations familiales : des toutes petites familles (un ou deux enfants), des familles moyennes pour cette génération (3 à 6 enfants) et des grosses familles (plus de 6 enfants). Dans certains cas, les membres de la fratrie n'entretiennent que des relations « obligées » (Noël, décès, grandes réunions familiales à l'occasion...) alors que, chez d'autres, les frères et sœurs sont très proches et se fréquentent de façon très régulière. L'exemple le plus frappant est sans contredit celui d'une mère qui fréquente sa sœur (aussi mère adoptive) tous les jours de la semaine. Elles font ensemble, et avec leurs enfants, de nombreuses activités et se donnent mutuellement beaucoup de soutien. Cette mère voit aussi toutes les semaines une autre de ses sœurs, qui a aussi adopté des enfants, en plus de fréquenter deux fois par semaine une de ses belles-sœurs. Toutefois, à l'opposé de sa femme, le père de cette famille adoptive ne voit que quelques-uns de ses frères et seulement très occasionnellement.

Des relations familiales soutenues au sein d'une famille très unie sont plutôt rares dans notre corpus. En effet, dans une famille sur deux (10 familles sur les 21), il existe un malaise ou une rupture de liens entre deux personnes ou plus, ce qui rend l'harmonie familiale plus difficile, sans toutefois la restreindre complètement.

Il existe surtout des situations mitoyennes où les membres de la famille se voient de façon assez régulière, mais pas toutes les semaines. Les fréquentations les plus citées sont probablement celles d'une visite toutes les 3 ou 4 semaines, variant selon la proximité, géographique d'abord, puis affective. La présence d'enfants (selon leur âge) est aussi un facteur faisant varier les fréquentations. Les frères et sœurs qui ont des enfants un peu du même âge se voient, par exemple, pour des loisirs en commun et échangent entre eux des vêtements, des jouets ou du gardiennage.

Quant aux fréquentations avec les grands-parents, elles sont, en général, plus régulières et plus rapprochées qu'avec les membres de la fratrie, surtout s'ils sont en bonne santé et n'habitent pas trop loin.

Leur résidence ou leur maison de campagne est souvent un lieu de rencontre, un carrefour, un pôle d'attraction pour les membres de la famille. Le dimanche demeure le jour privilégié des réunions. Les oncles, tantes, cousins et cousines sont relativement peu fréquentés en dehors des fêtes de Noël et du Jour de l'An, mais quelques parents interrogés entretiennent des relations privilégiées avec une ou deux tantes ou avec un cousin ou une cousine. Certains semblent avoir une « tendance » aux relations avec la parenté (ils fréquentent plusieurs membres de différentes générations), mais ces cas font plutôt figure d'exception.

Certaines mères ont des relations plus proches avec leurs sœurs, leur mère et la famille élargie de cette dernière. En fait, les relations familiales les plus fréquentes et incluant le plus grand nombre de personnes concernent nettement plus les lignées maternelles. Ces fréquentations incluent bien évidemment le père adoptif et les enfants adoptés qui se trouvent à être intégrés naturellement dans le réseau. Certains pères ont quand même des relations intenses avec leur propre famille, provoquant la même « aspiration » de leur conjointe et de leurs enfants.

Il y a bien quelques pères et mères qui ont très peu de liens avec leur propre famille, mais la famille de leur conjoint(e) vient suppléer à ce vide. Tous ont aussi un cercle d'amis et de connaissances, si bien que les réseaux sociaux de ces familles sont quand même assez importants.

1.2 L'importance des autres liens de sociabilité et de soutien

La place relative des membres de la famille dans le réseau social de ces parents est difficile à évaluer. D'abord parce que les données recueillies ne visaient pas directement à répondre à cette question, puis ensuite parce que leurs réseaux de relations ont évolué au cours des années. Toutefois, à l'exception d'une mère célibataire qui entretient beaucoup plus de liens avec ses amis, collègues de travail et autres relations sociales qu'avec les membres de sa famille, l'ensemble de ces parents ont un réseau social diversifié où les liens de parenté, sans être prédominants, ne sont aucunement minorisés. En cela, ils ne se distinguent nullement des autres parents de classe moyenne ou aisée qui entretiennent un assez large éventail de relations amicales et professionnelles et de liens créés dans le cadre d'activités de loisirs ou d'associations bénévoles ou encore autour de la garderie ou de l'école de leurs enfants (Dandurand et Ouellette 1992). Comme tous les parents, à cette époque de leur vie où ils ont la charge de jeunes enfants,

ils vivent un resserrement de leurs liens familiaux ; d'ailleurs certains d'entre eux (au moins 4 familles) semblent accorder plus d'importance aux sociabilités familiales qu'à leurs autres fréquentations.

Par contre, ce qui distingue les réseaux sociaux de ces parents de tout autre réseau de parents est sans contredit le fait qu'ils comportent tous des liens qu'ils estiment importants avec d'autres adoptants qui ont été associés de près ou de loin à la réalisation de leur projet d'adoption ou qui ont été rencontrés par la suite. La plupart ont eu des contacts avec une association d'adoptants, à un moment ou à un autre, certains s'y sont impliqués de manière très active et soutenue (en parrainant des couples, par exemple), et quelques-uns continuent de loin en loin à suivre leurs activités.

Certains de ces parents adoptants sont devenus de véritables amis, d'autres sont identifiés comme des confidents ou des sources de soutien. Une famille sur deux fréquente d'autres adoptants sur une base régulière. Ils ont été rencontrés par le biais d'amis ou de connaissances, à travers une association de parents adoptants ou un organisme agréé d'adoption internationale ou encore ils ont adopté un enfant du même orphelinat (en même temps, avant ou après). Ils peuvent aussi avoir adopté un frère ou une sœur biologique de l'enfant adopté par les parents. Cette situation exceptionnelle vient nourrir notre réflexion sur la place de la parenté dans le réseau social des adoptants, car l'adoption peut être vue comme une occasion de se créer de nouvelles parentés, tel que mentionné antérieurement.

Comme nous l'avons vu précédemment, les stratégies visant à soutenir l'intégration sociale de l'enfant adopté en tenant compte de ses origines ethnoculturelles passent souvent par le réseau associatif des familles adoptives. Celles-ci favorisent les rencontres entre leurs enfants, font circuler l'information sur les fêtes et autres événements culturels célébrés dans les communautés ethniques de Montréal, organisent des conférences et identifient des personnes-ressources sensibilisées aux particularités de l'adoption. Comparativement aux parents qui ont adopté un bébé, ceux qui ont fait une adoption tardive semblent investir moins dans ces groupements formels. Peut-être parce qu'ils ont pour la plupart plusieurs enfants et peu de disponibilité, mais aussi parce que leurs préoccupations et leurs problèmes concernant leur enfant adopté ne rejoignent pas ceux de la majorité des adoptants. En conséquence, ce sont avant tout leur lien informels de sociabilité, notamment les amis (adoptants ou non) et la famille élargie qui jouent un rôle actif auprès d'eux. Celui des amis est essentiellement un rôle d'entraide et de soutien, souvent réciproque. Celui de la famille élargie est aussi de cette nature, mais il a une autre portée : en aidant les parents à intégrer

l'enfant, il accomplit la « mission » du groupe familial qui est d'assurer à chacun de ses membres la place qui lui revient de droit.

2. La famille élargie par rapport au projet d'adoption tardive

En principe, l'enfant adopté appartient d'emblée de plein droit et de façon incontestable à sa nouvelle parenté. En pratique, cette appartenance peut parfois ne se confirmer que graduellement, particulièrement dans les cas d'adoption tardive. C'est, entre autres, ce que laisse entrevoir les réactions de la famille élargie. Il sera question ci-dessous de l'annonce de ce projet (le moment choisi pour le faire et les commentaires qu'il a suscité au sein de la parenté). Ceci nous amènera à examiner de plus près l'implication des membres de la famille élargie dans la suite du processus : le soutien apporté, mais aussi l'ingérence dans les affaires de la famille adoptive avec les conséquences qui en découlent.

Précisons d'abord que les réactions de la famille apparaissent, en partie, différer de celles qui surviennent dans l'adoption précoce non seulement à cause de l'âge de l'enfant, mais aussi parce que les parents sont souvent déjà parents.

Dans les deux tiers des familles rencontrées, le projet d'adoption tardive est survenu alors que le couple adoptant avait déjà un ou des enfants biologiques (7 cas) ou un enfant adopté (7 cas). Deux de ces familles avaient déjà à la fois un enfant biologique et un enfant adopté. Les réactions de la famille élargie au projet ont donc été modulées en fonction d'une famille qui allait s'agrandir et non pas être créée par cette adoption, en plus de tenir compte du fait que le nouveau arrivé n'est pas un bébé (il parle, rit, pleure, demande, refuse, etc.).¹⁶

Dans les cas d'adoptions de bébés que nous avons étudiés, tous les couples étaient infertiles. Les parents attendaient depuis de longues années leur premier enfant et parfois celui-ci était le premier et seul petit-enfant de la famille élargie. Les grands-parents l'attendaient donc aussi depuis longtemps. Le plus souvent, son arrivée a été spontanément célébrée comme la naissance d'un enfant biologique, avec ce que cela comporte de manifestations d'attention aux nouveaux parents et au poupon et de ritualisation des

16. Précisons que les réactions décrites par les parents en entrevue sont plutôt celles émises lors de l'annonce de la première adoption tardive, quand il y en a eu plus d'une (et c'est le cas pour 11 familles).

comportements. Les parents adoptants ont reçu une aide précieuse dans les premières semaines, faisant écho aux « relevailles » de la mère biologique. Et tout comme dans le cas de familles biologiques, l'effet de nouveauté était émoussé à l'arrivée d'un deuxième bébé adopté, considérant l'expérience maintenant acquise par les parents. On a aidé encore beaucoup dans les premières semaines, mais un peu différemment, comme en prenant soin de l'aîné pour donner un répit aux parents.

Quant à l'adoption tardive réalisée lorsqu'il y a déjà un ou des enfants (biologiques ou adoptés) dans la famille, elle est marquée par la dynamique du moins grand enthousiasme et du moins grand soutien aux parents expérimentés. S'ils n'ont encore jamais adopté, ils reçoivent beaucoup d'attention. S'ils en sont à leur deuxième ou troisième, ils en reçoivent aussi, mais globalement les réactions seront plus modérées et distantes.

Pour ceux qui adoptent un enfant déjà grand, sans être déjà parents, leur projet suscite le même intérêt que lors de l'adoption ou de la naissance d'un premier bébé, surtout s'il s'agit d'une fratrie. Par contre, l'âge de l'enfant n'incite plus à moduler les comportements sur ceux qui accompagnent une naissance. L'attention des parents eux-mêmes est centrée sur l'enfant et les soins à l'enfant (selon son état de santé, ses besoins, etc.) et leur entourage s'associe à cette préoccupation, mais l'enfant n'est pas « suffisamment » passif pour qu'une partie importante des interactions se fassent au bénéfice des seuls parents qui viennent à peine de commencer à jouer leur rôle de parents. Ou encore, les membres de la famille élargie n'ont pas conscience que, malgré que l'enfant soit grand, ses parents peuvent avoir besoin du même « enveloppement » que les jeunes couples dont l'enfant vient de naître.

2.1 L'annonce du projet d'adoption à la parenté

L'annonce du projet d'adoption (et de l'adoption tardive dans une moindre mesure) à la famille élargie, peut se faire à quatre étapes distinctes du processus d'adoption : dès l'inscription à un organisme d'adoption, après que les premières démarches soient entamées, au moment de la proposition d'un enfant et quelques jours avant la prise en charge.

Ce sont surtout les nouveaux adoptants et ceux procédant à une adoption précoce qui informent leur entourage de leur projet d'adoption **dès qu'ils commencent à l'élaborer**. S'ils s'inquiètent des réactions

de la parenté, ils mentionnent discrètement l'âge de l'enfant et/ou son origine. La majorité cependant font cette annonce en spécifiant tous leurs critères de sélection de l'enfant désiré. Compte tenu du stade très initial de la démarche, certains modifieront leur choix en cours de processus (surtout en termes d'âge, mais aussi parfois en termes de nombre d'enfants) alors que d'autres abandonneront leur projet. Ceci implique qu'ils aient, éventuellement, à formuler une nouvelle annonce à la famille élargie.

Ceux qui annoncent leur projet d'adoption **alors que les démarches sont déjà en cours depuis un certain temps** veulent éviter à leurs proches de vivre la longue attente de l'enfant et s'éviter personnellement de devoir répondre à l'épuisante question, posée par tous et chacun : « C'est pour quand? ». À cette étape, la décision est plus mûrie, les critères de l'enfant désiré plus définis et l'ensemble du processus d'adoption mieux connu. On observe davantage cette situation chez les adoptants ayant déjà réalisé une adoption à l'étranger ou chez ceux qui optent pour une plus grande distance avec la famille élargie. Cette mère explique pourquoi elle a choisi d'attendre un certain temps avant de faire l'annonce de son projet :

Je ne l'ai pas dit à ma famille quand je me suis inscrite. Pas parce que j'avais peur de ce qu'ils diraient, tout simplement parce que je savais que c'était long. Puis au début je n'étais pas prête à en entendre parler continuellement. À me faire demander tout le temps : « Est-ce que ça avance? ». Je n'étais pas prête à ça au début. Les premières années j'en n'ai pas parlé. Quand je l'ai dit, ça devait faire deux ans et demi que j'étais inscrite. D'ailleurs il se passait toujours rien, je ne sais pas pourquoi je l'ai dit à ce moment-là car il se passait toujours rien. E 404

Certains parents acceptent une proposition d'enfant même s'ils n'avaient pas un projet d'adoption bien défini. C'est généralement le cas de parents ayant déjà adopté un enfant auparavant et qui connaissent bien un intermédiaire. Escamotant les étapes initiales du processus, ils annoncent alors à leurs familles leur projet d'adoption **au moment de la proposition de l'enfant**. Pour d'autres, cependant, l'annonce à cette étape correspond à un choix de n'informer la famille élargie qu'au moment où la réalisation du projet est confirmé. Il s'agit habituellement de parents qui connaissent l'opinion négative de leur famille en regard de l'adoption internationale. Ils évitent alors les justifications à donner, les commentaires désagréables et les tentatives de persuasion de modifier ou de suspendre leur projet. Il peut s'agir aussi de parents qui ne recherchent pas l'approbation de la famille élargie. C'est le cas de ce couple qui n'a toutefois pas spécifié le moment choisi pour faire l'annonce :

C'est une décision que nous avons prise sans consulter d'autres membres de notre famille. On ne leur a pas demandé leur opinion. On a fait nos procédures nous-mêmes longtemps d'avance. Dans le fond il n'a pas été question de mêler la famille à ça. E 311

L'annonce du projet d'adoption **quelques jours avant la prise en charge de l'enfant** ou la veille de son arrivée accompagné d'une escorte est véritablement une stratégie de retrait face à la famille élargie. Ses membres ne sont pas « consultés » (surtout les grands-parents) et ils ne sont pas informés. On observe cette stratégie chez ceux qui se tiennent à distance des membres de leur famille ou qui vivent avec eux certains conflits. Il s'agit vraiment de les placer devant les faits accomplis.

2.2 Les réactions au projet d'adoption tardive

Une analyse minutieuse des entretiens met à jour que les deux tiers des parents rencontrés ont rapporté qu'un ou plusieurs membres de leur famille élargie ont exprimé des réticences face à leur projet d'adoption. L'autre tiers ont, mais assez évasivement, mentionné des réactions positives. Ces réticences ont donc été mieux décrites que les gestes d'approbation.

Plusieurs aspects du projet d'adoption ont suscité des critiques et des réticences dans l'entourage familial : le fait même d'adopter, i.e. d'établir un lien de parenté en dehors de la norme de la consanguinité (surtout en l'absence d'un problème d'infertilité), adopter un enfant d'une autre origine (et, de surcroît, un enfant de couleur), adopter un enfant déjà grand et adopter plus d'un enfant à la fois. Chacun de ces principaux thèmes de désaccord au sein des familles renvoie à des représentations plus fines que nous allons explorer plus en détail ici.

Les réactions négatives les plus nombreuses, selon les entretiens des parents, concernent l'apparence physique, plus précisément la couleur de la peau, de l'enfant adopté. Mis à part le cas d'une personne qui était réfractaire à l'adoption d'un enfant asiatique, chez tous les autres on rapporte que c'est la peau foncée des enfants noirs qui provoque le plus de réticences. Voici cinq extraits d'entretiens où les parents font part des réactions des membres de leur famille face à la couleur des enfants noirs (qu'ils ont adopté ou non) :

L'arrivée de Julien [garçon d'Haïti], bien pour certaines personnes, euh... bon un Noir, ils ne comprenaient pas ce qu'on faisait avec un enfant noir [rires]. E 302

Pourquoi on a choisi l'Amérique du Sud ? La raison, oui il y en a une. (...) Pour l'Asie on était trop jeunes (...). Haïti, un enfant noir, bien pour te dire, ça peut être intéressant pour toi, mon père est un peu raciste et il disait : « Arrive-moi pas avec un petit nègre ici. » C'est pas mal pour ça. C'est pas parce que lui est raciste et que nous on l'est pas, mais disons que ça partait mal les relations. E 316

Mes parents, pour eux c'était très très bien. C'était : « L'enfant que tu vas avoir il va être comme nos autres petits-enfants, pas de problèmes ». Mon père le problème c'est quand il a su que c'était un enfant noir. J'ai une cousine qui a déjà des enfants adoptés elle aussi puis ce sont des enfants qui ont des problèmes et mon père se référait à ça. Il y avait un peu de racisme aussi dans le sens que c'est un homme qui avait à l'époque dans la soixantaine. Il me disait : « Pourquoi tu ne prends pas un Chinois à la place? ». Mais il ne m'a pas critiquée, il a juste dit : « Pourquoi tu ne choisis pas quelque chose d'autre? » Puis il n'en a jamais vraiment beaucoup reparlé après ça. E 404

Même si mon beau-père ne rêvait pas d'avoir des petits-enfants noirs, il s'en occupe. E 312

Je pense que mon père, peut-être que ma mère c'est pareil, mais mon père aurait eu plus de misère avec une enfant à la peau foncée foncée. Quand on avait notre projet pour un enfant du Brésil, il disait : « J'espère qu'elle ne sera pas trop noire, j'espère qu'elle ne sera pas trop foncée ». E 303

Les réticences de l'entourage face à la couleur de l'enfant n'ont pas affecté la décision de la majorité des parents. Toutefois, quelques-uns en ont tenu compte et ont décidé de modifier leur projet.

Quand plus d'un aspect du projet tracassent certaines personnes de la famille, la question de la couleur de l'enfant en fait partie, mais semble alors moins centrale. Par exemple, dans les extraits qui suivent, c'est d'abord l'idée même d'adopter qui aurait suscité l'incompréhension et même un désaccord (y compris une tentative de faire avorter le projet). En deuxième lieu, intervient la couleur :

La famille de mon mari n'a jamais vraiment compris pourquoi d'ailleurs on a adopté. Ils disaient : « Pourquoi aller chercher des enfants ailleurs quand t'es capable d'en faire? ». Parce que bon, nous autres c'est pas un problème d'infertilité, ça fait qu'ils ne comprenaient vraiment pas. (...) Mes beaux-parents n'ont vraiment pas compris, un, qu'on ne fasse plus d'enfants, deux, qu'on veuille adopter. Quand on a parlé d'adoption, on n'a pas parlé tout de suite d'Haïti, on ne le savait pas encore, ça fait que eux ils s'imaginaient un enfant le plus pâle possible. Puis plusieurs fois ils nous ont dit : « Ah, les Asiatiques sont bien intelligents, hein. » Alors on a attendu d'avoir la photo pour leur annoncer parce qu'on savait que ça passerait mieux, mais... ça... non, ils souhaitaient que ça ne marche pas je pense. E 302

Ma belle-mère elle a eu de la difficulté avec la première adoption, quand on en a parlé. Elle et sa fille se sont mêlées de ça. (...) Pourtant ça ne tenait pas debout puisqu'elle-même a été adoptée. Alors je lui renvoyais son argument : « On aurait dû vous laissez où vous étiez, non? ». Alors ça a été des grosses chicanes au début puis même au point que pendant qu'on préparait le dossier mon mari passait du gars super positif au tout négatif. Je lui demandais : « Tu as vu ta mère aujourd'hui? », il disait oui. C'était évident, c'était un baromètre. Elle réussissait vraiment à le désarçonner complètement, il était paniqué. (...) Puis aussi elle disait : « Des Noirs en plus, puis na na na puis on ne sait pas d'où ils viennent et on ne sait pas ce qu'ils ont dans les gènes. » (...) Mais je pense que c'était plus... elle cherchait des raisons pour briser le truc, c'est tout. E 304

Bien ma mère n'était pas tellement d'accord. Elle trouvait qu'adopter ce n'était pas une bonne idée. Je lui ai dit : « Franchement, tu es logique avec toi-même. Tu m'as adoptée, toi ». Puis quand on a eu les filles, elle était bien contente qu'elles ne soient pas noires. C'est ça qu'elle avait eu comme réaction. Puis en tous les cas elle était plus ou moins enchantée de ça. (...) Et il y a eu aussi la tante de mon mari qui nous a félicité chaleureusement que les filles ne soient pas noires. E 312

Les deux précédents extraits concernent deux grands-mères qui ont vécu de près une adoption : l'une a adopté un enfant et l'autre a elle-même été adoptée. C'est dire que cette filiation, qui s'inscrit en marge de la norme, n'est pas « naturellement » acceptée, même par ceux qui en ont fait l'expérience intime. Deux autres parents ont rapporté des commentaires démontrant un malaise face à l'adoption et à la transmission du patronyme à un enfant qui n'est pas de leur « sang » :

Au début j'ai essayé d'en parler à ma mère mais elle détournait toujours le sujet, toujours toujours. Elle ne voulait pas en entendre parler du tout, du tout, du tout. Quand j'étais famille d'accueil, ça ne les énervait pas ça, c'était temporaire. Je pouvais les retourner, c'était pas à moi. Mais l'adoption, là... E 402

D'autres réactions semblent relever d'une même résistance à la création d'un lien adoptif : un manque d'enthousiasme (désintérêt), de l'incompréhension, du scepticisme face à la faisabilité du projet jugé curieux, irréalisable, etc. Les réactions de ce type sont nombreuses, en voici quelques exemples :

On a commencé à en parler au moment où on pensait peut-être adopter au Pérou. Euh... ça réagissait. Ma sœur elle trouvait ça un peu curieux, elle se demandait c'était quoi notre motivation. C'était toujours la motivation qu'ils nous disaient. Mais tu sais on n'en parlait pas plus que ça. E 303

Moi ça faisait bien des années que j'en parlais, puis personne je pense y croyait vraiment. Il n'y a personne qui croyait à ça. En fait, il n'y a pas grand monde qui a cru à nos affaires. (...) Mon père n'a pas bien bien accepté les enfants au début, ça a été il n'y a pas longtemps qu'ils les a acceptés. (...) Mon père il a toujours, comment je pourrais dire ça? Il était raciste, il était carrément raciste. Il haïssait les Français, il haïssait les Juifs, il haïssait... c'était comme ça. (...) Puis la famille, bien ma sœur elle a trouvé ça complètement débile. Alors je lui ai dit : « Ça ne sert à rien de t'en parler, tu ne comprendras jamais. ». Elle ne croyait pas du tout à ça. Ma mère, elle, n'a pas dit grand chose. Elle les a acceptés, mais elle n'a pas rien fait de spécial. Puis y a une de ses sœurs qui n'acceptait pas du tout l'idée. Puis l'autre, c'est une autre vieille fille et elle n'aime pas les enfants. E 315

La plupart ont été bien contents pour moi. Il y a eu peut-être une ou deux exceptions qui disaient : « Tu es bien là ». Tu sais moi j'étais seule, je voyageais beaucoup beaucoup, bon je vivais bien ! [rires]. Alors ils me disaient : « T'es bien. Pourquoi tu fais ça ? » Ils ne me désapprouvaient pas, mais ils me passaient cette remarque. E 404

Il n'y a pas eu beaucoup de réaction dans la famille. Je ne sais pas s'ils nous prenaient tant au sérieux que ça. Je pense qu'ils nous trouvaient un peu rapides [ils avaient alors 26 ans]. Dans la famille de mon mari ils nous disaient d'ailleurs : « Prenez votre temps, ça va venir ». Il y avait un peu, pas de l'indifférence, mais... Tu sais ils nous prenaient pas vraiment au sérieux je pense. Bien la famille nous a déjà dit : « C'est correct que vous ayez fait ça, mais moi je ne l'aurais jamais fait. Si j'étais pour ne pas avoir d'enfants, je n'aurais pas forcé la nature ». E 316

Les autres réactions que nous avons relevées s'avèrent exprimer beaucoup plus des inquiétudes et des craintes que des réticences ou un désaccord. Ces craintes se rapportent soit au processus d'adoption lui-même (1^{er} et 2^e extrait), au nombre d'enfants adoptés (3^e extrait), à l'âge tardif de l'enfant et à d'éventuels problèmes que ce dernier pouvait avoir (4^e extrait) :

Bien tout le monde était content, sauf ma mère. Ma mère était contente, mais elle était inquiète. Elle me disait : « Tu vas souffrir, ça ne se fait pas si facilement que ça, tu vas peut-être être refusée. » Puis toutes les barrières, tu sais, qu'on a déjà, elle, elle les voyait. Elle voyait tout ce que j'aurais à vivre puis c'est vrai, je l'ai vécu. Mais ce n'était pas l'adoption comme telle, c'était de ce que l'adoption amène qu'elle avait peur. Parce que pour l'enfant elle disait : « Ça, quand l'enfant sera ici, t'as pas à t'inquiéter, on va t'aider ». E 401

Mes parents avaient une certaine inquiétude. Tu sais ils avaient entendu parler que c'était long, que c'était très cher, que c'était très compliqué, qu'il y avait du trafic d'enfants, que des fois ça ne marchait pas. Ils s'inquiétaient pour la question technique autour de ça. (...) Mais ils n'avaient pas de réticences en tant que tel. Ils avaient une inquiétude, probablement comme ils en auraient eue si j'étais tombée enceinte. E 314

Au début ma femme ne voulait pas se faire influencer, elle est influençable aussi. Ça fait que dans la période d'attente elle ne voulait pas le dire. Mais après un moment donné je lui ai dit : « Écoute, il faut bien le dire qu'on adopte trois enfants ». Parce que les gens, la réaction qu'ils ont, c'est : « Êtes-vous fous? Trois enfants, qu'est-ce que vous allez faire? ». On a eu ce genre de commentaire-là de la famille, mais on l'a dit un peu plus tard que c'était trois. E 307

J'ai eu des commentaires, mais ce n'était pas vraiment sur l'origine, c'était plutôt sur l'âge : « Tu n'y penses pas, si elle est malade, si elle a des maladies, si elle a des problèmes, si elle a été violée. » C'était comme effrayant. Mais ce n'était pas l'origine, parce que les Chinois je ne sais pas... est-ce que les gens voient ça comme... on ne s'en cache pas, il y a des gens que du moment que t'es Asiatique, tu es plus intelligent, puis Noir tu es moins intelligent. Moi ça me fait tout le temps sauter quand j'entends ça mais ça a été classé rapidement comme ça dans la tête des gens. Les peurs sortaient et c'était surtout des peurs de l'âge et aussi du défi. Adopter un enfant, ce n'est pas évident ce défi-là. Mais ce n'était pas sur son origine. Si j'avais dit : « Je m'en vais adopter en Haïti », je pense que j'aurais eu d'autres commentaires qui auraient été plus pointus. E 308

Selon les entrevues, les réactions de scepticisme, d'indifférence, de manque d'enthousiasme ou encore de pur désaccord ont été nombreuses. Ce sont d'abord celles-là que les parents ont retenues et mises en évidence, parce qu'elles sont percutantes et parfois choquantes. Toutefois, elles proviennent rarement de l'ensemble de la famille et d'autres personnes proches et importantes ont, elles, démontré leur accord et leur enthousiasme. Ces appuis ont toutefois été rapportés dans des termes plus neutres et évasifs. Un peu comme le fait cette mère célibataire :

Je dois dire que je n'ai pas eu de réactions vraiment négatives, du genre « Ne fais pas ça ». (...) Moi dès le départ ça a été quelque chose qui a été bien accepté. Ça a peut-être facilité les choses. E 404

En résumé, dans des situations d'adoption tardive, l'âge de l'enfant a eu, somme toute, très peu d'incidence sur l'accueil du projet dans la parenté. Ce sont d'abord la couleur de l'enfant et l'adoption elle-même qui ont suscité des préoccupations et des réticences. En ce sens, la gravité du choix d'adopter un enfant déjà grand s'en trouve largement occultée par les implications d'une intégration légale et symbolique à toute la parenté d'un enfant étranger de sang et de culture.

2.3 L'implication et le soutien de la famille élargie

L'implication et le soutien de la famille élargie auprès de parents de jeunes enfants peuvent prendre différentes formes : aide morale et matérielle, gardiennage, échange de vêtements, etc. Les parents rencontrés bénéficient de tels appuis, comme toutes les autres familles, à des degrés variant selon la proximité (résidentielle et affective) de leurs propres parents et de leurs frères et sœurs et selon l'importance que les uns et les autres accordent à l'entraide familiale, d'une part, et à l'autonomie personnelle de chacun, d'autre part.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons principalement cherché à cerner comment se déployaient l'aide et les échanges familiaux en rapport avec la spécificité de l'adoption tardive. Il ne s'agissait pas tant d'évaluer leur importance que de saisir en quoi ils pouvaient différer de ce que connaissent les adoptants de très jeunes enfants ou même les parents d'enfants biologiques. Or, ils nous est apparu à l'analyse des entrevues que, à l'exception de cinq familles ayant reçu un soutien assez soutenu sous forme de gardiennage, les parents interrogés estiment avoir été peu aidés quand leur(s) enfant(s) est arrivé et, par la suite, lorsque des problèmes d'adaptation ont grandement alourdi leurs charges. Dans quelques cas,

l'implication de leur entourage s'est révélée une nuisance beaucoup plus qu'une aide. Cette dernière forme de « soutien négatif » sera traitée de façon plus spécifique dans une section ultérieure de ce chapitre.

2.3.1 L'aide à la réalisation du projet

Dans les premières phases du processus d'adoption, il arrive que la famille élargie soit sollicitée pour son aide et son soutien. Quelques couples, mais surtout des mères, ont rapporté avoir eu de leurs parents (principalement de leur mère) un soutien moral important lors de la difficile période de traitements contre l'infertilité et ensuite pendant la longue attente de l'enfant. D'autres ont souligné l'aide directe d'un proche à une étape bien précise du processus : une grand-mère a cherché des contacts privés pour sa fille, un cousin d'un futur père adoptif l'a référé à un de ses amis habitant le pays d'origine de l'enfant pour lui servir d'interprète et de chauffeur lors du voyage d'adoption, un grand-père a participé aux travaux de rénovation de la maison des parents en vue d'accueillir leurs enfants puis est ensuite allé rejoindre sa fille dans le pays pour lui donner un coup de main avec les formalités administratives, un ami de la famille a usé de son influence pour faire accélérer certaines démarches légales, etc.

En résumé, les situations décrites sont diverses et soulignent la contribution non négligeable qu'ont eu certains membres de la parenté à la réalisation même du processus d'adoption, aux différentes phases précédant l'arrivée de l'enfant.

2.3.2 L'aide à l'arrivée et dans les premières semaines

À son arrivée, un bébé de moins de 2 ans demande des soins et une attention soutenue, alors qu'un enfant de plus de 3 ans semble déjà beaucoup plus autonome sur plusieurs aspects : il n'y a pas biberons à préparer, pas de purées à cuisiner et normalement pas de nuits écourtées ; de plus, l'enfant se déplace seul, n'a pas constamment à être porté ou surveillé pour ne pas qu'il se blesse et il peut demander de l'aide et manifester ses besoins et ses préférences. Par ailleurs, les parents qui adoptent un enfant plus grand ont souvent déjà une expérience parentale (les deux tiers des familles avaient déjà un enfant), de sorte qu'aux yeux de leurs proches, ils savent quoi faire et comment faire avec un enfant de cet âge, alors qu'eux-mêmes craignent d'être incapables d'entrer en relation avec lui, étant donné la barrière de la langue.

Pour toutes ces raisons, ceux qui font une adoption tardive semblent être perçus comme n'ayant que peu besoin d'aide quand l'enfant arrive. Leur famille est présente à l'aéroport pour accueillir l'enfant et elle organise souvent une petite fête pour célébrer l'événement, mais dès le lendemain ils sont parfois laissés seuls sans aide particulière, alors qu'ils ont autant besoin que ceux revenant au pays avec un nourrisson de se reposer du voyage et du décalage horaire et qu'ils vivent un bouleversement aussi intense.

Seulement deux des situations d'adoptions tardives que nous avons étudiées ont engendré un soutien de la famille similaire à ce que l'on observe dans les cas d'adoptions précoces et lors de naissances. Or, dans ces deux situations, les parents adoptifs n'avaient pas encore d'enfant. Et dans l'une, celle de l'exemple suivant, il s'agissait d'une fratrie de trois enfants comptant deux bébés âgés de 1 an et 2 ans et un autre enfant de 4 ans :

À l'aéroport les parents de mon mari n'étaient pas là parce qu'ils étaient en Europe, mais il y avait ma grand-mère, mes oncles, mes tantes, des amis. La grosse gang. Ils voulaient tous voir les enfants. Ils se passaient les enfants. (...) Ensuite tout le monde est venu dans la maison ici. On était comme sur le party. Puis tout raconter notre histoire puis leur faire visionner ce qu'on avait filmé. Il arrivait du monde jusqu'au soir. (...) On a eu un bel accueil. Le premier jour, ma mère avait fait un gros pâté chinois pour nous permettre de manger un repas chaud qu'on n'aurait pas à se faire. Ça, ça nous avait fait plaisir. Je trouve que c'était une belle attention. Le lendemain, j'ai une bonne amie qui est arrivée avec une soupe, encore un pâté chinois et des muffins. Il y a eu des gens pas mal gentils, accueillants, puis ça a été bien l'fun. Ce n'était pas des grosses affaires des fois, mais ça a fait bien plaisir. Il y a eu beaucoup de monde qui sont venus nous voir. On a eu de la visite presque à tous les jours pendant deux semaines. Je ne sais pas si c'était fatigant, je m'en souviens plus [rires]! Non, je ne pense pas. Ça a fait plaisir je pense plus qu'autre chose. E 316

Le fait que l'enfant adopté tardivement ait déjà acquis une langue qu'il maîtrise parfois très bien pose une barrière au gardiennage dans les premiers temps, qui s'ajoute à celle que peut représenter le nombre d'enfants adoptés, ce que décrit très bien une mère adoptive de quatre enfants (deux fillettes arrivées à 2 et 5 ans et deux garçons arrivés à 6 et 9 ans) :

Les premiers temps il n'y a pas beaucoup de monde qui voulaient les prendre parce qu'ils ne les comprenaient pas. Ils avaient comme peur de ne pas savoir comment s'organiser avec elles. Tant qu'elles n'ont pas parlé bien le français, ça a été difficile de les faire garder. Avec les garçons la situation n'a pas changé. Premièrement, ils étaient quatre puis je pense que c'est plus facile d'intégrer les Asiatiques que les Noirs. E 312

2.3.3 L'aide apportée par la suite

Les parents qui ont rapporté recevoir beaucoup de soutien de leur famille élargie après les bouleversements de l'arrivée sont relativement peu nombreux (un cas sur quatre). Cependant, cette aide est précieuse et très appréciée. Elle provient surtout de la lignée maternelle et concerne non seulement le gardiennage, mais aussi les encouragements, l'écoute et l'entraide.

Les grands-parents, surtout ceux qui sont encore jeunes, qui disposent de temps libre et qui habitent proche, sont ceux dont l'aide est la plus spontanément offerte. Cependant, la fratrie est parfois la source de soutien la plus considérable (devant les grands-parents, auxquels on veut épargner le plus possible de difficultés et de tracés)¹⁷. Avec les frères et sœurs qui ont des enfants à peu près du même âge, les fréquentations ont tendance à être plus régulières et plus rapprochées s'il y a une proximité géographique et affective suffisante. Les liens se resserreront d'autant plus quand le frère ou la sœur a adopté aussi, car il a alors connu une expérience semblable et partage les mêmes préoccupations :

Mes sœurs ont adopté aussi, alors on est comme dans le même milieu, les problèmes se ressemblent d'ailleurs. À ce moment-là, bon c'est plus facile. On peut en discuter, on peut trouver des trucs, on peut se remonter le moral. (...) Nous, les frères et sœurs, on se protège beaucoup entre nous. Les garçons sont très protecteurs avec leurs sœurs et nous autres, comme filles, on surveille les vieux garçons ! E 310

Les frères et sœurs sans enfant sont aussi parfois un soutien important et prennent plaisir à partager les activités de famille.

L'adoption peut rapprocher énormément d'un membre plus éloigné de la famille élargie qui lui aussi a adopté un enfant ou encore qui a été adopté. Ainsi, une des mères que nous avons rencontrées a recommencé à fréquenter, pendant le processus d'adoption, une cousine adoptée. Par contre, l'adoption peut aussi avoir l'effet inverse, éloignant de soi celui qui n'est pas en accord avec ce geste ou qui adopte à l'endroit de l'enfant une attitude désobligeante.

17. Il ne faut pas oublier qu'une part non négligeable du soutien reçu vient des amis intimes.

En-dehors des événements annuels « incontournables », il est assez rare que des parents adoptifs entretiennent des liens avec une tante, un oncle ou un(e) cousin(e), et c'est alors surtout le fait des femmes. Citons le cas d'un couple qui entretient des liens très serrés avec le cousin du mari, marié avec une femme de la même origine que leurs enfants. Les deux cousins se considèrent comme des frères et leurs enfants sont appelés cousins. Deux mères célibataires sont également très proches des sœurs de leur mère et/ou de leur père. Dans ces trois cas précis, les membres de la parenté ont été une source de soutien considérable à différentes étapes du processus.

Mis à part ces parents qui ont mentionné avoir reçu beaucoup de soutien de leurs familles élargies, les autres ont soit clairement dit qu'ils n'avaient eu que peu ou pas d'aide de la famille, soit n'ont émis aucun commentaires sur le sujet. Toutefois, rares sont ceux qui n'ont jamais bénéficié de dons matériels (jouets, vêtements, etc.) pour leurs enfants, surtout à leur arrivée, et dont les enfants ne sont pas « gâtés » par leurs grands-parents et certains oncles ou tantes, ce qui représente une forme de soutien indirect à leur prise en charge. De plus, ces parents ont en général reçu un soutien apprécié de leurs amis intimes.

Ça fait deux ans qu'elle est avec moi, puis si j'ai acheté deux morceaux de linge, c'est beau. (...) Mes parents, il faut quasiment les arrêter d'acheter. Je pense que ma mère ne va pas dans un centre d'achats sans revenir avec quelque chose pour ma fille. E 401

Pour les mères seules, l'aide du réseau familial est d'autant plus importante :

Tu es seule, ça fait qu'il faut qu'il y ait un réseau pour t'aider sinon là... Je ne sais pas comment les autres font si elles sont vraiment isolées de leur famille, de leur groupe d'amis... Il faut qu'elles soient très... très indépendantes financièrement, très autonomes là. E 404

Les témoignages à l'effet que le soutien et l'implication de la famille élargie auraient été assez limités dans la majorité de ces cas d'adoptions tardives ne véhiculaient généralement pas de jugement négatif ou amer sur cet état de fait. Cependant, dans certains cas, il a été question d'une ingérence nuisible.

2.4 À propos de l'ingérence de la famille élargie

L'implication des proches lorsqu'elle se manifeste se veut une forme d'aide, de réconfort, d'encouragement, de protection. Cependant, si bien intentionnée soit-elle, elle peut aussi être ressentie comme une intrusion ou comme une tentative de contrôle abusif des parents dans l'exercice de leur rôle parental.

Cette forme de « non soutien » a été soulevée dans 4 des 21 cas d'adoptions tardives que nous avons étudiés. Les interventions des membres de la famille élargie, dans les trois premières situations qui vont être décrites, ont eu une portée limitée, quoique les deuxième et troisième ont laissé des traces importantes. Par contre, la quatrième a conduit à l'abandon et au placement de l'enfant.

Dans la première situation, une sœur de la mère adoptive est intervenue pour que les parents ne parlent plus de sa mère biologique à leur enfant adopté à l'âge de 3 ans, afin de ne pas aviver la blessure de la séparation d'avec celle-ci. Elle leur a même proposé de raconter à l'enfant que sa mère était morte, alors qu'elle ne l'est pas. Les parents n'étaient pas d'accord avec cette opinion, mais ils se sont sentis jugés et déstabilisés, de sorte qu'ils n'ont plus osé parler de sa mère à l'enfant. Le sujet est ainsi devenu un objet de malaise, alors qu'il ne l'était pas auparavant.

La deuxième situation concerne des reproches qui ont été faits aux parents, par des gens de la famille (non spécifiés) qui ne comprenaient pas leur sévérité à l'égard de leur fillette adoptée à 7 ans. Devant les crises incessantes de celle-ci, ils étaient forcés à plus de fermeté qu'avec leurs autres enfants, ce qui a été perçu comme de l'injustice :

Quelques mois après avoir eu Kim, on a eu des reproches de certaines personnes de la famille. Ils ont même pris l'occasion de dire « on va souper », de venir faire un petit souper à la maison pour nous en parler. Ils trouvaient qu'on était durs avec elle. Ils avaient l'impression qu'on ne l'aimait pas bien gros parce que tu sais... Là on leur a expliqué que Kim, si tu lui donnes un pouce une journée, le lendemain c'est sûr qu'elle va l'avoir pris puis elle va essayer d'en avoir plus. On n'a pas eu à faire ça avec les deux autres. Ça fait que les gens nous ont beaucoup jugés. E 309

D'autres parents ont aussi décrit des situations où ils ont été obligés d'appliquer très strictement des règles de discipline avec un enfant présentant de sévères difficultés d'adaptation. En visite dans la parenté, ces enfants se présentaient sous leur meilleur jour et charmaient tout le monde. L'entourage, n'ayant que cette vision partielle de l'enfant, ne comprenait pas l'attitude des parents. C'est notamment ce qui s'est passé dans une troisième situation qui est très bien décrite ici par la mère d'une fillette adoptée à 5½ ans :

Avec ma deuxième fille mes parents ne comprenaient pas du tout ce qui se passait. Ils ne comprenaient pas parce que contrairement à moi, elle, elle s'est attachée à eux tout de suite. Puis elle faisait ça avec tout le monde : quand on allait en visite là, elle s'accrochait à eux autres. Elle disait : « Je veux rester ici, je veux rester ici, gardez-moi, gardez-moi ! » Elle avait des réactions tellement excessives, tellement, tellement excessives. Mon père était content de ça puis c'était comme s'il me mettait ça un peu sur le dos : « Mais qu'est-ce que tu fais pour qu'elle ne t'aime pas? Qu'est-ce que tu fais à cette pauvre enfant qui est si fine? » (...) Elle était fine avec le monde, elle ne pleurait pas quand elle allait chez eux. Elle voulait leur plaire beaucoup. Mais eux ils ne

comprenaient pas la situation. Puis comme moi je ne la comprenais pas tant que ça non plus, c'était difficile de leur expliquer. C'était dur. E 402

Dans ces deux précédents cas, les comportements des parents ont été mal perçus par leurs proches qui ont mis en doute leur pertinence et ont pris le parti de l'enfant, apparemment, mal aimé. Heureusement, l'attitude de l'enfant s'est progressivement améliorée et l'intervention de la famille n'a pas eu d'incidences majeures, mis à part le sentiment des parents adoptifs d'avoir été désavoués et jugés négativement.

La quatrième situation a été plus déconcertante pour les parents et a créé un conflit familial larvé car les vifs reproches de leur parenté ont été surtout faits « dans leur dos », pour reprendre leurs propos. Comme dans les cas précédents, l'enfant (adopté à 6 ans) avait une difficulté d'adaptation importante (et de sévères problèmes de comportement), mais cela n'était pas perçu par les grands-parents, oncles et tantes. La situation a été signalée par certains d'entre eux à la Direction de la protection de la Jeunesse. Les parents jugés beaucoup trop sévères et même négligeants n'ont pas eu d'appui et finalement auraient été contraints, malgré eux, de consentir à son placement. Ils auraient plutôt eu besoin, disent-ils, que leur famille coopère en adoptant, pour un certain temps, les mêmes comportements et attitudes qu'eux envers l'enfant :

Au départ, ces enfants-là faisaient pitié. Ils étaient dans la misère et nous autres on est allés les chercher dans la misère. Puis on aurait dit qu'ils [la famille] auraient voulu leur donner la lune. Mais nous on s'est aperçu que ce n'était pas ce qu'il fallait faire. On a dit : « Il ne faut pas que les deux autres soient pénalisés non plus de l'arrivée de ces deux enfants-là ». Moi l'attitude de certaines personnes de ma famille m'a beaucoup déçue. Le soutien on ne l'a pas eu du tout. On ne peut pas non plus parler d'une non acceptation de l'adoption par la famille élargie, ce n'est pas ça. Ça a été vraiment le contraire. On dirait que les gens proches ont voulu un peu s'accaparer un morceau de ce marché-là. Ils ont exagéré cet intérêt-là vis-à-vis de l'adoption en voulant peut-être prendre la place des parents.(...) Ils n'auraient pas voulu qu'on leur mette des limites. Mon père disait : « Bien donnez-leur tant qu'ils en veulent », mais tant qu'ils en veulent ça n'avait pas de bon sens, on les aurait rentrés en indigestion aiguë à l'hôpital. Quand on allait dans les party de Noël et tout ça, il y avait toujours une de ces personnes-là posté en arrière de l'enfant pour remplir l'assiette à mesure. Puis nous dans ce temps-là on n'osait pas parler, on ne savait pas comment réagir. Ça nous fâchait intérieurement mais avoir dit : « Non, c'est assez là! », ça empirait les affaires. E 317

Les trois dernières situations décrites ont toutes ceci en commun que, devant une discipline parentale jugée trop sévère et injustifiée, un ou des membres de la famille a porté à l'enfant un intérêt qui est devenu, paradoxalement, une source importante de tension pour les parents adoptifs. Ce soutien inconditionnel à l'enfant, a constitué, en quelque sorte, une ingérence qui a été un obstacle à son intégration dans sa famille adoptive.

3. La place de l'enfant dans la famille élargie

Cette dernière section porte sur la place qui est faite à l'enfant adopté par la famille élargie. Elle traite de l'accueil qui lui a été fait à son arrivée et de son incorporation au groupe familial : l'introduction à la famille et à ses codes, les pratiques de sociabilité, les marqueurs symboliques de son appartenance et son statut réservé dans la parenté.

3.1 L'accueil de l'enfant à son arrivée

Parlant de l'accueil réservé par leurs proches à leur enfant adopté, les parents adoptifs ont fait davantage référence à leurs propres parents qu'à toute autre personne de la famille. Les grands-parents sont, en effet, ceux qui se montrent les plus concernés par l'arrivée d'un nouvel enfant et ceux dont les parents attendent, ou recherchent, le plus spontanément l'approbation et l'appui manifeste. De plus, les grands-parents étant au centre des sociabilités et des échanges familiaux, leur attitude a des retombées inévitables sur le climat d'ensemble de ces échanges, y compris ceux qui entourent l'adoption.

De façon générale, les parents adoptifs rencontrés soutiennent que leurs enfants adoptés ont de très bonnes relations avec leurs grands-parents et que ceux-ci les ont dès le départ très bien accueillis. Certains grands-parents qui ont eu des réserves face au projet, ont eu une attitude plus réticente au début, mais celle-ci n'a nullement compromis leurs relations futures. C'est le cas notamment de cette grand-mère qui n'était pas d'accord avec l'adoption, mais qui s'est adaptée rapidement à un premier enfant puis qui a accepté d'emblée l'arrivée d'un deuxième :

Quand Guillaume est arrivé la mère de mon mari elle a eu un petit peu de réticences au début, mais cela a vite passé. Parce qu'un petit bonhomme de 3 ans, surtout il est très mignon en plus... ça fait que cela a vite passé puis ça a bien été après aussi. Mais la petite fille, par exemple... Quand la petite fille est arrivée, la grand-mère elle a eu le coup de foudre alors... vraiment. C'est parce que c'est une petite fille qui est très franche, elle dit tout ce qu'elle pense. Au contraire de l'autre qui est très fermé. Elle pense qu'elle sait tout, elle est souriante, toujours de bonne humeur puis elle fait rire tout le monde. E 304

La confrontation à l'enfant bien réel et non plus à l'enfant imaginaire est le principal facteur qui contribue à faire tomber les barrières pouvant exister a priori face au projet, tel qu'illustré dans les exemples suivants :

Moi l'adoption je n'ai jamais pu en parler avec ma mère jusqu'à ce que l'enfant arrive ou à peu près. (...) Mais quand l'enfant est arrivée, là elle l'a aimée beaucoup tout de suite. C'était un bébé, elle l'a aimée tout de suite. Une fois qu'elle était là, elle était là. Elle a été bien acceptée. E 402

Quand on a parlé d'adopter un enfant en Haïti, mon père ça l'a dérangé un petit peu. À cause de la couleur de l'enfant probablement, je ne le sais pas. Ça a duré jusqu'à temps qu'il voit Maude puis ça a été fini tout de suite la journée même [rires] ! Pour ma mère il n'y a jamais eu de problème. Ma mère a une grande grande ouverture d'esprit. Ça a été comme évident. (...) Mes parents considèrent les enfants adoptés autant leur petits-enfants que les autres. Avec les grands-parents ça va très bien. E 310

À travers le discours des parents, les grands-parents apparaissent portés facilement à des relations conviviales (de type compagnonnage) avec leurs petits-enfants adoptés. De plus, ils déborderaient souvent d'affection envers eux.

Mes enfants appellent leurs grands-parents par leur prénom, puis bon, tu sais, ce sont plus des copains, des amis de jeux quoi [rires] ! E 302

Les enfants sont très près de mes parents. Ils se sentent bien à l'aise avec eux. Ils les aiment beaucoup. Ils les idolâtrèrent même! Tu sais comment c'est des grands-parents : ça gâtent toujours plus que les parents. Le lien entre eux est très très fort. Ma mère est folle hystérique des enfants, c'est vraiment la grand-maman typique qui les surgâte, qui serait prête à se mettre en faillite quasiment pour leur acheter toutes les bébèles dont ils rêvent. Puis elle s'inquiète beaucoup d'eux. Là, Emmanuel a la grippe ces jours-ci et elle appelle tous les soirs pour savoir s'il fait de la fièvre [rires] ! Mais c'est « cute », c'est normal. E 314

Lorsque des ambivalences exprimées avant l'adoption ont persisté même après l'arrivée de l'enfant, elles sont davantage celles de la fratrie ou encore de membres de la parenté plus éloignée. Les raisons ne sont pas toujours explicites, mais dans les extraits qui suivent il est question d'un malaise face à la filiation adoptive (la lignée biologique étant considérée supérieure) et face à l'origine ethnique de l'enfant :

La famille de mon mari ils n'ont vraiment pas compris, un, qu'on ne fasse plus d'enfants et, deux, qu'on veuille adopter. (...) Une fois que Julien [garçon d'Haïti adopté à 2½ ans] a été là, ils ont été bien corrects, mais ils n'ont pas manifesté de grande joie puis tout ça. Sauf que quand on arrivait chez eux avec lui, ils étaient bien gentils avec lui pareil. Mais on les sentait moins proches de notre fils biologique. Ils se sont comme retirés de lui un peu. Lui il ne l'a pas senti, mais nous on voyait qu'on était marginalisés. (...) Leurs réactions vont plus se voir dans des conversations banales. Comme quand ils vont compter le nombre de petits-enfants que les grands-parents auraient s'ils étaient toujours vivants. Bon bien ils comptent mal parce qu'il en manque toujours deux. Les nôtres [enfants adoptés] sont comme exclus quand ils parlent des petits-enfants. Ils comptent seulement les biologiques. Mais il ne faut pas s'arrêter à ça. E 302

J'ai un oncle que l'adoption le contrariait beaucoup à cause de l'héritage. Il a dit que c'était des étrangers qui étaient pour avoir l'héritage. Ça le dérangeait. Ça nous a surpris, c'est la première fois qu'on se faisait faire un commentaire comme ça. E 310

Dans ma famille on n'a jamais vu de différence, sauf que j'ai un frère qui fait un petit peu... Mon frère, entre parenthèse, c'est beaucoup beaucoup la lignée. Pour lui c'est très important. Mon frère n'aurait pas adopté d'enfants c'est certain. C'est évident. Et c'est mieux pour lui aussi. Il est du genre la photo traditionnelle : le grand-père, mon père, lui et son fils. Mais il n'a jamais eu de réflexion du type « il n'est pas de votre sang » ou autre chose parce qu'il aurait été reçu ! E 309

Les réticences de départ se transforment souvent avec le temps, surtout en fonction des contacts entretenus avec l'enfant. Les sentiments d'étrangeté font alors place à plus de familiarité, ce qui favorise la reconnaissance d'un lien. Mais, comme le note cette mère, ce ne sont pas forcément tous les gens de l'entourage de la famille adoptive qui franchissent ce pas :

J'avoue qu'au début il y a une de mes sœurs qui se sentait un peu... Elle et son mari ils ont trouvé ça curieux au début quand ils l'ont vue. Mais à mesure de la connaître, tiens, ils se sont aperçus que c'était quelqu'un. Mais c'est sûr que ce n'est pas tout le monde qui comprend. E 303

Il arrive également que l'acceptation de l'enfant ne soit pas aussi facile et entière dans les deux familles impliquées. Par exemple, la famille d'un conjoint peut très bien accepter le projet d'adoption puis l'enfant, alors que celle de l'autre se montre plus réfractaire à l'idée de l'adoption et tarde à modifier sa perception. Cette situation a été décrite notamment par ces deux mères de fillettes adoptées en Chine :

Dans la famille de mon mari, tout l'monde l'a accueillie à bras ouverts. Du côté de ma famille elle a été bien accueillie aussi mais avec un peu plus de... t'sais c'est des gens qui raisonnent beaucoup là, du style : « Oui mais elle a été déracinée cet enfant-là. Oui mais sa peau est un peu foncée ». Il y a eu un peu plus de limites, je dirais, de la part de ma famille à comparer aux gens du côté de mon mari qui sont beaucoup plus ouverts. Ce sont des gens naïfs et simples, du bon monde. Je ne veux pas les mettre tous dans le même paquet, mais ils étaient comme tous émerveillés par elle. E 308

De mon côté [maternel], c'était même assez fou là. C'était un peu excessif dans le sens que c'était toujours des soins à n'en plus finir, des cadeaux à n'en plus finir. Quand ils rentrent dans la maison, c'est toujours une pensée pour Alicia, contrairement à ceux de l'autre côté [paternel] pour qui c'était un enfant qu'on avait adopté. Ça se sent encore aujourd'hui. C'est des enfants qu'on a adoptés, ce ne sont pas nos enfants. C'est pas pareil, il y a une différence par rapport à l'attitude de mes parents. E 305

Dans les situations où toute la famille élargie manifeste son acceptation de l'adoption et de l'enfant, cette acceptation crée un climat d'échange affectueux avec l'enfant, comme le rapporte cette mère adoptive :

Pour les grands-parents, c'est comme si c'étaient leurs petits-enfants, comme si nos enfants étaient biologiques. Je ne vois pas de différence. En tous cas les parents de mon mari les adorent. Elles sont bien aimées, les grands-parents les aiment beaucoup, les tantes. J'ai une sœur, celle qui a deux enfants de 13 et 19 ans, qui a amené la plus vieille coucher chez elle une couple de

fois. Elle l'amène au cinéma, elle l'amène au restaurant. Elle les a déjà gardées une fin de semaine aussi. E 316

L'accueil initial de l'enfant adopté, avec ses variantes importantes, semble beaucoup dépendre de l'ouverture des gens face à ses origines ethnoculturelles (sa couleur en particulier), mais surtout, de leur capacité d'accepter un enfant biologiquement étranger. Le fait que ce dernier soit déjà grand tend à accentuer la conscience de son origine étrangère, surtout, semble-t-il, pour certains des parents en ligne collatérale. Au contraire, même s'ils peuvent avoir été résistants au départ, les grands-parents lui concède sa place de petits-fils ou petite-fille sans ambiguïté. Une fois que l'enfant est là, ils jouent leur rôle de soutien à la fonction parentale en assumant clairement leur position de grands-parents. Les parents plus éloignés n'ayant pas un rôle aussi crucial semblent pouvoir se désolidariser plus facilement de la tâche collective d'intégration d'un nouveau membre dans le groupe (mais cela a moins de conséquences).

3.2 L'incorporation de l'enfant dans le groupe

Une fois l'adoption complétée, la tâche d'incorporation de l'enfant à sa famille et à son groupe de parenté n'est encore que très partiellement réalisée. Les démarches administratives et légales ont certes une efficacité symbolique indéniable. De même, l'engagement moral et affectif des parents et de leur entourage implique, généralement, que l'ancrage de l'enfant est définitivement assuré. Néanmoins, ce dernier doit aussi être introduit à la famille et à ses codes, être associé à ses pratiques de sociabilité et son appartenance au groupe peut être formellement soulignée lors d'un rituel festif ou religieux et/ou par le choix des parrain et marraine.

3.2.1 L'introduction à la famille et à ses codes

Comme dans toutes les familles, les parents adoptifs que nous avons rencontrés associent habituellement leurs enfants aux diverses occasions de rencontres de leurs propres parents, de leurs frères et sœurs et des autres membres de leur famille élargie. À ces occasions, l'enfant adopté tardivement apprend qu'une place spécifique lui revient dans ce groupe de parenté, en tant que petit-fils ou petite-fille de ses grands-parents, neveu ou nièce de ses oncles et tantes, cousin ou cousine des enfants de ces derniers. Il apprend à utiliser adéquatement les termes d'appellation et de référence servant à désigner ces différentes personnes et à ajuster ses attitudes et comportements aux attentes qui lui sont plus ou moins explicitement

exprimées. Il apprend ainsi à mettre en perspective sa relation à ses parents adoptifs, son statut de fils ou de fille de ceux-ci. Il apprend que l'adoption l'a projeté dans un univers social beaucoup plus vaste et complexe que celui de sa famille nucléaire.

Selon les parents, l'apprivoisement par l'enfant de sa place dans la parenté et des rôles qui en découlent se fait souvent assez facilement et sans heurts, sans nécessairement que les uns et les autres aient conscience qu'il s'agit d'un processus complexe de socialisation pour un enfant qui s'inscrit brusquement dans une famille à l'âge de 4, 5 ou 8 ans.

J'avais un album avec tous mes frères, mes sœurs, mes grands-parents. Quand ils nous appelaient au téléphone là-bas, elle sortait son petit album et elle cherchait à qui elle venait de parler. Alors quand on est arrivé à l'aéroport, elle les connaissait. C'était comme si elle les avait toujours connus. E 401

Cependant, il arrive que son âge au moment de l'adoption et ses expériences de vie antérieures affectent clairement son apprentissage de la parenté. Dans le cas suivant, il a fallu un certain temps pour que cette fillette adoptée à l'âge de 6 ans se sente à l'aise avec les nouveaux membres de sa famille et l'entourage immédiat de sa mère :

Là en arrivant à Montréal, à Mirabel, c'était l'inconnu pour elle. Ces gens-là [membres de la parenté], elle ne les connaissait pas. Elle ne savait pas qui ils étaient. D'ailleurs, ça a pris un bon trois semaines avant de s'y faire parce que... enfin je décède des événements qui se sont produits dans les premières semaines, elle avait peur que je lui joue le coup du troisième abandon. (...) La fin de semaine suivante, je suis allée visiter un de mes frères qui a trois enfants. Là elle a pleuré beaucoup, beaucoup, beaucoup parce qu'elle ne savait pas quel lien ces gens-là avaient avec moi. En tous cas, je pense qu'elle devait avoir peur que je la laisse là. Alors ce que j'ai fait le soir à la maison, j'ai sorti les photos des grands-parents. J'ai fait comme l'arbre généalogique. Graduellement elle a compris qu'elle n'avait pas à avoir peur de ces gens-là. Le mardi suivant, j'ai un ami qui nous avait invité à souper et elle a fait la même crise de larmes. C'était vraiment de l'insécurité, de la panique, des grosses larmes, des gros sanglots. Alors j'ai dit : elle ne comprend pas quels sont les liens ou les relations que ces gens-là ont par rapport à moi ou par rapport à elle. Alors j'ai tout coupé. J'ai dit : on va se reposer, on va essayer de voir clair dans nos affaires puis on reprendra. Mon frère nous a invité plus tard et j'ai décliné. Je lui ai dit : « Je suis vraiment désolée, mais là il faut qu'elle sache qui elle est, où elle est. » Je savais que le danger, quand on arrive avec un enfant adopté, c'est d'ouvrir le cercle trop grand et trop vite. Sauf que j'avais pensé que c'était comme vraiment le strict minimum. (...) Je me suis dit : qu'elle prenne racine dans sa nouvelle vie, dans son nouveau pays, dans sa nouvelle famille. Une fois qu'elle sera bien là-dedans, on agrandira le cercle. E 403

L'enfant qui n'a jamais vécu dans un contexte familial, qui a été placé en orphelinat dès sa naissance, par exemple, ne saisit pas toujours très bien les différences de statut et de génération, ni qu'il est

personnellement appelé à en prendre acte et à les confirmer par sa manière d'interagir avec les uns et les autres. Sans que cela pose nécessairement un problème, il transgresse ainsi certaines règles tacites :

Bien Chloé d'abord elle n'a pas... Nous on a été élevés avec comme un espèce de respect envers les grands-parents. On a été élevés d'une façon je dirais, plutôt assez conservatrice, dans le sens que les grands-parents ne se roulaient pas à terre avec les petits-enfants. Il y avait comme un espèce de distance. Bien je pense que les petits-enfants de la famille ont été élevés comme ça aussi. Donc ce n'est pas des petits-enfants qui vont sauter spontanément au cou de leur grand-mère. Ils vont l'embrasser, mais il y a comme une espèce de réserve, je dirais. Tandis que Chloé, elle, elle ne s'est pas préoccupée de ça. Alors elle a investi sa grand-mère, si on peut dire [rires] ! Maman l'assoyait sur ses genoux puis elle lui donnait ses chocolats préférés et elles se bourraient comme deux bonnes [rires] ! C'était une espèce de complicité comme ça. E 403

Un autre enfant qui a déjà intériorisé les catégories et les règles de la parenté propres à sa société d'origine peut, pour sa part, avoir des attentes et se sentir des obligations qui ne correspondent pas exactement à celles que sa famille adoptive lui attribue. Dans la mesure où cela favorise une attitude de politesse et de respect, avec les grands-parents notamment, cela peut se révéler un atout dans l'établissement des liens familiaux en suscitant l'admiration de l'entourage pour un comportement qu'il interprète comme un signe de maturité, comme dans le cas de ce jeune garçon :

Mes enfants ont eu une éducation. Marc-André avait 9 ans quand il est arrivé ici et il est très poli. Il est très bien élevé. Ce n'est pas parce que c'était pauvre, qu'il n'a pas été élevé. Ils sont mieux élevés que si c'est nous autres qui les avons élevés ces enfants-là, je suis sûre de ça. (...) Quand il est arrivé ici, il est allé voir mon beau-père et il lui a donné la main [rires] ! Ensuite, il a embrassé ma belle-mère. Marc-André c'est le gars qui a de l'entregent. Puis avec ma mère, il est très méticuleux avec elle. Il fait très attention aux personnes âgées. E 312

L'enfant qui accepte mal son adoption et qui vit un conflit de loyauté à l'égard de sa mère adoptive et de sa mère d'origine, par exemple, peut résister à manifester son allégeance aux codes de conduite de sa nouvelle famille et refuser de modeler ses comportements sur le modèle qui lui est proposé. Il peut aussi, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, contester la position de ses parents en cherchant, contre eux, l'appui de certains membres de leur famille. Dans ces cas-là, son incorporation à la parenté se trouve pervertie, dans la mesure où ses relations avec la famille élargie fragilisent le lien parent-enfant plutôt que de lui assurer un meilleur ancrage.

Mon père, à ma première fille, il m'a souvent fait la remarque que je la gâtai. Puis la deuxième, là ça a été le contraire parce qu'elle avait tellement une réaction « Je t'aime toi, mais elle, je ne l'aime pas ». Pour lui, c'était : « Pauvre petite fille, qu'est-ce que tu lui fais ? » Si j'avais le malheur de lui dire non ou n'importe quoi, il me disait : « T'es bien trop sévère, laisse-la donc tranquille ». Il était toujours porté à prendre sa part. E 402

Les circonstances mêmes de l'adoption peuvent aussi avoir rendu particulièrement complexe le processus de repérage par l'enfant des statuts différents des principaux membres de sa nouvelle parenté et des liens qui le lient à eux, comme nous l'avons vu dans un cas cité précédemment. C'est du moins ce que plusieurs histoires d'adoption d'enfants permettent d'entrevoir. Pensons, par exemple, au jeune garçon qui a rencontré d'abord sa mère et son grand-père venus ensemble le chercher dans son pays et qui s'est lié à ce couple père-fille pendant plusieurs semaines d'isolement relatif, en attendant que toutes les formalités d'adoption soient complétées, avant de faire la connaissance du mari de sa mère, qui serait son nouveau père. Pensons aussi aux enfants qui font la connaissance de leurs parents et vivent seuls avec eux pendant quelques semaines dans leur pays d'origine avant d'entrer au Canada et de se retrouver dans un foyer comptant déjà d'autres enfants (parfois d'origines différentes) avec lesquels ils doivent maintenant partager l'attention des adultes et se négocier un espace. Ils ont alors à endosser un rôle convenant à leur rang dans la fratrie auquel ils n'ont aucunement été socialisés.

Pensons, de plus, à tous ceux qui ont dû être indépendants et autonomes très tôt, en exerçant parfois une fonction d'aîné ou de protecteur pour des plus jeunes, et qui se voient du jour au lendemain invités à s'inscrire dans une relation de dépendance et de soumission à leurs nouveaux parents :

La plus petite, elle attendait patiemment que sa sœur lui refille de la nourriture. Elle était comme ça quand elle est arrivée, elle attendait que sa sœur lui en donne. Mais là on a pris la relève assez vite et la plus vieille a dû apprendre qu'elle n'était plus la mère. E 312

Ceux qui deviennent enfants uniques n'y sont pas nécessairement mieux préparés que ceux qui gagnent des frères et sœurs et, dans l'ensemble, il est rare qu'ils soient déjà familiers avec le relatif isolement de nos foyers nucléaires et avec la distance relativement importante que nous entretenons, comme si cela allait de soi, avec nos plus proches (parents, frères et sœurs).

Le cas de certains enfants adoptés par des mères célibataires soulève un autre aspect de la complexité que peut receler l'usage des catégories de la parenté et leur caractère parfois très relatif. Ainsi, une mère considère que ses trois frères sont des pères de substitution pour sa fille adoptée à l'âge de cinq ans. Ces derniers sont proches de leur sœur, connaissent bien son enfant et celle-ci leur est très attachée :

Mes frères, je ne les empêche pas de venir à la maison. Au contraire, je les invite, tout ça. Parce que je me dis que tous mes frères, ce sont des pères de substitution. Elle, elle n'en a pas qu'un, elle en a plusieurs. Je me dis qu'elle a même l'avantage de choisir à chaque année celui à qui elle veut donner ses petits cadeaux de la fête des pères. E 403

En misant sur ses propres frères pour combler l'absence d'un père, cette mère propose une « interprétation libre » de la paternité qui se démarque du modèle conventionnel. Un père serait ainsi d'abord un père « affectif », un homme de la même génération que la mère de l'enfant, que cette dernière pourrait choisir elle-même comme père lorsqu'elle le désire et qui exercerait sa fonction sans s'identifier lui-même comme tel. La relation d'alliance sociale et sexuelle entre le père et la mère est ici évacuée.

Une autre mère célibataire indique elle aussi son souci d'identifier un père affectif de remplacement pour sa fille, mais il s'agit cette fois de son conjoint de longue date (non-cohabitant) :

Je n'habite pas avec mon chum et il n'en est pas question non plus, mais mes filles le connaissent très bien. Ma plus jeune, elle a fait tout son Œdipe sur lui ! Tu vois, elles trouvent des remplaçants.
E 401

Cette fois, le père de remplacement est bien le partenaire de la mère, mais encore une fois il est présenté comme le choix de l'enfant, comme le simple support de ses émois personnels, et non comme l'homme qui s'engage comme père par rapport à cet enfant-là.

Bien sûr, l'intégration d'un enfant adopté à sa parenté n'est pas uniquement fonction de ses antécédents et des circonstances de son arrivée dans sa nouvelle famille. Elle passe avant tout par des pratiques de sociabilité et elle s'appuie sur certains marqueurs privilégiés de son appartenance au groupe.

3.2.2 Les pratiques de sociabilité

Diverses formes de sociabilité familiale vont contribuer à ce que le nouvel enfant s'intègre bien à la parenté, à ce qu'il y ait une place reconnue qu'il puisse occuper avec aisance sans y perdre son individualité, mais sans non plus être singularisé à l'excès. Elles sont les mêmes que dans toutes les autres familles. Il s'agit, d'une part, des rencontres informelles et des fêtes qui entretiennent la cohésion du groupe et de certains de ses sous-ensembles, en mettant le plus souvent en veilleuse les particularités individuelles.

Comme mentionné précédemment, les parents rencontrés ont tous des contacts relativement réguliers avec leur propre famille. Dans un tiers des cas, ils résident tout près d'au moins une autre personne de leur parenté (parents, frère ou sœur...) avec qui ils entretiennent des relations plutôt fréquentes. Les visites se

font alors parfois à l'improviste et colorent le quotidien : on arrête dire bonjour et prendre des nouvelles en passant, un petit-fils va faire une commission pour son grand-père, une sœur de la mère vient garder le temps de faire quelques courses, les deux frères font ensemble des rénovations, une grand-mère va chercher l'enfant à la sortie de l'école, etc.

Par ailleurs, pour l'ensemble des parents, les activités familiales de loisir (les fins de semaine et pendant les vacances) sont nombreuses et très variées : repas collectifs, visites au chalet des grands-parents, jeux de société, sports de plein air, sorties saisonnières (camping, cueillette de pommes, cabane à sucre...), vacances estivales, et plus encore. Plusieurs prennent régulièrement le traditionnel repas du dimanche chez les grands-parents.

Quelques réunions plus formelles, réunissant parfois un large éventail de personnes apparentées, au delà du cercle des grands-parents et des frères et sœurs des parents avec leurs enfants, se tiennent à certains moments de l'année : la fête de Noël, les célébrations du Jour de l'An, la fête des Mères et des Pères, les baptêmes, les décès, les mariages, les anniversaires de mariage des aînés, etc.

Les extraits suivants décrivent bien certaines dynamiques familiales où les sociabilités de parenté ont une importance indéniable, même lorsqu'elles ne sont pas stimulées par une forte proximité géographique :

Mes parents, je dirais qu'on les voit une fois par mois. On y va souvent. C'est à peu près à deux heures d'ici. Soit on y va, soit eux ils viennent. On trouve toujours une bonne raison ! Par exemple, soit c'est la fête de quelqu'un, soit la fête des Mères, Pâques, la cabane à sucre ou juste un petit week-end comme ça. Ou s'il n'y a rien, bien on y va quand même. E 314

Tout le reste de ma famille, les oncles, les tantes, les cousins et les cousines, on les voit chaque été quand on descend par là. Ça c'est comme un genre de... pèlerinage familial. Mes parents ont conservé un chalet d'été qu'ils avaient à l'époque, puis ils l'ont encore aujourd'hui et on se voit tous là chaque été. E 314

Si on fait des activités en famille? Oui, on en fait beaucoup. Quand c'est le temps des pommes, on va aux pommes. On fait beaucoup de choses dans les parcs. Mes petites nièces sont en athlétisme, ça fait qu'on va les voir jouer quand elles compétitionnent. On fait beaucoup de patin l'hiver, de la glissade, beaucoup de choses à l'extérieur. On est tous des maniaques de cinéma, ça fait qu'on emmène nos enfants quand il y a des bons films, on se ramassent tous ensemble. E 401

Au cours des réunions de famille informelles ou des fêtes ayant une fonction rituelle de renforcement de la cohésion du groupe, comme celle de Noël (dont la dimension religieuse est de plus en plus réduite), la présence de l'enfant adopté dérive d'abord de son appartenance au groupe et non de son statut personnel. Il est un cousin parmi d'autres et c'est surtout avec ceux de sa génération qu'il a des contacts directs. Il semble d'ailleurs que ces derniers facilitent souvent son adaptation dans les premiers temps, comme le font les frères et sœurs le cas échéant. Il arrive qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la préparation de son arrivée, par exemple en lui réservant certains de leurs jouets qu'ils lui remettent ensuite personnellement. Par la suite, ils l'introduisent dans leurs jeux, ce qui représente un lieu majeur de socialisation.

Guillaume aime beaucoup son cousin Ludovic. Ludovic joue de la guitare, Guillaume joue de la guitare. Ils ont des affinités ensemble. Ils sont sportifs tous les deux, ils jouent au soccer ensemble. C'est la même chose pour sa sœur Élisabeth. Elle et sa cousine du même âge sont devenues des supers copines en se voyant. Elles ont beaucoup de plaisir ensemble. E 304

L'aisance et le naturel avec lesquels se développent ces interactions entre cousins et cousines peuvent aussi avoir un effet de confirmation, aux yeux des adultes, de l'appartenance de l'enfant au groupe.

L'enfant étant déjà grand, avec une personnalité affirmée, et ses cousins et cousines n'ayant pu s'adapter à lui progressivement comme dans le cas d'une naissance ou de l'adoption d'un bébé, il arrive aussi que les relations avec eux ne soient pas des plus amicales et chaleureuses. Les cousins peuvent se sentir lésés ou menacés par toute l'attention qu'attire le nouveau venu ; d'autant plus que son arrivée modifie un peu leur propre situation dans le cercle de parenté, comme le décrit une mère adoptive de quatre enfants :

Le neveu de mon mari dit souvent des choses pas tellement aimables à mes gars. Je ne sais pas pourquoi. Des fois, ça peut être une rivalité entre cousins. Je sais que de temps en temps, il y a eu des chicanes. Puis la plus vieille des nièces, quand on a eu les filles, ça n'a pas fait son affaire au début parce qu'elle a été longtemps la seule fille dans la famille. Puis elle avait un peu des passe-droits. (...) Mais à part ça, je ne sais pas comment ça peut aller entre les cousins. Je pense qu'ils n'ont pas nécessairement une relation affective avec leurs cousins et cousines. E 312

Dans le cadre des rencontres plus informelles, impliquant relativement peu de monde et, surtout, ceux qui sont les plus proches de ses parents, l'enfant a l'occasion comme tous les autres enfants de contacts personnalisés avec certains adultes : un grand-père ou une grand-mère, une tante ou un oncle ou, plus rarement, une grande-tante. Les personnes de la lignée maternelle sont celles que les parents identifient le plus souvent comme ayant de telles relations directes et personnalisées avec leur enfant adopté :

Ma sœur, puis son petit garçon, ils sont vraiment très près d'elle. Les deux plus grandes cousines, bien ça c'est comme ses admirations, ses modèles. Elle veut toujours les imiter. Puis mon frère, il est fou. Il joue avec elle comme un enfant. (...) Elle est tombée là-dedans comme si c'était sa famille. E 401

Ma mère, elle aime les bercer, elle aime leur chanter des chansons, tout ça. Mon père, il est tout le temps après eux autres, les petits gars. Lui, il a eu juste des filles en plus, ça fait que... Il les amène à son entrepôt, puis il leur fait faire toutes sortes de choses dans l'entrepôt. Il les fait jouer avec des tuyaux, puis il fait de la soudure devant eux. Il aime ça leur montrer des affaires. Puis, il les amène bûcher du bois. Ils le regardent bûcher, puis il leur fait amener les petites bûches. Puis là, ils reviennent et on fait un feu de foyer, puis c'est bien excitant tu sais [rires] ! Ça c'est bien important pour lui. E 314

Comme le laissent entrevoir les deux extraits d'entrevue qui précèdent, ces relations de l'enfant avec certaines personnes de sa parenté font circuler l'affection, mais aussi des savoirs d'expérience (chanter, souder, bûcher...) et des modèles de comportements (les cousines admirées). Tous les enfants, adoptés ou non, peuvent connaître de telles relations qui viennent renforcer leur appartenance familiale. Toutefois, pour ceux qui ont été adoptés déjà grands, elles servent à construire cette appartenance tout autant qu'à l'actualiser ou à la développer. En effet, comparativement à leurs frères et sœurs nés de leurs parents ou adoptés très jeunes ou à leurs cousins et cousines, ils seront parfois longtemps en décalage par rapport à la « culture » de leur groupe de parenté et ne s'y inscriront que progressivement en tant que membres à part entière.

Dans des cas extrêmes, les comportements sociaux inappropriés de l'enfant peuvent représenter un obstacle presque insurmontable, comme dans le cas de ce garçon adopté à l'âge de 12 ans :

J'ai demandé l'autre jour à ma sœur qui est sa marraine : « Est-ce que tu te sens frustrée? Es-tu choquée? Est-ce que ça te dérange? ». Elle a dit : « Non, non, de toute façon je ne le vois pas bien bien souvent. C'est pas comme s'il vivait avec nous autres ». C'est sûr que je ne lui demanderais pas de le prendre une fin de semaine. Franchement, je ne demanderais pas ça à personne parce que j'aurais trop peur. C'est parce qu'on dirait que lorsqu'il sait que la personne le connaît, il ne se retient pas, il se laisser aller. Il est allé chez ma belle-sœur une fois, puis ça avait été plus ou moins bien. Là nous autres on n'osait pas trop parler. Je lui avait quand même dit des choses essentielles, des choses importantes là. Puis la deuxième fois ça a été... En tous cas, elle a eu peur un peu là. Ça n'a pas été bien partout, ce qui fait que là on a dit : « Tu n'y retournes plus ». E 315

L'origine étrangère des enfants sert parfois de support ou de stimulation à un rapprochement avec certaines personnes, par exemple, celles qui s'intéressent ne serait-ce qu'un peu à leur langue d'origine, surtout s'ils la parlent encore :

Ils sont très proches aussi de mes deux sœurs. Et les enfants les trouvent bien drôles parce qu'on habitue les garçons à les appeler « tia », tu sais c'est « tante » en espagnol. Et c'est rendu qu'elles s'appellent « tia » entre elles [rires] ! Elles ont appris quelques mots d'espagnol, puis elles trouvent ça bien l'fun. Là, Marie-Josée s'en va au Guatemala cet été. Ça fait qu'elle parle beaucoup en espagnol aux enfants. Elle apprend l'espagnol présentement et elle trouve ça bien l'fun d'avoir ses petits neveux avec qui elle peut parler. E 314

Bien sûr, dans les familles qui vivent loin de leur parenté ou qui, pour diverses raisons, ont peu l'occasion de contacts avec elle, les sociabilités familiales ne sont pas le véhicule principal d'intégration de l'enfant à la famille élargie et celle-ci prendra d'abord une forme idéelle ou symbolique plutôt que de s'ancrer prioritairement dans des pratiques.

L'absence de contacts directs avec des grands-parents, par exemple, rend vite évident la nécessité de développer sciemment d'autres moyens de familiariser l'enfant avec l'histoire du groupe familial. C'est ce dont cette mère a pris conscience constatant que ses parents étant morts, sa fille s'interrogeait sur ses origines :

Ce qu'elle me demande beaucoup c'est : « Où est-ce qu'elle est ta mère à toi? Où est-ce qu'il est ton père? ». Avec mon mari on a décidé que cet été on prenait des vacances séparément. Lui il part avec nos fils dans les Maritimes et moi je vais avec Camille dans mon coin de pays revoir mes frères et sœurs et voir aussi ma mère au cimetière. Là je lui ai dit : « Regarde Camille, c'est là que maman est enterrée, mon père aussi. ». Et là c'est correct, elle ne pose plus de question. E 304

3.2.3 Les marqueurs symboliques de l'appartenance

Le lien de l'enfant adopté à sa famille élargie se construit non seulement dans le cadre des sociabilités familiales, mais aussi à travers la transmission du nom, certains moments clés soulignant son arrivée dans le groupe et le choix des parrain et marraine. De nos jours, l'attribution de ces marques symboliques d'appartenance est de moins en moins systématiquement valorisée par les parents. De plus, dans les cas d'adoptions tardives, elles ne sont pas non plus toujours possibles ou utilisées.

La transmission du nom

La nomination était traditionnellement l'un des principaux véhicules de transmission de l'identité familiale. Toutefois, de nos jours, ce sont plutôt les goûts et les préférences des parents qui s'expriment dans l'attribution du prénom. Les cas que nous avons relevés de transmission du prénom d'une personne de la

parenté, en l'occurrence d'une grand-mère, sont l'exception. Par ailleurs, dans le cas des enfants adoptés, comme on l'a vu précédemment, leur souci de reconnaître et de respecter l'origine étrangère de leur enfant est aussi une dimension importante de la nomination.

Quant au nom de famille, l'une des lacunes de nos données de recherche est qu'elles n'indiquent pas celui qui a été donné à leurs enfants adoptés par les parents interrogés. Ceux-ci ont, en effet, la possibilité de donner le nom de famille de l'un ou l'autre des parents ou celui des deux parents, dans l'ordre qui leur convient. Il aurait été intéressant de savoir quelle lignée se trouve privilégiée et pourquoi. Il aurait également été intéressant de comparer les choix des parents adoptifs à ceux des parents biologiques. Enfin, nous aurions aimé savoir si des parents cherchent à conserver le patronyme d'origine de leur enfant.

Soulignons toutefois que, peu importe le choix qui a été fait par les parents, le nouveau patronyme rend clairement perceptible aux membres de la parenté qui le portent aussi, que l'adoption crée également pour eux un lien de parenté avec l'enfant. Ceci, d'autant plus que les enfants adoptés déjà grands en font rapidement un usage public (à la garderie ou à l'école, avec leurs amis). Les parents n'ont pas fait de commentaires sur ce sujet, ce qui laisse entendre qu'il ne soulève pas de problèmes ou d'inquiétudes. Cependant, dans un cas, il a été dit qu'un grand-père paternel s'est montré agacé que ses petits-fils héritent de son patronyme, alors que la question ne l'interpellait pas pour ses petites-filles adoptives :

Pour mon beau-père, les garçons ça le dérangeait un peu plus [leur adoption] parce que ce n'est pas des vrais Nadeau. Les filles, c'est comme pas grave, ça ne transmet pas le nom. Pour les garçons, ça le fatiguait plus cette question-là du nom de famille. E 312

Les moments clés soulignant l'arrivée de l'enfant dans le groupe

L'arrivée d'un nouvel enfant était aussi, traditionnellement, une occasion fortement ritualisée. C'est beaucoup moins le cas maintenant et, semble-t-il, encore moins dans les cas d'adoptions tardives que d'adoptions précoces ou de naissances.

Nous avons mentionné déjà que les parents et leur enfant adopté sont très souvent accueillis à l'aéroport à leur arrivée au Canada, par un groupe de parents et d'amis, ou qu'une petite fête leur est faite dans les jours qui suivent. Ce geste ne constitue pas uniquement une forme de soutien aux parents, il marque aussi symboliquement l'acceptation du nouvel enfant par le groupe. Toutefois, la majorité des adoptions tardives

que nous avons étudiées ont été soulignées individuellement par les membres de l'entourage, qui se sont manifestés à un moment ou à un autre dans les jours ou les semaines qui ont suivi l'arrivée de l'enfant.

Malgré la laïcisation rapide de la société québécoise, la plupart des jeunes parents tiennent encore à ce que leur enfant soit baptisé et le jour du baptême est l'occasion d'une grande fête familiale. Il s'agit bel et bien d'une présentation du nouvel enfant, d'un rituel important marquant son incorporation au groupe. Comme déjà mentionné, cette célébration est plus rare dans le cas d'une adoption tardive, soit parce que l'enfant a déjà été baptisé, soit parce qu'il est déjà trop grand pour être admis au baptême sans avoir d'abord reçu un enseignement religieux préparatoire.

Dans certaines familles adoptives, la date d'entrée de l'enfant dans la famille est annuellement célébrée, comme celle d'un anniversaire. Cependant, il s'agit d'un rituel privé qui normalement n'inclut pas la famille élargie. La journée soulignée peut être celle de la proposition de l'enfant (jour où celui-ci est entré dans leur cœur), la journée de la prise en charge dans le pays (première rencontre entre l'enfant et les parents) ou encore la journée de son arrivée au Canada (nouveau pays d'adoption et début d'une nouvelle vie). Les célébrations prennent différentes formes, allant d'une fête traditionnelle avec ballons, repas et gâteau à une journée d'activités où l'enfant est particulièrement à l'honneur. Certains y accordent une importance relative, alors que pour d'autres cet événement revêt un caractère très particulier. C'est le cas pour cette famille qui a adopté trois enfants :

Une des traditions qu'on a gardée aussi c'est de souligner la fête de leur arrivée. Et je vais te dire que c'est quasiment plus important que leur fête d'anniversaire. Parce que pour eux autres c'est une entrée. Les enfants choisissent le restaurant où ils veulent aller manger. Je vais te dire qu'ils ne vont pas juste dans les restaurants chinois ! Moi je vois ça comme... bien ça leur permet de se resituer et d'en être fier. Être fier de leur fête d'arrivée, de dire : « Ça fait trois ans que je suis ici ». Notre plus vieux ça va faire dix ans l'année prochaine qu'il est arrivé. Ça souligne les choses parce qu'il ne faut pas le cacher qu'ils ont eu comme deux vies. Il ne faut pas le cacher. E 309

Lorsque la parenté est invitée à se joindre à cette fête, cela peut constituer un geste hautement symbolique pour marquer l'appartenance de l'enfant à la famille élargie, mais cette situation n'a pas vraiment été évoquée. Soulignons toutefois que le choix et le désir de célébrer cette petite fête dans la famille restreinte ne signifie pas forcément une mise à l'écart de la parenté et ainsi un désir de retrait (quoiqu'il peut s'agir de cela aussi), mais cela peut tout simplement être l'expression du caractère d'intimité attribué à l'événement.

Si les anniversaires de naissance sont fêtés dans toutes les familles, les invités ne sont pas prioritairement des membres de la parenté, mais plutôt des amis des enfants. Ils viennent en renforcement de l'individualité et non de l'appartenance familiale.

Le choix des parrains et marraines

Parmi les 27 enfants adoptés tardivement de notre corpus, 13 ont un parrain et une marraine qui sont des membres de famille élargie, 7 ont un parrain ou une marraine qui sont les amis de leurs parents, 6 n'ont aucun parrain ou marraine et 2 ont des tuteurs nommés parmi la famille élargie. Un seul de ces enfants a un parrain choisi parmi la parenté et une marraine qui est une amie de sa mère. Le choix de la marraine en dehors de la famille élargie s'explique peut-être ici par le fait que le parrain (choisi par l'enfant) soit séparé. La très grande majorité des parents interrogés ont suivi une même logique d'attribution du statut de parrain et de marraine pour tous leurs enfants. C'est dire qu'ils ont choisi, pour chacun d'eux, soit des gens de leur famille ou soit des amis proches. Seulement quatre familles ont choisi des membres de la parenté pour un enfant, alors que pour un autre ils ont fait appel à un ami. Une seule famille a nommé des tuteurs pour tous leurs enfants, considérant la notion de parrain et de marraine « périmée ». Ces personnes ont toutes été choisies parmi la famille élargie de la mère adoptive, le père n'entretenant pas de contacts avec les membres de sa propre famille.

En résumé, l'attribution de ce statut se fait beaucoup plus largement auprès de membres de la parenté, même si comparativement à autrefois, les parents ont davantage de choix quant au statut de ces personnes (amis, membres de la famille, etc.). C'est dire que cette « façon de faire » traditionnelle conserve encore aujourd'hui sa force d'attraction et/ou de normalisation. À ce sujet il importe de noter que certains parents ayant « choisi » une personne de la famille ont avoué avoir été contraints de prendre cette décision « par pression ou obligation morale » ou encore ce fut un choix non réfléchi de dernière minute. Il y aurait donc lieu de mettre un bémol sur l'association qui peut être faite entre nomination d'un parrain ou d'une marraine au sein de la parenté et solidarité familiale. Le témoignage de cette mère de six enfants, chez qui les relations familiales se sont beaucoup dégradées au fil des années et à la suite de l'adoption de deux enfants, est à ce titre éloquent :

On a pris des gens dans la famille [pour être parrains et marraines de leurs cinq premiers enfants], mais si c'était à recommencer, je te dis qu'il y en a une gang qui changerait. E 315

Le choix d'une personne de la famille a donc une signification symbolique, mais sans nécessairement que la relation soit importante. Il arrive toutefois que l'enfant développe une affinité particulière avec son parrain et/ou sa marraine. Le cas d'une fillette ayant elle-même choisi son parrain en est un exemple, tout comme la situation décrite dans cet extrait à propos d'une fratrie de trois enfants :

La famille on se voit souvent, on se voit à toutes les fêtes et notre fils Laurent n'est pas plus proche de l'un que de l'autre. Nos trois garçons se réfèrent à leur parrain. Laurent, pour lui, c'est son parrain [oncle maternel]. On est allés à Rimouski dans le temps des fêtes, on a passé deux jours là et on a été voir son parrain. Il était bien content, il sait que c'est lui. Il se réfère à lui. E 307

Un autre exemple d'affinité et d'affectivité pouvant exister entre filleuls (es) et parrains et marraines est celui de ce couple qui considèrent leur expérience de la filiation adoptive très enrichissante. Celle-ci est si comblante qu'ils en sont venus à nourrir un projet d'adoption d'un enfant dans le pays de leur filleul :

Ma sœur, la marraine de Julien [garçon d'Haïti], elle et son mari ils adorent Julien. Ils ont même décidé d'adopter un enfant Noir. Ils font des démarches en ce moment pour adopter un enfant en Haïti. Comme nous, ce n'est pas du tout une question d'infertilité. Elle, elle trouve ça super ce qu'on vit avec nos enfants et puis elle a envie de ça. E 302

On peut certes penser que l'affectivité et la bonne entente entre l'enfant et son parrain et sa marraine renforce son intégration familiale.

Une situation intéressante quant à l'usage du parrainage en-dehors d'un cadre familial traditionnel est celui d'une mère célibataire qui a nommé son conjoint (avec lequel elle ne cohabite pas) parrain de son enfant adopté. Cet homme est clairement exclu de la position de père, la mère ayant l'exclusivité du lien parental. Par contre, le parrainage (parenté spirituelle d'un point de vue anthropologique) crée un lien entre le conjoint et l'enfant, de sorte que ce dernier se trouve affilié à chacun des membres du couple qui ne voulait pas d'enfant ensemble. L'autonomie de chacun est préservée, mais la relation est ainsi symboliquement inscrite dans une logique de parenté.

3.2.4 Statut réservé à l'enfant dans la parenté

Le discours des parents interrogés sur la place de leur(s) enfant(s) adopté(s) tardivement dans leur famille élargie laisse transparaître, *grosso modo*, trois statuts différenciés : 1) l'enfant n'a aucun statut particulier ; 2) il a un statut privilégié et 3) il a un statut défavorisé.

Selon plusieurs parents, tous les petits-enfants (biologiques ou adoptés) de leur famille élargie sont traités de la même façon au sein la parenté. Dans ce cas, l'enfant adopté n'a **aucun statut particulier**. Les termes les plus couramment utilisés pour appréhender cette réalité sont de dire que tous les enfants sont égaux et qu'il n'y a pas de différence entre l'un ou l'autre, du fait de leur filiation. Ces trois extraits sont des exemples éloquentes d'équité entre tous les petits-enfants au sein de la famille élargie :

Ils sont tous les deux dans la famille considérés exactement comme les autres enfants, ni plus ni moins. E 404

Grand-maman Jeanne c'est une madame qui est rendue à 85 ans. Elle est devenue comme une petite fille, un peu comme un enfant. Elle les voit et elle les aime ! Elle les aime comme ça ne se peut pas. Elle a accueilli Rosie et Geneviève comme ses petits-enfants. Elle n'a jamais fait aucune différence, aucune, aucune. E 308

Ce qu'on craignait aussi c'est que les grands-parents fassent une différence par rapport aux petits-enfants biologiques étant donné que les enfants adoptés auraient été plus en besoin d'affection ou qu'ils sont plus exotiques ou plus apparents ou ces choses-là. Mais non, ils n'ont même pas fait de différence. (...) Évidemment, quand un enfant arrive ils ont le focus dessus, mais si un enfant naît c'est la même chose. E 310

Les parents dont l'enfant adopté a un **statut privilégié** ou reçoit des traitements de faveur l'expliquent notamment par les circonstances de l'adoption, mais surtout par le passé de l'enfant (il a souffert de malnutrition, de négligence, il a été abandonné, il a reçu par la suite peu d'attention de son entourage, etc.). L'extrait suivant est exemplaire d'une telle lecture de la situation :

Les deux enfants quand ils sont arrivés ils ont attiré l'attention énormément. (...) C'était des enfants qui sont arrivés affamés, ils auraient toujours voulu manger puis ils auraient toujours voulu tout avoir. (...) On aurait dit que tout le monde aurait voulu se les approprier, les avoir à eux autres ces enfants-là. Ils auraient voulu tout leur donner à notre détriment. Si moi je disais : « Non, tu as eu ton morceau de gâteau, c'est assez », bien là le mon-oncle ou la ma-tante leur en donnait en cachette. Il se passait beaucoup de petites choses par au-dessous ou par en arrière comme ça. Puis à tout bout de champ mon père arrivait... il n'était jamais arrivé ici avec des gâteries pour les autres spécifiquement, et tout d'un coup, ces deux-là sont entrés dans la maison et là il arrivait toujours avec un surplus de gâteries, ce qu'il n'avait jamais fait avant. Tu sais, des comportements qu'on n'avait jamais vus qui se sont produits. (...) Tu sais on dirait que là ils ont mis les deux autres complètement de côté. E 317

Des liens privilégiés entre l'enfant et un membre de la parenté (grands-parents, oncles ou tantes, etc.) expliquent aussi que l'enfant adopté ait un statut privilégié dans la famille élargie. La personnalité de l'enfant est souvent dans ces cas un atout favorable à ce statut :

Bien il y a une tante de mon mari qui est spéciale. Elle a toujours un beau cadeau, un petit peu plus beau, pour Marie-Julie. Dans le fond elle la trouve bien trippante. Pour elle, elle a un statut un petit peu plus haut finalement que les autres. E 313

Mon père est toujours porté à prendre sa part, sa défense. D'ailleurs il y a un espèce de petit biais. Il l'aime bien. Il l'aime beaucoup. E 402

La situation la moins souvent décrite par les parents interrogés est celle de l'enfant adopté qui a un **statut dévalorisé**. Les raisons de ce « déclassement » dans la famille élargie sont dues aux origines (surtout ethnoculturelles) de l'enfant, de ses comportements « déplacés », de sa personnalité « déplaisante » ou encore parce qu'au départ les gens de la famille étaient réfractaires à l'adoption, comme ce fut le cas pour cette tante d'une fratrie de trois enfants :

Ma sœur au début tu voyais qu'elle faisait comme une différence, par exemple dans les cadeaux. À Noël elle a fait un gros cadeau à notre fille [biologique] puis des petits cadeaux aux autres ! Tu le vois dans des petites affaires de même. E 307

Pour relativiser ces propos, il importe de souligner qu'il s'agit de la perception qu'ont les parents adoptifs de l'intégration de leur enfant à la famille élargie et des perceptions qu'ils ont des membres de leur parenté à son égard. Par exemple, les entrevues menées avec les grands-parents adoptifs ont montré que les statuts imaginés et décrits par les parents adoptifs concernant leur enfant ne concordent pas toujours avec la réalité décrite par leurs propres parents. En effet, la très grande majorité des grands-parents ont soutenu que l'enfant adopté est traité également aux autres dans la famille élargie et qu'un quelconque statut spécial (privilegié ou défavorisé) est tout à fait impensable pour eux. L'équité entre tous les petits-enfants est de loin la pratique la plus favorisée. Par contre, il est possible qu'un statut différencié accordé à l'enfant ne soit pas décrit dans une situation d'entrevue.

Certains grands-parents ont toutefois avoué avoir une préférence ou des affinités plus grandes avec un enfant plus qu'avec un autre. La préférence peut être à l'avantage de l'enfant adopté ou pour un de leurs petits-enfants biologiques, comme c'est le cas pour cette grand-mère qui en a quatorze :

Pour ma belle-mère je pense que ce sont ses petits-enfants. Mais je pense qu'au départ elle aimait beaucoup sa petite-fille aînée, elle avait une préférence pour cet enfant-là dès le départ et je pense qu'elle l'a gardée. Pas qu'elle fait une préférence, elle l'avait. Les préférences qu'elle avait n'ont pas disparues. Puis ses petits-enfants, il y en a sûrement avec lesquels elle s'entend mieux que d'autres. E 312

Le statut de l'enfant adopté au sein de la famille élargie demeure une question difficile à évaluer, comme bien d'autres concernant l'intégration de l'enfant à la parenté, puisque nous n'avons pas accès aux discours et représentations de cette catégorie d'acteurs. En effet, l'analyse ne peut se faire que sur la base des propos tenus par les parents et les grands-parents adoptifs qui, tel que discuté, révèlent souvent des contradictions dans les perceptions.

On peut toutefois soutenir que la grande majorité des enfants adoptés de notre corpus n'ont pas de statut spécial (ils sont traités équitablement) et que, des deux autres tendances, la plus répandue est de leur accorder certains privilèges.

Conclusion du chapitre 5

Le discours des parents interrogés sur l'incorporation de l'enfant adopté à la famille élargie permet de dresser un certain nombre de constats sur cette question.

Des 21 familles rencontrées, on observe d'abord qu'aucune d'elles ne vit de façon isolée sur le plan des relations familiales. Il y a certes quelques familles qui ont vécu des tensions très grandes avec un ou plusieurs membres de leur parenté, mais toutes ont réussi à surmonter ces difficultés et à conserver des liens avec leur famille. Dans l'ensemble, quant aux fréquentations sociales, un équilibre est d'ailleurs observé entre les membres de la famille et ceux de leurs réseaux de sociabilités. Ces derniers ont ceci de particulier qu'ils comportent presque tous des adoptants, certains étant même devenus des amis intimes.

La situation familiale des parents de notre groupe d'étude, au moment de l'adoption tardive, est importante à souligner (les deux tiers des familles avaient déjà un enfant, biologique ou adopté) puisqu'elle expliquerait en partie le type de soutien donné par l'entourage. En effet, le fait que les adoptants soient déjà parents (ils ont une expérience parentale) conjugué à l'âge de l'enfant à son arrivée (il a déjà une langue qu'on ne connaît pas, par exemple), ne favoriserait pas une aide du type qui est donnée plus spontanément quand il s'agit d'une naissance ou encore d'une adoption d'un bébé. Ceci, d'autant plus que l'adoption tardive survient dans un contexte où l'aide familiale donnée aux parents d'un enfant déjà grand est assez limitée, surtout en milieu urbanisé. Pour la famille élargie, il s'agit de se comporter envers ce nouvel enfant comme on le fait normalement envers tout enfant de cet âge. C'est dire qu'il n'y a donc pas

de modèle existant pour l'arrivée d'un enfant plus grand comme il en existe pour l'arrivée d'un poupon (devant un nourrisson on sait tout à fait comment agir puisqu'on suit le modèle de ritualisation des gestes entourant la naissance).

L'aide apportée s'exprime alors surtout en termes de soutien moral et, dans une plus faible mesure, sous forme de gardiennage une fois réglé le problème de la langue. À ce chapitre, le quart des familles reçoivent un soutien assez soutenu de leurs parents ou de leur fratrie, alors que les autres décrivent des situations tout à fait opposées : faible implication chez les uns et ingérence chez les autres. Enfin il importe de préciser ce constat important : les lignées maternelles sont de loin les plus soutenantes pour la famille adoptive (et les membres de la fratrie plus que les parents, parfois âgés).

L'accueil réservé au projet, de même qu'à l'enfant à son arrivée, sont deux thématiques importantes dans l'analyse de l'incorporation de l'enfant à la parenté. Doit-on s'étonner que des membres des deux tiers des familles rencontrées aient exprimé des réserves et parfois une opposition tranchée face au projet? Considérant que les réticences verbalisées par les proches s'avèrent difficiles à accepter pour les parents, il est sans doute compréhensible que ces réactions soient celles qui furent mémorisées et qui se trouvent ainsi les mieux décrites en entrevue. Il faut dire cependant que ces réticences sont, dans de très rares cas, liées à l'âge de l'enfant (donc en théorie tous les adoptants font face à de telles remarques). L'étonnement tient peut-être plus au fait que les deux principales raisons évoquées pour ne pas se montrer enthousiaste face au projet sont l'idée de l'adoption elle-même et la couleur de la peau des enfants (en particulier celle des enfants noirs). C'est dire ici que la nature de la filiation pose problème pour un certain nombre de personnes.

Les grands-parents réservent en général un excellent accueil à leur nouveau petit-enfant. C'est souvent même au premier contact avec celui-ci que les ambivalences du départ sont mises à l'écart. Les réticences qui demeurent sont surtout celles émanant de la fratrie ou encore de la parenté plus large et elles sont les mêmes qu'au moment de l'annonce : l'adoption elle-même et l'origine ethnique de l'enfant (surtout la couleur de la peau). Soulignons que ces différentes façons d'appréhender l'adoption et les origines ethno-culturelles de l'enfant peuvent se retrouver au sein d'une même famille. Ainsi, une des mères que nous avons rencontrée a décrit une telle situation en sous-tendant qu'il y avait trois types de personnes dans sa propre famille : celles très ouvertes à l'adoption (pour qui tous les enfants sont égaux), celles plus

réticentes à cette filiation (mais qui en viennent à changer leur position) et celles qui sont carrément fermées à cette idée (et qui le resteront toujours) :

Il y a eu des personnes pour qui, dès le départ, c'était nos enfants. Mais il y en a eu d'autres qui avaient de la misère... des gens peut-être un petit peu plus racistes ou en tous cas plus réticents qui se sont apprivoisés puis qui... Je pense que ça les a même fait cheminer sur bien des affaires. Et puis il y en a d'autres qui sont restés bornées [iries] ! E 302

Le type d'accueil réservé au projet et ensuite à l'enfant lui-même aura bien sûr des répercussions sur le statut qui lui sera attribué dans la famille. Sans pour autant faire de lien de cause à effet, il serait néanmoins illusoire de penser que l'un n'influence pas l'autre. Ainsi, l'enfant qui a un statut dévalorisé dans la famille a rarement suscité un intérêt dès le départ. Par contre il a été donné de voir qu'un enfant ayant un statut privilégié n'avait pas suscité d'enthousiasme au départ. Dans la majorité des familles ont observe toutefois une « neutralisation » de la filiation adoptive et l'enfant adopté n'a ainsi aucun statut particulier. Ce père adoptif résume bien en une seule phrase l'absence de différence entre ses enfants adoptés et les autres petits-enfants de la famille (tous biologiques) :

Ils n'ont pas plus, pas moins que les autres; il n'y a pas de problème, pas de particularité à souligner. E 311

D'autres faits, événements ou situations peuvent avoir aussi des répercussions sur l'intégration de l'enfant dans la famille élargie. On n'a qu'à penser au lieu de résidence (le tiers des familles interrogées habitent tout près d'une personne de la famille) ou encore au choix du parrain et de la marraine pour l'enfant (davantage sollicités auprès des membres la famille élargie). En fait, toutes les situations qui ont été décrites dans ce chapitre (accueil du projet, de l'enfant, soutien, relations directes avec l'enfant, etc.) sont porteuses d'une fonction symbolique qui inscrit (positivement ou négativement) l'enfant dans le groupe familial.

CONCLUSION DU VOLET

(non inclus dans la version PDF)

Article : OUELLETTE, Françoise-Romaine et Caroline MÉTHOT, 1996.

« La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale »,
*Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple
et la famille*, 133 : 16-29.

Volet 2

L'INTÉGRATION FAMILIALE DE L'ENFANT

ADOPTÉ TARDIVEMENT

À L'ÉTRANGER :

LE POINT DE VUE DES GRANDS-PARENTS

Introduction

Après l'entrevue avec les parents adoptifs, les grands-parents ont aussi été rencontrés dans près de la moitié des cas d'adoption tardive étudiés dans cette recherche. Leur point de vue est celui de personnes directement concernées, puisque l'adoption les inscrit d'emblée dans la position généalogique de grand-père ou grand-mère de l'enfant adopté, mais à ce titre ils n'ont pas eux-mêmes joué un rôle central dans le projet et n'ont d'ailleurs pas pris part aux décisions qu'il implique. En effet, le statut de grand-parent résulte de choix et d'actions prises par la génération des parents. Des obligations et des responsabilités en découlent cependant, qui ne sont pas socialement définies de façon claire et précise. Dans le contexte actuel, elles le sont d'ailleurs de moins en moins, car les individus disposent d'une marge de liberté beaucoup plus grande qu'auparavant par rapport aux statuts et aux rôles sociaux qui leur sont assignés.

Ces grands-parents d'aujourd'hui sont d'une génération qui a traversé une période de profonde transition sur le plan des modes de vie et des valeurs. S'ils ont chacun personnellement participé à cette évolution, ce sont d'abord leurs enfants qui en témoignent le plus éloquemment dans l'organisation de leurs vies personnelles. Ces derniers forment des couples dont l'entente est basée principalement sur l'amour et l'égalité et qui conçoivent la parentalité et la vie familiale comme des avenues de réalisation personnelle et d'expression de soi. Dans leur vie conjugale et parentale, ils peuvent s'autoriser à faire des choix qui n'étaient pas auparavant socialement acceptés ou encouragés : le divorce, la garde partagée, la présence du père à la maison à plein temps, la maternité célibataire, notamment. Leur engagement dans l'adoption internationale constitue d'ailleurs l'une des manifestations remarquables des changements culturels et sociaux qui ont transformé les modes de vie familiaux au cours des dernières décennies. Toutefois, l'adoption internationale, surtout celle d'enfants déjà grands, reste un champ d'expérimentation relativement neuf. Les représentations et les pratiques qui l'entourent sont encore en pleine élaboration. Elles le sont pour les parents et leurs enfants, mais aussi pour les grands-parents.

Le phénomène actuel de l'adoption internationale est lié à une importante redéfinition des rapports entre les nations et les cultures, à la mondialisation des échanges, à la remise en question des frontières identitaires et à la contestation des préjugés dits « raciaux ». Les grands-parents adoptifs ont une proximité beaucoup moins grande à ces phénomènes que leurs enfants qui ont pu souvent évoluer en milieu multiethnique ou multiculturel

et qui se trouvent à y participer personnellement à travers l'adoption. À cet égard, également, leur point de vue est souvent celui de témoins attentifs (et, parfois, perplexes) plutôt que celui de véritables acteurs des changements en cours. Néanmoins, en tant que grands-parents, ils se trouvent quand même aussi à y participer personnellement.

Nos interrogations sur les expériences d'adoption tardive étudiées portaient sur l'intégration familiale de l'enfant. Étant donné leur position de retrait relatif par rapport à l'enfant, aux différentes étapes du processus de son adoption et aux aspects les plus immédiats de son adaptation, les grands-parents ont apporté un témoignage d'une tonalité bien différente de celui des parents. Tout d'abord, ils n'ont pas organisé leur récit en rapport avec les étapes du processus d'adoption, qu'ils connaissaient très approximativement, même lorsqu'ils s'étaient impliqués activement à une étape ou une autre. Ils ont surtout défini un horizon temporel relié à la trajectoire familiale de leur enfant (sa vie de couple ou de célibataire sans enfant, sa recherche de fertilité, ses démarches d'adoption, sa vie familiale avec des enfants adoptés). Ils se sont, de plus, posés d'abord en témoins d'une situation familiale, résistant souvent à se présenter comme sujets d'une expérience particulière de grand-parentalité et d'intégration familiale d'un enfant. Il a fallu des questions de relance ciblant clairement des thèmes précis de discussion pour qu'ils exposent progressivement leur point de vue. Contrairement aux entrevues des parents, celles des grands-parents dérivent relativement peu dans des commentaires et des récits faisant apparaître de multiples ramifications aux histoires vécues. En conséquence, le défi de l'analyse a été de faire parler un matériel produit par des informateurs qui ont souvent eu tendance à limiter leur expression.

Ce deuxième volet rendant compte de l'intégration familiale de l'enfant adopté tardivement est divisé en quatre grands chapitres. Le premier présente les grands-parents rencontrés : leurs caractéristiques socio-économiques et, pour chaque cas, les éléments principaux de leur histoire de grands-parents adoptifs. Les trois autres chapitres reprennent successivement les trois angles d'analyse retenus : l'acquisition du statut de grand-parent adoptif ; les représentations de l'enfant, de son lien adoptif, de ses origines et de sa différence ; l'exercice de la grand-parentalité adoptive.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DES GRAND-PARENTS RENCONTRÉS

Ce premier chapitre présente brièvement les grands-parents ayant participé à la recherche. Après avoir tracé un portrait d'ensemble, il propose onze vignettes qui cherchent à mettre en relief les caractéristiques suivantes : leur âge, le nombre de leurs enfants et petits-enfants, la distance géographique qui les sépare de la famille adoptive, le moment de leur entrée dans la grand-parentalité, la façon dont ils ont réagi au projet d'adoption et, quant cela est pertinent, les relations particulières entretenues avec leur(s) petit(s)-enfant(s) adopté(s).

Les 11 entrevues réalisées avec ces grands-parents adoptifs¹⁸ concernent plus spécifiquement 15 enfants adoptés entre 1988 et 1994, alors qu'ils avaient entre 3 et 9 ans. Elles réfèrent à 10 familles adoptives différentes (dans un cas, les grands-parents maternels et paternels ont accordé une entrevue), dont 2 familles dirigées par une mère célibataire ; 4 de ces familles sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles comportent un ou des enfants biologiques, 4 ont adopté 3 enfants ou plus et 3 ont adopté une fratrie. Leurs enfants adoptés sont originaires de 6 pays différents situés dans les Antilles, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe de l'Est. La proportion des garçons est légèrement supérieure à celle des filles (9 contre 6). La moitié (5) de ces familles habitent dans la grande région montréalaise.

Les grands-parents (au total 20 personnes) ont de 54 à 75 ans, la moyenne d'âge étant de 63 ans. Six d'entre eux sont encore sur le marché du travail, les autres étant à la maison (les grands-mères en particulier) ou à la retraite. Dans un peu plus de la moitié des cas (6 sur 11) ils habitent relativement proche de leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s), soit : dans le même immeuble, le même quartier ou le même village ou encore dans la ville ou le village voisin. Les autres habitent à environ une heure de voiture. Un seul couple de grands-parents habite à deux heures de voiture.

Ces 20 grands-parents présentent certaines particularités communes, en plus d'être tous grands-parents adoptifs et intéressés à l'adoption internationale jusqu'à nous recevoir chez eux pour en discuter. Ce sont des grands-parents relativement jeunes, puisque la majorité d'entre eux sont au début de la soixantaine, de classe

18. Au total, 22 entrevues ont été menées auprès de grands-parents adoptifs, mais ce volet ne concerne que 11 d'entre elles. Les 11 autres entrevues se rapportent à des cas d'adoptions précoces qui ne sont pas analysés ici.

moyenne ou aisée. Ils ont tous une vie personnelle prenante avec des préoccupations et des responsabilités importantes et un réseau social diversifié. Quelques-uns sont sur le marché du travail et certains d'entre eux sont encore très actifs professionnellement, de sorte que leur mode de vie axé avant tout sur la carrière se rapproche de celui de leur enfant (parent adoptif). Ceux qui sont à leur retraite sont aussi très actifs. Ils sont souvent peu disponibles parce que très mobilisés par des activités sociales, associatives ou familiales.

À l'exception d'un seul cas, ils avaient tous déjà des petits-enfants biologiques avant de devenir grands-parents adoptifs. Certains se définissent d'abord en fonction de leur rôle de parents, alors que d'autres privilégient davantage leur identité de grands-parents. Cet investissement dépend généralement de la taille de leur famille élargie, du nombre de leurs petits-enfants en particulier. L'univers social de quelques-uns d'entre eux est centré sur la famille, mais sans qu'il en soit cependant réduit à cette dimension. Dans leur vie personnelle, ils ont tous déjà été en contact étroit avec des situations familiales non conventionnelles ou non traditionnelles (divorces, gardes partagées, recompositions familiales, adoptions, familles d'accueil...). Chacun à sa manière, ils acceptent pour leurs propres enfants, ou même endossent personnellement, les valeurs de liberté de choix et d'épanouissement personnel qui président actuellement à la formation des familles. Ce sont des grands-parents élevés à une époque de rigueur morale et de conformisme religieux, mais qui n'en sont pas moins bien adaptés au pluralisme des valeurs de la société québécoise d'aujourd'hui.

Des 11 entrevues, six ont été menées avec des grands-parents maternels et cinq avec des grands-parents paternels. Tel que mentionné précédemment, dans un seul cas nous avons été en mesure de rencontrer à la fois les grands-parents maternels et les grands-parents paternels.

1. Les grands-parents paternels Madeleine et Gérard

Madeleine et Gérard sont dans la première moitié de la soixantaine. Ils habitent à environ une heure de voiture de leur fils et de leur bru qui ont adopté un petit garçon roumain de 6 ans, prénommé Vincent. Ils ont 8 enfants et 11 petits-enfants. Vincent est le benjamin et le seul à avoir été adopté. Ils n'ont pas vraiment parlé de leurs réactions face à l'adoption, mais ont mentionné que certains de leurs amis sont aussi des grands-parents adoptifs. L'enfant a très vite appris à dire « grand-papa » et Gérard, voyant que son petit-fils aimait bien se retrouver en présence d'hommes, a tissé avec lui une belle relation. Au début, l'enfant a suscité chez eux curiosité et joie et ils lui ont porté une attention particulière du fait qu'il ne parlait pas encore français. Ils disent avoir l'esprit de famille. La grand-mère apprécie que sa belle-fille amène Vincent aux expositions du cercle des

Fermières auxquelles elle participe activement. L'enfant est présenté à leur réseau social avec fierté. Pour leur fils qui n'entretient pas de contact avec un premier enfant, il s'agit d'un deuxième mariage et d'une seconde famille, mais cette question n'a pas été abordée avec eux.

2. Les grands-parents maternels Andréa et Jean-Louis

Andréa et Jean-Louis sont dans la cinquantaine et ils ont eu ensemble 3 enfants. Ils ont 6 petits-enfants, dont 2 ont été adoptés à l'étranger. Ils n'habitent pas très loin de leur fille et de leur gendre, un des plus jeunes couples de l'ensemble des parents rencontrés, et ont avec eux des contacts quotidiens. La grand-mère ne travaillant pas, elle est presque toujours disponible pour garder les enfants, ce qui lui plaît énormément. Elle adore aussi recevoir ses enfants et, dans sa maison, les fréquentations familiales et les célébrations de rituels sont nombreuses. Avant même d'avoir son premier enfant (biologique), leur fille aînée rêvait d'en adopter un, ayant fait sien le discours de ses parents qu'il n'est pas nécessaire de donner naissance à ses propres enfants puisqu'il y en a tant qui n'ont pas de parents. Le couple a entamé des recherches pour une première adoption en s'adressant à différentes missions et organismes œuvrant dans des pays défavorisés. C'est finalement la grand-mère, par un heureux concours de circonstances, qui rencontra la personne ayant permis l'adoption de Julien, un petit Haïtien de 2½ ans. Andréa s'impliqua énormément dans cette « aventure », si bien qu'elle en est venue à s'approprier symboliquement ce projet d'adoption. Elle dit d'ailleurs que Julien « c'est comme mon petit garçon ». L'année suivante, le second projet, celui de l'adoption de Karine, une petite Vietnamiennne de 5 ans, a été tout aussi bien accueilli. Jean-Louis dit ne pas très bien comprendre les gens réfractaires à l'adoption d'enfants étrangers, y compris son père qui n'aurait jamais accepté un tel projet. Andréa pour sa part soutient que s'ils avaient été infertiles, ils auraient sans doute adopté un enfant. Leur autre fille a elle aussi entamé des procédures pour adopter un enfant à l'étranger.

3. La grand-mère paternelle Jeanne d'Arc

Avec ses 75 ans, Jeanne d'Arc est la doyenne des grands-parents du corpus. Avec son mari, décédé depuis de nombreuses années, elle a eu 5 enfants. Son entrée dans la grand-parentalité s'est faite il y a 20 ans lorsque sa fille aînée a donné naissance à son premier enfant. Aujourd'hui elle a 6 petits-enfants, dont 2 ont été adoptés dans une île des Antilles. Jeanne d'Arc elle-même a été adoptée alors qu'elle était bébé. Elle a toutefois beaucoup souffert de ce statut car elle n'aurait pas été traitée d'égale à égale avec sa sœur (enfant biologique de ses parents adoptifs). Pour elle l'adoption représente un grand geste, mais ne doit être faite que pour les

bonnes raisons : c'est le but recherché qui compte. Son discours n'est cependant pas tranché, toujours en demi-ton. Elle tient ces propos en réaction aux motivations qui ont mené à sa propre adoption : éviter que son père adoptif soit contraint de s'enrôler lors de la première guerre mondiale. À propos du projet d'adoption de son fils, elle dira simplement que c'est une décision personnelle, qu'elle n'a pas cherché à influencer, mais sa belle-fille n'est pas de cet avis. Jeanne d'Arc s'est décrite comme étant ouverte à la différence ethnique, en particulier aux Noirs, car à ses yeux c'est la spiritualité des gens et leurs valeurs morales qui importe. Elle a donc très bien accueilli Guillaume et Élisabeth, tous deux arrivés à 5 ans. L'arrivée du premier l'a beaucoup émue lui ayant fait revivre en quelque sorte sa propre adoption. Jeanne d'Arc habite avec trois de ses quatre petits-enfants biologiques et elle ne nie pas qu'ils soient beaucoup plus proches d'elle que ses petits-enfants adoptés qui vivent à une heure de voiture et dont les parents sont très occupés.

4. Les grands-parents maternels Pierrette et Georges

Pierrette et Georges ont tous les deux 65 ans. Ils sont retraités et ils habitent très proche de leur fille aînée, mère de Nicolas, un petit garçon d'origine européenne adopté à l'âge de 6 ans. Ils ont 4 enfants et 5 petits-enfants et ont acquis le statut de grands-parents avec la naissance de leur première petite-fille biologique il y a 13 ans. L'entrevue a été menée seulement avec le grand-père, un homme curieux et volubile. Il a fait le voyage d'adoption en Roumanie avec sa fille, ce qu'il raconte avec passion. La prise en charge de l'enfant s'est faite de façon graduelle et Nicolas, un peu froid au début, s'est vite montré chaleureux et souriant. Georges s'est rapidement attaché à lui et vice versa. Nicolas réagissait bien à ses démonstrations d'affection et il a eu le sentiment que c'était lui qui l'adoptait. Aujourd'hui ils sont très complices et Georges initie son petit-fils à toutes sortes d'activités. Les relations sont fréquentes à cause de la proximité de résidence des parents et des grands-parents adoptifs. Il a été peu question des relations entre l'enfant et sa grand-mère, Georges se limitant à dire que sa femme l'aime bien aussi et qu'elle lui fait des cadeaux. Parce qu'une de ses nièces adoptive a vécu des retrouvailles, Georges est sensibilisé à la question des origines de l'enfant et a pris l'initiative d'accumuler des renseignements sur la famille d'origine de Nicolas et des souvenirs de la Roumanie. Il a rédigé un journal du voyage d'adoption et pris des photos. Avec l'accord de sa fille (la mère adoptive), il constituera un montage de ces différents éléments à l'intention de son petit-fils.

5. La grand-mère maternelle Yolande

Yolande est dans le début de la soixantaine et elle a eu avec son défunt mari 4 enfants et 7 petits-enfants. Trois de ceux-ci ont été adoptés dans un pays d'Asie. Lorsque le premier est arrivé de Taiwan à l'âge de 2 ans, elle était déjà grand-mère de 3 petits-enfants biologiques. Yolande semble avoir toujours eu un discours pro-adoption. Elle-même a perdu sa mère quand elle avait 3 ans et a connu l'amour d'une autre mère. Alors que sa fille et son gendre tentaient par tous les moyens d'avoir un enfant biologique, elle leur parlait déjà du grand nombre d'enfants qui ont besoin de parents, mais sans insister. Elle et son mari comprenaient leur désarroi et se montraient soutenant, mais ils furent très enthousiastes face au projet d'adoption internationale. Ils ont ensuite partagé la hâte du couple de voir les enfants arriver au pays, un à un. Yolande habite à un peu moins d'une heure de ses petits-enfants adoptés, mais n'a pas d'automobile et ne peut les visiter à sa guise. Elle voit beaucoup plus souvent les enfants de son autre fille qui habite le même village, d'autant plus que cette dernière assume une garde partagée et a souvent besoin d'aide.

6. Les grands-parents paternels Simone et Maurice

Simone et Maurice approchent tous les deux les soixante-dix ans. Ils habitent le village où ils sont nés, où ils ont grandi, où ils se sont connus et où ils ont élevés leurs 9 enfants. Leur maison est toujours ouverte pour recevoir leur famille qui compte 25 petits-enfants. Ils comptent, sans hésiter le moindrement, dans le nombre de leurs petits-enfants, les enfants des conjoints de leur fils et fille (issus d'une union antérieure). Ils ont ainsi 18 petits-enfants biologiques, 3 petits-enfants adoptés et 4 petits-enfants issus de familles recomposées. L'aîné de leurs petits-enfants a 20 ans et le benjamin en a un. Leurs petits-enfants adoptés se situent entre ces âges. Ils étaient grands-parents plusieurs fois et depuis plusieurs années au moment de l'arrivée d'Émile, un petit Tainanais de 2 ans. Ils n'avaient aucune réticence face aux origines des enfants puisqu'ils perçoivent ceux-ci comme étant tributaires davantage de l'éducation qu'ils reçoivent que de leurs origines. Pendant l'attente des enfants ils faisaient eux aussi le décompte des jours et il aurait fallu qu'il arrive quelque chose de vraiment sérieux pour manquer l'arrivée de ceux-ci. Lorsque la petite dernière a posé ses pieds en sol canadien (Kim, 7 ans, originaire du Viêt-nam), un contingent de 50 personnes est allé l'accueillir à l'aéroport. Bien qu'ils habitent à environ une heure de route de la maison des parents adoptifs, cela n'empêche pas les nombreuses fréquentations. Au contraire, il s'agit d'une famille « tissée serrée » où les petits cousins et cousines sont très amis. Une grande fête se tient au Jour de l'An et elle ne réunit pas moins de 140 personnes. Simone et Maurice ont mis les

choses au clair avec tous leurs enfants : ils ne font pas de gardiennage. Ils considèrent avoir trop de petits-enfants et surtout qu'ils ont assez travaillé.

7. Les grands-parents paternels Laurette et Marcel

Laurette et Marcel sont tous les deux à la moitié de la soixantaine. Tout comme Simone et Maurice, ils ont été élevés sur une ferme et ont pris la relève de leurs parents. Ils ont eu 8 enfants et pour l'instant ils ont 14 petits-enfants, dont 4 ont été adoptés par un de leur fils. Laurette, que nous avons rencontrée seule, est une femme très active et très impliquée dans sa communauté, mais elle trouve toujours le temps de visiter ses frères et sœurs, ses enfants et ses petits-enfants. Elle organise aussi annuellement deux gros « partys de famille » qui regroupent environ 125 personnes. Laurette aime le monde et a l'habitude d'être entourée. En effet, à la suite du décès de son père, sa mère en est venue à considérer que pour nourrir ses 10 enfants demeurant toujours à la maison, elle « élèverait des enfants du Service social ». C'est ainsi qu'elle aura la garde quasi permanente d'une dizaine d'enfants issus de deux familles différentes. Laurette a très bien connu ces derniers malgré qu'ils soient arrivés à la maison après son départ. Aujourd'hui ils participent à tous les rituels familiaux. Contrairement à ses plus jeunes frères et sœurs qui eux ont vécu leur enfance avec ces enfants, elle ne les considère pas comme faisant partie de la famille nucléaire, mais plutôt de la famille élargie. Elle les perçoit comme des cousins et cousines. Compte tenu de cette histoire familiale peu banale, Laurette était mieux préparée que son mari à la filiation adoptive. Marcel, lui, s'est plutôt demandé pourquoi son fils et sa femme « forçaient la nature ». Laurette avait toujours été attirée par les petites filles asiatiques : les petites sœurs chinoises Charlotte et Virginie (2 et 5 ans) furent donc très bien accueillies. Trois ans plus tard un nouveau projet d'adoption se dessine de deux garçons noirs de 6 et 9 ans et Marcel émet encore des réserves, malgré son attachement aux fillettes. Quant à Laurette, elle avouera qu'ils ont eu davantage hâte de rencontrer les filles que les garçons. Aujourd'hui elle considère être un peu plus proche des garçons que son mari et avoir peut-être aidé celui-ci à accepter ses petits-enfants noirs, Jérôme et Marc-André. Ils jouent beaucoup avec leurs petits-enfants, mais ils les gardent seulement pour dépanner les parents. Ils habitent relativement proche de la famille adoptive et de la majorité de leurs autres enfants.

8. Les grands-parents maternels Françoise et Rémi

Françoise et Rémi sont tous les deux au milieu de la cinquantaine et ils ont 3 filles toutes âgées de 30 ans et moins. Seule leur aînée vit en couple et a des enfants (tous adoptés). C'est dire qu'ils ont acquis le statut de

grands-parents par le biais de l'adoption. Leur fille savait depuis longtemps qu'il lui serait difficile d'avoir des enfants. Avec son conjoint, elle a suivi des traitements pour l'infertilité. Malgré la pression de la future grand-mère paternelle pour qu'ils aient « leurs propres enfants », ils ont cessé tout traitement après deux ans et, tout de suite après leur mariage, ont fait une demande d'adoption internationale au Centre des services sociaux de leur région. Après 5 années d'attente, on leur a proposé une fratrie (tel que demandé) composée de deux petits frères de 6 mois et de 2½ ans originaires de Colombie. Françoise et à Rémi ne se sont pas montrés très enthousiastes. Rémi, en particulier, a eu du mal à se faire à l'idée que ses petits-enfants ne seraient pas de son sang ou, à tout le moins, de son origine (il aurait préféré qu'elle adopte un enfant canadien). Il imaginait mal le jeune couple avec deux enfants. Il trouvait que l'adoption internationale coûte beaucoup trop cher. Françoise se préoccupait aussi des besoins matériels du couple et aurait préféré qu'ils aménagent d'abord coquettement leur demeure avant de penser à y intégrer deux enfants. C'est donc dans cet état d'esprit qu'ils ont tout fait pour les faire changer d'avis. Puis, devant l'obstination de leur fille et de leur gendre, ils se sont fait à l'idée, petit à petit, et sont même devenus complices de leur projet. C'est ainsi que Rémi a apporté son coup de main pour modifier la maison afin d'y recevoir Maxime et Félix. Dès que les enfants leur ont été présentés, ils sont tombés en amour avec eux et ont eu le sentiment immédiat d'être leurs grands-parents. Quatre ans plus tard, ils ont accueilli le petit Emmanuel alors âgé de 4½ ans et originaire du même pays que ses deux frères. Contrairement à la première adoption, celle-ci est accueillie sans réticences, les grands-parents étant tellement épris de leurs petits-fils. Françoise s'installera à la maison des parents pendant les six semaines que durera le voyage d'adoption de la mère et Rémi ira la rejoindre pendant la dernière semaine du séjour. Françoise téléphone à sa fille plusieurs fois par semaine et ils les visitent tous les mois. Si la distance n'était pas si grande (2 heures de voiture), elle lui apporterait beaucoup plus d'aide.

9. Les grands-parents paternels Monique et Roger

Avec ses 52 ans, Monique est notre plus jeune grand-mère. Elle est encore sur le marché du travail tout comme son mari, Roger, qui approche la soixantaine. Ils ont 3 enfants légèrement plus âgés que les trois filles de Françoise et Rémi. Bien qu'ils aient d'autres points en commun avec ces derniers, ils étaient, contrairement à eux, déjà grands-parents de 2 petits-enfants biologiques lorsque leur fils a adopté. Ils ont maintenant 6 petits-enfants. Quoique le père et le fils exercent leur métier dans le même milieu de travail, ils habitent des villes différentes. Monique et Roger se sont tenus à l'écart des démarches d'adoption. Selon leur point de vue, ils n'avaient pas à donner leur permission et, de toute façon, ils étaient d'accord avec cette décision. La seule inquiétude de Roger était la santé physique, mais surtout mentale de l'enfant. À l'annonce de la proposition des

trois petites sœurs Catherine, Éliane et Mélissa (1, 2 et 4 ans), ils ne furent pas surpris par le nombre puisque cela correspondait bien au profil du jeune couple. Monique dit avoir vécu une émotion très vive et avoir trouvé le geste très généreux. Roger, de son côté, s'est dit « trois fois inquiet » pour leur santé. Il avoue avoir eu un peu de difficulté à croire en la faisabilité du projet. Ils ont aimé les enfants en les voyant et leur ont trouvé beaucoup de charisme. Ils sont en admiration devant les parents adoptifs et ils sont fiers d'eux. Ils les fréquentent beaucoup plus souvent que leurs autres enfants qui habitent une région éloignée.

10. Les grands-parents maternels Pauline et Yvon

Pauline et Yvon sont tous les deux dans la mi-soixantaine. Ils ont 4 enfants et le même nombre de petits-enfants. Deux de leurs enfants sont en couple avec un conjoint qui a un ou des enfants issus d'une autre union et leur fille Solange a adopté une fillette de 6½ ans en Roumanie. On retrouve ainsi dans leur famille plusieurs types d'unions et de compositions familiales : petits-enfants vivant au sein d'un couple uni, d'autres vivant une garde partagée et résidant à mi-temps avec les enfants du (de la) conjoint(e) de sa mère ou de son père, petite-fille adoptée et élevée par une mère seule. Pauline a tenté de décourager sa fille lorsqu'elle lui a vaguement parlé d'un projet d'adoption, lui faisant remarquer comme elle vivait bien seule. Quelques années plus tard, quand le processus fut bien enclenché, Pauline eut une meilleure réaction et donna le feu vert à sa fille. Quand Marianne a été adoptée, Pauline et Yvon étaient déjà grands-parents depuis 11 ans. Ils avaient 3 petits-enfants biologiques. Entre Pauline et la petite Roumaine ce fut le coup de foudre instantané. La mère habitant vraiment très près, Marianne a très tôt pris l'habitude d'aller visiter sa grand-mère à l'improviste. Aujourd'hui elles sont très proches l'une de l'autre. Pauline et Yvon sont d'un grand support que ce soit pour garder l'enfant ou encore aller la chercher à l'école quand la mère est retenue à son travail. Marianne a également développé une très belle complicité avec le frère de Solange. Pauline sait que sa fille a un projet d'adopter un enfant québécois et elle s'y oppose.

11. Les grands-parents maternels Réjeanne et Jacques

Réjeanne et Jacques sont eux aussi à la mi-soixantaine. Ils ont 3 enfants et 8 petits-enfants, dont 2 ont été adoptés dans une île de la mer des Caraïbes. Ils habitent à environ 20 minutes de voiture de la maison de leur fille. Jacques travaille à son compte et il dit qu'il le fera jusqu'à ses 70 ans. Réjeanne séjourne tout l'hiver aux Bahamas où ses deux sœurs vont la rejoindre. Durant ce temps Jacques poursuit son travail qu'il alterne cependant avec des périodes de repos sous le soleil. Il semble travailler beaucoup, ce qu'il faisait d'ailleurs

lorsque nous avons interviewé Réjeanne. À propos du processus d'adoption, Réjeanne soutient qu'ils ont été plutôt mis devant les faits accomplis, dans les deux cas, mais elle n'en s'étonne pas puisque leur fille se comporte souvent ainsi. Ils ont été prévenus de l'adoption des fillettes la veille de leur arrivée au pays. La grand-mère n'a parlé d'aucune réticence à la filiation adoptive, au contraire elle a sous-entendu préférer la nature permanente de ces liens à ceux créés par le placement en famille d'accueil. Mentionnons que leur fille (qui a aussi un enfant biologique) a déjà été famille d'accueil pour des enfants auxquels Réjeanne dit s'être attachée et qui ne donnaient plus de nouvelles. Réjeanne était toutefois réticente à l'adoption d'un enfant noir considérant le racisme dont il serait victime en vieillissant. Lorsque Justine, alors âgée de 1 an, est arrivée au Canada, Réjeanne était déjà grand-mère depuis 12 ans. Elle avait à ce moment 6 petits-enfants. Elle dit l'avoir aimée en la voyant à cause de son sourire. Son attachement à Rachel, alors âgée de 5½ ans, semble avoir été moins spontané. Elle les voit surtout à leur maison de campagne, qui est un pôle d'attraction pour toute la famille, et jalouse son mari qui les voit davantage qu'elle en hiver. Une sœur de Réjeanne, très amie avec Viviane (la mère adoptive), adore aussi les enfants. Réjeanne sait que sa fille élabore un autre projet d'adoption, l'ayant appris par d'autres, et elle s'y oppose sans toutefois en parler avec elle. À son avis, avoir trois enfants c'est déjà beaucoup pour une mère seule.

CHAPITRE 2

DEVENIR GRAND-PARENT ADOPTIF

Ce chapitre cherche à mettre en lumière les dimensions et les significations reliées au statut de grand-parent adoptif. Notre but plus large est cependant de comprendre comment les aînés réagissent aux changements familiaux. Six grands thèmes seront abordés : le désir d'un petit-enfant et la préparation à l'adoption, l'accompagnement des parents durant le processus d'adoption, les changements dans les rapports intergénérationnels avec la famille adoptive, les investissements à l'égard de l'enfant adoptif comparativement à ceux concernant les petits-enfants biologiques de la famille et enfin l'apport de l'expérience adoptive.

1. Le désir d'un petit-enfant et la préparation à l'adoption

Trois aspects du désir d'un petit-enfant seront étudiés dans cette section : l'aspiration à devenir grand-parent, le deuil du petit-enfant biologique ainsi que l'ouverture à la filiation adoptive et à un enfant étranger de couleur.

1.1 L'aspiration à devenir grand-parent

Les grands-parents interrogés étaient tous, à l'exception d'un seul couple, déjà grands-parents lorsqu'un enfant adopté est entré dans leur vie. En effet, seul Françoise et Rémi n'avaient pas encore de petits-enfants. Considérant ceci, la question du désir de grand-parentalité a peu été discutée en entrevue. Le sujet a toutefois été abordé spontanément par certains grands-parents, comme Andréa qui est devenue grand-mère pour la première fois quand sa fille Nadine, mère adoptive de Julien et Karine, a donné naissance à un petit garçon. Pour elle, devenir grand-mère n'était pas quelque chose dont elle avait très hâte :

Non, pas nécessairement parce que... bien on prend toujours un petit coup de vieux hein? [rires] Et puis ma petite fille qui devient mère, tout ça. Mais j'étais contente, bien c'est sûr, quand l'enfant est arrivé, on était contents.

Réjeanne n'attendait pas non plus ce moment avec impatience et son entrée dans la grand-parentalité ne s'est pas produite comme elle l'aurait souhaité. Quand l'aînée de la famille, leur fille Viviane, mère adoptive de Justine et Rachel, lui a appris qu'elle était enceinte, la première chose qu'elle lui a dit fut son désir de la voir se marier. Ce que Viviane refusa. Ironiquement, Réjeanne expliquera que le mode d'engagement conjugal de sa fille influençait beaucoup son désir : « S'ils avaient été mariés j'aurais attendu plus vite [rires] ! ».

Contrairement à celui de Réjeanne et d'Andréa, le désir de Yolande était bien vivant et ses petits-enfants sont sa joie : « Moi mes enfants c'est ma vie. J'aime beaucoup les enfants. J'aime ça les suivre, ils nous apportent quelque chose les enfants. Ils nous apprennent des choses ». C'est en pensant à la très belle relation qu'elle a eu avec son grand-père que Yolande rêvait au jour où elle deviendrait à son tour grand-mère. Un peu dans le même sens, Simone, qui a été élevée dans une grosse famille, explique son grand désir de maternité et de grand-maternité :

Moi si je n'avais pas eu d'enfants il me semble que j'aurais été très malheureuse. Bien très malheureuse? Je ne le sais pas, mais je ne me voyais pas sans enfant. Puis je ne me serais pas vue sans petits-enfants non plus.

Il est intéressant de noter les circonstances dans lesquelles Laurette a acquis ce statut et comment elle a intégré ce nouveau rôle dans sa vie :

Pour moi ça a été facile d'être grand-mère parce que j'étais maman. Tu sais mon dernier avait 14 ans quand le premier est venu au monde. Ça fait que j'étais encore dans le bateau puis les petits bébés pour moi ça n'a jamais dérangé dans la maison.

Pauline aussi rêvait à ce grand jour. Tellement que la fausse couche de sa fille au moment où elle allait presque atteindre ce statut l'a complètement chavirée :

J'avais tellement hâte d'être grand-mère. Elle était enceinte puis elle a perdu son premier à 7 mois. J'ai pleuré une semaine de temps. J'avais assez de peine, j'avais perdu mon petit bébé. Je travaillais puis à tout moment je commençais à pleurer.

1.2 Le deuil du petit-enfant biologique

Françoise et Rémi sont les seuls qui ont acquis le statut de grands-parents par la filiation adoptive. Leur cas soulève la question du deuil du petit-enfant biologique qui a peut-être pris des proportions plus importantes pour eux que pour les autres grands-parents. Ils ont peu discuté de leur désir de grand-parentalité. Ils ont surtout parlé de leurs réactions à l'annonce du projet d'adoption et du deuil difficile à faire, par Rémi, d'un petit-enfant biologique :

Oui, ça a été quelque chose. Le fait que ça ne sera pas nos descendants. Remarque bien que j'ai pris le « beat » après. Tu sais au début on dit on va les aimer c'est sûr, c'est eux qui les ont choisis. Mais c'est sûr qu'il y a une différence. Il y a une différence. Au départ il y a une différence. Je ne peux pas dire le contraire.

Sa femme Françoise dit, pour sa part, qu'elle a moins réfléchi à cette dimension. Elle a plutôt pensé à son frère qui a lui aussi adopté un enfant qui fut très bien intégré dans sa famille. Son mari avait justement peur qu'il

arrive à sa fille ce qui est arrivé à son beau-frère : après l'adoption, il a eu 3 enfants. Il voulait donc être assuré qu'ils avaient tout essayé sur le plan médical avant d'entreprendre les démarches d'adoption. Le travail de deuil a donc été difficile comme il le dit lui-même :

Ta fille va avoir un enfant, il me semble que ça ne doit pas être pareil. Je ne connais pas ça là. Il me semble que ça ne doit pas être pareil, ça vient naturel. Là tu te dis qu'il faut que tu te décides, ils vont aller les chercher puis ils vont commencer à nous en parler. Tu sais c'est pas pareil. Moi ça m'a fait un drôle d'effet. Ça m'a fait de la peine. J'ai eu de la peine dans ça un peu puis toutes sortes de choses.

Un autre couple de grands-parents chez qui nous avons perçu un malaise vis-à-vis la filiation adoptive ou un deuil difficile de la grand-parentalité biologique est celui de Laurette et de Marcel. Et, en fait, il ne s'agit que de Marcel, comme si ce problème était davantage celui des grands-pères. Laurette dit que son mari ne voyait pas pourquoi sa fille et son gendre devaient « forcer la nature » en cherchant à tout prix à avoir des enfants. Étant donné qu'il avait déjà 6 petits-enfants biologiques quand leur fille a adopté pour la première fois, il n'avait donc pas à faire le même travail de deuil que Rémi qui devenait grand-père pour la première fois.

1.3 L'ouverture à la filiation adoptive et à un enfant étranger de couleur

Le seul autre cas de réticence à la filiation adoptive nous amène à explorer la question de l'ouverture des grands-parents à l'adoption d'un enfant étranger de couleur. Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre présentant les grands-parents rencontrés, Jeanne d'Arc a émis quelques réserves à ce sujet. Ayant elle-même été adoptée et, déshéritée en faveur de la fille de ses parents adoptifs, elle ne voyait pas nécessairement du meilleur œil le geste de son fils. Elle-même n'aurait pas adopté. Tout en disant cela, elle nuance par contre sa pensée : « Tout dépendant aussi si tu as déjà un enfant à toi ou pas ». Pour elle, la mixité des filiations dans une même famille représente un risque. Or, son fils est marié à une femme déjà mère d'un garçon (qui était cependant adulte au moment de l'adoption). Elle conclut en disant que le plus important est la motivation et la conscience des parents adoptifs.

Hormis ces cas, les grands-parents rencontrés se sont montrés ouverts à ce que leur fils ou leur fille adopte un enfant. Certains avaient même déjà développé un discours pro-adoption bien avant que leur enfant ne leur fasse part de son projet. C'est le cas notamment d'Andréa et de Jean-Louis, mais aussi de Yolande. Les autres ont accueilli le projet positivement, mais non sans certaines craintes pour l'enfant lui-même : sera-t-il en bonne santé physique ou mentale, souffrira-t-il de racisme quand il sera grand, etc.?

Leurs réactions au projet d'adopter un enfant à l'étranger et, de surcroît, un enfant dit « de couleur » mettent toutefois au jour d'autres types de réticences, de croyances et de méconnaissances. Par exemple, quand la fille aînée de Georges lui a annoncé son projet d'adopter un petit garçon en Corée, celui-ci lui a répondu :

En Corée? Tu n'es pas prête à avoir les conflits d'une personne qui va adopter un Noir. On n'est pas racistes, mais il y en a d'autres qui le sont. Ils peuvent dire : « D'où ça vient ça? ».

Il est évident que Georges s'est, ou bien trompé lorsqu'il a employé le terme *Noir* pour désigner un enfant coréen, ou bien il a une méconnaissance des différences ethniques. Malgré ses réticences premières, il donna toutefois son feu vert à ce projet en disant : « Adopte un petit gars en Corée, on va être très contents certainement ». Suite à certains problèmes légaux, sa fille se tourna finalement vers la Roumanie mais, en rapport à ce nouveau projet, Georges n'a émis aucune mise en garde quant à l'origine étrangère de l'enfant. Laurette et Marcel ont tous les deux commenté la couleur de leurs petits-enfants, mais de manière différente. Laurette a réagi positivement quand il a été question de l'adoption de Charlotte et Virginie, deux petites sœurs chinoises :

Je pense que j'étais prête à ça. Je ne sais pas si on peut avoir un destiné, mais moi j'aime magasiner, je sors assez puis avec les enfants je disais : « Ah, regarde si elle est belle cette petite-là. Je ne sais pas si c'était une petite Coréenne, une petite Japonaise ou une petite Chinoise. Tous les enfants m'attiraient malgré tout. (...) Peut-être que maman nous avait préparé à ça en adoptant ses enfants?

Toutefois, quant à l'adoption de leurs petits-fils d'origine haïtienne, elle dira ceci :

C'est sûr que la couleur... Comme tout le monde on a sûrement pensé que s'ils étaient de la même couleur [que les filles], s'ils avaient été des petits Cubains ou des petits Péruviens ou encore des petits Coréens, ça aurait été différent.

Malgré tout, Laurette semble avoir accepté mieux que Marcel l'adoption des petits garçons haïtiens. Son mari n'étant pas présent au moment de l'entrevue, elle dira ceci à propos de sa réaction :

Moi je suis peut-être plus proche des petits gars que lui. Je ne dis pas qu'il a eu plus de difficulté, mais je ne suis pas sûre que la couleur n'a pas changé un petit peu dans son fort intérieur. Je ne suis pas sûre là, tu sais, qu'il n'aurait pas préféré si ça avait été... Les petites filles, ça c'était bien d'accord, mais après ça il m'a dit : « Ah... ils auraient bien pu rester avec deux ».

Laurette dit toutefois avoir aidé Marcel à accepter ce fait accompli et qu'il a maintenant une très bonne attitude avec les deux garçons :

Je lui ai fait accepter je pense des choses comme de dire : « Bien écoute, c'est pas parce qu'il est un petit peu plus foncé que l'autre, qu'il n'est pas aussi smartte que l'autre, que l'on doit lui en passer plus ».

En plus d'avoir eu à faire le deuil de petits-enfants biologiques et d'avoir dû combattre son premier sentiment de rejet face à l'adoption internationale qui lui apparaissait insensée parce que coûtant beaucoup trop cher, Rémi a

aussi exprimé quelques réserves quand à la **couleur** de l'enfant qui serait adopté. La question de l'origine semblait toutefois moins préoccupante, d'autant plus, comprend-on dans les propos sous-entendus de sa femme Françoise, qu'il s'agissait d'un geste humanitaire :

Bien c'est sûr que ça nous faisait rien qu'ils aillent adopter à l'international. Moi, ça ne m'a pas dérangé. (...) Et surtout dans les conditions qu'ils vont les chercher là, ce sont des enfants abandonnés, qu'elle les prenne au Québec ou qu'elle les prenne ailleurs...

Nous pouvons par contre penser qu'ils furent « soulagés » d'apprendre que l'adoption se ferait en Colombie, un pays qu'ils avaient déjà visité et qui leur semblait peut-être plus familier qu'un autre : « *J'avais rien contre les Colombiens. En Afrique je ne dis pas, mais en Colombie...* ». Il est facile de percevoir que la couleur de l'enfant ne les laissaient pas indifférents. Ils sont ouverts à l'adoption d'un enfant d'une autre origine, mais d'une couleur pas trop « saisissante ». Ils diront être très à l'aise avec la différence physique de leurs petits-enfants, qu'ils perçoivent comme étant « un peu plus basanés » que les autres et Françoise ajoutera ceci : « Pour nous ça ne fait pas de différence. Comme je te disais au début, peut-être que noir là, je ne sais pas ». Rémi poursuivra la réflexion en disant : « Au contraire, on les trouve bien beaux ». Et Françoise enchaînera en développant sa pensée comme suit : « Je ne déteste pas les Noirs, mais c'est plus frappant. Basané comme ça c'est juste cute ».

Les préoccupations de Réjeanne à propos de la couleur noire de ses petits-enfants ne relèvent pas d'un malaise personnel, mais d'une crainte liée au contexte social. En effet, elle craignait de les savoir victimes de racisme en vieillissant :

On avait des réticences un peu parce qu'on sait que ces enfants-là, plus vieux, vous savez la façon qu'ils sont reçus, hein, les Noirs... Nous autres ça nous dérangeait pas, mais tout le monde, tu sais, quand ils parlent des Noirs, la société en général...

Chez l'ensemble des grands-parents, les enfants noirs sont ceux qui suscitent le plus de commentaires. La couleur des enfants asiatiques et latino-américains semblent beaucoup moins les interpeller.

2. L'accompagnement des parents durant le processus d'adoption

Cette section de chapitre décrit les différents types d'accompagnement offerts par les grands-parents à toutes les étapes du processus. Il s'agit d'actions concrètes ayant permis de réaliser l'adoption elle-même et, la plupart du temps, d'une participation au processus. Nous avons observé quatre types d'actions de ce genre : la recherche de contacts à l'étranger, l'intervention à distance afin d'accélérer les formalités, le gardiennage des

aînés afin de permettre à leurs parents de s'absenter pendant une longue période pour aller chercher un autre enfant et le séjour à l'étranger avec son fils ou sa fille au moment de la prise en charge de l'enfant.

2.1 La recherche de contacts à l'étranger

Ce type d'engagement dans le processus d'adoption n'est pas fréquent. D'autant plus qu'aujourd'hui les organismes agréés d'adoption fournissent la plus grande partie des contacts à l'étranger et que les adoptions réalisées par contacts privés sont beaucoup moins « confidentielles » depuis 1990. La recherche de personnes qui peuvent faire une proposition en bonne et due forme d'un enfant adoptable demande donc moins d'investissement.

Le cas observé chez nos participants remonte à l'année 1988. À cette époque, Nadine, déjà mère d'un enfant biologique, cherche sans succès à adopter un enfant par l'intermédiaire de missions étrangères et d'organisations de charité oeuvrant dans des pays défavorisés. Sa mère, Andréa, l'épaula moralement et toutes les deux en parlent à gauche et à droite, en espérant qu'un jour quelqu'un puisse les aider. Finalement Andréa fait la rencontre d'une femme qui lui suggère d'entrer en contact avec une religieuse en Haïti. Ce que Nadine fit quelques temps après et qui mena à l'adoption d'un petit garçon. Andréa attend ce moment avec impatience, d'autant plus qu'elle a participé activement à la réalisation de cette adoption et qu'elle se considère partie prenante (« Ma fille avait fait beaucoup de démarches avant mon projet, bien je l'appelle « mon » projet là »). Elle dira aussi : « Julien, c'est comme mon petit garçon ».

Voilà donc une forme d'engagement auprès de la famille adoptive qui permet à une grand-mère, à sa fille et à son petit-fils de développer des liens privilégiés. Il s'agit cependant d'une façon plutôt exceptionnelle d'entrer dans la grand-parentalité adoptive. Les autres grands-parents n'ont pas été activement associés à la formulation du projet d'adoption et à son amorce.

2.2 L'intervention à distance afin d'accélérer les formalités

Ce type d'action est probablement beaucoup plus courante que la précédente, même si nous n'avons recensé qu'un seul cas parmi nos grands-parents participants, parce qu'elle exige moins de temps, d'énergie et d'initiative. Quelques parents adoptifs dont nous n'avons pas interrogé les parents (grands-parents non participants), nous ont dit que ces derniers étaient intervenus, à leur demande, à un moment ou à un autre dans

le processus. À titre d'exemple, une adoptante a demandé à son beau-père de plaider en sa faveur, à un moment crucial, auprès d'une personne du Secrétariat à l'adoption internationale avec qui il avait déjà étudié.

Le cas qui nous préoccupe cependant ici est celui de Pauline, la mère de Solange. Cette dernière reçoit enfin l'autorisation de partir chercher sa petite fille en Roumanie, il est prévu que le séjour ne dure que deux semaines. Mais les tracasseries administratives, conjuguées aux problèmes de télécommunication, éternisent le voyage. Solange, exténuée, téléphone à sa mère en pleurant pour lui dire qu'il manque toujours un papier qui devait être télécopié d'un autre pays, mais que le remaniement du système téléphonique roumain ne permet pas d'acheminer. À sa demande, sa mère a alors communiqué avec les autorités concernées :

Je leur ai dit : « Ça fait deux semaines qu'ils attendent et qu'ils n'aisent là. Ils sont en train de tomber en dépression nerveuse toute la gang. Faites quelque chose ». (...) Ça n'a pas été long, ils l'ont eu tout de suite après.

Pauline avait très hâte de voir enfin sa fille et sa petite-fille arriver à bon port après s'être beaucoup inquiétée. Elle avait le sentiment d'avoir donné un bon coup de pouce à la réalisation finale du projet de sa fille et elle était fière de le raconter.

2.3 Le gardiennage pendant le voyage d'adoption

Deux couples de grands-parents ont été sollicités pour apporter cette forme de soutien à la réalisation finale du processus d'adoption.

Andréa a été engagée de cette manière dans le second projet d'adoption de sa fille Nadine. Elle a pris en charge ses enfants pendant son séjour de dix jours au Viêt-nam. Comme elle habite à seulement quelques minutes de voiture de la famille, il a été convenu qu'elle les amène chez elle le jour, mais qu'ils retournent à la maison le soir pour dormir. C'était l'été et les enfants pouvaient jouer quand même avec leurs amis. Il est facile d'imaginer qu'ils attendaient avec excitation l'arrivée de Karine, une petite Vietnamienne de 5 ans.

Françoise et Rémi aussi s'engagent activement dans le second projet d'adoption de leur fille et de leur gendre, mais tous deux différemment. Françoise veille aux soins et à l'éducation de son petit-fils Félix pendant les six semaines d'absence de sa fille Marie-Claude en Colombie. Elle le fera même pendant les quatre dernières semaines du voyage d'adoption, alors que son gendre est pourtant de retour à la maison, en allant chercher l'enfant à l'école, l'aidant dans ses devoirs, préparant les repas et veillant à la bonne tenue de la maison. Elle

aide aussi sans doute son gendre et son petit-fils à supporter l'attente de Marie-Claude et du nouvel enfant, Emmanuel. Rémi, de son côté, ira rejoindre Marie-Claude en Colombie pendant la dernière semaine du voyage.

2.4 Le séjour à l'étranger avec son fils ou sa fille lors du voyage d'adoption

Alors que Françoise séjourne à la maison des parents adoptifs depuis cinq semaines et que les choses semblent s'éterniser et se compliquer en Colombie, Marie-Claude appelle ses parents pour leur dire qu'elle est épuisée et qu'elle craint de devoir rester seule en Colombie avec l'enfant pour une période indéterminée. Jusque-là son mari puis ensuite une amie l'avaient accompagnée. Il est alors convenu que Rémi, malgré son unilinguisme, partira rejoindre Marie-Claude : « Moi si je suis allé ce n'était pas pour aller faire quelque chose là-bas, parce que je ne parle même pas un mot d'espagnol, je ne sais même pas l'anglais. J'allais reconforter Marie-Claude tout simplement ». Contrairement à ses attentes, Rémi sera amené à s'engager dans un travail ardu de résolution de problèmes :

Quand je suis arrivé j'ai eu peur en maudissant qu'on soit obligés d'aller reporter cet enfant-là. (...) On a travaillé en tabarnouche. On a été obligés de s'engager un interprète puis il y a une sœur qui est venue nous aider avec sa voiture. (...) Finalement ça s'est réglé dans la semaine.

Rémi dira entre autres avoir saisi la position des Colombiens face à l'adoption : comment ils prolongent les procédures administratives et mettent volontairement les parents à dure épreuve. Son discours indique que son voyage en Colombie lui a apporté principalement trois choses : il a compris les inquiétudes de sa fille en vivant le processus d'adoption de l'intérieur, il s'est rapproché d'elle à cause de la proximité physique et émotionnelle et, enfin, il a développé avec l'enfant une relation exceptionnelle, comme l'explique Françoise :

Dimanche passé on est arrivé chez eux puis Emmanuel m'a dit : « Allo grand-maman ! ». Il m'a donné un bec vite vite puis il a sauté sur grand-papa tout de suite. Quand on est arrivés il me regardait, mais c'était grand-papa qui était là, c'était bien plus important que grand-maman. Ça ne me dérange pas. Il est resté accroché à grand-papa.

Georges, le grand-père adoptif du petit Nicolas, 6 ans, originaire de la Roumanie, a lui aussi vécu un voyage inoubliable avec sa fille lors de la prise en charge de l'enfant. C'est à l'invitation de celle-ci que Georges accepte de bon gré de l'accompagner. Le voyage dure un mois alors qu'il était prévu pour tout au plus une semaine ou dix jours. Là-bas ils font face à plusieurs difficultés qu'ils réussissent à régler une à une. Comme le voyage dure trois fois plus longtemps que prévu et qu'ils doivent payer un interprète et un chauffeur qui coûtent très cher, il faut couper dans les dépenses et prendre le transport en commun sans connaître la langue. Georges est inquiet

un moment puis il réalise qu'ensemble ils peuvent tout faire et aller où ils veulent. Il sera vite autonome et prendra toutes sortes d'initiatives :

On a voyagé pendant trois semaines et demie en autobus. Je n'avais jamais pensé faire ça de ma vie. (...) On a vu plusieurs affaires, on a vu les marchés, les hôtels. (...) On a eu du fun malgré qu'on était stressés. Ma fille à un moment donné elle s'inquiétait : « Qu'est-ce qu'on va faire à Bucarest trois semaines? » Je dis : « On va y vivre, qu'est-ce que tu veux? On va sortir, on va se promener ». Puis ils nous disaient : « Visitez, sortez ». C'est ce qu'on a fait : on est allés voir les grandes places, on a visité les musées, les magasins, les rues. Moi j'observais le monde. Ma fille s'inquiétait de me voir partir seul vers deux trois heures de l'après-midi. Je suis entré dans les magasins, personne ne m'a arrêté, je suis allé dans les parcs, personne ne m'a questionné. J'allais m'asseoir dans le parc, j'observais la foule, juste pour ma curiosité.

Tout comme Rémi qui pensait n'être d'aucune utilité pour sa fille parce qu'il ne parlait ni l'anglais ni l'espagnol, Georges se révèle être un bon accompagnateur pour sa fille Claudette. Dans les deux cas, les grands-pères ont réalisé des choses qu'ils se croyaient incapables de faire et ils sont ressortis grandis de cette expérience. Ils ont pris des initiatives, se sont montrés bagarreurs pour accélérer le processus et ont tissé des liens solides avec l'enfant déjà grand qui allait devenir leur petit-fils. Georges a même été le témoin du premier contact entre l'enfant et sa mère. Il fut aussi pour lui le premier homme significatif de sa nouvelle famille, le père adoptif étant absent :

Claudette est parti taper sur le dos du petit gars. Il lui a sauté au cou et elle l'a embrassé. C'était le premier contact. Après ça on lui a parlé, on a pris des photos ensemble. Il était très proche de nous autres. On lui apportait des bonbons. Il avait un beau sourire (...). On y allait tous les jours puis il s'habitait à nous autres, puis il était très gentil, il nous embrassait. Plus on y allait, plus il était souriant. Ma fille, deux ou trois jours après, elle avait des informations médicales à prendre pour l'enfant. Je lui ai dit : « Vas-y, je vais m'occuper du petit ». J'ai pris Nicolas, je suis sorti dans la cour, dans un genre de terrain de jeu. Il me suivait. Le petit bonhomme, on aurait dit que je l'avais adopté. Ce que je trouve drôle c'est que je l'embrassais et les Roumains faisaient « non » avec des signes. J'ai demandé pourquoi et ils m'ont dit : « La démonstration publique de l'affection ça ne se fait pas en public ». (...) Je lui faisais des caresses, ça me regardait. J'ai dit au petit gars : « Je vais te montrer quelque chose. Je vais te montrer ce qu'on fait en Amérique, en pays latin : quand tu rencontres quelqu'un, tu fais la bise ». (...) Après ça, la bise, c'était rendu qu'il me la demandait. Il disait : « Il ne faut pas oublier notre bise ». J'étais assis entre les deux, il me prenait dans ses bras, il me faisait des caresses et il m'embrassait. Tout le monde se retournait.

Nul doute que ce séjour dans le pays de l'enfant au moment de sa prise en charge a des répercussions importantes pour les grands-parents qui acquièrent leur statut de grands-parents adoptifs dans ces circonstances exceptionnelles. Ils découvrent en eux des capacités insoupçonnées et ils développent avec leur enfant et leur petit-enfant une complicité certaine.

3. Changements dans les rapports intergénérationnels

Devenir grand-parent (adoptif ou biologique) implique une redéfinition des rapports avec l'enfant qui devient père ou mère, que ce soit l'aîné ou le petit dernier. En effet, devenir parent confère un nouveau statut d'autonomie par rapport à ses propres parents, tout en relançant les relations interpersonnelles et intergénérationnelles. Certains parents, comme nous l'avons vu plus tôt, attendent avec impatience le jour où ils seront promus au titre de grands-parents, alors que d'autres appréhendent ce moment.

Nous cherchons ici à comprendre quels changements se produisent dans les relations entre un parent et son enfant. Qu'est-ce que le fait de devenir grand-parent apporte ou enlève à sa relation avec son fils ou sa fille? Quelle est l'influence de cette nouvelle identité sur leur vie? La perception de leur enfant change-t-elle? Y a-t-il une attention particulière portée à la préservation des liens familiaux? Voilà autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette section, en nous servant de l'exemple des grands-parents adoptifs. Dans cette logique, nous avons répertorié six types de changements et de comportements pouvant se produire ou encore pouvant affecter les relations entre les grands-parents et la famille adoptive : une plus grande proximité avec sa fille ou son fils, un plus grand éloignement, l'impression d'avoir « perdu son enfant », faire de sa maison le pôle d'attraction de la famille élargie, l'ingérence ou la non-ingérence dans les affaires de la famille et la valorisation à outrance de son enfant perçu comme un héros. Nous tenterons, pour chacun de ces types de changements et de comportements, d'en donner un exemple concret observé chez nos participants.

3.1 Une plus grande proximité avec son fils ou sa fille

Comme les naissances, les adoptions sont un moment fort de la vie familiale qui permettent souvent un rapprochement entre parent et grand-parent. Ce rapprochement est sans contredit facilité lorsqu'il y a plusieurs facteurs de proximité.

Par exemple, Andréa habite proche de sa fille Nadine qu'elle visite quotidiennement et qu'elle a même aidée activement au moment de la recherche de contacts pour adopter son premier enfant. Elle a gardé ses deux petits-fils quand elle et son mari sont allés au Viêt-nam chercher leur fillette et elle dit les garder maintenant sur une base régulière. Dans ce cas précis se retrouvent donc plusieurs facteurs favorisant une plus grande proximité entre les générations : lieux de résidence rapprochés, participation active au processus d'adoption

garde des petits-enfants. Le cas de Georges est semblable : grande intimité avec sa fille lors du voyage d'adoption en Roumanie, résidences à proximité et gardiennage fréquent.

Un autre exemple de relation très serrée entre une grand-mère et sa fille est celui de Yolande. Cette relation a été tissée, entre autres, autour des confidences pendant la très longue période de traitement de l'infertilité (et compréhension de la situation), du partage de la hâte de connaître enfin la maternité et l'enfant si longuement désiré et des activités organisées pour les enfants adoptés et les parents adoptifs auxquels la grand-mère a voulu participer.

Pour leur part, Françoise et Rémi sont devenus plus proches de leur fille quand un des enfants adoptés est décédé. Ils ont eu du mal à traverser cette épreuve, mais ont d'abord cherché à apporter du soutien moral à leur fille. Rémi se réveille souvent la nuit en pensant à elle et Simone prend soin de l'appeler quotidiennement, malgré des frais importants d'appels interurbains, pour prendre de ses nouvelles. Lors d'une adoption subséquente, Rémi a accompagné sa fille en Amérique latine. L'euphorie de connaître avec elle l'enfant tant attendu et de contribuer à résoudre de nombreux problèmes qui risquaient de faire échouer le processus légal ont renforcé la relation entre eux : « Ça m'a rapproché de ma fille. J'ai pu voir plus ce qui se passait là-bas ».

3.2 L'éloignement d'avec son fils ou sa fille

Contrairement à ce qui vient d'être observé, une des grand-mères a souligné que l'entrée de sa fille unique dans la parentalité a modifié les relations qu'elles avaient ensemble, dans le sens qu'elle observe (et ressent) qu'une plus grande distance les sépare maintenant. Et elle semble déplorer ce changement. Invitée à commenter cette modification de leurs relations, Réjeanne se limita à dire que sa fille « est pas mal occupée ». Rappelons qu'elle avait assez mal réagi à l'annonce de la grossesse de sa fille (« tu vas devoir te marier ») et que celle-ci l'avait tenue à l'écart de ses démarches d'adoption. Leurs conceptions différentes de la maternité (sa fille Viviane est mère célibataire) semblent avoir déclenché et maintenu une prise de distance entre elles.

Les contraintes de temps imposées par la double tâche des parents qui travaillent à plein temps alors qu'ils ont de jeunes enfants n'ont pas été notées comme un obstacle aux relations familiales par d'autres grands-parents rencontrés dans le cadre de la recherche.

3.3 L'impression d'avoir « perdu son enfant »

Lorsque sa fille Nadine lui apprend qu'elle va bientôt devenir mère, Andréa ne sait pas comment réagir exactement au nouveau statut qu'elle aussi va acquérir. Elle ne connaît pas la grand-parentalité et elle n'en rêvait pas encore. Elle se dira « contente malgré tout », mais avouera prendre « un petit coup de vieux » face à la nouvelle identité de sa fille : « Ma petite fille qui devient mère ». Il faut dire qu'Andréa est toujours demeurée très proche et protectrice de ses enfants même après qu'ils ont été mariés, allant jusqu'à déménager dans le village voisin de sa fille et de son fils pour leur éviter des déplacements en hiver. Son entrée dans la grand-parentalité signifie pour Andréa que Nadine n'est plus une petite fille à protéger, mais la mère de ses petits-enfants.

L'histoire d'Andréa et de Nadine témoigne bien de la fluidité du processus d'entrée dans la grand-parentalité. Elle nous a servi précédemment à montrer qu'il pouvait provoquer un rapprochement avec la famille adoptive (aide à l'adoption, contacts, gardiennage...) et, maintenant, elle permet aussi de montrer que les changements dans les rapports intergénérationnels peuvent être parfois contradictoires : l'impression d'être d'abord une mère et d'avoir « perdu son enfant » peut, en effet, aller de pair avec une plus grande proximité avec celui-ci du fait de la présence des petits-enfants.

Leur cas nous force à voir la grand-parentalité comme un état d'ajustement constant aux circonstances et aux événements, et non seulement comme un statut définitif et immuable. Notons qu'Andréa est à la fois une grand-mère biologique et une grand-mère adoptive. Et elle combine ces deux statuts en plus de celui de mère quand elle se trouve avec sa fille Nadine et ses trois enfants.

Considérant ceci, l'identité de grand-parent doit forcément être perçue sous un angle plus dynamique que celle longtemps colportée : personnes âgées réfractaires aux idées nouvelles et dignes gardiennes des valeurs traditionnelles. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, très peu des grands-parents interviewés dans le cadre de notre recherche peuvent être associés à une telle image.

3.4 Faire de sa maison le pôle d'attraction de la famille élargie

Plus de la moitié des grands-parents de notre groupe d'étude se retrouvent au cœur des échanges entre les membres de la famille élargie. Sans qu'ils aient nécessairement fait ce choix eux-mêmes, leur résidence

principale ou encore leur chalet sert de lieu de rencontre, faisant ainsi de cet endroit un véritable pôle d'attraction. Jadis maison familiale, la résidence des grands-parents n'abrite plus que ce couple, mais elle continue de servir la cause du maintien des liens familiaux et d'un développement harmonieux des rapports entre les générations.

Le cas de Simone et de Maurice est exemplaire pour illustrer cette situation. Après avoir élevé leurs neuf enfants, ils se retrouvent maintenant seuls dans leur grande maison située dans un petit village. Celle-ci offre de nombreux avantages qu'on ne retrouve pas dans les villes de banlieues où se sont installés tous leurs enfants : grande terre permettant des randonnées en ski de fond ou en raquette, rivière où l'on peut patiner en hiver et se baigner en été, etc. Simone et Maurice sont accueillants et tous sont attachés à cette maison centenaire. Les dimanches sont donc animés par la famille élargie, comptant 25 petits-enfants, qui s'y réunit à l'improviste :

Ici il y a toujours plein de monde. Le dimanche, les enfants viennent tous. Comme ça ils en rencontrent d'autres. Quand on est partis, ça ne les dérange pas, ils viennent pareil. C'est parce que les enfants savent où est la clé et tout le monde peut entrer. Je pense qu'ils viennent ici parce qu'ils se sentent bien [rires].

Réjeanne et Jean-Louis dispose de trois maisons pour recevoir leurs trois enfants et huit petits-enfants : un appartement en ville, un autre aux Bahamas et une maison de campagne en bordure d'un grand lac. Cette dernière est cependant l'endroit le mieux adapté pour les recevoir tous à la fois et c'est aussi le lieu où Réjeanne se sent le plus à l'aise avec ses petits-enfants :

Bien à la campagne je peux jouer avec eux, plus qu'ici. Ils peuvent tous y coucher. Les enfants viennent, il ne regardent pas qui est-ce qui est là [rires]. Bien c'est pour ça qu'on a bâti cette maison-là, pour avoir la famille. C'est très grand.

En recevant dans leur propre demeure leurs petits-enfants, on peut supposer que les grands-parents se sentent plus à l'aise par rapport à leurs enfants (sentiment de ne pas les déranger, et, même, de leur rendre service) et par le fait même ont une plus grande liberté de paroles et d'actions auprès de leurs petits-enfants. Cela favorise sans doute à la fois la proximité et le respect mutuel entre les générations.

3.5 L'ingérence ou la non-ingérence dans les affaires de la famille

L'accompagnement de la famille adoptive au cours du processus d'adoption peut prendre différentes formes se situant entre les deux extrêmes de l'ingérence et de la non-ingérence. L'ingérence renvoie à une intrusion des

grands-parents dans la vie privée de la famille adoptive. Elle peut avoir lieu à toutes les phases du processus : au moment de la prise de décision d'adopter, à l'arrivée de l'enfant, dans les premiers mois d'ajustement de la nouvelle famille, quand il est question de l'éducation de l'enfant, de ses origines, d'éventuelles retrouvailles, etc. Cette forme d'accompagnement exagéré peut même mettre en péril le projet d'adoption. La plupart du temps il est dénoncé par les parents de façon assez directe.

Complètement à l'opposé, la non-ingérence est un choix délibéré de se tenir à l'écart de la famille dans le but bien précis de ne pas imposer ses préférences et valeurs. Il s'agit d'un choix axé sur le respect de l'autonomie du couple (ou de son enfant). La non-ingérence dans ce cas-ci ne renvoie pas à un quelconque désintéret ou désapprobation, mais bien à une forme d'accompagnement significatif : s'intéresser au projet mais de façon distanciée, sans y prendre part, sans l'influencer et sans essayer de le contrôler. Ne pas intervenir dans l'éducation de l'enfant et ne pas formuler de souhaits précis concernant l'évolution de la famille. La non-ingérence c'est observer, comprendre, compatir mais sans intervenir.

Ces deux modes d'accompagnement sont à mettre aux deux pôles d'un continuum de relations intergénérationnelles allant de la distance à l'intimité, comme l'ont observé d'ailleurs Attias-Donfut et Segalen (1998), deux sociologues françaises ayant mené une recherche auprès de 2000 lignées de trois générations. Dans le cadre du XIVe Congrès mondial de sociologie tenu à Montréal du 27 au 31 juillet 1998, ces deux chercheurs écrivaient dans le quotidien *La Presse* :

Le mode d'emploi du cadeau de la grand-parentalité n'est pas clair. S'il repose sur une norme qui semble être évidente (être grand-parent, c'est être parent en second), celle-ci se décline sur un axe qui va de la distance à l'intimité. Pour les grands-parents, il s'agit de manier la règle du « ni trop proche, ni trop loin ».

Les comportements observés chez les grands-parents ayant participé à notre recherche se situent la plupart du temps entre ces deux pôles extrêmes. Bien sûr quelques grands-pères ou grands-mères se sont ingérés à outrance dans le processus d'adoption ou d'autres se sont intentionnellement tenus à l'écart, mais dans presque tous les cas ces comportements se sont uniquement produits à l'annonce du projet et, une fois l'enfant arrivé, les grands-parent se sont intéressés à lui (sans y être forcés et sans exagération). Les modes d'accompagnement du projet d'adoption ne sont donc pas exclusifs et les grands-parents sont capables d'utiliser différentes « stratégies » : tantôt l'ingérence en signifiant clairement leur désaccord et tantôt leur participation active. C'est le cas précisément de Françoise et de Rémi, mais aussi de Pauline.

Les grands-parents qui ont d'emblée opté pour une attitude de non-ingérence ont eu tendance, plus que les autres, à la conserver tout au long du processus. Cependant, cette stratégie est beaucoup moins agressive pour les parents adoptifs que celle de l'ingérence. Pour les grands-parents, elle est aussi moins menaçante au chapitre des relations interpersonnelles. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne se sont pas intéressés à l'enfant et à la nouvelle famille. Ils l'ont simplement fait avec moins d'ardeur que les autres. Ainsi, Jeanne d'Arc conservera une relation distante avec son fils, sa bru et leurs enfants.

Le cas de Monique et de Roger illustre bien quant à lui un cas « mitoyen » où la non-ingérence signifiée au départ a fait place à un rapprochement quasi palpable aujourd'hui. Monique explique quelles furent leurs réactions à l'annonce du projet de leur fils et de sa femme :

On peut dire qu'au départ de l'adoption, les premières démarches, c'est vraiment le couple qui les fait et nous les parents on a essayé de se tenir loin un peu de ça parce qu'on s'est dit ça leur appartient, c'est leur décision. Puis on était peut-être un peu craintifs aussi.

Monique sera ensuite extrêmement émue à l'annonce de la proposition (« On m'a appelée au bureau pour me dire que je serais grand-mère trois fois. T'as des courants qui te passent un peu partout »). Elle trouvera le geste généreux alors que Roger aura de la difficulté à croire en la faisabilité du projet. Les enfants étant sur le point de mettre les pieds en sol canadien, ils seront incapables de rester à distance. Ils se rendront à l'aéroport pour les accueillir. Roger commente ainsi leur geste : « On était plusieurs de la famille. Ce n'était pas juste de la curiosité, c'était aussi un sentiment d'approbation ». Monique renchérit en disant : « C'était d'appuyer leur geste ».

En fait, Monique et Roger navigueront constamment sur le « continuum de la distance et de l'ingérence ». Tantôt cherchant à ne pas intervenir, tantôt voulant à tout prix exprimer leur approbation, se rapprocher des enfants qu'ils adorent et de leur fils et belle-fille dont ils sont très fiers, et tantôt se distanciant à nouveau par crainte de s'ingérer dans l'éducation et dans les valeurs transmises aux enfants par exemple. C'est le cas notamment quand il s'agit de leur faire des cadeaux :

Je trouve que les enfants de nos jours ils ont tellement tout sans le demander que lorsqu'on offre un présent, on donne souvent un certain montant d'argent en demandant aux parents de l'appliquer sur un présent qui va être vraiment profitable à l'enfant.

Ne pas offrir et choisir eux-mêmes des présents pour leurs petits-enfants indique le souci de ne pas imposer ses propres critères du bien pour respecter avant tout les parents dans leur façon d'éduquer leurs enfants.

3.6 La valorisation à outrance de son enfant perçu comme un héros

L'adoption simultanée de plusieurs enfants (la plupart du temps une fratrie) est un phénomène peu fréquent qui interpelle l'entourage de façon particulière. Amis, voisins, collègues et parenté y vont de leurs remarques. Les grands-parents, plus que toute autre personne, hormis les parents bien sûr, se sentiront concernés malgré eux. Face à cette adoption multiple, ils pourront être envahis par différents sentiments : crainte, découragement, incrédulité, enthousiasme, etc. Il sera possible également que cette responsabilité parentale inhabituelle modifie les rapports qu'ils entretenaient jusque-là avec leur enfant. Certains offriront davantage leur aide dans les premiers mois suivant l'arrivée des petits-enfants ou, encore, développeront un discours hautement valorisant, faisant de leur enfant un héros pour son grand geste.

C'est un peu ce qui arriva à Monique et à Roger quand leur fils leur annonça qu'il allait adopter trois petites sœurs originaires de la Colombie et âgées de 1, 2 et 4 ans. Ils ne se dirent pas surpris d'abord par le nombre, considérant l'amour du couple pour les enfants et leur grand désir d'en avoir plusieurs. Roger avait par contre certaines inquiétudes :

Je trouvais ça un peu, je ne dirais pas téméraire, mais un peu fort. Au niveau de l'implication, tu te dis qu'un enfant c'est un risque, mais là c'est multiplié par trois. Je n'étais pas contre, je n'ai jamais été contre, mais j'ai eu beaucoup de difficulté à me mettre dans la tête que c'était possible. Parce que je voyais qu'il y avait beaucoup de risques.

Monique pour sa part trouvait le geste bien « généreux ». En fait, le mot « généreux » sera peut-être le mot le plus souvent utilisé en entrevue par les grands-parents. Par exemple, Roger dira pour expliquer le succès du projet : « Ils ont été généreux plus que la moyenne. À date les résultats sont excellents. Je pense que c'est leur générosité qui a fait que les résultats sont là ». Durant toute l'entrevue, qui normalement porte surtout sur les grands-parents et sur leurs petits-enfants, Monique et Roger parleront en abondance de leur fils et de sa femme. Ils les perçoivent comme ayant le sens de la famille, une très bonne discipline, affectueux, dynamiques, bons parents et bien sûr généreux. Ils sont fiers de ce qu'ils ont accompli et ils ne s'inquiètent pas du tout pour l'avenir de leurs petits-enfants parce qu'ils évoluent dans un milieu sain.

Tout cet enthousiasme envers la nouvelle famille aura des répercussions inattendues celles-là, sur leurs autres relations familiales. En effet, l'histoire de ce couple les a accaparés un peu au détriment de leurs deux autres enfants. Ce déséquilibre sera cependant perçu rapidement par Monique :

La seule chose qu'il a fallu un peu, à un moment donné, faire attention, c'est que ces trois enfants-là t'arrivent, c'est le geste que tu trouves très grand, très généreux. Tout le monde en parle, ça se dit. Moi j'ai senti qu'il a fallu faire attention par contre vis-à-vis de nos autres enfants, entre autres mon autre garçon dont sa femme attendait un bébé. Déjà qu'ils habitaient à l'extérieur de la région, on voyait des fois plus souvent nos petites Colombiennes que nos petits Saguenéens.

Nuançant leur valorisation à outrance de leur fils et de sa femme, qu'ils étaient venus à considérer comme des quasi héros, Monique et Roger remettront un peu les pendules à l'heure en reconsidérant les naissances distancées comme un investissement parental équivalent :

Je pense que ça a fini qu'on n'a pas forcé les choses, qu'on n'a plus tellement porté attention. Mais il reste qu'il a quand même fallu ne pas trop mettre d'emphase parce que le geste était tellement grand qu'ils étaient allés en chercher trois puis... dans mon livre à moi, le geste était aussi grand de la part de ma fille, d'en avoir eu trois elle aussi. Mais il y a un certain bout où on s'enflammait un peu là. Il ne fallait pas trop mettre d'emphase. Il ne fallait pas se concentrer exclusivement sur un enfant versus l'autre qui fait aussi sa part. Il a fallu faire attention pour ne pas démarquer l'un de l'autre.

Malgré cette considération on sent tout de même que Monique et Roger demeurent fascinés par cette adoption d'une fratrie :

C'est un peu exceptionnel ou inusité tu sais. Plus que quelqu'un qui en a naturellement. Parce que tous les gens que je rencontrais je leur disais : « Mon fils a pris des petites filles en adoption ». Ah oui! Combien? Trois. Quoi? Là les gens venaient mal, les frissons, tu voyais qu'ils frissonnaient de partout. Assez qu'à un moment donné il a fallu dire : on va l'annoncer tranquillement qu'ils en ont pris trois parce qu'on sentait que les gens trouvaient le geste tellement grand.

Alors que Monique et Roger ont à priori adopté la stratégie de la non-ingérence dans les toutes premières phases du processus et qu'ils continuent de la mettre de l'avant quand cela concerne l'éducation des enfants (ne pas émettre d'opinion), ils se positionnent tout autrement en valorisant haut et fort le couple de parents adoptifs. Comme d'autres « stratégies » (conscientes ou inconscientes) d'accompagnement de la famille adoptive, ce comportement a eu un impact sur les relations intergénérationnelles de façon plus large, de sorte qu'ils ont dû reconsidérer leur attitude face à leurs autres enfants afin de rétablir l'équilibre.

4. Investissements à l'égard de l'enfant adoptif comparativement à ceux envers les petits-enfants biologiques

Devenir grand-parents adoptifs, alors qu'ils ont déjà des petits-enfants biologiques, amène presque inévitablement les grands-parents à se positionner par rapport à ce double statut. Même si la question de l'équité n'est pas ouvertement discutée entre eux et avec leurs enfants (parents adoptifs), il n'en demeure pas moins qu'elle occupe une place importante dans leur vie. En très grande majorité, les grands-parents ayant

participé à notre recherche se proclament contre toute forme de favoritisme au sein des familles. C'est la règle de l'égalité entre tous qui domine largement leurs discours. C'est donc dire que de la part des grands-parents, les investissements à l'égard de l'enfant adoptif, comparativement à ceux concernant leurs petits-enfants biologiques, ne sont pas, à priori, supérieurs. N'étant pas vraiment supérieurs, peut-on alors penser qu'ils soient différents? Encore là les grands-parents hésitent à avouer un éventuel traitement différentiel. La réponse maintes fois entendue « *On ne fait pas de différence* » est dite avec une telle spontanéité et un tel charisme qu'on la croirait apprise dans un quelconque catéchisme du genre « Petit manuel des grands-parents équitables ».

Ce discours sur l'équité sera toutefois traité plus en profondeur dans la deuxième section du prochain chapitre où nous aborderons la question de la différence de l'enfant. Ici nous souhaitons examiner cet aspect de la question sous l'angle de l'accompagnement de la famille adoptive. Il ne s'agit pas tant de savoir si l'enfant adopté a un statut particulier aux yeux de ses grands-parents et au sein de la parenté, s'il a droit à un traitement de faveur ou si au contraire il a un statut inférieur, mais bien de voir si les grands-parents se sont investis d'une manière particulière auprès de l'enfant et de la famille depuis son arrivée.

Dans deux cas seulement les grands-parents ont dit avoir accordé plus d'attention à un enfant adoptif qu'à leurs autres petits-enfants. Madeleine et Gérard l'ont fait à l'arrivée de Vincent, alors âgé de 6 ans, parce qu'il ne parlait pas français et jouait peu avec ses cousins et cousines. Le gamin étant, semble-t-il, plus porté à aller vers les hommes, Gérard prit plaisir à l'amener dans son atelier et en camion. Plus tard l'enfant apprendra le français et connaîtra mieux les membres de sa nouvelle famille, ce qui fera dire à Gérard : « À part ça, il est intégré pas mal dans le moule ».

L'autre cas concerne à nouveau Monique et Roger dont nous avons parlé précédemment à propos de la valorisation à outrance de la famille adoptive. Leurs investissements auprès de leurs petits-enfants adoptifs sont supérieurs à ceux de leurs petits-enfants biologiques qui habitent loin. Les fillettes sont allées facilement dans leur bras et ils n'ont pas eu de difficulté à s'attacher à elles. Ils les ont vues s'adapter, grandir, évoluer, ce qui ne leur est pas possible avec leurs petits-enfants biologiques. Cet investissement privilégié diffère de celui de Madeleine et de Roger, car il demeure constant. Cela est sans doute attribuable à trois facteurs : la charge de travail considérable des parents adoptifs suite à l'adoption de la fratrie, la proximité résidentielle et l'enthousiasme pour le « geste » posé par les parents.

5. L'apport de l'expérience adoptive

De façon générale, l'acquisition du statut de grand-parent ne représente pas uniquement un changement de rôle auprès de ses enfants. La grand-parentalité n'est pas qu'instrumentale. Elle est aussi une nouvelle expérience de vie. En entrevue, les grands-parents ont abordé cette question sous deux angles : celui des changements d'opinion et d'attitude survenus à la suite de l'adoption et, de façon plus générale, celui de leur développement individuel.

5.1 Changements d'opinion et d'attitude à la suite de l'adoption

Pour bien des gens l'adoption d'un enfant n'est ni banale ni « naturelle ». Cette démarche fait appel à une certaine ouverture puisqu'elle exige l'intégration, au sein du couple, de sa famille, de sa parenté et de son réseau social, d'un enfant issu d'une autre famille et d'une autre culture que la sienne. Une telle ouverture n'est pas toujours présente ou suffisante chez les candidats à l'adoption et certains renoncent en cours de route ou sont refusés suite à l'évaluation psychosociale de leur projet. Il va sans dire que cette ouverture ne sera pas forcément présente chez les grands-parents qui n'ont pas fait eux-mêmes le choix d'avoir un petit-enfant adoptif d'origine étrangère. Certains ont des réactions négatives ou certaines appréhensions de voir arriver un petit enfant étranger (parfois déjà grand) dans la famille : un enfant qui ne sera pas son descendant, qui ne parlera pas sa langue et qui ne sera pas de sa couleur (et de surcroît plutôt foncé parfois). Nous avons vu au début de ce chapitre que ce fut le cas de Rémi qui a eu bien du mal à faire le deuil de la grand-parentalité biologique, de Laurette et de Marcel qui ont été moins enthousiasmés par le projet d'adoption de deux petits garçons haïtiens que par celui de leurs petites-filles d'origine chinoise et enfin de Georges d'une part et de Réjeanne d'autre part qui craignaient que leurs futurs petits-enfants (Coréen et Haïtien) soient victimes de racisme.

Ces appréhensions sont légitimes parce que de tout temps, pour beaucoup de gens, l'inconnu (au sens large) est menaçant et fait peur. Les préjugés sont tenaces et souvent difficiles à déloger. Mais les préjugés (juger avant de...) ont parfois ceci de bien : ils tombent quand survient la connaissance. Les réactions négatives, les appréhensions et les jugements des grands-parents ont donc aussi tendance à disparaître quand l'enfant arrive au sein de la famille avec un joli sourire aux lèvres ou encore quand il est assez grand pour tendre la main.

La « magie » de l'adoption opère donc un changement dans les opinions et les attitudes des grands-parents. Certains ne réagiront plus de la même façon devant des actes ou des paroles racistes ou encore ils seront **davantage ouverts à l'Autre (à l'étranger)**. Réjeanne et Laurette, qui toutes deux avaient exprimé leur réticence à l'adoption d'enfants noirs, ont eu à faire face à leur tour à des commentaires de nature raciste en présence de leurs petits-enfants et elles ont été blessées par ces propos. Dans les deux cas, des personnes qu'elles connaissaient n'ont pas daigné regarder leurs petits-enfants en leur présence et l'une d'elles a même dit qu'elle aurait renié sa fille si elle avait adopté un enfant noir. Réjeanne, qui reçut cette phrase en plein visage, dit avoir eu « un petit froid dans le dos ». S'étant attachée à ses deux petites-filles, elle ne voit plus l'adoption d'un enfant étranger de la même façon qu'auparavant.

L'expérience de la grand-parentalité adoptive peut permettre aussi aux parents de **mieux comprendre leur enfant (parent adoptif)**. Cela s'est produit notamment chez les pères qui ont fait le voyage d'adoption avec leur fille dans le pays d'origine de l'enfant.

D'autres rapprochements ont bien sûr été observés dans les familles de notre corpus, mais ils n'étaient pas directement liés au processus d'adoption lui-même. Ils pouvaient être dus, par exemple, à la grand-parentalité tout court (fréquentations plus grandes de son enfant afin de voir évoluer ses petits-enfants), à une affinité naturelle entre parent et enfant ou à tout autre circonstance (une fille s'est rapprochée de sa mère à la suite du décès de son père).

5.2 Apport de l'expérience adoptive au développement individuel des grands-parents

L'expérience de l'adoption d'un enfant étranger déjà grand par un couple ou une personne seule peut « profiter » à son réseau social, particulièrement aux membres de sa famille. Il arrive souvent qu'ils développent un intérêt pour le pays d'origine de l'enfant et une sensibilité plus grande à l'égard des difficultés de l'adoption tardive, ainsi qu'à l'existence du racisme et des préjugés. Ils deviendront peut-être aussi plus curieux des origines de l'enfant, prenant conscience de leur importance.

Étant donné leur position centrale dans le groupe familial, les grands-parents adoptifs se trouveront parmi les premiers à témoigner de cet « effet sensibilisateur », lequel est particulièrement marqué quand l'un d'eux a fait

le voyage dans le pays de l'enfant et chez ceux dont l'entourage valorise beaucoup le geste posé par leur enfant.

Il est assez facile de repérer dans le discours des grands-parents des indices des bénéfices qu'ils retirent de l'expérience adoptive. Par exemple, quand Georges et Rémi racontent leur voyage dans le pays de l'enfant avec leur fille, il apparaît évident que ce périple, plus long et plus difficile que prévu, leur a permis de **développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leurs capacités de relever des défis**. Ils se sont montrés débrouillards, fonceurs et chacun est revenu de son voyage avec le sentiment d'avoir été utile à sa fille et de s'être rapproché d'elle.

D'autres ont appris à **reconnaître la discrimination, le racisme et les préjugés** existant réellement dans la société aujourd'hui comme Laurette qui dit, à propos du racisme : « Moi je pensais que ça n'existait même pas. Ça m'a peut-être fait apprendre que oui ça existe encore » ou encore Réjeanne qui fait état de ses observations :

Les gens les aime hein... [les enfants noirs]. Tout le monde les aime quand ils sont petits, c'est ça qu'est l'histoire. Tout le monde les aime, mais quand ils sont grands... On espère que d'ici ce temps-là ça va peut-être se calmer un peu [les actes racistes].

Le voyage de Georges en Roumanie avec sa fille l'a aussi énormément **sensibilisé à la situation des orphelins, au pays lui-même et aux origines de son petit-enfant**. Puisque la prise en charge de l'enfant s'est faite de façon progressive et qu'il se rendait à l'orphelinat tous les jours, il en a profité pour visiter l'établissement. Il était curieux, mais il cherchait surtout à connaître le milieu dans lequel son petit-fils Nicolas avait vécu pendant plusieurs années. Dans son récit, il parlera du sort réservé aux orphelins en Roumanie qui n'auront jamais la chance d'être adoptés. Il s'efforcera d'accumuler différents souvenirs du pays et visitera les lieux importants de la capitale. Déjà sensibilisé par une petite-nièce adoptive à l'importance des origines pour les enfants adoptés, il prit de nombreuses notes à propos de l'histoire de Nicolas :

Je trouve que c'est important parce que j'ai vu la fille de ma nièce qui a tellement cherché ses origines. (...) Je vais lui donner au petit gars tous mes souvenirs et même mon journal. (...) J'ai tout marqué dans ça : sa ville, sa mère, son père. S'il veut avoir des informations, j'ai tous les détails. Ce que j'entendais, je l'écrivais. J'ai à peu près un journal de dix pages écrites des deux côtés. Le petit gars il va lire ça plus tard et il dira : « C'est ça mon histoire. ». Il va se poser des questions, c'est sûr, de toutes les manières : « D'où je viens? Qui est mon père? ».

Quelques grands-parents très proches de leur enfant et de leurs petits-enfants pourront **aussi prendre conscience des difficultés particulières de l'adoption tardive**. Ce fut notamment le cas de Pauline qui a bien compris, contrairement à d'autres grands-parents rencontrés, que l'enfant déjà grand à son arrivée dans son nouveau foyer présente parfois des comportements devant lesquels les parents se sentent un peu dépassés :

La première fois qu'elle l'a amenée au centre d'achats, elle lui a fait une crise épouvantable. Elle ne voulait plus sortir. Elle trouvait ça tellement beau tout ce qu'elle voyait qu'elle se jetait à terre puis elle criait et elle braillait. Elle ne voulait pas sortir de là. Deux fois qu'elle lui a fait ça. Des grosses crises, ça a l'air. Moi je n'étais pas là. Elle criait, elle pleurait, elle se jetait par terre, elle ne voulait pas sortir. La deuxième fois mon autre fille était avec elles. Bien elle l'a prise par le bras puis elle lui a dit : « Tu vas sortir d'ici ! ». Solange elle n'est pas capable de la chicaner. Si elle pleure, elle pleure avec elle.

Laurette racontera aussi les problèmes que leur fils et sa femme ont eu à vivre avec leurs deux garçons adoptés alors qu'ils avaient 6 et 9 ans. L'un mordait les gens qui le contrariaient, par exemple, et l'autre accumulait de très gros retards scolaires en plus de faire épisodiquement des fugues en menaçant de retourner dans son pays. Considérant ces difficultés, Laurette exprime de sérieuses réticences à l'égard de l'adoption tardive : « Je conseillerais aux parents qui veulent adopter des enfants de peut-être les adopter plus tôt, quand ils le peuvent ».

L'adoption permet parfois aux grands-parents adoptifs de **récolter personnellement un certain prestige du geste posé par leur enfant**. Ceci survient notamment lorsque leur entourage (amis et famille) ne cesse de valoriser ce « grand geste humanitaire » qu'est l'adoption d'un orphelin du Tiers Monde perçu comme ayant été sauvé des affres de la misère, comme il est arrivé à trois couples de grands-parents ayant participé à notre recherche. Pour les amis de Simone et de Maurice, leur fils et sa femme ont fait preuve de beaucoup de générosité d'avoir adopté trois enfants d'un autre pays et eux-mêmes sont considérés comme partie prenante de ce geste : « Bien nos amis ils sont tous fiers. Nous autres on est des héros ! ». Monique et Roger se sont aussi trouvés objets d'une attention particulière depuis que leur fils et sa femme ont adopté une fratrie de trois enfants. Un peu dans le même sens, Pauline et Yvon ont bénéficié de l'admiration que leurs amis portent à leur fille qui a adopté seule une petite fille de Roumanie.

En somme, l'expérience de l'adoption peut constituer pour les grands-parents une occasion tout à fait spécifique d'ouverture et de changement dans la mesure où elle les met en situation de renouveler leurs perceptions des autres, mais aussi celles qu'ils ont d'eux-mêmes.

Conclusion du chapitre 2

Nos observations de la grand-parentalité adoptive concordent bien avec le tableau que tracent Attias-Donfut et Segalen (1998) de l'état de grand-parent aujourd'hui, i.e. celle d'une position à la fois valorisée et marquée par une certaine indétermination, obligeant chacun à trouver des ajustements personnalisés. Dans les cas de l'adoption, ces caractéristiques de valorisation et d'indétermination se manifestent aussi à l'égard du lien établi avec l'enfant d'origine étrangère.

La grand-parentalité en elle-même n'est pas toujours bien accueillie au départ, tout comme le projet d'adopter un enfant à l'étranger, mais de façon assez généralisée, l'acceptation entière de ce statut et de cet enfant finit par dominer. Plusieurs ont un discours pro-adoption, alors que d'autres ont plutôt des réserves, mais les discours expriment un large consensus quant au bonheur d'être grand-parent. L'accompagnement de la famille adoptive par les grands-parents peut prendre différentes formes et les changements dans les rapports intergénérationnels peuvent s'exprimer de plusieurs façons. Néanmoins, les investissements à l'égard de l'enfant adoptif ne sont pas supérieurs à ceux qui sont orientés vers les petits-enfants biologiques.

Par ailleurs, devenir grand-parent adoptif se révèle une expérience personnelle positive pour plusieurs et elle fait de la grand-parentalité adoptive une source supplémentaire de valorisation individuelle et sociale. Cela ne va pas cependant sans que soit secouée leur vie, comme l'a dit très spontanément Rémi : « L'adoption c'est un chambardement dans la vie des grands-parents. Les petits Colombiens dans la vie des grands-parents c'est quelque chose ».

CHAPITRE 3

LES REPRÉSENTATIONS DE L'ENFANT, DE SON LIEN ADOPTIF, DE SES ORIGINES ET DE SA DIFFÉRENCE

La place faite à l'enfant nouvellement arrivé dans sa famille élargie dépendra, entre autres, des représentations que chacun des membres de celle-ci aura de cet enfant, de ses origines et de sa différence, mais aussi de l'adoption en tant que mode de constitution d'une famille et d'établissement de la filiation. Ainsi, une tante pour qui les liens du sang sont incontournables aura de la difficulté à considérer le petit neveu ou la petite nièce adopté(e) comme un membre à part entière de la parenté. De même, un grand-père qui avoue ne pas aimer les Noirs, ne sera pas tout à fait à l'aise avec l'enfant de sa fille adopté en Haïti. Ce chapitre traitera du point de vue des grands-parents sur leur petit-enfant adoptif, sa personnalité, son identité ethnoculturelle et ses conditions de vie d'origine. Il relèvera également le discours qu'ils tiennent sur sa différence (de filiation, de couleur, d'origine et de culture).

1. L'enfant tel que perçu par ses grands-parents

Il s'agit, dans cette section, de faire ressortir les images et les perceptions que les grands-parents interrogés ont véhiculées en entrevue. Comment perçoivent-ils l'enfant lui-même (sa personnalité)? Comment se situent-ils par rapport à son identité ethnoculturelle (négligence ou reconnaissance)? Les conditions de vie d'origine et la situation d'abandon de l'enfant sont-elles connues, considérées, occultées? Voilà autant de questions auxquelles cette première partie tentera de répondre.

1.1 Ses attitudes et sa personnalité

Tous les grands-parents ont spontanément, à un moment ou à un autre de l'entrevue, parlé des attitudes et de la personnalité de leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s). Plusieurs termes ont évidemment été employés, mais un certain nombre de façon récurrente. Les qualificatifs utilisés méritent d'être examinés suivant deux axes : d'une part, ceux concernant les enfants au moment de leur arrivée dans la famille et pendant les premiers mois de leur adaptation, et, d'autre part, ceux rattachés aux enfants une fois leur intégration complétée.

Les récits qui décrivent les enfants dans leur toute première phase d'adaptation mettent l'accent surtout sur les comportements qui comblent ou réduisent la distance entre l'enfant et son nouvel environnement, de même que sur sa singularité. Ils traduisent la perception d'un enfant étranger découvert au fil de rencontres plus ou moins ponctuelles. Rejoignant les observations de plusieurs autres grands-parents, Madeleine et Gérard parlent ainsi de leur petit-fils adopté en Roumanie alors qu'il avait 6 ans :

Au début il nous prenait par la jambe et il nous embrassait partout. On aurait dit que c'était dû à l'affection qu'il avait manquée. Il fallait qu'on le prenne. On était à côté de lui pareil comme un petit enfant. On aurait dit que ce moment-là qu'il n'avait pas eu il le vivait... Il fallait qu'on l'embrasse, qu'on le serre. Il a passé ce temps-là. Mais nous ça ne nous causait pas d'inquiétude. C'était chaleureux de le voir. On ne s'inquiétait pas de dire : va-t-il rester bébé? Non, parce que c'était une étape régulière. Il cherchait de l'affection. On ne s'attendait pas à ça. C'était une surprise de voir qu'il était chaleureux comme ça. Il était intelligent, il voulait tout savoir, tout voir.

En fait, les enfants ont surtout été décrits à leur arrivée comme étant « émerveillés » par les petites choses de notre mode de vie moderne (lumières, toilette, téléphone, télévision, etc.), « curieux », « recherchant de l'affection » ou encore « affectueux », « colleux » et « chaleureux ». Ces qualificatifs concernent avant tout des enfants expansifs : qui vont facilement vers les gens, vers les choses leur paraissant inusitées et qui expriment facilement leurs opinions et leurs sentiments. D'autres ont servi à décrire des enfants plus introvertis, moins portés à s'ouvrir aux autres : « distant », « fuyant » ou « en retrait ».

Une autre facette de la personnalité de l'enfant adopté tardivement, notée par un certain nombre de grands-parents, a été son « caractère » à son arrivée. Ce mot semble utilisé pour signaler indirectement que l'enfant ne se modelait pas spontanément aux attentes des adultes ou à la culture de la famille. Simone et Maurice disent ceci à propos de leur petite-fille d'origine vietnamienne : « C'est sûr qu'une enfant... elle avait 7 ans. Ça veut dire qu'elle avait déjà un petit caractère. (...) Parce qu'elle, à l'âge qu'elle avait, elle avait du caractère ». Les expressions « avait du caractère », et « a un petit caractère » ont été reprises pour décrire certains enfants à toutes les phases de leur intégration.

La majorité des perceptions exprimées à propos des enfants une fois leur intégration complétée peuvent être classées en trois catégories : celles concernant leurs qualités intellectuelles, leurs qualités sociales et leurs qualités personnelles.

Le qualificatif « intelligent » a été le plus souvent utilisé. Or, l'une des inquiétudes des grands-parents adoptifs, avant l'adoption, est de ne pas connaître les antécédents de l'enfant. Sera-t-il en bonne santé mentale? Apprendra-t-il facilement le français? Aura-t-il des difficultés scolaires? Sans doute qu'une fois que l'enfant

démontré ses capacités d'apprentissage, les grands-parents sont soulagés et heureux de constater qu'il est intelligent. Cette qualité, qui était peut-être la plus espérée, serait alors mise de l'avant spontanément.

Les grands-parents ont décrit comme « intelligents » des enfants d'origine européenne, latino-américaine et asiatique, mais aucun enfant noir (pourtant les plus nombreux de notre échantillon). On ne saurait en tirer aucune conclusion sérieuse, notre échantillon n'étant pas du tout représentatif. On peut quand même penser que cela reflète des préjugés raciaux favorables aux Blancs, ainsi que des préjugés concernant les grandes capacités intellectuelles des Asiatiques, dont témoignent des jeunes Vietnamiens de Montréal qui se plaignent d'être trop rapidement qualifiés de « bolles » alors que leurs performances scolaires sont attribuables aux efforts considérables qu'ils consentent à leurs études (Méthot 1995).

Les qualités sociales des enfants ont aussi été parmi les plus citées, mettant encore une fois l'accent sur la capacité de l'enfant de s'intégrer. Elles concernent son ouverture avec les gens (sociabilité) : « va spontanément vers les autres », « se mêle beaucoup aux autres », « difficile d'approche », « est dans sa bulle », « distant » ; son respect des règles de conduite (docilité) : « capable d'écouter », « discipliné », « bien élevé » ; et ses attitudes qui facilitent les interactions sociales : « gentil », « souriant », « attachant », « généreux », « affectueux », « drôle », « charmeur », « pas gêné », « capable de faire des compliments », « comédien » et « pas dérangeant ».

Les grands-parents ont également parlé, mais de façon moins importante, des qualités personnelles des enfants, c'est-à-dire celles qui les singularise. Les termes « débrouillard », « ambitieux », « indépendant », « orgueilleux », « actif », « sage » et « enthousiaste » ont par exemple été utilisés de même que les expressions « a du charisme » et « est un meneur ».

Certains grands-parents ont été critiques de la personnalité de leur petit-enfant. Par exemple, quand ils ont noté sa difficulté à composer avec les autres. Notons néanmoins que les qualificatifs positifs sont largement ceux les plus dominants dans leur discours, comme le montre cet extrait de l'entrevue faite avec Andréa qui décrit les trois enfants de sa fille Nadine, dont deux ont été adoptés :

Ce sont des enfants supers. Ils ne se chicanent jamais, jamais. On ne les entend pas. C'est incroyable des enfants comme ça tu sais. C'est merveilleux. Ils sont tellement sages, tellement attentifs.

1.2 L'identité ethnoculturelle des enfants

Les enfants adoptés à l'étranger par des familles québécoises pourront tous obtenir, à la fin du processus légal d'adoption, la citoyenneté canadienne. Leur filiation d'origine sera éteinte et un nouveau certificat de naissance leur sera délivré où il ne sera aucunement mention de leur adoption. Ils auront les mêmes droits que tout autre enfant né de ses parents et ils seront considérés comme des Canadiens à part entière aux termes de la loi. Dans les faits, cependant, comme tout immigrant, ils seront à un moment ou à un autre de leur vie amenés à réfléchir et à se situer face à leur identité ethnoculturelle. Les autres les y obligeront d'ailleurs, surtout si leur physique ou leur langage laissent supposer qu'ils puissent être « d'origine étrangère ». En effet, un enfant Noir ou Asiatique risque d'être perçu beaucoup plus facilement comme un fils d'immigrant qu'un enfant russe aux yeux bleus qui s'exprime avec un accent québécois.

Nous concevons ici la représentation de l'identité ethnoculturelle comme s'exprimant dans la définition de l'enfant en des termes se rapportant à son groupe ethnique et à sa culture d'origine : Coréen, Asiatique, Noir, Latino, Colombien, par exemple. Les grands-parents font-ils référence à l'origine ethnique des enfants quand ils parlent d'eux? Leur reconnaissent-ils une double identité ethnoculturelle (dire, par exemple, de leur petite-fille qu'elle est une Canadienne d'origine chinoise)?

Dans nos entrevues, les grands-parents ont rarement défini leurs petits-enfants en des termes référant à leur culture ou à leur groupe ethnique d'origine. Les plus audacieux sont ceux qui interpellent directement l'enfant ou parlent de celui-ci en employant sa nationalité d'origine : « ma petite Chinoise » ou encore « les petits Colombiens ». Une grand-mère appelle aussi sa petite-fille « ma petite Gypsie ». La plupart ont cependant parlé de la vision que l'enfant a de lui-même, de ses origines ou de son pays. Le mot le plus utilisé pour commenter la situation est alors celui de « fierté », comme le font Simone et Maurice quand ils parlent de leur petite-fille Kim adoptée à 7 ans et de leur petit-fils Émile adopté à 2 ans :

Émile ne dira pas vraiment : « J'ai été adopté », il va plutôt dire : « Ça c'est mon pays ». C'est arrivé quand il y a eu les jeux olympiques et qu'il a vu le drapeau de Taïwan. Puis Kim était ici et il y avait une petite Vietnamiennne qui nageait très très bien puis elle a dit : « Grand-maman, viens voir c'est une petite Vietnamiennne comme moi. Regarde si elle est bonne. Dans mon pays ils sont bons comme ça ». Elle était fière. Bien Kim elle est quand même fière de son pays. Émile aussi je pense. (...) Je pense que les trois sont fiers pareil de leur pays.

De même, Julien, adopté en Haïti, est perçu par sa grand-mère comme un enfant qui assume bien son identité d'origine et ses grands-parents le supporte dans sa quête identitaire :

Bien Julien ne connaît pas vraiment son pays. Il parle de ce qu'il a entendu ou de ce qu'il a vu à la télévision. C'est sûr qu'il est fier de son pays. On lui dit que c'est beau, que c'est chaud [rires]. Que c'est un beau pays. (...) Je n'ai pas de crainte pour son avenir parce qu'il est bien dans sa peau. Il est très fier d'être Noir.

Un désintérêt ou un rejet de ses origines ethnoculturelles par un enfant est accueilli avec compréhension, en supposant que cela recèle une certaine insécurité. Comme dans le cas de la sœur de Julien, adoptée au Viêt-nam à l'âge de 5 ans :

C'est drôle parce que le jour de son baptême, il y a une dame Vietnamiennne qui était de la région et que le curé avait connue, qui est venu parler à Karine. Karine la regardait puis elle ne voulait pas répondre et puis on était sûrs qu'elle la comprenait. Elle n'a jamais voulu lui parler. Je ne sais pas si c'était une crainte de retourner là-bas ou qu'est-ce qu'elle s'imaginait. Elle avait dit : « Qu'est-ce qu'elle vient faire, elle? Moi je suis Québécoise ». Elle ne voulait pas parler vietnamien du tout.

Certains grands-parents ont dit qu'il leur semblait important que l'enfant conserve quelque chose de son pays (langue, nourriture, etc.). Ces grands-parents considèrent que leurs petits-enfants adoptés ont des racines ailleurs et que celles-ci pourraient un jour devenir très importantes à leurs yeux. Le cas le plus frappant est sans contredit celui de Georges qui préserve des documents et des souvenirs du pays de son petit-fils et qui souhaite que celui-ci réapprenne un jour sa langue maternelle et recherche ses origines et sa famille biologique, s'il en éprouve le besoin. De même, Simone et Maurice ne sont pas réfractaires à l'idée que leurs petits-enfants retournent un jour dans leur pays : « Ça sera leur décision à eux autres de dire à un moment donné : "Je veux retourner dans mon pays" ».

Les propos des grands-parents sur l'identité ethnoculturelle de leur petit-enfant adoptif ne sont pas très tranchés ou radicaux, comme l'ont été certains de ceux émis par les parents. Peu d'entre eux, par exemple, ont refusé d'aborder la question du passé de l'enfant ou l'ont évacuée complètement. Une grand-mère a bien cherché à l'éviter, mais elle en est sûrement préoccupée puisqu'elle achète toujours à ses petites-filles adoptées en Haïti des poupées noires. En posant ce geste, elle suggère qu'elles ont une spécificité à reconnaître. La plupart des grands-parents souhaitent voir leurs petits-enfants bien dans leur peau et fiers de ce qu'ils sont, ce qui semble aller de pair, pour eux, avec la reconnaissance explicite des leurs origines.

Les termes de référence et d'adresse employés par ces grands-parents pour indiquer l'identité ethnoculturelle des enfants adoptés ne sont pas aussi diversifiés que ceux qui désignent les enfants d'immigrants de première ou de deuxième génération (voir par exemple Méthot 1995). Les termes « Québécois », « Chinois », « Colombiens », « Noir » et « Gypsie » font référence à des populations vivant dans un pays (ou une province) bien précis ou à un groupe de personnes partageant des caractéristiques ou une culture communes. Des

expressions véhiculant l'idée d'une double identité ethnoculturelle telles que « Québécois d'origine haïtienne » ou encore comme « Sino-Canadien » n'ont pas du tout été employées par les grands-parents, alors qu'elles l'ont été par des parents. Néanmoins, Françoise et Rémi disent que leurs petits-enfants adoptés en Colombie se situent dans une double affiliation: « Ils sont drôles les petits, ils disent qu'ils ont deux pays : " On a deux pays nous autres : la Colombie et le Canada" ».

Dans l'ensemble, la question de l'identité ethnoculturelle de leur petit-enfant adoptif et de la manière dont il l'assume n'apparaît pas constituer une préoccupation centrale pour les grands-parents. Ils sont plus directement interpellés par son histoire personnelle et ses origines.

1.3 Ses conditions de vie d'origine et sa situation d'abandon

Les perceptions que les grands-parents ont de leurs petits-enfants adoptifs peuvent être influencées par le discours que tiennent ces enfants ou leurs parents adoptifs à propos de leurs conditions de vie et de leur abandon. En effet, ne rien connaître du passé d'une fillette de 3 ans et savoir qu'un garçon de 6 ans a été maltraité et a souffert de malnutrition depuis sa naissance fait inévitablement une différence. Les conditions de vie d'origine (pauvreté, maladie, malnutrition, etc.) et la situation d'abandon (âge de l'enfant, lieu, circonstances...) sont-elles connues et considérées par les grands-parents adoptifs? Ont-ils recours au passé de l'enfant pour expliquer ses comportements? C'est à ces questions que nous cherchons à répondre ici.

À une exception près, tous les grands-parents ont parlé des origines de leur petit-enfant adopté tardivement. Tous n'ont pas, par contre, le même degré de connaissance de son histoire et le même intérêt pour le sujet. De plus, leur connaissance de la question est évidemment beaucoup moins développée que celle des parents, comme il fallait s'y attendre.

Certains ont à peine abordé le sujet, se limitant à dire qu'ils avaient d'abord craint l'adoption tardive parce que l'enfant a déjà un passé et des souvenirs. Un couple avoue ne pas se poser de questions, se contentant de la version de l'histoire donnée par la mère adoptive :

C'est difficile à dire qu'est-ce que c'était son vécu. (...) Ginette nous a dit ce qu'elle avait à dire. Puis non... ça ne nous donnerait rien. C'est tellement loin, ça donnerait quoi?

Par contre, certains grands-parents ont raconté l'histoire de l'enfant exactement dans les mêmes termes que les parents eux-mêmes. Ils l'avaient bien retenue dans tous ses détails. C'est donc dire qu'ils portent un intérêt au passé de l'enfant et perçoivent son importance dans le développement ultérieur de sa personnalité. Ils sont alors d'autant plus conscients qu'une adoption tardive ne se réalise pas dans les mêmes conditions qu'une adoption précoce :

À un moment donné ça a probablement été moins facile pour les parents parce qu'elle avait déjà son petit caractère. Tu sais, tu ne transplantas pas un enfant de 7 ans comme un bébé, puis surtout dans un autre pays.

Cette différence entre les deux types d'adoption a été mise en évidence surtout par les grands-parents dont leurs enfants ont réalisé à la fois une adoption précoce et une adoption tardive. C'est le cas de Monique et de Roger dont leur fils et leur belle-fille ont adopté trois petites sœurs colombiennes âgés de 1, 2 et 4 ans :

La plus vieille ayant la langue du pays, il a fallu qu'elle se réadapte, elle. Son audition, ce qu'elle avait appris, il fallait que ça soit rechangé avec des gens complètement nouveaux, avec un climat différent. Pour elle ça a dû être pire que pour les deux autres. Elles étaient plus bébés.

La plupart utilisent le peu d'informations qu'ils ont sur le passé de l'enfant pour expliquer certains de ses comportements. Les cas les plus similaires et les plus nombreux sont ceux des grands-parents qui attribuent l'émerveillement de l'enfant, dans les premières semaines suivant son arrivée, à ses conditions de vie d'origine. Françoise explique ici la surexcitation de ses petits-enfants adoptifs la première fois qu'ils sont allés chez elle :

Tout était nouveau pour eux autres ici comme chez Nathalie. Ils jouaient après la télévision puis ils jouaient après le téléphone puis ils touchaient à quelque chose et ils se disaient « mira », ça veut dire « viens voir ». Puis l'autre partait et il allait voir puis c'était « mira » l'autre bord et là il partait sur un autre bord. Moi je pense qu'ils n'étaient jamais allés dans une maison de leur vie.

De même, Madeleine dira de son petit-fils Vincent :

C'était une joie pour lui d'avoir des cadeaux parce qu'il n'avait jamais rien eu dans son pays. Puis tout l'émerveillait : les lumières, la télévision, le téléphone. Le fait d'allumer une lumière c'était pour lui très excitant.

Lorsqu'elles sont connues, les conditions de vie d'origine de l'enfant de même que les circonstances de son abandon sont très majoritairement prises en compte. Elles ne sont que très rarement occultées. Au contraire, elles servent d'explication à certains problèmes et comportements qui autrement seraient jugés incompréhensibles ou même déviants. Une grand-mère explique, par exemple, le fait que sa petite-fille soit « dure pour son corps » par le peu de soins médicaux qu'elle recevait à l'orphelinat et les maladies souffrantes qu'elle a dû endurer (otites non soignées notamment). Elle rapporte aussi qu'elle avalait toute nourriture de façon gloutonne, en plus d'en cacher un peu partout dans la maison, et attribue ces comportements au manque de

nourriture disponible à l'orphelinat et à la nécessité des enfants de manger très vite leur portion ou de la cacher. Une autre grand-mère comprend aisément les difficultés scolaires de son petit-fils arrivé au Québec à l'âge de 9 ans, alors qu'il n'était pas du tout scolarisé. Elle dit aussi ne pas être très surprise par le fait qu'il soit nostalgique de son pays et qu'il veuille y retourner.

Les circonstances de l'abandon sont quelques fois racontées aux grands-parents par les parents adoptifs. Certains considèrent alors que l'adaptation de l'enfant s'est très bien passée compte tenu de son abandon récent et du souvenir qu'il en a. Les enfants ne leur semblent pas trop perturbés d'en parler, quand ils le font d'eux-mêmes, et les grands-parents les écoutent attentivement. Leurs histoires sont presque toutes pathétiques et les grands-parents sont conscients de se trouver en présence d'enfants qui ont eu à vivre des situations traumatisantes : vivre dans un orphelinat non chauffé et infesté de rats ou dans une petite maison surpeuplée avec des personnes très violentes, survivre grâce à la mendicité, être abandonné par son père dans un lieu public, etc. Tous ces enfants ont aussi souffert de carences alimentaires et affectives. Les grands-parents sont sensibles à ce vécu, mais observent qu'une adoption réussie permet à l'enfant de récupérer certains retards.

En somme on peut dire que les grands-parents ont une vision très positive et assez nuancée de leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s). Ils leur attribuent de nombreuses qualités, mais en même temps ils sont capables de percevoir leurs défauts et comportements à améliorer. Leur identité ethnoculturelle n'est pas occultée, pas plus qu'elle n'est perçue comme menaçante. Ils insistent parfois sur les origines des enfants dans leur manière de les interpréter ou de les désigner sans toutefois les emprisonner dans celles-ci. Enfin, ils reconnaissent le passé des enfants et les conditions de vie pénibles qu'ils ont dû traverser avant d'être adoptés. Ils y trouvent même des explications, parfois hâtives, à leurs comportements difficiles.

2. Discours sur la différence de l'enfant

Cette deuxième partie de chapitre a pour but d'analyser le discours tenu par les grands-parents adoptifs sur la différence (au sens large) de l'enfant par rapport à son milieu d'adoption. Il sera question de la différence entre filiation adoptive et biologique, de la différence de couleur ou d'aspect physique et de la différence d'origine et de culture. Il s'agira de comprendre comment les grands-parents perçoivent cette différence et comment elle est négociée. Une quatrième facette de la problématique de la différence sera explorée à travers le discours sur l'équité de traitement de leur petits-enfants : font-ils une différence entre les petits-enfants adoptifs et les petits-enfants biologiques? Les variations observées nous permettront de mieux saisir les enjeux liés à la

reconnaissance d'une différence entre l'enfant et sa famille, d'une part, et, d'autre part, entre la famille adoptive et les autres l'entourant.

2.1 La différence entre filiation adoptive et filiation biologique

La très grande majorité des grands-parents de notre groupe d'étude (8 sur 11) ne font pas ou ne voient pas de différence entre la filiation adoptive et la filiation biologique. Ils les mettent, pour ainsi dire, sur un pied d'égalité. Leurs points de vue, malgré qu'ils soient largement partagés, ne sont toutefois pas exprimés dans les mêmes termes, n'ont pas toujours la même signification, sont nés de situations très diverses et n'ont pas tous évolués de la même manière.

Prenons l'exemple plutôt contrastant de deux grands-mères ayant été elles-mêmes adoptées. Le sens commun nous laisserait croire qu'elles seraient toutes les deux en faveur de l'adoption et qu'elles ne feraient pas de différence entre la filiation adoptive et biologique. Or, leurs points de vue diffèrent beaucoup. La première a été élevée, à partir de 3 ans, par la seconde épouse de son père, qu'elle considère comme sa deuxième mère. Elle a connu, avec ses demi-sœurs et frères, l'amour maternel et l'égalité entre tous les enfants. Aujourd'hui elle tient un discours pro-adoption et affirme ne pas voir de différence entre les deux types de filiation :

C'est facile d'avoir des petits-enfants adoptés parce que j'ai été adoptée moi-même. Je me dis que c'est une autre personne puis on l'a aimée puis elle nous a aimés aussi, ça fait que pour moi il n'y a pas de différence. Ma mère je ne l'ai pas connue, tu sais ma mère biologique, ça fait que... il n'y a pas de différence.

Les propos de Jeanne d'Arc, qui a connu une ambiance familiale différente, sont tout autres. Reprenons un peu son histoire d'adoption. Sa mère biologique décède à sa naissance et elle est confiée à une crèche où une « pure étrangère » et son mari, selon ses propos, viennent pour l'adopter un mois plus tard. Les raisons de l'adoption étaient doubles : la mère se croyait stérile et l'adoption allait éviter à son mari d'aller combattre à la guerre. Un an après cette adoption, la mère adoptive met au monde une petite fille qu'elle a toujours considérée comme sa vraie sœur. À 14 ans, alors que son père biologique est sur le point de mourir, ses parents l'informe de son adoption. Elle fait alors la connaissance de ce père et de ses sœurs biologiques. Cette « révélation » de l'adoption n'en était pas vraiment une, dit-elle, car une différence de traitement entre elle et sa sœur lui avait déjà laissé croire à un statut inférieur. Au décès de ses parents adoptifs, ce statut sera confirmé, sa sœur étant la seule héritière. Aujourd'hui, amère, elle ne considère pas ses parents adoptifs comme ses vrais parents. Son histoire a bien sûr modulé son discours sur l'adoption. Elle dit, par exemple, qu'elle-même n'aurait jamais adopté

un enfant. Elle se dit également méfiante des familles mixtes, c'est-à-dire des familles composées à la fois d'enfants biologiques et d'enfants adoptés. Elle n'est cependant pas totalement en défaveur de l'adoption :

Mais comme personne n'adopte des enfants dans les mêmes conditions puis dans la même mentalité et la même philosophie que lors de mon adoption, ça ne donnerait pas le résultat que ça a donné pour moi. C'est pour ça que je ne vois aucune différence entre l'adoption ou l'enfant à soi : ça dépend de ce qui t'habite, de ta conscience, surtout quand on a l'idée de donner aux enfants pour donner quelque chose à l'être humain.

À ses yeux, l'important est le but recherché par les futurs parents adoptifs. Il y aura ou non une différence dans la filiation adoptive selon les situations et les intentions qui les ont engendrées.

Les grands-parents qui ne voient pas de différence entre la filiation adoptive et la filiation biologique ont un discours assez typé, mais leurs points de vue sont façonnés par des influences diverses. Certains tiennent un discours pro-adoption tel que : « Il y a tellement d'enfants dans le monde qui n'ont pas de parents, alors pourquoi vouloir absolument en faire d'autres? ». Ceux-là ont une ouverture à la différence qui se perçoit dans leurs discours non seulement à propos de la filiation adoptive, mais aussi de la couleur, des origines et de la culture de l'enfant. Pour d'autres, l'adoption est quelque chose de « naturel », qui fait partie de la vie, qui n'est pas étrange ou étranger (habituellement il y avait des personnes adoptées dans leur famille élargie). Il y a ceux aussi qui ont déjà été confrontés à des situations familiales complexes, comme les familles recomposées : ceux-là sont exposés à différentes filiations et ils ont appris à composer avec la différence. Enfin, pour un des couples de grands-parents interrogés, la question de la différence entre une famille adoptive et une famille biologique ne saurait même être posée : « ce ne serait pas fin » dit la grand-mère.

Certains discours sont par contre plus nuancés. Ainsi, Pauline et Yvon disent n'avoir aucune réticence à la filiation adoptive, mais constatent une différence liée à l'âge de l'enfant à son adoption. Le premier projet de leur fille célibataire visait l'adoption d'une fillette de 10 ans et ils s'étaient alors montrés moins réceptifs que lorsqu'il a été question d'une petite fille de 5 ans. Une autre différence constatée, à l'avantage de l'adoption, concerne les premiers moments avec l'enfant. Yvonne a trouvé l'arrivée de sa petite-fille adoptée beaucoup plus émouvante que la naissance de ses trois petits-enfants biologiques. L'attachement a été immédiat et la petite-fille et la grand-mère sont devenues très vite complices l'une de l'autre.

Les grands-parents qui aujourd'hui affirment ne pas voir ou faire de différence entre la filiation adoptive et la filiation biologique n'avaient pas tous, à priori, une telle vision de l'adoption quand leur fils ou leur fille leur a fait part de leur intention. Et ceux qui, au point de départ, avaient peut-être une attitude et un point de vue sur le le

sujet ne l'ont pas tous mentionné clairement en entrevue. Pour comprendre ce changement dans les attitudes, regardons les exemples de Jacques et Réjeanne et de Rémi et Françoise.

Les premiers, comme nous l'avons vu antérieurement, ont été « mis devant les faits accomplis » puisque leur fille célibataire leur a annoncé qu'elle adoptait un enfant la journée précédent son arrivée au pays. Leur temps de réaction a donc été réduit au strict minimum. Réjeanne, qui trouvait difficile d'avoir à se détacher des enfants que sa fille gardait en famille d'accueil, n'ayant plus de contacts avec eux une fois qu'ils avaient quitté la maison, voyait plutôt d'un bon œil l'adoption. Elle était soulagée, en quelque sorte, par la permanence des liens qui allaient être instaurés. Malgré tout, on peut percevoir dans son discours que la filiation biologique et la filiation adoptive n'étaient peut-être pas, à priori, pour elle comme pour son mari, sur un pied d'égalité. Ce décalage n'a pas été dévoilé clairement, mais il est perceptible dans le discours de Réjeanne :

Justement mon mari parlait de ça il y a 15 jours. Il disait : « C'est effrayant, mais on ne fait pas de différence, hein? ». Il m'a dit : « On ne fait pas de différence plus qu'avec ceux des autres ». (...) Moi je ne trouve pas de différence. Mais c'est ça, mon mari en faisait la remarque, il m'a dit : « Coudons, on ne fait pas de différence ». C'est parce qu'il a réalisé ça tout à coup : « Sais-tu qu'il n'y a pas de différence. Simon, ça a l'air de bien aller avec ses sœurs [adoptives]. »

L'histoire de Rémi et de Françoise est intéressante à analyser parce qu'elle met à nu les sentiments profonds de peine, de deuil, de résignation, d'empathie et de joie que Rémi a successivement vécu depuis l'annonce du projet d'adoption. Elle permet de voir facilement l'évolution de ses opinions face à la filiation adoptive. Comme nous l'avons vu antérieurement, Rémi ne s'est pas montré du tout réceptif à l'idée que sa fille et son gendre adoptent des enfants. Pour lui la question de la descendance était centrale et il n'arrivait pas à concevoir que les enfants de sa fille ne seraient pas ses descendants biologiques. Il espérait que sa fille ait recours à toutes les méthodes pour contrer l'infertilité avant d'entreprendre des démarches d'adoption. Petit à petit, et considérant l'obstination de sa fille, il s'est fait à l'idée, mais il percevait l'adoption comme un processus qui demanderait des efforts d'ouverture, d'acceptation et d'intégration. Ce n'était pas quelque chose qui allait de soi et facile à accepter. Pour lui il était évident, à ce moment, qu'il y avait une différence entre la filiation biologique et la filiation adoptive :

Au début on dit on va les aimer c'est sûr, c'est eux qui les ont choisis. Mais c'est sûr qu'il y a une différence. (...) Au départ il y a une différence. Je ne peux pas dire le contraire. (...) Ta fille va avoir un enfant, il me semble que ça ne doit pas être pareil. Ça vient naturel.

Plus l'arrivée des enfants était proche et plus Rémi participait à sa manière au projet et à sa réalisation. Il a notamment aidé sa fille à préparer la chambre des enfants. Il a progressivement développé l'envie de rencontrer les enfants, il a conduit les futurs parents à l'aéroport et a attendu avec fébrilité leur retour. Lorsqu'il a pris dans ses bras pour la première fois les petits garçons, ils sont devenus aussitôt ses petits-fils :

Quand on les accueille ça nous fait oublier tout. Ça doit être pareil pour une fille qui accouche d'un enfant. Ton enfant qui accouche d'un enfant, ça doit être la même affaire aussi. Quand l'enfant vient au monde, ça doit être pareil pour les grands-parents. Ça doit être la même réaction qu'on a eu en les voyant ici. On s'étaient préparés à ça puis ça a été quelque chose.

On voit donc très bien que la perception que Rémi a du « pareil » et du « différent » a beaucoup changé depuis le jour où sa fille lui a annoncé leur projet d'adoption. En fait, pour lui, imaginer ce que serait l'adoption (la filiation adoptive) et devenir un grand-père adoptif ont été deux choses distinctes :

Oui c'est vrai, mais c'est après qu'on le voit ça. Moi je savais que j'allais les aimer autant mais avant je me disais : ça ne sera pas comme mes propres petits-enfants. Mais il n'y a aucune différence. Quand Félix est ici, que ce soit mon propre, le vrai ou le pas vrai, il n'y a aucune différence.

Quelques six mois plus tard, ce sentiment sera réaffirmé quand il devra faire le deuil d'un des enfants. Il sera aussi très attristé d'apprendre que certaines personnes ont pensé que cette perte était moins grave parce que ce n'était pas « son enfant à elle » (à leur fille). Rémi continue cependant à valoriser les liens du sang. Ceci est facilement perceptible quand il parle du décès de son petit-fils :

Ça a été difficile à prendre. J'étais proche des enfants puis ça nous a fait de la peine pour Marie-Claude et Martin aussi, l'effort qu'ils avaient fait pour construire une famille de même sang premièrement. Ils avaient tout fait pour avoir deux enfants du même sang puis on en perdait un. C'était des vrais petits frères aussi. Des petits frères de la même mère.

En somme, quand on regarde toutes les nuances de leurs discours, il semble que les grands-parents considèrent tous, à leur manière, et selon leurs propres valeurs et expériences, que la filiation adoptive ne diffère pas de la filiation biologique. Pour quelques-uns les liens du sang demeurent très importants, mais ils ne sont pas incontournables et leur absence ne crée pas un malaise, contrairement parfois à la différence de couleur de l'enfant.

2.2 La différence de couleur

La problématique de la couleur de l'enfant adopté n'a pas été discutée de façon substantielle par les grands-parents interrogés. La majorité n'ont que très peu abordé la question et la plupart des autres l'ont fait de manière indirecte. Certains l'ont fait aussi dans la confusion, comme Gérard et Georges lorsqu'ils ont parlé des enfants

d'Amérique du Sud ou de la Corée comme étant des enfants Noirs. Fait intéressant à noter, dans ces deux cas, leur petit-fils adoptif est originaire de l'Europe de l'Est. Il est facile de comprendre que la question de la couleur ne soit pas au centre de leurs préoccupations.

Chez les autres grands-parents, trois types de positionnements ont été observés. Un premier, rencontré chez deux couples de grands-parents, a été de ne pas aborder du tout le sujet. Il pourrait s'agir d'une stratégie de déni ou d'un manque d'intérêt, mais ces grands-parents semblaient avoir une ouverture face à un enfant de quelque origine que ce soit et c'est peut-être ce qui explique leur silence à ce propos.

Un deuxième positionnement est de se définir explicitement comme très ouvert aux autres, à la différence ethnique et à la diversité des origines (« Ça ne me dérangeait pas qu'elle aille le chercher n'importe où ») et de dire que la couleur de peau de l'enfant importe peu. Simone, par exemple, dit qu'elle n'avait pas de réticences face à des enfants asiatiques, pas plus qu'elle n'en aurait eu face à des enfants noirs. Elle ajoute qu'un enfant est aussi façonné par l'éducation que ses parents adoptifs lui donnent : « Les enfants c'est un peu aussi la manière que tu les éduques. Ce n'est pas rien que le fait qu'il vient d'un Noir ».

Le dernier positionnement n'est pas toujours facilement perceptible parce qu'il s'exprime, la plupart du temps, de façon indirecte. Le discours sur la couleur est alors teinté de sous-entendus. Les grands-parents ne parlent pas réellement de leurs propres perceptions, préférant rapporter les commentaires des gens qui les entourent, aborder la question de la couleur sous un angle sociétal ou alors se limiter à décrire leurs impressions avant l'arrivée de l'enfant. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent à propos de la préparation à l'adoption et de l'ouverture des grands-parents à accueillir un enfant de couleur dans leur famille. Nous avons alors rapporté le cas de Réjeanne qui avait des réticences à l'adoption d'enfants noirs à cause du racisme dont ils risquaient d'être victimes en vieillissant. Maintenant que les enfants sont là, sa crainte n'est pas entièrement dissipée, mais elle est par contre relativisée :

Ces enfants-là, on les aime beaucoup, mais tu sais on ne sait jamais. Moi j'ai une théorie que... on verra dans le temps. Il y a des choses qui n'arriveront peut-être pas, hein? Vous lisez les journaux : la drogue dans les écoles, même au primaire, tu sais on va devenir fous ! Ça peut arriver avec n'importe quel des petits-enfants qu'on a. Si vous vous en faites, vous ne vivrez plus.

Plus tard dans l'entrevue elle abordera encore la question de la couleur en réitérant sa crainte et en ajoutant que la perception des Noirs varie selon leur âge :

On espère que d'ici ce temps-là [quand ils seront grands], que ça va se calmer un peu. Mais les gens les aime... Tout le monde les aime... quand ils sont petits. C'est ça qu'est l'histoire.

Nous avons vu également que Laurette a exprimé un doute quant à l'ouverture de son mari face à l'adoption puis face à l'adoption d'enfants noirs. Elle-même a confié qu'elle a d'abord pensé qu'il eut été préférable que sa fille adopte un enfant de la même couleur que ses petites-filles, par exemple d'un autre pays asiatique ou alors d'origine latino-américaine. Son discours est ambivalent et elle donne l'impression de vivre un malaise face à cette situation. D'ailleurs, elle constate que les gens en général réagissent beaucoup plus à la couleur noire des enfants qu'au fait qu'ils soient adoptés. Elle constate également, depuis qu'elle est grand-mère adoptive de petits-enfants noirs, que le racisme existe bel et bien.

Françoise et Rémi ont été les plus directs dans leur façon d'aborder la couleur. Ils ont dit à leur manière qu'ils n'auraient pas été à l'aise si leur fille avait adopté des enfants noirs. À leurs yeux, leurs petits-fils colombiens sont perçus comme étant « un peu plus basanés » que les enfants québécois. Ils considèrent que cette teinte de peau est moins « frappante » que celle des Noirs et que cela « est juste *cute* ».

La façon dont les grands-parents ont abordé la problématique de la couleur laisse transparaître un malaise chez certains d'entre eux. Les plus grandes réticences s'expriment à propos de la couleur noire des enfants. À quelques exceptions près, les enfants asiatiques (Chinois, Vietnamiens, Taïwanais...) semblent être perçus comme des enfants sans couleur, alors que les enfants latino-américains seront parfois décrits comme étant « basanés ». Lorsqu'il est question d'un enfant de couleur, l'enfant noir est donc sans contredit le premier concerné.

2.3 La différence d'origine et de culture

Les propos des grands-parents sur les origines (sociales, ethniques, etc.) et la culture des enfants sont à la fois peu nombreux et très diversifiés. Ceux se rapportant à la culture d'origine de l'enfant sont plus rares que les autres. Ils concernent des traits culturels typiques du groupe ethnique d'origine de l'enfant ou alors ce que bien des gens appellent « les mentalités ». Les premiers trouvent une bonne illustration dans les propos de Pauline lorsqu'elle décrit les aptitudes de sa petite-fille d'origine roumaine pour certaines manifestations culturelles attribuées aux gitans :

On pense qu'elle vivait avec des nomades, des gitans. Parce qu'une fois j'étais en train de faire le ménage dans mes bureaux puis j'avais des grands foulards avec de la frange. Elle a pris ça et elle s'est drapée ça comme une vraie gitane puis elle s'est mise à danser. Elle savait quoi faire avec ça. C'est

pour ça qu'on a supposé qu'elle devait faire ça aussi en Roumanie. On s'est dit qu'elle était une gitane. Elle danse et elle danse bien aussi. Elle se fait aller. Une vraie gitane !

Les propos, concernant les mentalités, ont été abordés de façon générale comme dans ce cas : « C'est sûr que les mentalités sont différentes, mais les enfants ça s'adaptent vite aux nouvelles mentalités », ou bien de façon plus distincte comme l'ont fait Monique et Roger lorsqu'ils parlent de leurs trois petites-filles d'origine colombienne :

[GM] : Au début elles nous regardaient puis on leur tendait les bras puis tout de suite elles acceptaient de venir nous voir puis de se laisser serrer. [GP] : Ce qu'elles n'ont pas tellement connu là-bas, je suppose, la chaleur humaine. [GM] : Bien je pense que le peuple colombien est un peuple très aimant pour la famille. (...) Elles aiment beaucoup les fêtes. Les célébrations, elles adorent ça. [GP] : Elles chantent puis elles sont heureuses. Ça paraît qu'elles sont heureuses. [GM] : Bien les Colombiens ce sont des gens, tout en étant dans une certaine pauvreté, ce sont des gens heureux. [GP] : Elles sont exubérantes. [GM] : Pour être allée en Colombie une fois, c'est ce que j'avais cru déceler de ces gens-là. Toujours le sourire. On avait vu des jeunes de 7-8 ans environ. [GP] : Même si c'est un pays assez pauvre, mal structuré et tout ça, les gens semblaient heureux quand même.

Dans cet exemple, la « mentalité » du pays est décrite en fonction de la chaleur de ses habitants, de leurs attitudes face à la famille et de leur façon d'appréhender la vie. Chacun à leur manière, ces grands-parents en ont une vision somme toute assez positive et elle se répercute sur la perception qu'ils ont de leurs petits-enfants.

Les propos des grands-parents se rapportant aux origines de l'enfant concernent trois aspects : leurs conditions de vie d'origine (pauvreté, malnutrition, absence de scolarisation, règles de vie à l'orphelinat, etc.), leur histoire d'abandon (ainsi que la manifestation du syndrome d'abandon) et leurs perceptions de leur pays d'origine (désir ou non d'être associé à celui-ci, désir ou non d'y retourner, etc.). Quelques-uns, comme nous l'avons déjà vu, abordent aussi la question des origines en évoquant le caractère déjà bien formé de l'enfant. D'autres utilisent la nationalité d'origine des enfants pour parler d'eux ou les interpeller (« ma petite Chinoise », « les petits Colombiens », etc.).

Cette dernière pratique mérite d'être analysée plus en profondeur. Que font au juste les grands-parents lorsqu'ils utilisent ce terme d'adresse? Dans quelles circonstances y ont-ils recours? Prenons le cas de Simone qui raconte deux petites anecdotes entourant sa petite-fille adoptée :

Une fois Émile et elle étaient venus passer deux jours à la maison puis à un moment donné je suis passée près d'elle et je lui ai dit : « Ah! Ma petite chinoise ». Et là elle m'a répondu : « Grand-maman, j'aimerais mieux que tu m'appelles ma petite fille chinoise ».

Des fois aussi quelqu'un pouvait s'approcher puis lui dire : « Ah ma petite chinoise ! » en voulant dire « Ma petite tannante ! ».

Dans ces deux exemples, on peut supposer que la nationalité de l'enfant est utilisée pour exprimer de la tendresse et de l'humour. Il ne semble pas se cacher derrière ce vocable un quelconque sentiment qui pourrait porter atteinte à l'enfant. Son origine est, au contraire, mise de l'avant pour souligner un apport supplémentaire à sa personnalité, comme le fait aussi Pauline lorsqu'elle appelle sa petite-fille d'origine roumaine « la petite Gypsie ». Elle utilise ce terme pour mettre en valeur ses prédispositions à danser et à se mouvoir comme le font les chanteurs, musiciens et danseurs tsiganes. Dans ces deux cas précis, les grands-parents ont recours à ces termes pour valoriser l'origine des enfants. Celle-ci est perçue comme un atout qui peut être mis en valeur. Dans ces deux cas aussi, les enfants ne semblent pas trop s'en plaindre et les parents ne contestent pas cette manière qu'ont les grands-parents de les interpeller à l'occasion.

Le cas de Monique et Roger et de celui de Françoise et Rémi présentent un intérêt particulier parce que l'emploi qu'ils font de la nationalité d'origine de leurs petits-enfants ne se fait pas dans les mêmes conditions et selon la même logique de mise en valeur. Une première constatation s'impose : dans les deux cas il s'agit d'enfants adoptés en fratries et d'origine colombienne.

Monique et Roger, les grands-parents de trois petites sœurs, avouent qu'ils ne sont pas encore parvenus, quand ils parlent d'elles, à les identifier autrement qu'en disant : « les Colombiennes ». Ils observent d'ailleurs que les gens autour d'eux ont également la même réaction :

Tu sais c'est toujours ça : « les Colombiennes », « les Colombiennes ». On n'est pas arrivés à les... Puis partout où on va tout le monde s'informe : « Puis, les petites Colombiennes, comment ça va? »

On peut supposer que l'adoption de trois enfants de la même origine, au même moment, a favorisé cette tendance à parler d'eux en faisant référence à leurs traits communs : leurs origines colombiennes. Le second exemple tend à confirmer cette tendance qui a également été observée dans d'autres familles adoptives composées d'enfants de la même origine.

Dans ce deuxième cas, la mère adoptive s'était dite agacée que sa mère appelle souvent ses petits-enfants « mes petits Colombiens ». En entrevue, la grand-mère a dit qu'elle n'utilisait que rarement ce mot et qu'elle les appelaient « mes bébés chocolat ». Puis, se reprenant, elle s'est empressée de dire « mais on les appelle jamais les petits Colombiens ». Le grand-père a poursuivi la conversation en demandant à l'interviewer si cette pratique était bonne ou mauvaise, et en affirmant qu'il n'appelait jamais ces petits-enfants ainsi. Ces grands-parents ne semblent pas savoir très bien sur quel pied danser. Leur histoire, en apparence anodine, révèle une certaine

difficulté à définir l'attitude à prendre face à cette fratrie qui présente des traits communs si différents du reste de la famille. Leur insistance sur la nationalité d'origine ne cache probablement pas de préjugé ou de sentiment qui pourrait porté atteinte aux enfants. Elle exprime beaucoup plus l'idée qu'un lien étroit les unit et les singularise « en bloc ». Ces grands-parents ont le réflexe de souligner ce trait, alors que les parents souhaiteraient qu'ils ne le fassent pas. On retrouve ici évoqué à travers une tension entre parents et grands-parents l'un des enjeux centraux de l'adoption, celui du difficile équilibre entre, d'une part, insistance sur la différence et, d'autre part, négation de la différence (Brodzinsky 1990).

Le fait que les grands-parents parlent ouvertement des origines et de la culture de l'enfant indique qu'ils leur reconnaissent une différence et qu'ils en tiennent compte lorsqu'ils entrent en relation avec eux. Celle-ci n'est donc ni évacuée, ni dévaluée, mais elle est parfois un peu lourdement accentuée. Elle sert parfois de support pour mettre en relation des comportements d'aujourd'hui à des histoires passées de l'enfant. L'enfant est alors accepté dans sa globalité (forgé par l'éducation qu'il reçoit de ses parents adoptifs et tributaire de son passé et de ses origines) et ses grands-parents, comme d'ailleurs ses parents, disposent d'une grille d'interprétation de certains de ses comportements problématiques. Ainsi, dans l'exemple suivant, la peur de revivre un abandon vient expliquer un comportement d'abord incompréhensible :

Quand il est parti de Taiwan, il est parti avec des souliers neufs. Puis quand ils ont été obligés de lui acheter des souliers neufs, parce qu'il grandissait vite, ça a été une crise. Il ne voulait pas avoir de souliers neufs. Imaginez-vous pourquoi? C'est parce que dans sa petite tête-là, il avait peur de perdre ses parents. Il avait peur d'avoir à repartir, lui, en ayant des souliers neufs. Francine et René se posaient la question à savoir pourquoi il ne voulait pas de souliers neufs. Là ils se sont rappelés qu'il était parti de Taiwan avec des chaussures neuves. Puis là, t'sais, il changeait de monde.

2.4 Le principe de l'équité envers tous les petits-enfants

La dernière facette de la problématique de la différence à être étudiée dans ce chapitre concerne l'équité envers les petits-enfants : les grands-parents font-ils une différence dans le traitement de ceux-ci compte tenu de leur filiation? L'enfant adopté a-t-il un statut particulier dans la famille et au sein de la parenté? A-t-il droit à un traitement de faveur ou, au contraire, lui attribue-t-on un statut inférieur? Les grands-parents ont-ils des affinités particulières avec certains de leurs petits-enfants? Expriment-ils parfois une préférence pour l'un d'eux?

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent lorsque nous avons examiné les investissements à l'égard de l'enfant adoptif comparativement à ceux concernant les petits-enfants biologiques (sous l'angle de l'accompagnement de la famille adoptive), c'est la règle de l'équité entre tous les petits-enfants qui domine

largement les discours des grands-parents interrogés. Les mots qu'ils utilisent le plus souvent lorsqu'ils comparent leurs petits-enfants entre eux sont : « égaux », « pareils », « pas différents ».

L'idée d'un statut particulier accordé à l'enfant adopté est tout à fait mal perçue par l'ensemble des grands-parents, qui tiennent sur ce sujet un discours assez tranché et hautement normatif. Et ceux qui sont plus ou moins conscients d'accorder plus de temps et d'énergie à leur(s) petit(s)-enfant(s) adopté(s) se font eux-mêmes des reproches, jugeant la chose un peu déplacée. Pensons notamment au couple formé par Monique et Roger. Ils avouent qu'ils ont dû faire attention pour ne pas mettre trop d'emphase sur la famille adoptive qui recevait de toute part beaucoup d'admiration pour avoir adopté une fratrie de trois jeunes enfants. Ils s'efforçaient de mettre cette adoption en perspective par rapport à la décision moins spectaculaire de leur fille de mettre au monde trois enfants. Ils désiraient mettre sur un pied d'égalité ces deux gestes « aussi grands ».

Une grand-mère a aussi tenu des propos catégoriques sur la possibilité d'accorder un statut particulier à ses petits-enfants adoptés : « Absolument pas, absolument pas. Pour moi ils sont tous égaux. Il n'y a pas de différence avec les petits-enfants faits à la maison ». Plus tard elle affirmera toutefois avoir un lien plus privilégié avec une de ses petites-filles adoptées :

Je vais te dire là, je ne le dis pas trop souvent [rires], mais j'ai un petit quelque chose pour Kim. Tu sais elle est arrivée plus tard que les autres puis elle est tellement fine avec moi. (...). Puis tu sais je le sais pas, j'ai l'impression qu'elle est peut-être plus proche de moi. Je la trouve bien attachante.

Une fois le magnétophone remisé, elle dira aussi à l'interviewer que le petit garçon de son fils aîné est son « chou-chou ». Elle a d'ailleurs joué un rôle important dans sa petite enfance.

Dans ce même sens de partage d'affinités ou de préférences, une grand-mère a dit être plus proche de ses petits-enfants biologiques, mais elle cohabite avec eux depuis de nombreuses années et semble tenir à mettre en question que des enfants adoptifs puissent être traités équitablement, ayant elle-même vécu l'expérience douloureuse d'être déshéritée de ses parents adoptifs. Une autre se dit plus proche de sa petite-fille aînée parce qu'elle fut sa première, qu'elle habite tout proche d'elle et que cette adolescente aime lui tenir compagnie ou encore l'accompagner dans ses activités. Elle dira aussi avoir plus d'affinités avec ses petites-filles adoptives qu'avec ses petits-fils adoptifs en raison de leur âge et de leurs comportements parfois difficiles. Une autre grand-mère a « osé » exprimer une préférence pour deux de ses petits-enfants. Elle l'a fait à micro fermé, une fois l'entrevue terminée, comme s'il s'agissait d'une préférence peu avouable.

Ces quelques cas de traitements différenciés accordés à certains enfants (pas tous adoptés) n'altèrent en rien la très nette insistance de la grande majorité des grands-parents contre toute forme de statut particulier accordé à un enfant ou un petit-enfant :

Les grands-parents [de façon générale] les mettent tous sur le même pied d'égalité. On ne peut pas faire de statut spécial.

Je déteste ça que des parents aiment un enfant plus qu'un autre. Moi je suis égale avec mes enfants et je suis égale avec mes petits-enfants. Le monde dans la famille ne fait pas de différence non plus. Ça ne paraît pas. T'sais il n'y a aucune différence qu'elle soit adoptée ou non. Tout le monde l'aime.

Les attitudes et comportements différenciés des grands-parents peuvent cependant être interprétés en d'autres termes. À ce sujet Attias-Donfut et Segalen notent que lorsque les petits-enfants sont nombreux, il peut y avoir une préférence pour tel ou tel. Selon ces chercheuses, cette attitude vient faire ressortir la distinction fondamentale entre la relation parentale et la relation grand-parentale :

« Les parents se conduisent sur la base d'une norme d'égalité à l'égard de leurs enfants, et toute préférence, toute marque de favoritisme est inadmissible. (...) Les grands-parents admettent souvent qu'il existe une différence dans leur lien affectif et leurs discours se donnent tous les moyens de légitimer cette préférence » (1998 : 135).

Ce constat correspond assez bien aux observations que nous avons faites chez certains grands-parents de notre corpus. Le respect de l'égalité entre tous dicte néanmoins leur conduite, à la manière d'un précepte moral, comme si les grands-parents se voyaient confrontés à un choix entre le bien (l'égalité) et le mal (la préférence) et que ce choix déterminerait s'ils sont, ou non, de bons parents et de bons grands-parents.

2.5 Conclusion sur la question de la différence

La question de la différence de l'enfant adopté est complexe et les variations observées dans les discours s'y rattachant sont nombreuses. Disons que l'enfant est reconnu dans sa différence et sa singularité quand il est question, notamment, de sa couleur, de ses origines et de sa culture. Il est alors différencié de ses parents adoptifs. Sa singularité est la plupart du temps mise en valeur (comme un supplément à sa personnalité), mais ses origines sont quelques fois lourdement accentuées. Ceci survient principalement quand plus de deux enfants de la même origine forment la famille : la différence apparaît alors plus « visible » et le poids de leur nationalité d'origine apparaît plus grand. Ils ne cessent d'être perçus comme des « Colombiens » ou des « Chinoises », par exemple.

À l'opposé, la différence de l'enfant est plutôt niée quand il est question de sa filiation et de son statut d'adopté. Voilà deux thématiques qui se résument en une phrase toute simple: « Il n'y a pas de différence ». La filiation adoptive est mise à égalité avec la filiation biologique et le statut d'un enfant adopté dans la famille est le même qu'un enfant biologique. Ici, une norme morale entre en jeu : ce ne serait pas « bien » que l'enfant adopté ait un statut particulier et que la famille adoptive ne soit pas perçue comme une famille « comme les autres ».

C'est donc dire que nous sommes en présence de deux niveaux d'interprétation de la différence : l'enfant est différent des autres et de sa famille de par ses origines, sa culture, sa couleur et sa nationalité d'origine, mais il n'est pas différent des autres du fait qu'il soit adopté, pas plus que sa famille n'est différente des autres.

En d'autres termes, les enfants adoptés sont à la fois différents et identiques aux autres. Leur différence ne dérive pas du lien de filiation (dimension relationnelle), mais des caractéristiques « originales » de l'enfant : la couleur de sa peau, la forme de ses yeux, ses origines sociales et culturelles et sa nationalité d'origine (dimension personnelle).

L'enfant est donc le seul à porter le poids de la différence. Et cela est d'autant plus lourd si l'enfant est noir, s'il fait partie d'une famille adoptive composée de plusieurs enfants de la même origine ou s'il a des comportements différents des autres (ils seront alors expliqués par ses origines et sa culture).

La différence est à la fois gratifiante et contraignante, pour les enfants, les parents et les grands-parents adoptifs. Cependant, tous ne savent pas comment gérer et même accepter cette différence qui les réunit, mais simultanément les éloigne.

CHAPITRE 4

L'EXERCICE DE LA GRAND-PARENTALITÉ ADOPTIVE

Comme l'indiquent deux sociologues françaises ayant étudié la grand-parentalité en France (Attias-Donfut et Segalen 1998), la proximité géographique est la première condition pour que les grands-parents aient un rôle actif auprès de leurs petits-enfants. Cependant cette condition ne serait pas suffisante. De nombreux autres paramètres joueraient, tels que la nature des rapports des grands-parents aux parents et à leurs conjoints, la disponibilité des grands-parents (et surtout des grands-mères) et les besoins des parents (et surtout de la fille). Ce dernier point serait le plus déterminant.

Cette section décrit certaines des pratiques entourant la grand-parentalité. Il sera question notamment de la transmission matérielle, culturelle et symbolique, du soutien donné à la famille adoptive et des relations entretenues avec l'enfant. Ces trois types de pratiques qui seront décrites ici ne sont évidemment pas exclusives à la grand-parentalité adoptive, mais elles seront examinées en conservant cet angle d'analyse spécifique tout en ne pouvant, par contre, en faire une analyse comparée.

1. La transmission matérielle, culturelle et symbolique

Les grands-parents rencontrés n'ont à peu près pas abordé le thème de la transmission et leur rôle à cet égard. Ils ont alors surtout parlé de valeurs morales et symboliques et très peu de biens matériels, d'héritage ou de capital social et culturel. Ils ont plus facilement identifié les valeurs qui leur ont été transmises par leurs propres parents que celles qu'eux-mêmes transmettent maintenant à leurs enfants et petits-enfants.

Presque tous ont insisté sur l'importance que la religion catholique a eu dans leur éducation et ils y associent les principales valeurs qu'ils ont eux-mêmes reçues de leurs parents : charité, générosité, respect, discipline, contrôle de soi, etc. Ils ont tous à leur tour élevé leurs enfants dans la religion catholique, mais avec une moins grande ferveur et en laissant une plus grande marge de liberté à leurs enfants. Ces derniers l'ont parfois totalement évacuée de leur vie et certains grands-parents considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'un héritage perdu pour leurs petits-enfants. Quelques-uns, surtout des grands-mères, s'interrogent sur leur responsabilité de transmission de valeurs religieuses à leurs petits-enfants :

Les valeurs religieuses c'est sûr que (...) mais là-dessus je me fais des reproches. Peut-être que je devrais montrer un petit peu plus à mes petits-enfants les valeurs religieuses.

Bien des familles québécoises n'ont plus d'autres pratiques religieuses que la participation aux rituels du baptême, du mariage et des funérailles et certains ont aussi abandonné ces rituels. La question du baptême de l'enfant a été posée à quelques reprises chez les grands-parents de notre groupe. Ce sacrement semble représenté l'acte religieux minimal auquel ils aimeraient que les parents se conforment. Or, le baptême d'un enfant adopté à l'âge de 5 ans n'est pas accepté d'emblée dans tous les diocèses. Certains peuvent exiger que l'enfant, parfois accompagné de ses parents, parrain et marraine, suivent une cours préparatoire ce qui prend du temps et suppose un engagement moral plus explicitement compromettant pour les parents que lors d'un baptême d'un bébé. Cette condition préalable au baptême a notamment découragé les enfants de Pauline et de Réjeanne qui s'en disent attristées.

Les autres valeurs que les grands-parents considèrent véhiculer sont l'esprit de famille et le respect des traditions familiales, la joie de vivre (optimisme), l'ouverture aux autres, l'importance des études, la ténacité et la réussite. Comme les valeurs associées à la religion, elles ont été transmises par les grands-parents à leurs propres enfants et, ensuite, mise en valeur auprès des petits-enfants lorsque les circonstances le permettent.

La transmission directe des grands-parents aux petits-enfants, sans passer par le relais des parents, est relativement rare et elle est favorisée par la proximité et l'intimité. Quelques grands-pères transmettent des habiletés et des savoirs à leurs petits-fils, comme Jean-Louis, Georges et Rémi qui les initient à un aspect de leur profession ou à un hobby. Cette transmission se fait spontanément, par plaisir, mais devient parfois un véritable cours d'apprentissage. Rappelons que ces trois grands-pères ont fait le voyage d'adoption dans le pays d'origine de l'enfant ou encore l'ont gardé sur une base prolongée.

Les grands-mères sont plus impliquées dans la transmission de règles de conduite dans la vie familiale et sociale, ce qui se fait de façon diffuse quand les petits-enfants viennent en visite chez leurs grands-parents et qu'ils sont amenés à modeler certains de leurs comportements sur les attentes de ces derniers ou se font parfois rappeler à l'ordre. Ainsi, Simone ne s'interdira pas, par exemple, d'inculquer certaines des ses valeurs à ses petits-enfants :

On ne leur fera pas de sermon, si tu veux, mais comme leur dire : « Bien ça tu ne fais pas ça chez grand-maman ». Il y en a un qui m'a déjà dit : « Bien moi ça ne dérange pas chez nous ». Alors je lui ai dit : « Si ça ne dérange pas chez vous, non, ici c'est pas pareil. »

Georges est le seul grand-père qui a abordé la question de l'héritage. Il a soutenu qu'il serait partagé équitablement entre tous ses petits-enfants et il a tenu à dire aussi qu'il paierait les études de son petit-fils

comme ses propres parents ont payé les siennes. Ce grand-père est aussi le seul à avoir abordé la question de la transmission de biens matériels et de biens « culturels » : il prévoit faire un journal de son voyage en Roumanie qu'il donnera en cadeau à son petit-fils lorsque celui-ci témoignera d'un intérêt pour connaître ses origines.

À un niveau plus symbolique, une grand-mère a souligné l'importance que ses petits-enfants porte le patronyme de leur grand-père paternel (son mari). Une autre a sous-entendu la transmission d'un certain style relationnel entre générations lorsqu'elle a fait un parallèle entre le lien qu'elle entretenait avec son grand-père et celui qu'elle a maintenant avec sa petite-fille :

Je me rappelle bien de mon grand-père. Il me berçait et je lui montrais à écrire. Je lui montrais les lettres, il ne savait pas écrire. Il me chantait des chansons. J'étais toujours assise sur lui, tout le temps. Il me défendait quand mon frère chicanait après moi [rires]. Il ne voulait pas que personne me touche. Avec Marianne je fais ça aussi, la bercer, mais quand elle veut. Elle grandit, là. Elle aime moins ça se faire bercer. Quand je la garde et qu'elle vient coucher ici, je me couche avec elle. Je lui raconte des histoires puis elle se colle sur moi. Elle me fait des caresses. Elle est bien colleuse.

L'implication des grands-parents dans les processus de transmission intergénérationnelle n'a pas été évoquée spontanément. Elle s'inscrit d'abord dans un registre symbolique, de sorte qu'elle n'est souvent pas facilement perceptible et demeure la plupart du temps plus ou moins inconsciente. Une certaine distanciation temporelle serait nécessaire pour lui donner une évidence et la mettre en mots. La transmission de biens matériels ou encore la transmission de certaines pratiques (comme celle de faire de la peinture) sont plus facilement identifiables. De plus, la génération des parents s'interpose entre grands-parents et petits-enfants, de sorte que la relation entre ces deux générations est conçue d'abord comme une relation affective excluant une responsabilité des aînés. Ces derniers se voient plutôt attribuer un rôle de soutien aux parents et d'entretien des sociabilités familiales, dans le respect de la « bonne distance ».

2. Le soutien à la famille adoptive

Le type de relation entretenue avec son fils ou sa fille et son ou sa conjoint(e) a évidemment des répercussions sur les aides qui leur seront fournies. Il est facile d'imaginer que la proximité affective entre parents et enfants stimule les échanges et nourrit le soutien. Et, qu'à l'inverse, une distance dans les relations (tout comme le fait la distance géographique) amenuise les formes d'entraide. Ceci explique que la question de la proximité affective sera abordée dans l'analyse du soutien à la famille adoptive.

Mais les choses ne sont pas aussi simples et aussi tranchées. Il faut tenir compte de l'âge des grands-parents, de leur santé, du nombre d'enfants qu'ils ont, de leurs moyens physiques de se déplacer, de leur occupation, etc. Ainsi, les grands-parents Simone et Maurice sont les pivots d'une famille « tissée serrée », mais plusieurs des facteurs énumérés ci-haut ne leur permettent pas d'offrir un soutien assidu à tous leurs enfants. Le gardiennage est exclu, de même que plusieurs autres formes d'aide (économique, services domestiques, etc.). Ils offrent cependant une bonne écoute et un soutien moral important. Leur maison est toujours ouverte, elle est d'ailleurs le pôle d'attraction de la famille élargie et ils sont disponibles pour intervenir en cas de crise ou pour dépanner. Ce soutien est non négligeable et réconfortant pour les familles. Il se retrouve chez plusieurs des grands-parents de notre groupe.

Outre cette question de la proximité affective, le soutien donné par les grands-parents à la famille adoptive sera traité sous trois autres angles : la garde des petits-enfants, l'écoute et le soutien moral et l'aide matérielle ou financière.

2.1 La garde des petits-enfants

Dans leur ouvrage portant sur la grand-parentalité en France, Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen (1998) soulignent les résultats d'une enquête (menée auprès de 2000 lignées de trois générations) qui montre clairement que « c'est surtout à travers la garde des petits-enfants que se manifeste l'investissement massif des grands-parents ». Cette implication tient compte de la garde quotidienne, pendant les heures de travail de la mère, et de toute forme de garde, régulière ou irrégulière, au cours de l'année ou pendant les vacances. Bref, dans ce pays « la garde des petits-enfants par les grands-parents est extrêmement répandue et fréquente ».

Ces observations ne correspondent pas à ce que vivent les grands-parents québécois que nous avons rencontrés : seulement trois d'entre eux ont affirmé garder leur petits-enfants fréquemment. Les autres gardent soit très peu ou alors pas du tout. Majoritairement, ils le font surtout « pour dépanner », pour « rendre service » occasionnellement, particulièrement en cas de crise ou de maladie. Pour un certain nombre d'entre eux, cet investissement réduit est le fruit d'une réflexion faite en couple et elle est exposée clairement à tous leurs enfants. C'est ce qu'ont fait notamment Simone et Maurice :

Justement on en a parlé beaucoup de ça [du gardiennage]. C'est parce que nous autres on a beaucoup de petits-enfants [25]. Mais on ne s'est pas engagés à les garder. On garde à l'occasion pour rendre service. Les enfants ne peuvent pas nous dire : « On va prendre une semaine de vacances puis là on va vous emmener les enfants », non. Parce qu'on ne peut plus, là, quand on en a un gros lot de même.

Si tu le fais pour un, il va falloir que tu le fasses pour les autres. On n'est pas capables. Qu'est-ce qu'on va faire nous autres? On n'aura plus de vie. À notre âge, ce n'est plus le temps d'avoir une garderie.

L'étude française citée ci-dessus concerne une forte proportion de grands-parents encore dans la jeune cinquantaine qui n'ont pas encore pris leur retraite. De plus, la garde est confiée surtout à la grand-mère qui ne travaille pas à l'extérieur. Celle-ci remplit donc deux conditions essentielles à l'offre de garder ses petits-enfants : avoir du temps disponible et être encore en bonne forme physique. Les grands-parents que nous avons nous-mêmes rencontrés sont plus âgés : ils ont entre 54 et 75 ans, la moyenne ayant 63 ans. Ils ont aussi beaucoup de petits-enfants, donnée non disponible pour l'étude française, ce qui les rend sans doute moins disponibles pour ce type d'investissement.

Des trois grands-parents qui se montrent disponibles pour un gardiennage plus massif, deux remplissent la condition de la proximité géographique (ils habitent le même petit village ou encore le même immeuble). Ces deux couples de grands-parents maternels gardent sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Ils ont des rapports très étroits avec leur fille, les deux grands-mères sont très disponibles et les parents ont particulièrement besoin de cette aide puisqu'ils sont tous actifs sur le marché du travail. Une des mères a d'autant plus besoin de cette aide quasi quotidienne qu'elle élève seule sa fille. L'autre couple grand-parental fait un peu figure d'exception puisqu'ils habitent passablement loin de leur fille (à deux heures de voiture) et que la grand-mère a un travail extérieur quotidien. Leur investissement est donc plus épisodique que celui des deux couples précédents. La grand-mère s'est installée pendant six semaines à la maison des parents pour garder l'enfant pendant le deuxième voyage d'adoption et il lui arrive de les garder pendant les week-ends. Elle reçoit aussi de temps à autre sa fille et ses enfants lorsque celle-ci a besoin de repos.

Même chez ces trois couples, personne ne fait de garde quotidienne pendant les heures de travail des parents. Et aucune des grands-mères n'a mentionné l'avoir fait pour un autre enfant non plus. Encore une fois cette donnée contraste avec celles de l'étude française révélant que plus d'un quart des mères qui ne restent pas à la maison avec leur enfant de moins de trois ans le font garder par les grands-parents. Cette différence s'explique peut-être par des motifs culturels propres à la France, mais peut-être aussi par le statut professionnel et les revenus élevés des familles ayant réalisé une adoption internationale, ce qui leur permet de faire appel à des services de garde rémunérés.

2.2 L'écoute et le soutien moral

Cette forme d'aide aux parents par les grands-parents survient à toutes les grandes étapes du processus d'adoption : lors de la période pré-adoption (au moment où le couple vit difficilement les phases entourant l'infertilité, où il annonce son projet d'adoption et durant les mois d'attente de l'enfant), lors de la prise en charge de l'enfant et l'étape des premiers ajustements familiaux et enfin pendant la période plus ou moins longue pendant laquelle la situation se normalise et la dynamique familiale trouve son équilibre (post-adoption). Durant toutes ces phases, les parents sont à la recherche de réconfort et leurs parents et familles sont souvent ceux vers qui ils se tournent.

Inversement à la question de la garde des petits-enfants, celle du soutien moral interpelle beaucoup de grands-parents. Elle recoupe celle de l'accompagnement de la famille adoptive que nous avons abordée plus tôt dans ce rapport. En effet, la recherche de contacts à l'étranger, les interventions visant à accélérer les formalités d'adoption et le séjour à l'étranger avec son fils ou sa fille au moment de la prise en charge de l'enfant sont autant de formes non négligeables de soutien moral.

Une des formes de soutien moral que les grands-parents ont le plus discuté est celle de l'écoute. La plupart disent avoir soutenu leur enfant et son ou sa conjoint(e) en les écoutant et en partageant avec eux leur peine, leur angoisse, leur impatience... C'est notamment ce qu'ont fait Yolande et son mari :

Les encourager, les encourager encore, les soutenir. C'est tout ce qu'on pouvait faire. On ne pouvait rien faire d'autre à leur place. On a tous chacun notre vie à vivre. Oui on les a encouragés puis on les a soutenus quand c'était nécessaire. Les attentes sont longues parfois.

Cependant, il faut souligner que certains grands-parents n'ont pu apporter leur aide morale avant que l'adoption ne soit réalisée, parce que tout s'est passé trop vite, comme ce fut le cas pour l'adoption du petit-fils de Madeleine et Gérard, ou encore parce qu'ils n'ont pas été informés d'avance, comme Réjeanne et Jacques qui ont su que leur fille allait adopter un enfant le jour de son arrivée :

Bien ça a été difficile de l'aider parce que Viviane nous met tout le temps devant les faits accomplis. Elle nous a dit qu'elle s'en allait la chercher et c'est là qu'on l'a su. Les démarches étaient finies.

Enfin, d'autres n'ont pas du tout appuyé leur enfant avant l'adoption et ce, pour différentes raisons. Trois couples de grands-parents se sont ouvertement opposés (et parfois farouchement) à la première adoption. Rémi et Françoise, par exemple, ont clairement avoué leur désarroi et leur désaccord face au projet. Rémi commente :

Je suis resté bête quand ils nous ont annoncé ça. J'ai été réticent à ça assez longtemps. Moi ça m'a fait peur puis ça m'a fait de la peine qu'ils ne puissent pas avoir d'enfants, qu'ils ne puissent pas en adopter au Canada premièrement. Pas parce que j'ai quelque chose contre les pays, mais ça m'a fait de quoi. La première des affaires, c'est que moi j'appelle ça quasiment se ruiner pour avoir un enfant, il faut vouloir une famille coûte que coûte. On parle de dix, douze, quinze mille piastres pour aller chercher un enfant, ça commence à être quelque chose ça ! Quand on sait qu'au pays même il y a un avortement aux cinq ou dix minutes, des choses comme ça là, on se dit pourquoi? Assez que j'ai essayé de les influencer puis à un moment donné j'ai mis le pied à terre puis j'ai dit : « Vous commencez par vous ruiner avant de les avoir, ça n'a pas de bon sens ! ». Nous autres on avait d'abord des enfants puis on se ruinait quand ils vieillissaient. Eux autres ils commencent par se ruiner. Je ne sais pas comment ils vont faire avec ça tantôt, les études.

Rémi exprime un deuil difficile à faire du petit-enfant biologique et une inquiétude quant à l'impact des frais élevés d'une adoption internationale sur l'avenir de la famille adoptive. Quand sa fille lui apprendra qu'elle souhaite adopter deux enfants, son angoisse (et son absence de soutien) sera d'autant plus grande :

Puis quand ils sont arrivés avec l'idée d'en adopter deux, j'ai été... Je peux dire que je me suis réveillé souvent la nuit pour penser à comment ils vont faire pour s'en sortir, deux enfants et payer ce prix-là. (...) Et puis c'était que Marie-Claude je ne la voyais pas beaucoup avec deux enfants. Ça m'inquiétait : la santé, le courage, la patience et tout ça. Lui je savais qu'il était capable, mais Marie-Claude ça me faisait un peu peur. Bien nous autres on savait c'était quoi. (...) Ça change la vie puis on essayait de leur dire que ça allait changer beaucoup la leur. (...) Alors là on a dit à Marie-Claude : « Ça n'a pas de bon sens ». Mais ça n'a pas été long qu'elle a décidé, elle, que ça avait du bon sens ! (...) Moi je leur ai parlé sérieusement autant comme autant pour qu'ils revirent de bord. On en avait parlé sérieusement ici. C'est sûr que j'ai pris le « beat » après là, mais... Je n'étais toujours pas pour travailler contre eux autres. (...) Au départ moi je leur disais : Êtes-vous sûrs que vous avez tout essayé? Êtes-vous sûrs que vous avez pris tous les moyens possibles?

Rémi et Françoise avaient donc de nombreuses craintes concernant l'endettement à long terme de la famille et la charge de travail que l'adoption d'une fratrie peut présenter. Ils craignaient aussi les difficultés d'adaptation à la vie de famille, d'un couple sans enfant ayant l'habitude de disposer de beaucoup de liberté et de temps de loisir.

Pauline aussi a d'abord eu les mêmes réflexes : comment leur fille célibataire allait-elle s'adapter à la vie avec un enfant, seule pour l'élever ? Elle aussi a exprimé alors ses réticences :

La première fois qu'elle m'en a parlé, j'ai dit : « Aie, t'es bien comme ça, reste de même. T'as pas de trouble [rires] ! ». J'ai dit : « Tu vas trouver ça dur avec un enfant, tu vas rester à la maison ». Mais elle était prête à tout faire. Mais ça je lui avait dit, c'est pour ça qu'elle a attendu encore une couple d'années. Et puis après elle a tout fait sans nous le dire.

La résistance initiale de ces deux couples a ensuite fait place à un appui considérable pour la suite du processus. Par exemple, Rémi a effectué des travaux dans la maison des parents en vue d'accueillir les deux enfants et Pauline a réglé certains problèmes administratifs pour sa fille pendant son voyage d'adoption.

Notons que l'enthousiasme manifesté par certains grands-parents face au premier projet d'adoption a diminué considérablement lors du second ou du troisième projet. Quelques-uns s'étaient opposés sans toutefois le faire ouvertement devant leur enfant. C'est notamment le cas des parents de deux mères célibataires qui s'inquiétaient de la charge de travail que représentait l'arrivée d'un autre enfant.

Une fois l'adoption réalisée, l'apport d'un soutien moral à la famille adoptive consiste à se montrer compréhensif face aux difficultés qui peuvent survenir avec l'enfant pendant la période des premiers ajustements et, parfois même, des mois et des années plus tard. En effet, l'âge des enfants adoptés, les conditions de vie qu'ils ont connues et les traumatismes qu'ils ont subis fait de l'adoption tardive une expérience parfois très pénible avant que parents et enfant(s) y trouvent chacun plaisir à vivre ensemble.

Tous les grands-parents disent avoir été compatissants, compréhensifs et avoir cherché à reconforter les parents. C'est ce qu'a fait Yolande devant les difficultés de sa fille :

Je sais qu'ils ont vécu un peu plus de difficultés avec Kim, des difficultés d'adaptation au début. Ça a été peut-être un peu difficile pour les parents mais nous en tant que grands-parents on avait à les encourager. Puis des fois de leur dire comment s'y prendre avec elle aussi. Parce qu'on a eu des enfants puis même si c'est nos enfants propres on a des difficultés de temps en temps et il faut les surmonter. Je pense qu'il n'y a pas de différence même si c'est nos propres enfants. On n'a pas toujours des affinités avec nos enfants.

Simone et Maurice, les grands-parents paternels de Kim, ont eux aussi perçu ces difficultés et considèrent qu'elles persistent, mais ils ont choisi de ne pas donner de conseils :

On sait que ça a été plus dur avec Kim qu'avec Laurence. Parce qu'elle, à l'âge qu'elle avait [7 ans], elle avait du caractère ! Là disons qu'il y a quelque chose de pas complètement correct encore. (...) Mais vous savez à un moment donné on ne peut pas dire : « Bon bien un tel, je ne sais pas, les parents devraient faire ceci, les parents devraient faire cela ». Non vraiment.

Le soutien moral recouvre un assez large spectre de pratiques, dans la mesure où toute forme de reconnaissance du parent adoptif et de son enfant constitue un appui au moins symbolique au projet qui les a réunis et à la consolidation du lien familial. Il concerne même l'accueil à l'aéroport, comme le disent Monique et Roger : pour eux il s'agissait d'un geste d'approbation.

Seuls deux grands-parents ont eu un discours ne permettant pas de bien saisir leur investissement moral dans le projet d'adoption de leur enfant. Leurs propos étaient évasifs ou alors ils contredisaient celui des parents. Ils affichaient une attitude de non-ingérence proche de l'indifférence : ils ne font pas de gardiennage, ne voient pas souvent leurs enfants et petits-enfants et ne s'impliquent pas dans les projets des parents et l'éducation des petits-enfants (« nous n'avons pas un mot à dire là-dedans »).

2.3 L'aide matérielle ou financière

L'aide **financière** est celle qui fut de loin la moins évoquée par les grands-parents. Ou bien il n'y en a tout simplement pas eu, ou bien elle n'a pas été mentionnée. Les dons en argent ont été évoqués par deux grands-pères mais ils demeurent hypothétiques puisqu'ils concernent l'avenir. Ainsi, Madeleine et Gérard n'ont pas aidé financièrement leur fils et sa femme pour la première adoption, mais ils disent qu'ils le feront pour les deux prochains projets (dans deux pays différents). L'autre grand-père, Georges, soutient pour sa part qu'il contribuera au financement des études de son petit-fils :

C'est un petit gars, on va payer ses études, je suis prêt à l'aider [ma fille]. Il va faire partie de mes héritiers comme tout le monde.

Une mère célibataire a quant à elle mentionné que son père voulait lui faire un don d'argent sous forme de régime d'épargne. Cette proposition lui a été soumise alors qu'elle entamait de nouvelles procédures d'adoption. Mais sa mère, que nous avons rencontrée seule en entrevue, n'a pas parlé de ce don. On peut supposer qu'elle n'était peut-être pas au courant de la transaction, son mari connaissant son opinion défavorable face à ce nouveau projet d'adoption. Ici encore ce constat contraste avec l'étude d'Attias-Donfut et Segalen (1998) qui rapporte que parmi leur échantillon, 30% des grands-parents font des dons ou des prêts d'argent à leurs petits-enfants, 33% à leurs enfants et environ 49 % aux uns et/ou aux autres.

Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, l'aide **matérielle** apportée aux familles a été peu mentionnée par les grands-parents de notre corpus. Ils ont rapporté davantage les dons de jouets offerts par les petits cousins et cousines à l'enfant à son arrivée, que tout autre don ou aide matérielle directement faite aux parents ou à l'enfant. Par contre il fut question d'achat de vêtements et de cadeaux d'anniversaire à leurs petits-enfants.

Cette relative « absence » d'aide matérielle contraste avec ce que rapporte la littérature scientifique sur le soutien des aînés envers leurs enfants. En effet, une étude de Ouellette et Dandurand (1993) portant sur les représentations de la parenté et du soutien dans trois quartiers montréalais (St-Henri, Rosemont et Outremont)

montre que les aînés de ces trois milieux sociaux contrastés offrent tous de l'aide matérielle à leurs enfants. La spécificité de chacun de ces milieux résiderait dans une logique de sociabilité et de recours d'aide différente, du moins dans les représentations que s'en font les personnes. Ainsi, les familles de quartiers populaires comme St-Henri seraient dans une logique de contraintes alors que celles plus aisées d'Outremont seraient plutôt dans une logique de maîtrise et de choix.

Comment expliquer que les grands-parents rencontrés aient si peu abordé la question de l'aide matérielle? Plusieurs éléments peuvent interagir et justifier cette observation. D'abord on peut penser que cette aide est plus substantielle que celle décrite puisque les parents interrogés en ont fait mention à plusieurs reprises. Dans ce cas, le « silence » des grands-parents s'expliquerait par le fait qu'ils ne sont pas très préoccupés par cette question. Ensuite, on peut penser que le statut socio-économique des familles adoptives entre fortement en jeu. Étant en ascension sociale et souvent plus à l'aise financièrement que les grands-parents, ceci conjugué à leur histoire conjugale et familiale, à leur âge et à la longueur du processus d'entrée dans la parentalité, les parents des familles rencontrées ont souvent eu le temps de bien s'établir et d'acquérir des biens avant l'arrivée de l'enfant, de sorte que les grands-parents ont été moins sollicités ou interpellés dans ce type d'aide. On peut penser également, qu'à l'instar des familles de classe « moyenne » de Rosemont, tel que décrit par Ouellette et Dandurand (1993), ces familles adoptives ont fortement intériorisé certaines exigences sociales d'autonomie individuelle et familiale, ou, encore, qu'elles considèrent la parenté comme un milieu social dont elles sont au départ autonomes et par rapport à laquelle elles se situent d'emblée à distance confortable, comme le font les familles plus aisées d'Outremont. Ceci expliquerait la faiblesse relative de la contribution matérielle des grands-parents adoptifs.

2.4 La proximité affective avec les parents

Nous avons vu dans le deuxième chapitre que l'adoption (et plus largement la formation d'une famille) pouvait avoir engendré pour les grands-parents une plus grande proximité ou au contraire un éloignement par rapport à leur enfant. Nous avons aussi souligné le principe de non-ingérence ou de respect de la bonne distance qui règle leurs relations. C'est dans cette recherche d'équilibre que s'inscrivent toutes les pratiques de soutien. En ce sens, on pourrait dire que leur efficacité ne tient pas qu'à la nature de l'aide apportée, mais aussi au fait qu'elles évitent à la fois l'ingérence (en respectant l'autonomie des parents) et l'indifférence (en tenant compte des besoins et des attentes des parents).

Si l'on rapportait la proximité affective entre grands-parents et parents sur un continuum allant d'une très grande proximité à un très grand éloignement, les onze cas de grand-parentalité étudiés ici se situeraient en majorité vers le pôle de la proximité, ce qui se reflète surtout au niveau du soutien moral offert à la famille adoptive. Trois se situeraient à l'extrémité de ce pôle de la proximité. Aucun cas ne se trouverait à l'extrémité du pôle de la distance, mais trois ou quatre s'en rapprocheraient étant donné des relations épisodiques ou rarissimes.

2.5 Conclusion sur le soutien

Le soutien à la famille adoptive prend de nombreuses formes. Les plus courantes étant l'écoute, le soutien moral, le gardiennage occasionnel ou parfois régulier et les aides matérielles sous forme de dons qui iront à l'enfant (vêtements, jouets, etc.).

Mais le soutien à la famille empruntera parfois d'autres avenues que nous n'avons pas abordées dans cette section de chapitre. Comme celle des services domestiques que les grands-parents peuvent fournir de leur plein gré ou encore sur demande. Le très volubile Georges expose fièrement cet investissement qu'il semble faire spontanément et généreusement auprès de ses quatre enfants :

Moi j'aide beaucoup. Mes enfants m'appellent : « Papa veux-tu aller chercher les filles à la garderie? » Je dis oui. Mon fils, celui qui est à l'université, il dit : « Je ne finirai pas avant 8h et ma femme est prise aussi à l'université ». Alors je vais chercher la petite et je l'amène ici et puis ils viennent la chercher après leur cours. Combien j'ai fait ça de fois? Je ne sais pas, beaucoup. Ou encore : « Viens-tu avec moi à l'hôpital, le petit a un examen à passer ? » Des fois je fais des commissions. Ou quand le système d'alarme part, c'est moi qui y va. « Veux-tu garder mon chien, je m'en vais quatre jours en vacances ? ». Ça sert à quoi les grands-parents [rires] ? Ça passe le temps : contracteur, plombier... C'est ça une famille, ça se tient, comme mon père disait : « Soyez toujours unis mes fils ». On le regardait puis on riait !

Ce type d'investissement n'a pas été décrit par d'autres grands-parents mais on peut penser qu'il existe chez plusieurs autres. Finalement soulignons l'apport sans doute non négligeable aussi (quoique peu discuté par les grands-parents de notre groupe) des « aides à caractère social » telles que décrites par Attias-Donfut et Segalen (1998) : celles concernant les études, la vie professionnelle, diverses démarches administratives, etc. On a vu que Pauline n'a pas hésité à faire des appels outre-mer pour accélérer les formalités d'adoption au moment de la prise en charge de l'enfant alors que Monique et Roger prévoient déjà qu'ils aideront la famille adoptive autour de la question des devoirs lorsque les enfants seront plus grands :

S'ils ont besoin d'aide, si trois enfants c'est trop pour faire les devoirs, on leur donnera des cours. À ce moment-là on sera à notre retraite. Moi des cours de français, je suis capable de leur en donner.

Ces exemples de soutien démontrent à quel point les formes d'aides – et d'entraide – sont variées, multiples et combien les grands-parents s'investissent auprès de leurs enfants et petits-enfants, chacun trouvant la façon lui convenant.

3. Les relations entretenues avec l'enfant

Cette toute dernière section touchant l'exercice de la grand-parentalité adoptive s'attarde à mettre en lumière les différents types de relations qu'entretiennent les grands-parents adoptifs avec leurs petits-enfants (proximité affective, activités faites avec eux, participation à leur éducation...). Il ne s'agit pas ici de quantifier la fréquence des rencontres (de toute façon les données ne permettent pas de faire une telle analyse), mais bien d'examiner la nature du lien entre grands-parents et petits-enfants. Ceci nous amènera à examiner, parallèlement, le sentiment d'attachement à l'égard de l'enfant adopté tardivement.

3.1 Le style grand-parental

Attias-Donfut et Segalen, qui se sont aussi penchées sur la question des rapports entre grands-parents et petits-enfants, soutiennent que « le nouveau style grand-parental est fait de proximité affective et de complicité, il s'épanouit dans les jeux, les loisirs, il est plus ludique qu'éducatif, du moins dans sa forme (1998 : 97) ». À cela elles ajoutent que les conflits se cristallisent autour des problèmes éducatifs : « Le lien familial entre les générations à travers les petits-enfants ne peut être maintenu que si les grands-parents acceptent les façons de faire des parents » (Ibid). Cela rejoint le point de vue de Cherlin et Furstenberg (1986) qui soutiennent qu'il y a unanimité au sein des chercheurs quant au fait que l'attitude la plus répandue chez les grands-parents contemporains est celle de la non-ingérence ; norme selon laquelle les grands-parents n'ont ni le droit, ni l'obligation de s'impliquer activement dans l'éducation et l'entretien des petits-enfants.

Ce constat est le fruit de nombreuses recherches, menées depuis les années 60, qui ont cherché à classifier les différents styles de grand-parentalité. Les études les plus citées à ce sujet sont celles de Neugarten et Weinstein (1964), Robertson (1977) et Cherlin et Furstenberg (1985, 1986). Chacun de ces auteurs ont dressé une typologie des styles de grand-parentalité et la similarité de celles-ci repose sur le fait que toutes situent les grands-parents sur un continuum allant d'une forte implication auprès des petits-enfants à un comportement distant, de retrait face à ceux-ci. Cherlin et Furstenberg (1986) émettent cependant certaines réserves face aux résultats de ces études : elles sont souvent réalisées à partir d'échantillons trop petits et homogènes, elles

donnent une vue statique de la grand-parentalité (comme si le style adopté après la naissance d'un petit-enfant restait le même tout au long de la vie) et, de plus, elles ne tiendraient pas compte du fait qu'un grand-parent puisse avoir une relation distante avec un petit-enfant et, pour une raison ou une autre, entretenir un lien très intime avec un autre.

Les pratiques des grands-parents de notre groupe correspondent *grosso modo* aux trois styles de grand-parentalité identifiés par Cherlin et Furstenberg dans leur ouvrage paru en 1986 :

1. *Distant* : les grands-parents qui adoptent ce style ont des interactions ritualisées et formelles avec leurs petits-enfants. Il s'agit presque avant tout d'une relation symbolique.
2. *Compagnonnage* : les grands-parents qui adoptent ce style laissent la discipline aux parents pour se concentrer sur la dimension affective de leur relation avec leurs petits-enfants ainsi dénuée du poids des responsabilités parentales. Ce type de relation est largement basé sur la norme de la non-ingérence. Les interactions sont du type amical.
3. *Impliqué* : les grands-parents qui adoptent ce style se donnent le droit d'interférer, de donner des conseils et de discipliner leurs petits-enfants avec qui ils font beaucoup d'activités. Ils jouent ainsi un rôle actif dans leur éducation en adoptant des comportements parentaux lors de leurs fréquentes interactions.

Le style « compagnonnage » est celui qualifiant le plus grand nombre de grands-parents de notre groupe. Ainsi, chez la majorité, les relations et interactions entre grands-parents et petits-enfants sont de type amical et les aspects ludique et affectif du lien sont prédominants. Les sentiments de responsabilité et d'autorité sont alors exclus. En ce sens, ce style rejoint celui décrit précédemment par Attias-Donfut et Segalen (1998).

Le grand-père paternel Georges est peut-être le grand-père qui personnifie le mieux ce style grand-parental de par sa relation basée avant tout sur l'affection qu'il porte à son petit-fils, développée depuis le tout début de leur relation. Rappelons-nous que Georges a fait le voyage avec sa fille en Roumanie et a développé une relation d'intimité avec l'enfant dès les premiers contacts avec lui et a vécu en vase clos avec sa fille pendant quelques semaines. Cette intimité bâtie dès les premiers jours a caractérisé depuis leurs interactions :

[En Roumanie] j'étais assis entre les deux [lui et sa mère], il me prenait dans ses bras, il me faisait des caresses et il m'embrassait. Tout le monde se retournait. (...) Aujourd'hui il m'embrasse, il ne me lâche pas, il aime s'asseoir sur moi. Ce qui lui fait plaisir c'est quand sa mère lui dit : « Nicolas, va porter ça à

grand-papa ». Alors il vient chez moi, il rentre et je lui dis, si je suis en train de manger : « Veux-tu manger avec moi Nicolas? ». Il me dit : « Certainement grand-papa ». Je lui fais une assiette, on mange ensemble et il est content.

Le style « compagnonnage » n'est pas teinté que d'affection et de complicité. À cela s'ajoute des moments de loisirs partagés entre grands-parents et petits-enfants. Le cas de Georges est encore une fois exemplaire à ce sujet :

Quand il vient à la campagne je vais l'amener à la plage et je vais lui dire : « As-tu vu ça Nicolas? Viens voir ! » Puis si je vois qu'il s'ennuie j'ai des jeux pour les jeunes, des livres, des cahiers à colorier. Ou je vais lui dire : « Veux-tu que je te raconte une histoire? » « Raconte-moi une histoire grand-papa ». Et puis quand grand-papa est fatigué il regarde les comiques à la télévision. Parce qu'on n'est pas capable de donner de l'attention 24 heures par jour. Ou bien encore je vais lui montrer des dessins. Ou bien je lui donne des petits cours de peinture. (...) C'est à peu près ce que je fais avec lui. Quand il a fini de jouer, je lui dis : « Viens ici, ranges tes choses » et il le fait. Il ne dit pas un mot. Puis quand c'est assez, je lui dis : « Va voir ta maman maintenant ». Il part et il retourne chez lui. Il aime ça venir à la maison. Pour lui, c'est une détente.

Les grands-parents adoptant le style « compagnonnage » disent raconter des histoires à leurs petits-enfants, faire du coloriage, du bricolage, jouer aux blocs, aux cartes ou à des jeux de société, faire des promenades, des sports de plein air, leur montrer des choses reliées à leur profession, les amener au restaurant, etc. S'il leur arrive de leur passer des remarques, il s'agit davantage de faire respecter les règles de la maison ou d'encadrer leurs écarts de conduite ou de langage que de se poser en éducateurs. Un peu comme le disent ici Simone et Yolande.

Des fois on va lui dire : « Bien ça je ne trouve pas ça gentil que tu dises ça à ton petit cousin », quelque chose de même. Sans prendre la responsabilité de l'éducation là, on ne se gênera pas pour lui dire : « Non, ça je n'aime pas ça que tu dises ça ».

Participer, oui [à leur éducation], quand j'ai les enfants et que je suis seule avec eux. Mais si les parents sont là, moi je ne me mêle pas de l'éducation des enfants. Mais par contre si les enfants me posent une question, je vais leur répondre.

Le style grand-parental « impliqué » (notre traduction du terme *involved* de Cherlin et Furstenberg 1986) suppose une moindre distance entre les grands-parents et la famille adoptive que le style « compagnonnage » que nous venons de discuter. Parmi notre groupe d'étude, aucun des grands-parents ne correspond tout à fait à ce style « impliqué ». Cependant, dans deux cas, leurs attitudes s'en rapprochent, tout en intégrant à la fois plusieurs aspects du « compagnonnage » : ils sont souvent des « compagnons » de leurs petits-enfants, mais ils leur arrivent aussi de prendre part à leur éducation en adoptant un rôle parental. Ce sont des grands-parents maternels (surtout des grands-mères) qui sont très proches de leur fille et, par conséquent, de leurs petits-

enfants. La première, Françoise, a été une grand-mère très « impliquée » quand elle s'est installée chez sa fille six semaines pour garder son petit-fils pendant le voyage d'adoption. Cette implication s'est limitée toutefois à cette période bien précise. Aujourd'hui elle adopte un style beaucoup plus proche du compagnonnage. Chez l'autre grand-mère, Pauline, la proximité résidentielle compte pour beaucoup dans son implication. Sa petite-fille adoptée se rend chez eux à l'improviste et elle la garde souvent. Elles font ensemble beaucoup d'activités et la grand-mère n'hésite pas à se mêler de son éducation, comme elle le dit ici :

Marianne elle est fière et il faut qu'elle choisisse son linge elle-même quand elle s'habille pour aller à l'école. Mais des fois elle s'arrange mal. L'autre jour elle s'était mise un chandail avec des pantalons puis c'était bien trop grand pour elle. J'ai dit à sa mère : « Envoie-la pas à l'école comme ça, elle va faire rire d'elle ». Bien à l'école ils lui ont dit qu'elle était en pyjama. (...) Autrement, bien quand elle fait quelque chose de pas correct on lui dit que c'est pas comme ça ou que ce n'est pas bien puis qu'il faut qu'elle fasse ça comme ça. Elle comprend quand on lui parle.

Étant quotidiennement proche de sa petite-fille, Pauline peut faire des liens entre son implication et l'évolution de l'enfant (à tort ou à raison), ce qui favorise une poursuite dans la même direction. Ainsi, elle considère avoir elle-même amené sa petite-fille à cesser de sucer son pouce, alors que la mère en attribue plutôt le bénéfice à son dentiste.

À l'autre extrémité du continuum d'interactions se trouve le style « distant » (notre traduction du terme *remote* de Cherlin et Furstenberg 1986). Quelques grands-parents de notre groupe semblent opter pour ce style grand-parental fait d'interactions ritualisées et formelles avec leurs petits-enfants. Cela ne signifie pas qu'ils n'éprouvent pas d'affection envers ces derniers, mais leur relation ne repose pas sur cette dimension. L'aspect ludique est également moins présent. Encore ici, ces grands-parents conservent plusieurs aspects du compagnonnage. Ils se situeraient donc à mi-chemin entre ce dernier style et celui qualifié de « distant ». Ces grands-parents sont parmi les plus âgés, parmi ceux qui ont le plus de petits-enfants ou encore ceux qui n'entretiennent pas des relations très étroites avec leur fils ou leur fille. Leurs relations avec leurs petits-enfants ont surtout une portée symbolique, dans le sens qu'elles confirment l'existence de la lignée et le statut que chacun y occupe : recevoir à la maison son fils ou sa fille avec ses enfants lors des rituels de la vie familiale (Noël, Jour de l'An, Pâques, etc.), prendre des nouvelles de la famille à l'occasion, offrir des cadeaux aux anniversaires, etc. Ces grands-parents n'interviennent jamais dans l'éducation des petits-enfants, car leurs relations sont trop « distantes » pour leur donner accès à ce domaine qui exige une certaine proximité. Jeanne d'Arc et Monique, chacune à leur manière, adoptent ce style grand-parental marqué d'une certaine distance :

Je leur fais des petits cadeaux à Noël. Tout dépend des parents aussi, c'est ça que je veux dire. Parce qu'indépendamment de l'âge, indépendamment si tu restes loin ou près, indépendamment comment tu

les vois souvent, tout ça compte aussi avec les enfants. Il y a peut-être des grands-parents qui les voient plus souvent que moi parce qu'ils restent peut-être plus proches, je ne sais pas.

Je dirais qu'on les voit aux quinze jours, trois semaines. Ils viennent ici, on va chez eux. Ils viennent souper. Parce qu'ils ont beaucoup d'activités les fins de semaine. Puis aussi on a établi qu'il faut garder une certaine distance aussi parce que c'est les parents qui les élèvent à leur façon, tout ça. (...) Moi personnellement, je ne suis pas la grand-maman gâteuse pour arriver toujours avec un cadeau à la main, des bonbons, non. Je ne veux pas être ce genre de grand-mère. C'est plutôt essayer de leur donner de l'attention quand ils sont avec nous.

On remarque dans la majorité des cas étudiés que la proximité mère-fille induit une participation plus grande des grand-parents maternels aux relations intergénérationnelles comme il a été observé dans les études sur la parenté (Pitrou 1978, Dandurand et Ouellette 1992, Attias-Donfut et Segalen 1998). Il est d'ailleurs intéressant d'observer que les grands-parents « distants » de notre enquête sont en très forte proportion des grands-parents paternels, à une exception près. Et dans deux cas bien précis, cette distance est clairement liée à une relation distante avec la belle-fille.

En résumé, disons que le style des grands-parents rencontrés en est rarement un de grande implication auprès des petits-enfants ou, à l'inverse, de distance ou de retrait. La majorité développent plutôt des relations grands-parents / petits-enfants qui pourraient être qualifiées de type « compagnonnage », mais à des degrés divers. Les différences résident dans la fréquence des rencontres, la spontanéité des échanges et l'intensité des sentiments affectifs. Ceci nous amène à regarder de plus près les sentiments d'attachement.

3.2 Le sentiment d'attachement

Les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants ont souvent été discutées en entrevue d'abord en tant que liens affectifs. Ceci, en référence à la façon dont ils se sont noués puis ont évolué avec le temps.

Même si tous les grands-parents ont exprimé, à divers degrés, leur amour pour leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s), plusieurs admettent ne pas les avoir tous aimés instantanément. L'expérience la plus fréquente a quand même été celle de l'attachement immédiat, du type « coup de foudre ». Pauline a vécu cette émotion très forte dès qu'elle a fait la rencontre de sa petite-fille d'origine roumaine arrivée au Québec à 6½ ans et elle le raconte fièrement :

Je voulais être ici pour la voir arriver. Et puis on l'a aimée tout de suite en la voyant [rire]. À l'aéroport on avait amené une banderole et on avait acheté des cadeaux. Ils sont tous venus ici après puis on a

mangé. Elle a regardé ses cadeaux, elle était excitée avec ses cadeaux. Le lendemain j'ai fait un « shower » à Solange, une surprise là. (...) Mes sœurs, mes nièces, on était une gang. Quand elles sont rentrées dans la maison, la petite a rentré la première. Ils étaient tous cachés là puis moi j'étais dans le passage, je la regardais venir. Elle est partie à la course puis elle a sauté dans mes bras. (...) C'était plus émotionnant que... [la naissance d'un enfant]. On l'a adoptée tout de suite.

Cet attachement dès le premier jour, le premier regard, fut décrit par au moins cinq grands-parents. Cependant, des grands-parents peuvent tomber littéralement en amour avec une petite fille, mais ne pas éprouver le même sentiment envers sa sœur adoptée au même moment. C'est un peu ce qui est arrivé à Laurette qui éprouve encore un certain malaise face à l'aînée de la fratrie adoptée par sa fille. L'attachement est différent à l'égard de cet enfant et le lien semble fragile :

Avec la grande, là, ce n'est pas toujours évident. Elle est bien contente quand elle arrive, c'est correct, elle vient faire un tour mais ce n'est pas évident que je la sens collée sur moi tant que ça. D'abord elle n'est pas parlable, elle n'est pas... Il y a celle-là que je me sens peut-être... des fois je me dis... Elle est peut-être plus distante de nous autres.

D'autres grands-parents ont parlé plutôt d'un attachement « graduel ». Leur affection s'est développée au fil du temps et des rencontres avec l'enfant. En général, il a fallu relativement peu de temps pour développer un attachement. Ces cas sont difficiles à illustrer car ils n'ont pas été décrits en des termes précis ; l'idée d'un attachement graduel est perceptible dans le discours d'ensemble des grands-parents plutôt que dans des affirmations claires. Les cas de coup de foudre sont plus spectaculaires et les grands-parents semblaient tenir à en témoigner. Ils viennent certainement conforter l'idée du grand-parent qui aime tous ses petits-enfants, qu'ils soient biologiques ou adoptés. Car il ne faut pas oublier que tous aspirent avant tout à l'équité envers tous leurs petits-enfants, ce qui concerne aussi l'amour qu'ils leur portent.

Aucune entrevue ne fait état d'un attachement inexistant ou du développement d'un tel sentiment sur de longues années. Cependant, certains grands-parents sont demeurés évasifs sur ce sujet, insistant sur l'attachement exprimé par l'enfant sans aborder leurs propres sentiments.

Le développement du lien d'attachement des grands-parents envers leur(s) petit(s)-enfant(s) adopté(s) tardivement s'est donc fait soit de façon spontanée, à la rencontre de l'enfant déjà grand, ou encore de façon graduelle, au fil du temps. Il importe toutefois de remarquer que les relations du type « coup de foudre » ont été décrites surtout par les grands-parents maternels et tous ont en commun les deux points suivants : ils ont une relation très proche avec leur fille et ils ont participé, d'une façon ou d'une autre, au processus d'adoption : soit en se rendant dans le pays au moment de la prise en charge de l'enfant, soit en apportant son aide à l'étape des

démarches d'adoption. Notons enfin que le sexe des enfants n'entre aucunement en ligne de compte dans ce type d'attachement et que l'accord et l'enthousiasme initial face au projet n'en est nullement garant non plus. Certains grands-parents qui disent avoir eu le « coup de foudre » pour leur petit(s)-enfant(s) adoptif(s) s'étaient au préalable ouvertement opposés au projet.

Malgré que tous soutiennent que leurs petits-enfants sont aimés, plusieurs admettent néanmoins une préférence pour l'un ou l'autre, comme nous l'avons mentionné précédemment en discutant du principe de l'équité envers tous les petits-enfants.

CONCLUSION DU VOLET

Les grands-parents adoptifs que nous avons rencontrés dans le cadre de cette recherche ne diffèrent pas sensiblement des autres grands-parents décrits dans les recherches s'intéressant au rôle grand-parental dans la société d'aujourd'hui. Les mêmes facteurs expliquent la diversité de leurs investissements auprès de leurs enfants et petits-enfants. De plus, en tant que grands-parents d'enfants entrés dans leur famille à un âge avancé, ils vivent une situation similaire aux grands-parents des familles recomposées.

La diversité des investissements des grands-parents adoptifs

Chez les grands-parents que nous avons interrogés, le style grand-parental dit de « compagnonnage », marqué par la dimension affective et ludique des relations entretenues avec leurs petits-enfants, est, de loin, le plus fréquent. Cependant, il l'est moins précisément chez ceux les plus âgés, les plus éloignés (du point de vue affectif et géographique) et chez les grands-parents paternels.

D'ailleurs, les facteurs fréquemment identifiés comme ayant un impact important sur le style grand-parental, et que nous pouvons rattacher aux situations vécues par les grands-parents que nous avons rencontrés, ont trait à l'âge et au sexe des grands-parents et des petits-enfants, à la distance géographique et aux relations avec la génération mitoyenne (celle des parents).

Les résultats de notre recherche vont dans le même sens que ceux de Johnson (1983), Sprey & Matthews (1982) et Thomas (1986) à l'effet que plus les grands-parents sont âgés, moins ils sont impliqués activement dans la vie de leurs petits-enfants, les plus âgés étant plus souvent de type distant ou passif (Cherlin et Furstenberg 1985). Leur rôle évolue également avec l'âge des petits-enfants et en fonction de l'évolution de leurs besoins. La grand-parentalité n'étant nullement un rôle statique, Cherlin et Furstenberg ont introduit le concept de « carrière grand-parentale » :

« The grand-parental career follows a predictable course, beginning with a more active and engaged phase and concluding with a more honorific and ceremonial phase. For most grand-parents, these stages overlap because there are several grandchildren of varying ages. But it is useful to think of the stages as analytically distinct. » (1986 : 83)

Par ailleurs, les grands-mères s'impliquent plus activement auprès de leurs petits-enfants que les grands-pères (Smith 1991), ce qui concorde avec les études sur les relations de parenté qui ont depuis longtemps démontré que ce sont surtout les femmes qui ont la tâche de les entretenir (« kin keepers »). À ce sujet, nombre de grands-mères rencontrées nous ont dit que leur maison était un lieu de rencontres familiales et ont parlé des fêtes qu'elles prenaient l'initiative d'organiser pour réunir la famille.

Comme l'ont montré Cherlin et Furstenberg (1986) et Hagestad (1985) le sexe du petit-enfant peut avoir un impact sur la relation avec les grands-parents et a plus d'importance pour le grand-père que la grand-mère, les relations grands-pères/petits-fils étant plus fréquentes. Dans notre groupe d'étude, les grands-pères font d'ailleurs des activités avec leur petit-fils : initiation à leur métier (en général manuel), à un sport de plein air, ballade en camion, etc., ce qui n'a pas été mentionné par eux par rapport à leurs petites-filles.

La lignée (maternelle ou paternelle) des grands-parents aurait cependant plus d'influence sur les relations que le sexe des individus (Sprey et Matthews 1982). Ainsi, les relations avec les grands-parents maternels sont généralement plus étroites qu'avec les grands-parents paternels, surtout à la suite d'un divorce. Cette plus grande proximité des grands-parents maternels se manifeste aussi dans les histoires recueillies.

Des recherches ont montré que la distance géographique séparant les grands-parents des petits-enfants a un impact majeur sur la fréquence des interactions, ce que nous avons aussi observé. La proximité affecterait plus particulièrement le lien grand-père/petit-fils (Kivett 1985) et le support reçu des grands-parents par les parents (Tinsley et Parke 1984). Néanmoins, comme nous l'avons vu, le grand-père maternel Rémi est très proche de son petit-fils (ayant tissé avec lui des liens intimes lors du voyage d'adoption) et sa femme Françoise supporte beaucoup leur fille, alors que ce couple de grands-parents habite loin de leurs petits-enfants.

La génération des parents au sein de la parenté a été qualifiée par Hill et al (1970) de pont lignager (« lineage bridge »), i.e. une génération qui relie les deux extrêmes et qui possède un pouvoir très important sur la nature et la fréquence des interactions entre grands-parents et petits-enfants (Robertson 1975, 1977). La qualité des relations entre parents et grands-parents a donc une influence majeure sur ce plan. Cherlin et Furstenberg (1986) ont noté que les grands-parents avaient tendance à adopter une stratégie « d'investissement sélectif » auprès des parents de leurs petits-enfants, se concentrant sur les relations qui leur fournissent le plus de satisfaction émotionnelle en échange de leur temps et de leurs efforts. Selon ces mêmes auteurs, il n'est pas nécessaire pour les grands-parents d'avoir des liens forts avec tous leurs petits-enfants pour être satisfaits de

leur grand-parentalité. Ainsi, parmi les grands-parents rencontrés, certains ont développé des relations plus intenses avec leurs enfants ayant adopté et cela se répercute sur le lien qu'ils entretiennent avec leurs petits-enfants dont ils connaissent bien la situation particulière. D'autres, par contre, n'en pouvaient livrer qu'une image plus schématique étant plus proches de leurs autres enfants ou n'ayant pas une relation suffisamment intime avec les parents adoptifs.

La grand-parentalité biologique versus la grand-parentalité sociale

L'augmentation dans les sociétés occidentales des adoptions transraciales et internationales, des divorces et des recompositions familiales pose évidemment de façon plus accentuée la problématique de l'établissement d'un nouveau réseau de relations intergénérationnelles composées de grands-parents et de petits-enfants sans liens biologiques. Comment cette relation se construit-elle? Comment grands-parents et petits-enfants perçoivent-ils cette relation? Peu d'auteurs se sont attardés à cette problématique de la grand-parentalité sociale.

Concernant les familles recomposées, Cherlin et Furstenberg (1986) ont identifié deux facteurs affectant l'élaboration de la grand-parentalité sociale : d'abord l'âge du petit-enfant à son entrée dans la famille et son lieu de résidence. Plus l'âge de l'enfant est avancé lors du réaménagement familial, plus les grands-parents et les petits-enfants auront de la difficulté à développer une relation « normale ». Cependant, cette relation ne sera pas forcément problématique puisque le processus d'adaptation semble se faire assez facilement dans la plupart des cas. En fait, tout dépendrait de l'investissement que chacun fournit dans l'élaboration de cette nouvelle relation.

Ce constat peut-il être transposé aux familles adoptives? Nous avons vu que les grands-parents de notre corpus avaient tous développé, à leur manière et à un degré variable, des relations d'attachement avec leur(s) petit(s)- enfant(s) adoptif(s) qui ont eu à s'intégrer dans un réseau intergénérationnel parfois très large. La plupart des enfants avaient été adoptés tardivement (alors qu'ils avaient plus de 3 ans), sauf quelques frères et sœurs adoptifs des enfants ciblés dont les grands-parents nous ont quand même parlé (ils avaient entre 6 mois et 2½ ans au moment de leur adoption). La majorité des grands-parents avait créé ce lien de façon tout à fait spontanée alors que les autres l'avaient fait de façon graduelle, mais assez rapidement quand même. Sauf peut-être une ou deux exceptions, les relations pouvaient être qualifiées de « normales ». De plus, les grands-parents démontraient une certaine fierté de ce statut d'adoption.

Bien sûr, le lien adoptif a une portée plus grande et plus immédiate qu'un lien de parenté informel, car sur le plan légal il équivaut au lien biologique. Cependant, la question de l'investissement fourni dans l'élaboration de cette nouvelle relation, comme dans les familles recomposées, reste centrale. Même si l'adoption n'a nullement été choisie par le grand-parent, ce dernier a le choix de son niveau d'investissement (qui peut rapporter au niveau personnel et symbolique) ou de retrait par rapport à la relation ainsi créée. Mais la grand-parentalité adoptive a ceci de particulier que la grand-parentalité sociale n'a pas : les grands-parents sont pour la plupart associés de près ou de loin à la majorité des étapes précédant l'arrivée de l'enfant, prenant ainsi part, à leur façon, au processus d'adoption : ils compatissent à la déception de l'infertilité (ils ont d'ailleurs eux aussi à faire parfois le deuil du petit-enfant biologique), ils réfléchissent aux tenants et aboutissants de l'adoption (donc se situent personnellement), ils attendent ensuite avec impatience ou appréhension l'enfant proposé (cette phase peut-être celle où le grand-parent commence réellement à s'investir dans la relation adoptive en participant aux préparatifs), puis ils participent à la célébration de son arrivée : rares sont ceux qui ne font pas partie du lot des gens présents à l'aéroport pour voir arriver l'enfant tant attendu et qui ne participent pas à la petite fête organisée en son honneur. Tous ces événements modulent un processus d'accès progressif (qui peut varier de quelques mois à quelques années) au statut assigné de grand-parent adoptif.

L'investissement grand-parental prendra ensuite la forme de soutien à la famille adoptive et s'affirmera dans les échanges, les cadeaux et les relations entretenues avec l'enfant. Contrairement à la naissance ou à l'adoption d'un petit bébé, les grands-parents de l'enfant déjà grand peuvent établir avec lui un contact personnalisé (malgré les difficultés de communication qui se posent dans les premiers temps). Pour certains cela représentera un avantage car l'enfant est habituellement curieux et avide de connaissances et de relations affectueuses avec son entourage.

Cette question de l'investissement grand-parental nous ramène à celle du soutien que nous souhaitons aborder à nouveau sous un angle cette fois comparatif. Cette forme d'investissement diffère-t-elle quand il s'agit d'une adoption précoce? À la lumière de nos résultats (quand on analyse les discours des parents ayant adopté des bébés comparativement à ceux ayant adopté des enfants déjà grands), on peut certes affirmer que le soutien à la famille qui adopte des enfants déjà grands ne prend pas du tout la forme conventionnelle des relevailles comme l'on peut le voir au moment de l'adoption d'un nourrisson. Les grands-parents seront certes présents à l'arrivée de l'enfant, mais aucun n'a mentionné avoir offert une aide soutenue les jours suivants. Pourtant, les parents sont fatigués du voyage, accablés souvent par le décalage horaire et les premiers jours sont d'importantes journées de réorganisation matérielle. Cet effacement des grands-parents, et du réseau social

dans une plus large mesure, s'explique sans doute par la barrière linguistique et l'idée que l'enfant déjà grand requiert moins de soins et d'attention. Le soutien prend alors d'autres formes qui relèvent davantage du gardiennage occasionnel et de l'écoute active. L'aide matérielle se fait surtout par le biais de cadeaux à l'enfant à son arrivée (la famille élargie est alors mise à contribution – volontaire bien sûr –), à son anniversaire, aux grandes fêtes (Noël, St-Valentin, Pâques...) et aux événements ritualisés (baptême, première communion, confirmation, etc.).

L'intégration de l'enfant à la parenté se fait par la célébration de ces rituels, à condition qu'ils impliquent la famille élargie, et le fait que la demeure des grands-parents constitue souvent un pôle d'attraction pour toute la famille ouvre littéralement la porte à des relations plus étendues et à une intégration à un plus vaste réseau familial. Cette intégration ne doit cependant pas faire en sorte que l'enfant adopté devienne l'enfant de « tout le monde » au sein de la parenté, créant ainsi un espace propice à l'ingérence de la famille élargie dans le foyer adoptif. Cette situation ne s'est pas vue chez les grands-parents de notre groupe, mais elle a été soulevée par certains parents en entrevue.

Il peut arriver, en effet, que des enfants adoptés tardivement aient des comportements difficiles et que les parents soient obligés de se montrer fermes avec ces derniers, même en présence de la famille élargie et des grands-parents. Les risques de jugement sont alors grands, ces personnes n'ayant qu'une vision partielle de la situation et ne comprenant pas la spécificité d'une adoption tardive. Les grands-parents que nous avons rencontrés étaient conscients des problèmes vécus par leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s) et de certaines des difficultés éprouvées par leurs parents, mais aucun d'eux n'est intervenu dans le règlement du problème. Tout au plus se sont-ils contentés de donner des conseils, mais surtout de reconforter.

Les grands-parents ont tous exprimé, certains d'une manière toutefois plus inquiète que d'autres, des préoccupations quant à l'avenir de leur(s) petit(s)-enfant(s) adoptif(s). Le discours qui ressort nettement cependant est un optimisme généralisé reposant surtout sur la certitude que les parents fourniront à l'enfant tous les outils nécessaires à son épanouissement et sur la confiance dans les capacités intellectuelles et adaptatives des enfants eux-mêmes. Étonnamment, la question du racisme a très peu été invoquée, mais elle est, pour une grand-mère adoptive d'une fillette noire, une question préoccupante, alors que pour une autre le fait que son petit-fils soit bien dans sa peau de noir ne l'inquiète pas. Un couple de grands-parents a dit ne pas avoir de craintes pour l'avenir de leurs petits-enfants adoptifs, mais ils s'interrogent sur plusieurs aspects de leur vie de personnes adoptées d'origine étrangère : Voudront-ils retourner dans leur pays? Auront-ils la

possibilité de retrouver leurs parents s'ils le désirent? Épouseront-ils une personne de leur groupe ethnique? Puis il y a ceux qui se préoccupent davantage de leurs petits-enfants qui éprouvent déjà certaines difficultés d'adaptation et ceux qui se posent la question de l'intégration sociale de façon plus générale en tenant compte des problèmes sociaux. Enfin, il est intéressant d'examiner les réactions des deux grands-mères dont leur fille est célibataire. L'une souhaiterait bien que l'enfant ait un jour un père et l'autre se demande ce qu'il adviendrait des enfants si la mère était malade ou encore décédait. Peut-être se sentent-elles responsables de leur petit-enfant qui n'a qu'un parent et par conséquent qu'une lignée. Leur rôle à ce moment risquerait de devenir plus fonctionnel que symbolique et peut-être ne sont-elles pas disposées à assumer un tel rôle que la grand-parentalité ne suppose pas à priori.

Hagestad (1985) note un paradoxe que nos données amènent aussi à relever : s'il apparaît clair que les grands-parents sont une présence importante dans la vie de leurs petits-enfants, il reste difficile d'identifier ce qu'ils font réellement. Comme l'ont aussi indiqué Bawin-Legros et Gauthier (1991) et Kahana et Kahana (1971), ils ont eux-mêmes de la difficulté à expliquer leur rôle et à expliquer ce que leurs petits-enfants signifient pour eux. Bien que secondaire au rôle parental, ce rôle grand-parental semble avoir un impact primordial sur la dynamique et la cohésion du système familial. Cependant, parce que cet impact dérive d'abord d'une fonction symbolique de représentation, il se dérobe aux tentatives de définition.

CONCLUSION GÉNÉRALE : RETOUR SUR LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE

Différents angles d'approche complémentaires doivent être considérés pour en arriver à mieux comprendre l'expérience de l'adoption et, plus particulièrement, celle de l'insertion familiale d'enfants adoptés tardivement à l'étranger. Les sciences biomédicales et la psychologie permettent, par exemple, d'évaluer le développement et le bien-être de ces adoptés et d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer leur estime de soi, leurs interactions sociales, leur identité personnelle et le niveau de satisfaction ressenti par les membres de la famille. La psychologie clinique et la psychanalyse révèlent la part des réactions subjectives et inconscientes à l'infertilité, à l'abandon et à l'adoption. D'autres disciplines (notamment, l'anthropologie, la sociologie, le droit, le travail social) apportent, chacune à leur manière, un éclairage sur la place de l'adoption dans la société actuelle et ses institutions et identifient les différents enjeux sociaux qu'elle recèle.

La recherche dont il a été rendu compte ici s'inscrit dans ce dernier ensemble de travaux en étudiant le rapport entre l'adoption tardive et l'institution familiale qui devrait assurer à chaque enfant ses premiers référents sociaux. Elle a été réalisée selon une approche socio anthropologique, de type qualitatif, visant à mieux comprendre l'insertion familiale de l'enfant adopté tardivement à l'étranger en fonction du point de vue que portent les parents et les grands-parents adoptifs sur leur propre expérience. Il ne s'agissait donc pas d'évaluer le bien-être des individus et la qualité de leurs interactions, mais plutôt d'explorer des trajectoires concrètes d'adoption tardive, de manière à cerner les représentations et les pratiques qui les caractérisent.

En délimitant ainsi notre objectif de recherche, nous avons pris appui sur les travaux antérieurs dans le domaine. Ces derniers indiquent que la majorité des adoptions tardives se solderaient à la satisfaction des parents et de l'enfant. Par contre, ils identifient des zones de problèmes ou d'incertitude : relativement à l'impact qu'auraient les expériences antérieures de l'enfant et les conditions de son insertion familiale sur son adaptation, relativement à la question de ses origines et à celle de son identité ethnoculturelle et, finalement, quant à l'absence de soutien et de repères sociaux institués qui favoriseraient la cohésion des familles confrontées à des difficultés qui les déstabilisent. En s'attardant aux détails d'histoires singulières, l'apport particulier de notre propre recherche consistait à venir préciser ce que peut impliquer concrètement une adoption tardive évaluée comme finalement satisfaisante, de même que ce qui peut se

passer quand ce n'est pas le cas. Autrement dit, il s'agissait de nuancer un constat très général en donnant accès à la manière dont l'adoption tardive est vécue « de l'intérieur ». Il s'agissait aussi, par le fait même, d'éclairer les zones de problèmes ou d'incertitude mentionnées ci-dessus.

La présente conclusion fait un retour sur certaines analyses déjà présentées ici qui permettent de saisir en quoi l'adoption tardive constitue un contexte particulier d'insertion d'un enfant à sa nouvelle famille. Elle précise la portée des données analysées pour comprendre cette problématique d'intégration. Elle souligne le rapport différent des parents et des grands-parents à l'enfant adopté, relevant les temporalités différentes qui s'en dégagent. En terminant, elle identifie certaines réflexions à poursuivre.

La portée des données analysées

Les points de vue des parents et des grands-parents adoptifs ne sont aucunement neutres et impartiaux. Ils sont fondés sur leurs perceptions, leurs sentiments et leurs aspirations. Ils sont révélateurs de l'intégration familiale de l'enfant adopté telle que se la représentent les adultes et telle qu'ils ont voulu nous la montrer. En ce sens, on pourrait en contester l'intérêt, puisqu'ils n'ont pas une valeur strictement « objective ». Pourtant, il nous apparaissent être extrêmement importants à connaître et à considérer car le statut d'un enfant, son appartenance familiale et son identité sont largement « construits » sur la base des mots, des images et des gestes auxquels recourent ses parents et leur entourage quand ils pensent à lui et quand ils parlent de lui.

Les familles adoptives puisent au même répertoire de pratiques et de représentations culturelles que toutes les autres familles pour se constituer comme groupe et établir pour leur enfant les repères de son identité et de son appartenance (ce qui comprend un ensemble de valeurs, de rituels familiaux, de règles de vie et de modèles de comportement). Elles ont à reconnaître à cet enfant une place spécifique, qui le singularise, tout en marquant de façon indiscutable et inconditionnelle son appartenance à sa famille et à son histoire. Comme tous les autres parents, les parents adoptifs ne se situent pas de façon claire et consciente par rapport à cette fonction intégrative de la famille. Ils pensent plutôt leur projet familial comme un projet individuel ou de couple reflétant leurs aspirations personnelles, en continuité ou en rupture par rapport à celui dont ils ont été faits les héritiers. Nous avons vu que, s'ils se situent parfois dans une logique de rupture ou de réparation de torts qu'ils auraient subis, ils savent souvent interpréter une histoire familiale des plus conventionnelles comme la source profonde de leur ouverture à un enfant étranger.

En sélectionnant des cas d'adoption tardive plutôt récentes (réalisées depuis plus d'un an, mais moins de cinq ans), nous avons orienté nos efforts de compréhension vers une phase spécifique de la vie familiale : celle des tout premiers temps de réalisation du projet parental. C'est une phase de socialisation du jeune enfant en tant qu'être en développement, mais aussi de socialisation au rôle qu'il a à tenir dans sa famille immédiate (fils ou fille) et élargie (petit-fils ou petite-fille, cousin(e), neveu ou nièce, etc.). Cette phase est aussi celle de l'apprentissage progressif par ses parents de toutes les dimensions de leur propre rôle, qui n'en est pas uniquement un de soins, d'affection et de protection, mais qui est aussi un rôle d'autorité, d'éducateur et de médiateur des rapports de l'enfant avec les autres membres de sa parenté et le monde extérieur. Cette entrée dans la position généalogique de parents se répercute sur la génération ascendante, les parents des parents devenant grands-parents. Elle invite les différents membres du groupe familial à prendre acte de cette permutation des places et à la soutenir en assumant chacun sa propre position généalogique par rapport au nouvel enfant (oncle, tante, etc.).

En mettant en relation les récits des parents et des grands-parents adoptifs analysés dans ce rapport, il apparaît que le caractère tardif de l'adoption influence ce processus de manière spécifique, de sorte qu'il se déroule selon des temporalités distinctes pour les parents et les grands-parents.

Les différences entre les expériences des parents et des grands-parents

L'adoption tardive internationale vient complexifier le processus d'insertion familiale de l'enfant. En effet, la filiation d'origine, même légalement rompue, continue à avoir une existence au moins sur le plan des représentations, sinon dans les faits, d'autant plus que l'enfant peut en garder un vif souvenir. Étant donné son apparence physique qui contraste avec celle de ses parents adoptifs (sauf exception), il est le témoin vivant du fait qu'il était étranger au départ à sa famille, mais aussi à son pays et à sa culture d'accueil. De plus, ayant été adopté à trois ans ou plus, il se révèle un acteur conscient et autonome dont l'individualité au départ est davantage manifeste que son appartenance au groupe. Ajoutons que cette individualité est construite sur la base de caractéristiques étrangères à sa famille : sa langue, ses habitudes alimentaires, ses goûts et préférences, ses comportements. Son adaptation n'est donc jamais simple et elle est parfois très pénible, parce qu'elle implique des deuils, des peurs, un apprivoisement de ses parents et des autres personnes de leur environnement, ainsi que de multiples apprentissages nouveaux. Lorsque l'enfant arrive en fratrie, deux noyaux familiaux se confrontent, ce qui peut accentuer la difficulté. Quand les expériences

antérieures de l'enfant ont été nuisibles à son développement ou traumatisantes, cela peut aussi être un facteur de ralentissement de son adaptation et de celle de ses parents.

On a vu que, pour les parents, l'installation de cet enfant dans sa place de fils ou de fille est indissociable de l'atteinte d'un sentiment de « normalité », sur le plan affectif principalement : sentir qu'ils sont des parents comme les autres, qui aiment leur enfant sans réserve et en sont aimés de retour. Il ressort des entrevues avec eux qu'ils avaient parfois envisagé l'adoption tardive comme facilitant cette atteinte de normalité. Au départ, ils avaient estimé y « gagner » en évitant la période des couches et des nuits blanches, en inscrivant tout de suite l'enfant à la garderie afin de reprendre leur travail ou en réduisant l'écart d'âge entre l'enfant et ses frères et sœurs. À tout le moins, pour accélérer le processus d'adoption en prenant un enfant plus difficile à placer et déjà disponible, ils avaient renoncé à ses premières années sans trop de regrets, considérant qu'ils les avaient déjà vécues avec un autre enfant et que cela avait satisfait leur désir ou leur besoin de maternage intensif. En somme, ils avaient considéré les premières années de vie de l'enfant comme représentant des années de gratification narcissique ou, sous un autre angle, comme des années de disponibilité constante et qui pouvaient éloigner les membres de la famille les uns des autres (écart d'âge).

En pratique, toutefois, les parents ont finalement dit que l'expérience avait été plus difficile que prévu. Ils ont donc dû revoir assez vite leurs attentes. En effet, l'enfant adopté déjà grand arrive avec un déficit à combler avant de pouvoir tenir sa position auprès de ses parents et dans la famille. Il est profondément désorienté et perturbé par le déplacement brusque qu'il a subi, il n'est pas socialisé à sa culture d'accueil et, surtout, il n'est pas socialisé à sa famille, aux catégories de la parenté, aux codes et aux conduites qui s'y rattachent. Il peut en apprendre très vite les mots et les règles et les appliquer, mais il n'en a pas encore l'expérience intime. Il est autonome au niveau du langage et de la motricité, des activités intellectuelles, de l'expression de ses besoins ou désirs immédiats, mais il n'a pas acquis les ressources nécessaires (repères, habitudes, sentiments...) pour se comporter comme un enfant « comme les autres » et faire sa part pour que sa famille soit « comme les autres ».

Il est vrai que certains enfants arrivent très rapidement et avec aisance à reprendre pied, à aimer leurs nouveaux parents et à endosser les attitudes et les comportements attendus d'eux (ceux qu'un enfant du même âge aurait normalement avec ses parents). Par contre, plusieurs déçoivent d'abord ces attentes. Ils refusent leur adoption, par exemple, ou ils sont si perturbés qu'ils sabotent les efforts de leurs parents pour

se rapprocher d'eux. D'autres n'investissent pas leur nouveau milieu selon un mode d'interaction approprié (l'enfant insatiable et qui réclame l'exclusivité de l'attention, celui qui va vers tout le monde sans discrimination, l'aîné de la fratrie adoptée qui continue de contrôler son cadet et refuse de prendre une place d'enfant dépendant et docile, par exemple).

Cette difficulté pour l'enfant d'occuper sa place d'enfant et de fils ou fille s'assortit d'une difficulté supplémentaire pour les parents. Devenir parents de cet enfant-là semble, pour eux, un processus plus diffus et plus lent que dans les adoptions précoces ou suite à une naissance. Dans les premiers temps, sauf exception, ils bénéficient peu de contacts physiques à la fois intimes et détendus qui favoriseraient un attachement mutuel. L'enfant peut bien être toujours dans leurs bras, mais il est souvent trop angoissé ou sidéré pour que ce contact permette un échange où chacun interprète l'autre et apprend à moduler finement ces rapports avec lui. D'autres fois, il est difficile à approcher pendant longtemps et, parfois, pour l'un des parents cela peut prendre des mois ou des années avant que les barrières s'effacent. La phase précédant le retour au calme et l'établissement d'un climat de confiance et de sécurité pour toute la famille varie grandement en durée selon les cas. Et, comme nous l'avons vu, elle se révèle parfois une véritable épreuve.

Pour leur part, les grands-parents semblent vivre un cheminement presque inverse à celui des parents, si on compare leurs réactions avant et après l'adoption. Pour eux, tout ce serait révélé plus facile que prévu.

Si quelques grands-parents ont été enthousiastes et se sont associés au projet, plusieurs avaient beaucoup d'appréhensions avant l'adoption, étant préoccupés du bien-être de leur propre enfant et craignant de le voir souffrir. Ils ont parfois exprimé leurs réticences au projet d'adoption, au risque d'indisposer les futurs parents. Toutefois, dès que l'enfant a été là, ils ont tous fait taire leurs critiques. Ils sont entrés sans réserve dans leur rôle de grands-parents. En cela, ils ont été portés par le principe selon lequel tous les petits-enfants doivent être traités également par leurs grands-parents. Le souci de ne pas faire de différence s'est répercuté d'emblée sur la manière d'accueillir l'enfant et d'impliquer la famille adoptive dans les activités du groupe élargi (repas, fêtes familiales, cadeaux, etc.). Le fait que les grands-parents soient soumis à une règle tacite de non-ingérence dans les affaires familiales de leurs enfants, règle que la plupart respectent, a aussi fortement contribué à ce qu'ils acceptent d'assumer pleinement leur rôle de grands-parents.

Ajoutons que le rôle grand-parental engage moins fortement la subjectivité des acteurs en présence que le rôle de parent. En effet, il se définit d'abord par le seul fait symbolique d'être là et de se laisser mettre en place de grands-parents. De plus, il se manifeste par des gestes d'attention aux parents et à l'enfant qui ont à être posés dans des circonstances assez précises : lors des visites des enfants au domicile des grands-parents, dans les fêtes familiales et les célébrations annuelles (de Noël et du Jour de l'An, par exemple), à l'occasion d'un service rendu de gardiennage ou d'une aide ponctuelle apportée pour répondre aux besoins des parents, mais sans obligation. Les relations plus personnalisées avec l'enfant ne sont pas la règle et, lorsqu'elles se développent, elles prennent la forme du jeu et du loisir, sans objectif prédéfini sur le plan de l'entente mutuelle. Par contre, la parentalité est actuellement définie comme une relation devant être obligatoirement intense et de qualité, mais dont la nature serait d'abord psychologique, affective. La responsabilité qu'elle confère aux parents est très grande et ils sont seuls à l'assumer, mais il faudrait de plus qu'ils le fassent avec le sentiment d'être sereinement aimés et aimants. L'atteinte de cet idéal n'est pas toujours un objectif réaliste, mais c'est celui que les parents cherchent d'abord à accomplir. Aussi, certains d'entre eux ne retrouveront confiance en eux-mêmes et en leurs capacités parentales que lorsqu'ils accepteront d'avoir formé une famille qui ne correspond pas intégralement à cet idéal.

Lorsque l'adaptation de l'enfant et de ses nouveaux parents a été difficile et longue, les grands-parents ne semblent pas en avoir été affectés, ni même en avoir été vraiment conscients. Ils ont été tenus à l'écart d'un quotidien lourd et chaotique. En conséquence, ils ont atteint plus facilement et plus vite, semble-t-il, une situation de grand-parentalité « normale ». Les exemples les plus éloquents sont ceux où les parents se sont sentis jugés par leurs parents et les autres membres de leur famille qui ne comprenaient pas qu'ils imposent une discipline sévère à leurs enfants adoptés. Le lien parent-enfant était problématique et fragile, alors que le reste de la parenté s'était approprié l'enfant jusqu'à se sentir autorisé de s'immiscer dans son éducation, brisant la règle de la bonne distance et de la non-ingérence.

Les grands-parents sont généralement l'une des principales sources de soutien pour de nouveaux parents et ce soutien contribue à la reconnaissance de l'enfant comme un membre à part entière de sa nouvelle famille. Il est apparu toutefois dans cette recherche que l'adoption d'un enfant déjà grand peut en affaiblir la portée. En effet, l'entourage faisant une lecture des besoins des parents guidée par ce qui se passe normalement dans une famille, il offre des aides comparables à celles offertes à d'autres parents d'un enfant de cet âge-là : des vêtements et des jouets neufs ou usagés, de l'écoute, des occasions de rencontre, du gardiennage... Les nouveaux parents ne bénéficient pas autant de marques d'attention

signifiant leur nouvelle parentalité et d'un soutien soutenu à la réorganisation de leur vie quotidienne que s'ils avaient eu un bébé. Pourtant, l'adoption qu'ils viennent de réaliser comporte souvent des exigences plus grandes qu'une autre et est pour eux plus bouleversante.

Une autre différence dans l'expérience des parents et des grands-parents concerne la question des origines de l'enfant. On a vu que la plupart des parents se préoccupent de reconnaître l'identité d'origine de leur enfant, sans cependant lui donner la priorité. Ils lui laissent son prénom d'origine (au moins comme prénom secondaire) ou lui donnent un nouveau prénom qui l'évoque d'une manière ou d'une autre. Ils se considèrent responsables de lui transmettre ce qu'ils connaissent de sa culture d'origine, de lui apprendre à la valoriser et à la respecter et de le mettre en contact avec divers éléments de celle-ci (langue, musique, célébrations religieuses...). Dans certains cas, ils ont pris avec les autorités de son pays de naissance un engagement explicite d'agir ainsi. Pour le réaliser, ils s'appuient souvent sur la participation à des associations de parents adoptifs ou sur des relations amicales avec d'autres personnes qui ont adopté dans le même pays qu'eux ou qui ont une expérience similaire.

Dans ces efforts de reconnaissance de la culture d'origine de leur enfant, les parents ouvrent les frontières de la famille, ajoutent des ramifications inattendues aux chaînes habituelles de la transmission. Ils permettent une circulation entre plusieurs référents identitaires.

Il est plus rare, mais pas exceptionnel, que des parents maintiennent un lien avec la famille biologique de l'enfant adopté. Dans les cas rencontrés, ce ne sont pas les contacts avec les parents biologiques qui sont ressortis le plus, mais ceux avec la fratrie biologique. Il semble d'ailleurs que la rupture des liens avec les parents d'origine se conçoit plus aisément que la rupture des liens de germanité, comme si ces derniers étaient perçus comme plus intouchables, peut-être parce qu'il y a un rapport d'identité plus grand entre membres d'une même fratrie qu'entre mère et enfant. Lorsque des membres de cette fratrie sont adoptés dans d'autres familles québécoises, des liens de parenté inédits se développent, tant avec les enfants concernés qu'avec leurs parents adoptifs. En somme, le nouvel enfant se trouve à être un vecteur pour la création de nouveaux liens, qui ne sont ni ceux de son affiliation d'origine, ni ceux de son affiliation familiale adoptive.

Contrairement aux parents, les grands-parents adoptifs ne se sont pas montrés particulièrement intéressés aux origines familiales et culturelles de l'enfant, sauf certains qui ont participé de près à la réalisation du

projet d'adoption. Des origines familiales, ils n'en ont pas parlé et ils ont très peu discuté des origines culturelles, à moins d'être particulièrement proches de l'enfant (comme le grand-père qui est allé en Roumanie avec sa fille). Sauf exception, ils ne les ont pas envisagées comme des référents à connaître, à explorer, à raviver et, clairement, ils n'endossent pas de responsabilité à cet égard. Dans leur rôle de grands-parents, ils agissent exclusivement du côté de l'affiliation adoptive.

En rapport à l'identité ethnoculturelle, parents et grands-parents sont aussi dans des positions un peu différentes. Tous se préoccupent, dès le début du projet, de la manière dont l'enfant pourra faire face à la stigmatisation ou à la discrimination. Certains grands-parents y trouvent d'abord un motif important de réticence, mais ce n'est pas le cas chez les parents. Une fois l'enfant arrivé, les parents disent oublier très vite la couleur de l'enfant, ne relevant la question qu'en rapport aux réactions des autres qui les surprennent toujours. Ils se trouvent toutefois à devoir assumer eux-mêmes cette différence, dans la mesure où leur famille se distingue des autres par sa mixité et que les autres leur en renvoient constamment l'image. Les grands-parents, quant à eux, ne semblent pas être devenus aveugles à la couleur ou à l'apparence physique de l'enfant. Par contre, ceux qui en avaient conçu une appréhension découvrent que ce caractère particulier n'est pas un facteur d'éloignement ou un obstacle et ils se montrent fiers de l'ouverture que cette expérience de proximité leur apporte. Il arrive qu'ils aient tendance à insister sur cette différence, ce qui crée des tensions avec les parents, lorsqu'ils redisent constamment, par exemple : « ma petite Chinoise ». Toutefois, ils ne semblent pas eux-mêmes rejoints, comme les parents, par ce caractère différentiel.

Les grands-parents ne représentent pas l'ensemble de la famille élargie. Ce que nous avons pu déceler à travers les entrevues des parents et grands-parents, c'est que l'accueil du projet et de l'enfant par les frères et sœurs des parents est généralement favorable. Ils comptent parmi les personnes les plus proches de la famille et lui apporte un soutien important, surtout s'ils ont eux-mêmes de jeunes enfants. De plus, il arrive que certains d'entre eux deviennent aussi parents adoptifs. Toutefois, quand de légères réticences s'expriment, elles peuvent persister même après l'arrivée de l'enfant. En effet, contrairement aux grands-parents, les autres membres de la famille élargie ne sont pas aussi personnellement interpellés par la nécessité d'appuyer les parents et de rendre manifeste que tous les petits-enfants sont égaux. Leur rôle est plus flou, moins contraignant, ce qui donne lieu à des attitudes plus diversifiées. Nul doute aussi que d'anciennes rivalités fraternelles trouvent à s'exprimer à cette occasion.

En résumé, si l'on considère l'insertion familiale de l'enfant adopté tardivement sous l'angle de ce qu'implique devenir parent et devenir grand-parent adoptif, des temporalités distinctes se dessinent. Ces discordances de temps peuvent, dans certains cas, rendre moins efficace le renforcement qu'apporte habituellement les proches aux nouveaux parents. En même temps, elles présentent peut-être l'avantage d'obliger chacun à prendre du recul et à réfléchir sur des relations familiales qui fonctionnent souvent comme allant de soi, malgré leur impact si grand sur la vie des individus.

Les pistes de réflexion à poursuivre

Cette recherche ne cernait que les premières années de la vie familiale après l'adoption tardive. La prise en considération des phases subséquentes apporterait probablement des nuances importantes, dans la mesure où elle permettrait de comprendre l'impact à plus long terme de certains faits observés, l'évolution des perceptions et des sentiments de chacun et les facteurs qui peuvent se révéler importants à l'adolescence alors qu'ils n'attiraient aucunement l'attention des parents et grands-parents au moment où nous les avons rencontrés.

L'enfant et ses réactions ont été discutés dans les entrevues recueillies, surtout par les parents. Toutefois, il est clair que ces derniers ont rarement parlé de lui en tentant de véhiculer son propre point de vue. Ils se sont situés en tant que parents adoptifs relatant leur expérience et non en tant qu'interprètes de leur enfant. À cet égard, notre recherche reproduit une importante lacune des pratiques en adoption. Il serait donc important d'en arriver à étudier le point de vue des enfants eux-mêmes. Cela impliquerait cependant de les rencontrer assez tôt après leur adoption, et pas uniquement une fois qu'ils sont devenus adolescents ou ont presque oublié les circonstances de leur arrivée dans la famille. En effet, la question de leur préparation à l'adoption serait à explorer sérieusement. Plusieurs parents ont mentionné que leur enfant ne l'était pas, mais ils ont aussi dit qu'ils avaient ressentis l'urgence de « le sortir de là », comme s'il y avait une contradiction entre le mouvement spontané de vite l'aspirer vers son nouveau mode de vie et le souci de lui ménager une transition en douceur. Cet aspect de l'expérience adoptive est probablement actuellement le plus difficile à aborder franchement, dans la mesure où une préparation véritable de l'enfant tendrait à ralentir les adoptions, alors que la pression à les accélérer est celle qui domine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTIAS-DONFUT, Claudine et Martine SEGALIN, 1998. *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- BALLAND, I., A. LAURENT et J. BOUCHARLAT, 1995. « À propos de l'adoption internationale », *Prisme*, 5 (2-3) : 321-327.
- BARRANTI, Chrystal C. Ramirez, 1985. « The Grandparent-Grandchild Relationship : Family Ressource in an Erea of Voluntary Bonds », *Family Relations*, 34 : 343-352.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette et Anne GAUTHIER, 1991. « Les grands-parents dans la dynamique familiale » in Bernadette Bawin-Legros et Jean Kellerhalls (dir.), *Relations intergénérationnelles. Parenté – transmission - mémoire*, Université de Genève, département de sociologie et Université de Liège, département des sciences sociales : 141-154.
- BEAL, Claude-Pierrette, 1993. « À propos d'adoption d'enfants du tiers-monde polytraumatisés » in M. Rey-von Allmen (dir.), *Psychologie clinique et interrogations culturelles*, Paris, L'Harmattan : 359-366.
- BELLEAU, Hélène, 1996. *Les représentations de l'enfant dans les albums de photographies de famille*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, Montréal.
- BENGTSON Vern L. et Joan F. ROBERSTSON (eds), *Grandparenthood*, Beverly Hill : Sage Publications.
- BRODZINSKY, David M., 1990. « A Stress and Coping Model of Adoption Adjustment », in D. M. Brodzinsky et M. D. Schechter (eds), *The Psychology of Adoption*, Oxford, Oxford University Press : 3-24.
- CHERLIN, Andrew et Franck FURSTENBERG, 1986. *The New American Grandparent*. New York, Basic Books.
- CHERLIN, Andrew et Franck FURSTENBERG, 1985. « Styles ans Strategies of Grandparenting », in Vern L. Bengtson et Joan F. Roberstson (eds), *Grandparenthood*, Beverly Hill : Sage Publications : 97-116
- CORDELL A. S., C. NATHAN et V. P. KRYMOW, 1985. « Group Counselling for Children Adopted at Older Ages », *Child-Welfare*, 64 (2) : 113-124.
- COSTA-LASCOUX, Jacqueline, 1988. « Du fantasme à la réalité », *Autrement*, 96 : 172-177.
- COUANT, Mireille, 1996. « L'élaboration de l'appartenance familiale : des mères adoptives parlent », *Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 133 : 30-41.
- DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine OUELLETTE, 1995. « Famille, État et structuration d'un champ familial, *Sociologie et Sociétés*, 27 (2) : 103-119.

- DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine OUELLETTE, 1992. *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DECERF, Anne, 1993. « Enfant adopté, enfant sacré », *Revue québécoise de psychologie*, 14 (1) : 3-29.
- EHEART, Brenda Krause et Martha Bauman POWER, 1988. « An Interpretive Study of Adoption », *Journal of Contemporary Ethnography*, 17 (3) : 326-348.
- GALAÏNENA, Mirentchu, 1988. *L'adoption, voyage au bout d'un désir*, Paris, La découverte.
- GOTMAN, Anne, 1988. *Hériter*, Paris, PUF (Économie en liberté).
- GRAVEL, Rénaud et P. ROBERGE, 1984. *Le vécu en adoption internationale au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires sociales.
- GREENFIELD, Joanna M., 1995. « Intercountry Adoption : A Comparison Between France and England », *Adoption & Fostering*, 19 (2) : 31-36.
- HAGESTAD, Gunhild O., 1985. « Continuity and Connectedness » in Vern L. Bengtson et Joan F. Roberston (eds), *Grandparenthood*, Beverly Hills, Sage Publications : 31-48.
- HARPER, Juliet, 1994. « Counselling Issues in Intercountry Adoption Disruption », *Adoption & Fostering*, 18 (2) : 20-26.
- HILL, R., N. FOOTE, J. ALDOUS, R. CARLSON et R. MACDONALD, 1970. *Family Development in Three Generations*, Cambridge, Schenkman.
- HOFFMANN-RIEM, Christa, 1986. « Adoptive Parenting and the Norm of Family Emotionality », *Qualitative Sociology*, 9 (2) : 162-178.
- HOKSBERGEN, Rene A. C., F. JÖFFER et B. C. WAARDENBURG, 1987. *Adopted Children at Home and at School*, Lisse, Swets & Zeitlinger.
- JOHNSON, Colleen L., 1983. « Grandparenting Options in Divorcing Families. An Anthropological Perspective » in Vern L. Bengtson et Joan F. Roberston (eds), *Grandparenthood*, Beverly Hills, Sage Publications : 81-96.
- KAHANA, E. et B. KAHANA, 1971. « Theoretical and Research Perspectives on Grandparenthood », *International Journal of Aging and Human Development*, 2 : 261-268.
- KIRK, David H., 1988. *Exploring Adoptive Family Life*, Brentonwood Bay, Ben-Simon Publications.
- KIRK, David H., 1985. *Adoptive Kinship. A Modern Institution in Need of Reform*, Brentwood Bay, Ben-Simon Publications.
- KIRK, David H., 1984. *Shared Fate. A Theory and Method of Adoptive Relationships*, Brentwood Bay, Ben-Simon Publications.

- KIVETT, Vira R., 1985. « Grandfathers and Grandchildren : Patterns of Association, Helping and Psychological Closeness », *Family relations*, 34 : 565-571.
- KÜHL, W., 1985. *When Adopted Children of Foreign Origin Grow Up*, Osnabrück.
- KVIST, B., V. VIEMERÖ et N. FORSTEN, 1989. « Barn adopterade till Finland från utomeuropeiska länder », *Nordisk Psykologi*, 41 (2) : 97-108.
- LINOWITZ, Jan et Neil BOOTHBY, 1988. « Cross-Cultural Placements » in M. Everett Ressler, Neil Boothby, et J. Steinbock (eds.), *Unaccompanied Children : Care and Protection in Wars, Natural Disasters and Refugee Movements*, New York, Oxford University Press : 181-207.
- LUSSIER, Diane, 1992. *Le vécu scolaire d'adolescents issus de l'adoption internationale présentant les caractéristiques d'une minorité visible au Québec*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal.
- LYDENS, Lois Adele, 1989. « A Longitudinal Study of Crosscultural Adoption : Identity Development Among Asian Adoptees at Adolescence and Early Adulthood », *Dissertation Abstracts International, A. The Humanities and Social Sciences*, 49 (12) : 3882-A.
- MAUGHAN, B. et A. PICKLES, 1990. « Adopted and Illegitimate Children Growing Up » in L. N. Robins et M. Rutter (eds), *Straight and Devious Pathways from Childhood to Adulthood*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MAURY, Françoise, 1992. « Adopter un enfant asiatique : fantasmes et réalité », *Accueil. Enfance et familles d'adoption*, 6-7 : 45-48.
- MAURY, Françoise, 1991. « Observations sur l'intégration d'enfants de Corée », *Accueil. Enfance et familles d'adoption*, 7 : 15-17.
- MÉTHOT, Caroline, 1995. *Du Viêt-Nam au Québec. La valse des identités*. Collection Edmond de Nevers, no.13, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- MEYRA, Guy, 1992. « Nos enfants, premiers regards », *Accueil. Enfance et familles d'adoption*, 1: 9-12.
- MIALL, Charlene, 1989. « Authenticity and the Disclosure of the Information Preserve : The Case of Adoptive Parenthood », *Qualitative Sociology*, 12 (3) : 279-302.
- NABINGER, Sylvia, 1994. *L'adoption des enfants brésiliens. Une recherche évaluative sur la trajectoire des enfants adoptés par des familles européennes par l'intermédiaire du tribunal de Porto Alegre entre 1980 et 1985*. Thèse de doctorat (droit), Université Jean Moulin - Lyon III, Lyon.
- NEUGARTEN, B.L. et K.K. WEINSTEIN, 1964. « The Changing American Grandparent », *Journal of Marriage and the Family*, 26 : 199-204.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1997. « Repères généalogiques dans l'identité adoptive », in Marie-Claude Pingaud et Tiphaine Barthélémy (dir.), *La généalogie entre science et passion*, Paris, Éditions du CTHS : 295-305.

- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996a. « Redéfinitions de l'enfant et de la famille : la problématique généalogique en adoption » in Renée B. Dandurand, Rock Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir), *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, Ste-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture : 81-96.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996b. « Statut et identité de l'enfant dans le discours de l'adoption », *Gradhiva*, 19 : 63-76.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1996c. *L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Institut québécois de recherche sur la culture.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1995. « La part du don dans l'adoption », *Anthropologie et Sociétés*, 19, (1-2) : 157-174.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine, 1994. « Modernité, filiation et pratiques d'adoption » in Françoise-Romaine Ouellette et Claude Bariteau (dir.), *Entre Tradition et universalisme*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 165-178.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine et Hélène BELLEAU, 1999. *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension des écrits*, Rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, INRS-Culture et Société.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine et Renée B. DANDURAND, 1993. « Représentations de la parenté et du soutien dans trois quartiers montréalais » in André Turmel (dir.), *Chantiers sociologiques et anthropologiques. Actes du 58^e congrès de l'ACSALF*, Laval, Éditions du Méridien : 83-99.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine et Louis-Robert FRIGAULT, 1996. *Les adoptions internationales au Québec, 1990-1994. Analyse des dossiers de suivi d'adoption du Secrétariat à l'adoption internationale*. Rapport de recherche, Montréal, Secrétariat à l'adoption internationale, Gouvernement du Québec.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine et Caroline MÉTHOT, 1996. « La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale », *Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 133 : 16-29.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine et Johanne SÉGUIN, 1994. *Adoption et redéfinition contemporaine de l'enfant, de la famille et de la filiation*, Rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- OZOUX-TEFFAINE, Omblin, 1987. *Adoption tardive. D'une naissance à l'autre*, Paris, Stock Laurence Pernoud.
- PITROU, Agnès, 1978. *Vivre sans famille? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.
- ROBERTSON, Joan F., 1977. « A Study of Role Conceptions », *Journal of Marriage and the Family*, 39 : 165-174.

- ROBERTSON, Joan F., 1975. « Interaction in the Three Generational Families. Parents as Mediators : Towards a Theoretical Perspective », *International Journal of Aging and Human Development*, 6 : 103-110.
- RORBECH, Mette, 1991. « The Conditions of 18- to 25-Year-Old Foreign-Born Adoptees in Denmark » in Howard Altstein et Rita J. Simon (eds), *Intercountry Adoption. A Multinational perspective*, New York, Praeger : 127-139.
- RUDE-ANTOINE, Edwige, 1999. *Adopter un enfant à l'étranger*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- SACHDEV, Paul, 1989. « The Triangle of Fears : Fallacies and Facts », *Child Welfare*, 58 (5) : 491-503.
- SILVERMAN, Arnold R., 1993. « Outcomes of Transracial Adoption », *Future of Children*, 3 (1) : 104-118.
- SIMON, Rita J. et Howard ALTSTEIN, 1991. « Intercountry Adoptions. Experiences of Families in the United States », in Howard Altstein et Rita J. Simon (eds), *Intercountry Adoption. A Multinational Perspective*, New York, Praeger : 23-54.
- SIMON, Rita J. et Howard ALTSTEIN, 1987. *Transracial Adoptees and their Families : A study of Identity and Commitment*, New York, Praeger.
- SMITH, Peter K., 1991. « Introduction : The Study of Grandparenthood » in Peter Smith (ed), *The Psychological of Grandparenthood in an International Perspective*, London et New York, Routledge : 1-16.
- SOULÉ, Michel, 1984. « Le fantasme du roman familial et les nouveaux modes de filiation » in Didier Anzieu et al., *Le nouveau roman familial*, Paris, ESF Éditeur.
- SPREY, J. et S.H. MATTHEWS, 1982. « Contemporary Grandparenthood : A Systemic Transition », *Annals of The American Academy of Political And Social Sciences*, 464 : 91-103.
- TERRE DES HOMMES (France), 1995. *Enquête sur l'adoption internationale (II)*, Paris, Terre des Hommes.
- TERRE DES HOMMES (France). 1992. *Enquête sur l'adoption internationale. Bilan dix ans après*, Paris, Terre des Hommes.
- THOMAS, J.L., 1986. Age and Sex Differences in Perceptions of Grandparenting, *Journal of Gerontology*, 41 : 417-423.
- TILLON, Caroline, 1995. « L'aventure des familles « arc-en-ciel » » in Brigitte Camdessus (dir.), *L'adoption. Une aventure familiale*, Paris, ESF Éditeur : 91-115.
- TINSLEY, B.R. et R.D. PARKE, 1984. « Grandparents as Support and Socialization Agents » in M. Lewis (ed), *Beyond the Dyad*, New York, Plenum Press : 161-194.
- TIZARD, Barbara, 1991. « Intercountry Adoption. A Review of the Evidence », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 32 (5) : 743-756.

- TRISELIOTIS, John, 1991. « Intercountry Adoption. A Brief Overview of the Research Evidence », *Adoption & Fostering*, 15 (4) : 46-52.
- TROLL, Lillian E., 1983. « The Family Watchdogs » in T.H. Brubaker, *Family Relationships in Later Life*, Beverly Hills, Sage Publications, 63-74.
- TROLLEY, Barbara, Julia WALLIN et James HANSEN, 1995. « International Adoption. Issues of Acknowledgement of Adoption and Birth Culture », *Child and Adolescent Social Work Journal*, 12 (6) : 465-479.
- VANIER, Nicole et Jacqueline OXMAN-MARTINEZ, 1989. *Adoption tardive. Point d'ancrage*, Montréal, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.
- VERHULST, Frank C., M. ALTHAUS et Herma J. M. VERSLUIS-DEN BIEMAN, 1990. « Problem Behavior in International Adoptees : II. Age at Placement », *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 29 (1) : 104-111.
- WESTHUES, Anne et Joyce S. COHEN, 1995. *Intercountry Adoption in Canada. Final Report*, Ontario, Human Resources Development, National Welfare Grants Division.

ANNEXE 1

Fiche de maisonnée et tableaux généalogiques

(non inclus dans la version PDF)

ANNEXE 2

Guide d'entrevue avec les parents

(non inclus dans la version PDF)

ANNEXE 3

Guide d'entrevue avec les grands-parents

GRILLE D'ENTREVUE AVEC LES GRANDS-PARENTS

1. Contexte familial et social d'origine des grands-parents adoptifs

- Vie familiale pendant l'enfance
- Mariage
- Désir de fonder une famille
- Vie familiale en tant que parents :
 - . relations avec ses enfants
 - . relations entre les enfants
 - . style d'éducation donné aux enfants
 - . événements marquants (décès, divorce, maladies...)
 - . perspectives d'avenir pour les enfants
 - . mariage des enfants
 - . retraite (activités particulières)
- Aspiration à devenir grand-parent

2. De la décision d'adopter des parents à l'arrivée de l'enfant

- Statut de grand-parent au moment du projet d'adoption
- Réactions au projet d'adoption
- Deuil de la grand-parentalité biologique ?
- Besoin de support ?
- Implication dans le processus d'adoption
- Soutien apporté aux parents durant le processus d'adoption (aide morale, matérielle et financière)
- Degré d'ouverture face à l'adoption :
 - . adoption en général
 - . adoption internationale, adoption d'un enfant de couleur
- Préparation à la différence ethnoculturelle

3. Arrivée de l'enfant et premiers ajustements

- Présence à l'aéroport
- Les premiers contacts avec l'enfant :
 - . les circonstances
 - . la réaction de l'enfant
 - . les cadeaux faits à l'enfant à son arrivée
 - . les sentiments à son égard
- Types et fréquence des contacts dans les premiers temps
- La facilité de communication avec l'enfant
- Ajustements nécessaires
- Différence faite entre l'enfant adopté et les enfants biologiques
- Ressemblance de l'enfant avec quelqu'un de la famille

4. Vers une "normalisation" de la situation

- Relations avec les parents adoptifs :
 - . fréquence et circonstances des rencontres
 - . soutien apporté (moral, financier, autre)
 - . grand-parents = pôle d'attraction ?
 - . conflits avec parents adoptifs
 - . modification des relations avec la famille adoptive
- Interactions avec l'enfant : temps passé avec lui, activités partagées et cadeaux qui lui sont faits
- Évolution des relations avec l'enfant :
 - . relation d'obligation ou d'affection
 - . relations ritualisées, réservées
 - . compagnonnage, style amical
 - . participation active à l'éducation et aux soins (gardiennage)
- Évolution des sentiments à l'égard de l'enfant :
 - . acceptation (entière, partielle)
 - . relation ambiguë
 - . rejet ou indifférence
 - . statut particulier fait à l'enfant
 - . différence avec les petits-enfants biologiques
 - . sentiments face à la différence physique de l'enfant
- Termes d'adresses utilisés (prénom, surnom, terme de parenté)
- Participation aux rituels entourant l'enfant (baptême, anniversaire, etc.)
- Transmission (valeurs, habitudes familiales, biens matériels, héritage...)
- Différence entre famille biologique et famille adoptive :
 - . une famille comme les autres ?
 - . une famille spécifique ?
- Relations entretenues avec les "beaux" grands-parents
- Réactions des amis, de l'entourage
- Problèmes particuliers rencontrés

5. Évaluation de l'expérience adoptive

- Écart entre les attentes initiales et la situation réelle
- Craintes pour l'avenir
- Être grand-parent adoptif (apport de l'expérience adoptive)